U d'/ of Ottawa
39003003379178

L. HACHETTE ET Cie

Ottawensis

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/correspondance02fran

CORRESPONDANCE

DE

BENJAMIN FRANKLIN

COULOMMIERS. — TYPOGRAPHIE A. MOUSSIN.

CORRESPONDANCE

DE

BENJAMIN FRANKLIN

TRADUITE DE L'ANGLAIS ET ANNOTÉE

PAR

ÉDOUARD LABOULAYE

de l'Institut de France
et des Sociétés historiques de New-York et de Massachussetts

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis

TOME DEUXIÈME

1773-1782

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1870

Tous droits réservés

E
302
.F84
#2
1870

CORRESPONDANCE

DE

BENJAMIN FRANKLIN.

CHAPITRE VII

Lettres d'Hutchinson. — Pétition de l'assemblée. — Duel entre Temple et Whately. — Déclaration de Franklin. — Procédure du conseil privé sur la pétition. — Insultes de Wedderburn. — La pétition est rejetée. — Franklin perd sa place de maître général des postes.

1773-1774.

Dans la correspondance de Franklin, nous avons déjà vu des allusions aux lettres du gouverneur Hutchinson. L'éclat qui suivit la publication de ces lettres, et le rôle que Franklin joua dans cette affaire, demande que nous nous arrêtions sur cet incident qui tient une grande place dans la vie politique de Franklin.

En décembre 1772, Franklin se procura et envoya à Thomas Cushing, président du comité de correspondance au Massachusetts, les originaux de lettres écrites par le gouverneur Hutchinson, le lieutenant gouverneur Olivier, et quelques autres officiers de la couronne. Ces lettres étaient adressées à M. William Whately, membre du Parlement, qui avait été secré-

taire de Grenville et qui venait de mourir en juin 1772. Elles n'étaient point officielles, mais évidemment elles étaient faites pour éclairer les ministres et les mettre au courant de ce qui se passait dans la colonie. Écrites par des fonctionnaires avec l'aveuglement de gens en place qui veulent faire du zèle, ces lettres déclaraient que l'agitation des colonies n'avait rien de sérieux; c'était l'œuvre d'une poignée d'intrigants qu'on réduirait au silence, en envoyant quelques soldats et en persistant dans les mesures rigoureuses qu'on avait déjà adoptées. Nous connaissons cette politique de traîneurs de sabre; c'est ainsi qu'on égare et qu'on perd les meilleurs gouvernements.

Le ministère anglais n'avait que trop de penchant à voir par les yeux d'Hutchinson. Il n'est pas douteux que ces lettres, ainsi que les conseils violents de l'ancien gouverneur Bernard qui était à Londres, dirigeaient la politique anglaise. L'envoi des troupes, l'établissement d'un revenu colonial fixe qui permettrait de payer le gouverneur et les juges sans qu'ils eussent rien à craindre ni à espérer des Assemblées coloniales, ces mesures, qui amenèrent la séparation, avaient toutes été dictées par Bernard et Hutchinson.

Franklin voulut mettre ses amis en garde contre la conduite astucieuse de ces hommes qui, au Massachusetts, parlaient en Américains, tandis qu'ils écrivaient à Londres pour prêcher la rigueur et la violence. Voilà pourquoi il envoya ces lettres à Thomas Cushing, en le priant de les communiquer seulement aux membres du comité et à deux ou trois amis. On n'en devait pas prendre copie et on devait taire le nom de la personne qui les avait reçues à Boston

Franklin croyait-il sérieusement que ce secret serait gardé? C'eût été beaucoup d'innocence chez un homme dont la naïveté n'est pas le défaut principal. Et on ne voit pas qu'en ce qui le concerne, Franklin ait jamais demandé le secret. Ce qu'il voulait, c'était dérouter quelque temps les recherches et empêcher qu'on ne connût la façon dont les lettres étaient tombées entre ses mains. Suivant toute apparence, elles avaient été trouvées dans la succession de M. Whately; mais qui les avait communiquées à Franklin? on l'ignore même aujourd'hui[1].

Franklin avait-il le droit d'agir de la sorte? C'est demander si un ambassadeur a le droit d'user des dépêches de l'ennemi. Ce qui est interdit, c'est d'user de moyens frauduleux pour se procurer une correspondance étrangère; mais quand une bonne fortune vous met entre les mains des pièces qui vous concernent et qui touchent de très-près les intérêts du pays que vous représentez, il semble que c'est non-seulement un droit, mais un devoir de ne pas la laisser échapper. C'est ainsi qu'en jugea Franklin; je crois qu'il eut raison.

A Boston, les lettres furent bientôt vues par un assez grand nombre de personnes, et on finit par les lire à l'Assemblée, dont les séances n'étaient pas publiques. Mais il ne suffisait pas de les lire, il en fallait une copie pour que l'Assemblée pût agir. On produisit bientôt des copies venues, disait-on, d'Angleterre par le dernier paquebot. Le 15 juin 1773, sur le vu de ces copies, l'Assemblée vota à la majorité de 101 voix

1. Jared Sparks, Franklin's Works. T. IV, p. 441 et suiv.

contre 5 que le dessein de ces lettres était de renverser la Constitution et d'introduire aux colonies le pouvoir arbitraire, et, en même temps, elle décida qu'une pétition serait adressée au roi pour lui demander le rappel d'Hutchinson et d'Olivier qui, par leur conduite, avaient compromis la paix et l'harmonie du gouvernement, et avaient été les instruments principaux de l'entrée d'une flotte et d'une armée dans la colonie [1].

Tandis qu'on prenait ces résolutions en Amérique, l'affaire s'ébruitait à Londres. Les fameuses lettres avaient été imprimées à Boston, on en avait envoyé des exemplaires à la métropole. L'opinion publique s'émut; on reprocha à M. Thomas Whately, frère et héritier de William Whately, d'avoir laissé prendre ces lettres dans les papiers de son frère. M. Whately soupçonna de cette fraude M. Temple, un ami de Franklin, à qui il avait communiqué les papiers de son frère pour y faire quelques recherches. M. Temple repoussa ce soupçon comme une injure, et, à la suite d'une explication vive, il y eut un duel où M. Whately fut blessé.

Cette affaire, qui eut lieu le 11 décembre 1773, fit grand bruit à Londres. Franklin, absent au moment du duel, s'empressa, à son retour en ville, d'adresser une note au *Public Advertiser*, dans laquelle il déclarait que M. Thomas Whately et M. Temple s'étaient battus pour une affaire à laquelle ils étaient étrangers l'un et l'autre. C'était lui seul, Franklin, qui avait reçu et envoyé les lettres en question. M. Wha-

1. Parton, I, 572.

tely n'avait pu les communiquer à personne, puisqu'il ne les avait jamais eues en sa possession, et, par la même raison, M. Temple n'avait jamais pu les prendre à M. Whately. « Ces lettres, ajoutait Franklin, n'étaient point des communications privées entre amis. C'étaient des lettres écrites par des personnes publiques à des personnes publiques. Elles traitaient d'affaires publiques et avaient pour objet de produire des mesures publiques. » Il s'était cru le droit de les communiqner aux colonies. Franklin s'est expliqué de la même façon dans la lettre suivante adressée à Thomas Cushing.

A THOMAS CUSHING.

Pétition contre les gouverneurs présentée à lord Dartmouth. Duel de M. Temple et de M. Whately.

Londres, 5 janvier 1774.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 octobre, avec les procès-verbaux de la Chambre, et le sermon prononcé par M. Turner à l'occasion des élections.

Je me suis rendu chez lord Dartmouth à son retour en ville, j'ai appris qu'il a présenté à Sa Majesté notre pétition pour le rappel des gouverneurs. On n'y a pas donné suite, mais Sa Seigneurie a dit que le Roi en renverrait probablemen tl'examen à un comité du Conseil, et que j'en serais prévenu afin qu'on pût m'entendre à l'appui de la pétition.

D'après le tour de sa conversation, quoiqu'il n'ait rien dit d'explicite, je crains que la *pétition* ne soit pas accueillie : c'est ce que nous verrons. Sa Seigneurie s'est montrée

comme à son ordinaire fort affligée de nos discussions et fort désireuse qu'elles puissent s'arranger; des souhaits, c'est peut-être là que se borne tout son pouvoir.

Les fameuses lettres ayant malheureusement provoqué entre M. Temple et M. Whately un duel qui a été interrompu, mais qui se serait probablement renouvelé, j'ai cru de mon devoir de prévenir, autant qu'il était en moi, tout nouveau malheur, en déclarant publiquement la part que j'avais dans l'affaire de ces lettres; j'ai voulu en même temps, laver l'honneur de M. Temple d'une imputation imméritée et sans fondement; il n'est pas vrai qu'il ait pris ces lettres à M. Whately, et par abus de confiance.

J'ai fait cette démarche avec d'autant plus de plaisir, que je regarde M. Temple comme un ami sincère de notre pays. On me dit qu'il est fort imprudent à moi d'avoir avoué que j'avais obtenu et envoyé ces lettres, parce que le Gouvernement en aura du ressentiment. Je ne le crains guère; mais si cela arrive, c'est à moi d'en supporter les conséquences. J'espère seulement que cela n'occasionnera de désagréments à aucun ami de votre côté de l'Océan, car je n'ai jamais dit *à qui* j'ai envoyé ces lettres.

Une de celles que je vous ai écrites (et qui a été imprimée dans une Gazette de Boston), vient d'être réimprimée ici, « pour prouver, dit l'éditeur, que je suis *un des plus cruels ennemis du bien-être et de la prospérité de l'Angleterre.* » Dans l'opinion de certaines gens, un homme qui désire le bonheur de *tout l'empire* peut être cependant un ennemi *de la Grande-Bretagne*, s'il ne désire pas son bonheur à l'*exclusion* de celui de *toutes les Provinces*, et s'il ne veut pas que sa prospérité soit fondée sur leur servitude. Je suis certainement un de ces ennemis-là. Mais il me semble qu'on a tort d'imprimer à Boston des lettres de moi, qui donnent lieu à de semblables réflexions.

Je continuerai à faire, cet hiver, tout ce que je pourrai pour arranger nos différends, mais j'ai peu d'espoir. La

Providence aveugle d'abord la puissance qu'elle veut perdre.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute estime, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

B. F.

Cette déclaration de Franklin souleva contre lui une clameur universelle. Les amis de M. Whately se plaignirent que le coupable n'eût pas parlé plus tôt et prévenu le duel ; mais cette rencontre, Franklin l'ignorait. Le ministère ne fut pas moins irrité ; Franklin s'y attendait. « A mesure que je vieillis, écrivait-il à son fils, je deviens moins sensible au blâme, quand je crois avoir fait mon devoir. » D'ailleurs il avait pris la résolution de renoncer à la vie publique, même en Amérique, et il préparait son prochain retour pour vieillir paisiblement auprès de son foyer. Qu'on n'oublie pas qu'il avait soixante-huit ans.

Mais le parti de la cour qui, depuis longtemps, détestait et craignait Franklin, et qui ne lui pardonnait ni ses pamphlets ni ses sarcasmes, crut l'occasion favorable pour frapper un ennemi politique et le perdre dans l'opinion. Le samedi 8 janvier, quinze jours après la note publiée dans le *Public Advertiser*, Franklin reçut l'avis officiel que les lords du comité pour les plantations se réuniraient le mardi suivant à midi, pour prendre en considération la pétition de l'assemblée du Massachusetts, qui demandait le rappel du gouverneur Hutchinson et du lieutenant gouverneur Olivier. Le même avis requérait la présence de l'agent de l'assemblée coloniale. Franklin soupçonna un piége. L'accueil fait à la pétition était trop prompt, le délai trop court et la sommation trop péremptoire, pour

ne pas éveiller de soupçon. Néanmoins, Franklin n'était pas de ces hommes qu'on prend au dépourvu, il se présenta résolûment devant le comité, fort de sa conscience et de son devoir accompli.

Que se passa-t-il devant le comité? Je laisse la parole à Franklin.

A THOMAS CUSHING.

Procédure devant le conseil privé sur la pétition du Massachusetts. — Destitution de Franklin.

Londres, 15 février 1774.

Monsieur,

Je vous ai écrit quelques mots par le dernier paquebot, juste pour vous dire qu'on a discuté notre pétition. Je vous conterai maintenant toute cette histoire, aussi succinctement que je pourrai.

Nous avions pensé que le Roi examinerait la pétition, dans son cabinet, comme il avait fait pour la précédente, et qu'il y répondrait, sans qu'il y eût discussion publique, puisque nous ne demandions ni châtiments ni flétrissures pour les gouverneurs. Mais le samedi 8 janvier, dans l'après-midi, le greffier du Conseil privé me notifia que les lords du comité des plantations se réuniraient au Cockpit, le lundi suivant à midi, pour prendre en considération la pétition que Sa Majesté leur avait renvoyée, et que ma présence était requise.

.... Le lundi nous allâmes au Cockpit, M. Bollan et moi; lecture faite de la pétition, on me demanda ce que j'avais à dire à l'appui....

Je dis qu'avec la pétition de la Chambre des représentants, j'avais reçu les résolutions qui la précédaient, et copie des lettres qui avaient donné lieu à ces résolutions;

et que, à l'appui de la pétition, je remettrais toutes ces pièces à leurs Seigneuries.

On lut les résolutions; mais quand on en vint aux lettres, M. Wedderburn, solliciteur général, que les gouverneurs avaient pris pour avocat, commença à faire des objections, et à demander comment elles étaient certifiées authentiques; quelques lords firent la même question. Je répondis que les certificats étaient annexés aux lettres.

.... Le lord *chief-Justice* De Grey, demanda à qui les lettres étaient adressées, et les prenant dans sa main, il remarqua qu'elles ne portaient point d'adresse. Je répondis que si l'on ne voyait pas à qui les lettres étaient adressées, on pouvait voir qui les avait écrites, puisqu'elles étaient signées; qu'enfin les certificats annexés prouvaient que les copies étaient authentiques.

Ce ne fut pas sans peine que j'obtins la permission de faire lire les certificats. Le solliciteur général continuant à faire des observations, comme avocat des gouverneurs, je dis à Leurs Seigneuries que j'étais quelque peu surpris de voir employer un avocat pour combattre une pétition. Je n'avais été prévenu de cette intention que la veille et je n'avais jamais songé à importuner leurs Seigneuries par une plaidoirie d'avocat, car je ne concevais pas que d'une pétition pût sortir un point de droit, une question légale qui requît la discussion d'un homme de loi. L'affaire soumise à Leurs Seigneuries était une question de prudence politique. Si les gouverneurs ont perdu la confiance du peuple, et sont devenus universellement odieux, est-il de l'intérêt de Sa Majesté de les maintenir à la tête de la province? voilà quelle était la question. Leurs Seigneuries en étaient d'excellents juges, et n'avaient nul besoin des arguments d'un avocat. Mais enfin si les gouverneurs se faisaient assister, je demandais à prendre un avocat qui parlât pour l'assemblée, et je priais Leurs Seigneuries de remettre l'audition de la pétition à un jour

ultérieur, afin que je pusse me munir d'un conseil.... Cette permission me fut enfin accordée.

Le solliciteur général voyant que ses chicanes contre l'admission des lettres, ne supportaient pas la discussion, dit à la fin que, pour épargner le temps de leurs Seigneuries, il admettrait que les copies étaient des transcriptions exactes des originaux, mais qu'il se réservait le droit de faire, en temps opportun, certaines questions, par exemple : Comment l'assemblée était-elle venue en possession de ces lettres, par quelles mains, et par quels moyens les avait-on obtenues? — « Certainement, répondit avec sévérité le lord *Chief-Justice* De Grey, et aussi à qui elles sont adressées? car la parfaite intelligence du texte dépend de ces circonstances et autres semblables. Nous ne pouvons pas recevoir une accusation, fondée sur des lettres qui ne portent l'adresse de personne, et qui peut-être n'ont été reçues par personne. Les lois de ce pays n'admettent point de pareils usages. » — Le lord président, près de qui je m'occupais à reprendre mes papiers, me demanda si j'entendais répondre à ces questions. Je dis qu'en ce point je prendrais conseil. On fixa jour au 29 janvier.

.... Le bruit courut dans la ville que devant le conseil, j'avais été gossièrement insulté par le solliciteur général. C'était un bruit prématuré. Il n'en avait eu que l'intention, et cette intention, il l'avait déclarée. On me répèta aussi de tous côtés que le ministère et tous les courtisans étaient enragés contre moi pour avoir transmis ces lettres en Amérique. Je fus qualifié d'incendiaire, les journaux étaient remplis d'invectives contre moi. A en croire quelques demi-mots, on aurait eu la pensée de m'arrêter, de saisir mes papiers, et de m'envoyer à Newgate. Enfin on a résolu de m'ôter ma place, mais on a pensé qu'il valait mieux retarder la destitution jusqu'à ce que l'affaire de la pétition fût terminée; la raison en est, je suppose, qu'on

me noircira de telle façon que personne ne taxera d'injustice ma destitution. Du reste, plusieurs personnes savaient à l'avance comment la pétition serait reçue; on m'avait dit, dès avant la première audience, qu'elle serait rejetée avec certaines épithètes, que l'Assemblée serait blâmée et qu'on donnerait quelques louanges aux gouverneurs. Comment cela peut-il être connu, on ne peut le dire, ce n'est peut-être qu'une conjecture.

.... Nos conclusions ayant été préparées, nous eûmes une consultation chez notre avocat M. Dunning, en son cabinet à Lincoln's Inn. Je présentai M. Arthur Lee comme mon ami, et comme mon successeur dans l'agence. Les conclusions, vous le verrez par la copie que je vous envoie, citaient les passages des lettres que nous pouvions alléguer à l'appui des imputations contenues dans les résolutions et la pétition. Mais M. Dunning fit observer que nous manquions de preuves pour démontrer que ces imputations étaient fausses ; l'avocat de la partie adverse ne manquerait pas de dire qu'elles représentaient la véritable situation du pays. Et quant aux réflexions politiques des auteurs, et à leurs idées de gouvernement, sans doute il résulterait clairement de leurs lettres que leur intention était d'étendre et de fortifier le pouvoir du Parlement, et de diminuer les priviléges de leurs concitoyens, mais en Angleterre considérerait-on cela comme un délit, ou comme un mérite et une vertu ? — Notre conseil pensait donc qu'il ne servirait de rien d'insister sur ces détails, et qu'il valait mieux établir en fait que le peuple était mécontent, que les gouverneurs avaient perdu tout crédit, qu'ils étaient devenus odieux, etc. Ces faits, la pétition seule suffisait pour les attester, puisqu'elle n'avait pas d'autre raison d'être. Après cela il fallait montrer que dans une situation semblable, le service de Sa Majesté et la paix de la province exigeaient la révocation des gouverneurs. Cette opinion rendit inutile une grande partie de nos conclusions.

Malgré les avis que j'avais reçus, je ne pouvais pas croire qu'on permît au solliciteur général de s'écarter de la question, pour introduire une affaire nouvelle, et accuser devant Leurs Seigneuries une personne qui n'étant pas leur justiciable ne pouvait pas s'attendre à l'accusation et par conséquent n'avait pu préparer sa défense. Et cependant tout cela est arrivé, et suivant toute apparence, tout cela était concerté; car tous les courtisans avaient été invités comme à une fête, et il n'y eut jamais pareil concours de conseillers privés, il n'y en avait pas moins de trente-cinq, sans parler d'une immense foule d'auditeurs.

L'audience commença par la lecture de la lettre que j'avais écrite à lord Dartmouth, en lui envoyant la pétition; puis on lut la pétition, les résolutions, et enfin les lettres, sans que le solliciteur général fît aucune des objections, ni aucune des questions dont il avait parlé à la première séance. Nos conseils exposèrent alors l'affaire, suivant leur plan général, et s'en acquittèrent fort bien; seulement M. Dunning, qui était enroué, parla d'une voix extrêmement faible et ne fut pas aussi bien entendu qu'on l'aurait désiré.

Le solliciteur géneral fit alors ce qu'il appela l'Histoire de la province depuis dix ans, il lui prodigua des injures, auquelles il mêla l'éloge des gouverneurs. Mais la partie favorite de son discours fut dirigée contre votre agent, qui fut là pendant une heure en butte à ses grossières invectives[1], sans qu'un seul lord fît remarquer ce qu'il y avait d'inconvenance et d'indécence à traiter de cette façon ignominieuse un agent public, qui n'était là que pour remettre votre pétition, et dont, *à ce titre*, la conduite ne pouvait être en question. S'il a eu tort de se procurer ces lettres et

1. Entre autres aménités, M. Wedderburn dit que désormais Franklin regarderait comme une insulte le nom d'*homme de lettres, homo trium litterarum?* C'était une allusion délicate à la marque romaine : *fur*, en latin, *voleur*. (Franklin W. T. IV, p. 450.)

de les envoyer, ce n'était pas devant ce tribunal qu'on pouvait l'accuser et le juger. La cause était déjà devant le chancelier. Aucun des lords n'arrêta l'orateur, ni ne le rappela à la question; mais au contraire, sauf un petit nombre, tous semblaient jouir de cette fête, et souvent même ils éclatèrent en bruyants applaudissements. Cette partie du discours a paru si bonne, qu'ils l'ont imprimée pour me diffamer partout, et détruire s'il se peut ma réputation de l'autre côté de l'eau, mais ils ont retranché les plus grosses injures, les jugeant sans doute trop sales pour être publiées. Comparé à ce qui a été dit, le discours imprimé est d'une décence parfaite. Je vous en envoie une copie. Mes amis me conseillent d'y répondre, c'est ce que je vais faire immédiatement.

La réplique de M. Dunning termina les plaidoiries. Il était très-souffrant et très-fatigué d'être resté si longtemps debout; aussi sa voix était si faible qu'à peine pouvait-on l'entendre. Le peu qui parvint jusqu'à moi était fort bien dit, mais faisait peu d'effet.

Le rapport de Leurs Seigneuries, que je vous envoie, est daté du même jour. Il contient un blâme sévère de la pétition et des pétitionnaires, et tire de mon silence la conclusion fort injuste, que l'accusation d'avoir obtenu subrepticement les lettres est fondée. Cependant, comme on le voit dans le discours imprimé, le solliciteur général lui-même avait dit à Leurs Seigneuries que l'affaire était devant le chancelier, et mon avocat avait établi que je ne devais pas répondre devant Elles à des accusations pendantes devant une autre cour. En vérité, j'ai eu ces lettres honorablement, et mon intention, en les envoyant, était vertueuse, si l'on peut donner ce nom à une tentative faite pour diminuer l'abîme ouvert entre deux nations, en montrant que les injustices dont l'une se plaint ne sont pas du fait de l'autre, mais bien des traîtres qu'elle nourrit dans son sein.

On pourrait supposer que je suis fort irrité en cette occasion, aussi n'ajouterai-je aucune réflexion sur le traitement que l'assemblée et son agent ont reçu, afin qu'on n'y voie pas l'effet du ressentiment ni le désir d'exaspérer. Ce que je sens pour moi se perd à moitié dans ce que je sens pour mon pays. Quand je vois que toute pétition et toute plainte sont tellement odieuses au gouvernement qu'on s'en prend au canal même qui les apporte, je me demande comment on maintiendra, comment on rétablira la paix et l'union entre les différentes parties de cet empire? Comment redresser des griefs quand on ne les connaît pas? Comment les connaître autrement que par des pétitions et des plaintes? Si on y voit des affronts, si l'on punit le messager comme un coupable, qui donc à l'avenir enverra des pétitions? Et qui les remettra? En tout État, on a pensé que c'était chose dangereuse que d'étouffer les plaintes. Voilà pourquoi les gouvernements sages reçoivent les pétitions avec indulgence, même lorsqu'elles sont peu fondées. Il suffit quelquefois d'une réponse sage et prudente pour convaincre de leur erreur ceux qui se croient maltraités par leur gouvernement. Mais quand la plainte est un crime, l'espérance se change en désespoir.

Le jour suivant, je reçus une note écrite par le secrétaire général de la poste; on m'annonçait que le maître général des postes de Sa Majesté avait *trouvé nécessaire* de me destituer de ma place de maître général des postes délégué dans l'Amérique du Nord. L'expression était bien choisie, car en vérité à la poste ils étaient *dans la nécessité* d'agir ainsi. Ce n'était pas leur désir, ils n'avaient point de faute à me reprocher, ils connaissaient mes services, et savaient que si aujourd'hui cette place rapporte quelque chose, on le doit surtout à mes soins et à ma bonne administration. Quand on me l'a donnée, elle ne valait rien; elle ne suffisait pas même à payer le traitement

qu'on m'allouait, et ce traitement je ne devais le toucher que lorsque la place le produirait. Aujourd'hui, la poste d'Amérique rapporte net au trésor anglais trois mille livres sterling par an. En outre, à la poste, ils avaient pour moi de l'estime personnelle. Mais comme, avec l'accroissement des correspondances, les bureaux de poste dans toutes les principales villes deviennent de plus en plus importants, les employés ayant une *commission*, au lieu d'un *traitement fixe*, le ministère, en me destituant, veut faire un exemple et apprendre à tous les maîtres de poste d'Amérique qu'on ne les laissera en place que s'ils sont dévoués corps et âme à l'administration, alors même qu'elle agit contre les intérêts et les droits des colonies. C'est le premier pas pour étendre de ce côté l'influence du gouvernement. Et comme depuis quelque temps, le maître général des postes d'Amérique, qui avait la disposition de toutes les places de son administration, a reçu l'ordre de ne pas remplir les places vacantes de quelque importance, avant d'avoir donné avis de ces vacances et reçu les instructions du gouvernement, il est évident que cette influence fait partie du système, et qu'à l'avenir ces vacances seront remplies par des agents envoyés d'Angleterre. La correspondance que vos comités d'assemblée entretiennent par tout le continent, sera-t-elle en sûreté en de pareilles mains? C'est une question qui mérite examen, quand on pense que la loi postale permet au maître de poste d'ouvrir les lettres, s'il en a reçu l'ordre d'un secrétaire d'État, et que chaque secrétaire de province peut-être considéré comme un secrétaire d'État dans sa province.

On ne sait pas encore quelle marche suivra le gouvernement à l'égard des colonies, ou de notre province en particulier. Mais comme on interroge tous ceux qui arrivent de là-bas au sujet de la dernière émeute et des *meetings* qui l'ont précédée, comme on veut connaître ceux qui les ont

réunis ou qui y ont parlé, je soupçonne qu'on a l'intention de saisir certaines personnes et peut-être même de les envoyer ici. Mais sur ce point je n'ai pas de certitude. Dans la Chambre des communes, on n'a fait encore aucune motion sur nos affaires, celle qu'on a faite dans la Chambre des lords a été ajournée. Il n'est pas probable cependant que la session se passe sans qu'on s'occupe de nous, quoique peut-être on n'ait pas encore arrêté ce qu'on fera. Avec mes meilleurs vœux pour la prospérité de la province, j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc. B. F.

Le docteur Priestley, qui était présent à l'audience, nous a laissé de cette affaire un récit curieux dont j'extrais ce qui regarde Franklin.

« Dès que l'affaire commença, le discours de M. Wedderburn, avocat du gouverneur, montra jusqu'à l'évidence que l'objet réel de cette procédure était d'insulter le docteur Franklin. Pour lui, durant toute cette plaidoirie, il resta debout dans un coin de la chambre, et non loin de moi, sans trahir la moindre émotion.

« .... M. Wedderburn eut un triomphe complet. A ses saillies, à ses sarcasmes, tous les membres du conseil riaient à gorge déployée, sans excepter le président (lord Gower). Aucun d'eux ne sut conserver la gravité convenable, hormis lord North, qui, venu un peu tard, était assis en face de moi.

« Quand l'affaire fut terminée, le docteur Franklin, en sortant, me prit la main d'une façon qui indiquait quelque émotion. Je le suivis, car, dans l'antichambre, je vis M. Wedderburn entouré d'un cercle d'amis et d'admirateurs. Il fit quelques pas comme pour me parler, mais je me détournai et me hâtai de sortir.

« Le lendemain, je déjeunai avec le docteur; il me

dit qu'il n'avait jamais mieux senti la force d'une bonne conscience. S'il n'avait pas considéré ce qu'il avait fait comme une des meilleures actions de sa vie, une action que certainement il recommencerait dans les mêmes circonstances, il n'aurait pas pu supporter tant d'outrages.... »

« Malgré son calme apparent, le docteur Franklin avait été fort ému de toute cette affaire du conseil privé; la preuve en est dans le fait suivant. Quand il parut dans le conseil, il portait un habit complet de velours de Manchester, et Silas Deane m'a raconté que lorsqu'il se trouva à Paris pour signer le traité entre la France et l'Amérique, Franklin fit exprès de mettre ce même habit[1]. »

La même histoire a été racontée par le docteur Bancroft, qui fut, durant longues années, un des amis intimes de Franklin, et qui assistait aussi à la séance du conseil privé. La vengeance eût été singulière et trop personnelle pour un homme qui fit toujours bon marché de son orgueil et de sa vanité; il faut supposer que les amis de Franklin lui ont prêté une intention qu'il n'a pas eue, c'est du moins l'opinion générale aujourd'hui.

Au sujet de ce scandaleux procès, Horace Walpole fit une épigramme qu'on peut traduire ainsi :

« Un sarcastique avocat, gonflé de fiel et d'épigrammes, verse les flots de sa haine vénale sur Franklin silencieux; le calme philosophe se retire sans répondre, et donne à son pays la liberté[2]. »

1. Franklin's Works, t. IV, p. 452
2. Parton, I, 598.

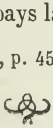

CHAPITRE VIII.

Franklin reste en Angleterre pour attendre l'issue du congrès continental. — Mort de mistriss Franklin. — Rapports de Franklin avec lord Chatham et lord Howe. — Motion de lord Chatham au parlement, elle est rejetée. — Départ de Franklin pour l'Amérique.

1774-1775.

Après l'affaire du conseil privé, Franklin renonça à son rôle d'agent de l'Amérique, et fit des préparatifs pour retourner dans sa patrie. Mais bientôt arriva la nouvelle que les colonies s'étaient réunies en congrès continental, et, sur l'avis de ses amis, Franklin se décida à attendre l'issue de cet événement considérable. Le congrès ne voulait pas rompre avec la métropole, et il était important d'avoir à Londres un homme tel que Franklin, qui pût au besoin servir d'intermédiaire entre les deux pays. Néanmoins, la position du docteur n'était rien moins qu'agréable, comme il l'écrit à son ami Galloway, à la date du 12 octobre 1774.

« Beaucoup de gens pensent que mon séjour ici n'est

pas sans péril, car si, par accident, les troupes anglaises et le peuple de Boston en viennent aux mains, il est probable qu'on s'en prendra à moi. Le parti ministériel affecte de me représenter partout comme la cause des mésintelligences; aussi m'a-t-on souvent averti de mettre mes papiers en sûreté, et on m'a même conseillé de partir. Mais, suivant un désir qui n'est pas le mien, et puisqu'on croit que je puis être utile, je me hasarde à rester jusqu'à ce qu'on connaisse le résultat du congrès. Je me confie dans mon innocence; le pis qui puisse m'arriver sera d'être emprisonné comme suspect : chose que, du reste, je désire beaucoup éviter, car ce sera coûteux, vexatoire et dangereux pour ma santé. »

Au milieu de ces inquiétudes, et quand, pour se consoler, il songeait au bonheur de retrouver son foyer après dix ans d'absence, pour y achever en paix, au milieu des siens, le peu qui lui restait à vivre, il apprit la mort de sa femme. Elle avait été prise d'une attaque de paralysie et emportée en cinq jours[1]. Ils avaient été mariés quarante-quatre ans, et on voit par la correspondance de Franklin combien il aimait sa femme, et quel plaisir il se faisait de lui envoyer des cadeaux. C'est à elle qu'il confiait aveuglément le soin de ses affaires privées. Il est vrai que Deborah avait la première de toutes les qualités aux yeux de Franklin : l'économie. Plusieurs années après la mort de sa femme, Franklin écrivait à une jeune dame : « L'économie est une vertu qui enrichit, une vertu que je n'ai jamais pu acquérir par moi-même, mais je fus assez heureux

1. Elle mourut le 19 décembre 1774, âgée de près de 70 ans.

pour la trouver chez ma femme; aussi a-t-elle été une fortune pour moi. »

Nous n'avons aucune lettre de Franklin pour nous apprendre de quelle façon il ressentit cette perte douloureuse; mais quand on lit ses lettres, quand on voit la tendresse qu'il eut toujours pour les siens, il n'est pas douteux qu'il fut fortement frappé de ce coup inattendu.

Que fit-il à Londres jusqu'au moment de son départ en mars 1775? Il fit tout ce qu'il put pour retarder une rupture qui devenait chaque jour plus imminente. Lui-même nous a raconté ses efforts dans un journal adressé à son fils, journal qu'il écrivit sur le vaisseau qui le ramenait en Amérique. C'est un fragment de mémoires que le lecteur lira avec plaisir; il y retrouvera la voix aimée et la fine sagesse du vieux Franklin.

A WILLIAM FRANKLIN.

A bord du paquebot la Pensylvanie en charge pour Philadelphie, capitaine Osborne, 22 *mars* 1775.

« Cher fils,

« Ayant en ce moment un peu de loisir pour écrire, je vais tâcher, comme je vous l'ai promis, de rappeler le détail des négociations où j'ai été mêlé relativement *à la mésintelligence entre la Grande-Bretagne et l'Amérique.*

« Après la session où le parlement avait passé des lois sévères contre la province de Massachusetts, la minorité, qui sentait que sa faiblesse lui venait du

manque d'union, songea sérieusement à former une coalition. A persister dans les mesures violentes prises contre l'Amérique, il était visible qu'on courait le risque de démembrer, d'affaiblir, et peut-être de ruiner l'empire britannique. Cette perspective décida quelques-uns des membres de la minorité à proposer aux autres une union qui, à la prochaine session, rendrait l'opposition plus respectable et plus imposante, et permettrait d'en tirer aisément un nouveau ministère, si le mauvais succès des dernières mesures et la fermeté des colonies faisaient juger au roi ce changement nécessaire.

« Je pris quelques soins pour favoriser ces dispositions, dans les entretiens que j'eus avec les principaux membres de la minorité des deux Chambres. Je les suppliai et les conjurai de ne pas souffrir que, par suite de leurs petites mésintelligences, l'étourderie du ministère fît écrouler l'édifice glorieux de l'empire britannique. Pour les encourager, je les assurai, autant que je pouvais le faire, de la *fermeté* et de l'*unanimité* de l'Amérique. Ile doutaient souvent de notre persévérance; c'était là leur crainte et leur inquiétude.

« Depuis l'affront qui m'avait été fait au bureau du conseil, en janvier 1774, je ne m'étais jamais présenté au lever d'aucun ministre. Je ne cherchai pas à me justifier des accusations portées contre moi; je ne rendis pas à mes ennemis injure pour injure; je gardai obstinément un froid silence, me réservant pour une occasion future. J'avais, pour adopter cette conduite, des raisons qu'il est inutile de spécifier ici. De temps en temps, j'entendais dire que les membres raisonnables de l'administration rougissaient du traitement

qu'ils m'avaient fait subir. Je soupçonnais quelques-uns de ceux qui me parlaient ainsi, de vouloir tirer de moi mes sentiments et peut-être mes projets; mais je ne dis rien ou presque rien sur ce sujet. Cependant, les mesures prises par les ministres à l'égard de la Nouvelle-Angleterre, ne produisant pas l'effet qu'ils en attendaient, ils se trouvèrent de plus en plus embarrassés, et, à ce qu'il paraît, pensèrent à se servir de moi pour se tirer d'affaire. Mais il aurait été trop humiliant de s'adresser à moi ouvertement et directement; c'est donc à des tiers qu'ils eurent recours pour connaître mon sentiment.

Toutes les nouvelles reçues d'Amérique depuis la prorogation du parlement, prouvaient que les mesures de l'administration n'y avaient ni divisé ni intimidé le peuple; au contraire, il était plus uni et plus déterminé que jamais, et il fallait s'attendre à une résolution de non-importation. En gênant les villes de commerce et de manufactures, cette mesure pouvait influencer les votes contre la cour, dans les élections qui devaient avoir lieu l'année suivante. Dans cette crainte, le ministère fit prononcer tout à coup, et sans qu'on s'y attendît, la dissolution du parlement, et ordonna qu'on procédât à de nouvelles élections dans le plus court délai, avant qu'on pût sentir les suites de la résolution américaine ou qu'elle pût produire cet effet.

Quand j'allai en Angleterre, en 1757, vous pouvez vous rappeler que j'essayai plusieurs fois de me faire présenter à lord Chatham, alors premier ministre, pour lui parler des affaires de Pensylvanie, mais que je ne pus y réussir. C'était alors un homme trop im-

portant ou trop occupé d'affaires plus graves. Je fus donc obligé de me contenter d'une sorte de communication secrète et non avouée avec MM. Potter et Wood, ses secrétaires. Ces messieurs furent très-polis, cultivèrent ma connaissance, et tirèrent de moi tous les renseignements que je pouvais donner sur la guerre qui avait alors lieu en Amérique, et, à l'occasion, me demandèrent mon opinion sur les mesures que d'autres proposaient ou conseillaient, ce qui me permit de faire sentir l'utilité de conquérir le Canada. Je regardai, depuis ce temps, M. Pitt comme *inabordable*. Je l'admirai de loin et n'essayai pas davantage de le voir de plus près. J'eus une ou deux fois seulement le plaisir d'apprendre de lord Shelburne, et je crois aussi de lord Stanhope, qu'il me fit quelquefois l'honneur de parler de moi, comme d'un homme d'un caractère respectable.

Mais vers la fin d'août dernier, comme je revenais de Brigthelmstone, j'allai faire une visite à mon ami M. Sargent, à sa terre d'Halsted, dans le comté de Kent, suivant la promesse que je lui en avais faite. Il m'apprit qu'il avait promis de me conduire à Chevening chez lord Stanhope, qui désirait que j'allasse le voir quand je viendrais dans son voisinage. Nous nous rendîmes le soir même chez lord Stanhope; il me dit que lord Chatham souhaitait me voir, et que la demeure de M. Sargent, où je devais loger, se trouvant sur le chemin, il viendrait me prendre le lendemain matin et me conduirait à Hayes. C'est ce qui fut fait. Ce véritable grand homme me reçut avec force politesses; il m'interrogea en détail sur la situation des affaires en Amérique, parla avec sensibilité de la

sévérité des dernières lois rendues contre le Massachusetts, me donna un aperçu du discours qu'il avait prononcé pour s'y opposer, et témoigna beaucoup d'estime et d'intérêt pour le peuple de ce pays; il espérait, me disait-il, que les Américains continueraient à demeurer fermes et unis pour défendre leurs droits constitutionnels par toutes les voies pacifiques et légales. Je l'assurai que je ne doutais pas qu'ils ne le fissent. Il me répondit qu'il était charmé de m'entendre parler ainsi, parce qu'il savait que je devais bien connaître leurs sentiments.

Je saisis cette occasion pour lui faire remarquer que la ruine des grands empires avait toujours commencé aux extrémités et par la même cause. Le contrées éloignées des yeux et du siége du gouvernement, et, par conséquent, mal connues, n'étaient jamais bien administrés; elles étaient opprimées par d'injustes gouverneurs, trop convaincus que des plaintes partant de si loin ne pourraient ni se faire entendre, ni être soutenues. Voilà ce qui encourageait ces derniers à continuer, jusqu'à ce que l'oppression devînt intolérable. Mais l'empire de la Grande-Bretagne avait heureusement trouvé et longtemps pratiqué un système qui assurait une bonne administration à chaque province; c'était de confier à la province même une grande partie de son gouvernement. De là tant de satisfaction chez les sujets, tant d'encouragement à former de nouveaux établissements, que, sans la fausse politique suivie depuis peu (politique qui veut un parlement omnipotent, quoique, pour *pouvoir* tout, il faille aussi tout *savoir*), nous aurions ajouté province à province et étendu nos colonies usqu'à la mer du Sud.

J'ajoutai que je regrettais la ruine qui semblait menacer un si beau plan, si bien imaginé pour rendre heureux tous les sujets du plus grand empire; mais j'espérais que si Sa Seigneurie et quelques autres grands et sages personnages de l'Angleterre voulaient unir leurs efforts, il était encore temps d'arracher ce pays aux mains d'un ministère incapable, et de rétablir, entre la Grande-Bretagne et ses colonies, l'union et l'harmonie si nécessaires pour leur avantage réciproque.

Il me répondit avec beaucoup de politesse, que j'avais des idées saines sur la manière d'étendre ainsi notre empire; qu'elles étaient dignes d'une âme grande, bienveillante et éclairée. Il souhaitait comme moi que les différentes nuances de l'opposition pussent s'entendre et rétablir l'accord qui régnait naguère entre les deux pays, ce qu'il désirait ardemment, mais il parla de cette réunion des partis comme d'une chose difficile, et qu'il fallait plutôt souhaiter qu'espérer. Il me dit que l'opinion dominante en Angleterre était que le but de l'Amérique était de s'ériger en *État indépendant*, ou du moins de se débarrasser de l'*acte de navigation*. Je l'assurai qu'ayant traversé plusieurs fois toutes les colonies américaines d'un bout du continent à l'autre, et y ayant vu des gens de toute espèce, buvant, mangeant, causant avec tout le monde, je n'avais jamais entendu personne, ivre ou dans son bon sens, qui exprimât le moindre désir d'une séparation d'avec la mère-patrie, ou qui fît entendre qu'une telle séparation pût être utile à l'Amérique. Quant à l'*acte de navigation*, la disposition essentielle, fondamentale, qui nous enjoignait de faire notre

commerce sur des bâtiments anglais ou coloniaux, d'exclure de nos ports les navires étrangers, de composer l'équipage de nos vaisseaux de trois quarts de marins anglais, nous était aussi agréable qu'elle pouvait l'être à l'Angleterre. Nous ne refusions même pas de nous soumettre aux règles générales que le parlement ferait pour le commerce, pourvu que *de bonne foi* elles eussent en vue l'utilité de l'*empire tout entier*, et non le modique avantage d'une partie, au grand détriment de l'autre. Telle était, par exemple, l'obligation imposée à nos vaisseaux de toucher en Angleterre, en venant du Portugal et de l'Espagne, avec leurs vins et leurs fruits, les restrictions imposées à nos manufactures de laine et de chapellerie, la prohibition d'établir des forges et des acieries, etc. Il convint qu'on pourrait adoucir ces lois, mais il ajouta que ce qui concernait les forges et l'acier avait été accepté par nos agents comme un compromis, alors qu'on refusait ici une diminution de droits.

Enfin, il me témoigna beaucoup de satisfaction de m'avoir vu, et parut surtout heureux de l'assurance que je lui donnais que l'Amérique n'aspirait pas à l'*indépendance;* il ajouta qu'il serait charmé de me revoir le plus souvent possible. Je répondis que je ne manquerais pas de profiter de la permission qu'il voulait bien m'accorder, sentant vivement l'honneur que me faisait Sa Seigneurie et tous les avantages que je retirerais de sa conversation instructive; ce n'était certainement pas un pur compliment.

Le nouveau parlement devait s'ouvrir le 29 novembre 1774. Vers le commencement de ce mois, étant à

la Société royale, M. Raper, un de nos membres, me dit qu'il connaissait une dame qui avait envie de jouer avec moi aux échecs, espérant pouvoir me battre, et qu'elle l'avait prié de me conduire chez elle. C'était, me dit-il, une dame dont je serais charmé de faire la connaissance, une sœur de lord Howe, et il espérait que je ne refuserais pas le défi. Je lui dis que j'avais perdu depuis longtemps l'habitude des échecs, mais que je me rendrais chez cette dame quand il le jugerait à propos. Il me dit où elle demeurait, et m'engagea à y passer le plus tôt possible et sans introduction. Je lui promis de le faire, mais comme la chose me parut un peu gauche, je remis ma visite de jour en jour. Le 30 du même mois, m'étant retrouvé avec lui le jour d'élection de la Société, qui était le lendemain de l'ouverture du parlement, il me rappela ma promesse, me reprocha de ne pas l'avoir tenue, et me somma de lui donner un jour où il viendrait me prendre et me conduire chez mistriss Howe. Je fixai le vendredi suivant. Il vint me chercher; je jouai quelques parties avec cette dame, et lui trouvant une conversation sensée et des manières agréables, j'acceptai volontiers une nouvelle invitation. J'étais loin de penser que cette nouvelle connaissance pût avoir le moindre rapport avec les affaires politiques.

Le jeudi qui précédait le jour fixé pour notre partie d'échecs, M. David Barclay vint me voir pour causer avec moi du meeting des marchands qui voulaient présenter une pétition au parlement. Quand il eut fini, il me parla de la situation périlleuse des affaires d'Amérique, du danger que les mesures actuelles n'amenassent une guerre civile, et du grand service

que rendrait l'homme qui imaginerait quelque moyen de prévenir une si terrible calamité et d'amener une réconciliation. Il voulut bien ajouter qu'il était convaincu que d'après la connaissance que j'avais des deux pays, la réputation et l'influence dont je jouissais dans l'un d'eux, et mes talents en affaires, personne n'y pouvait mieux réussir que moi. Naturellement, je répondis que je m'estimerais fort heureux de contribuer le moins du monde à une si bonne œuvre, mais que je n'y voyais aucun jour; que, sans doute, les Américains étaient prêts à accepter toutes conditions raisonnables, mais qu'un arrangement n'était praticable qu'autant que les deux parties le désiraient; que la conduite du ministère me faisait croire qu'il n'avait pas la moindre disposition à la conciliation; qu'il désirait plutôt pousser les Américains à une rébellion ouverte qui justifierait une exécution militaire, et satisferait l'animosité qui existait en Angleterre contre les whigs et les dissidents. M. Barclay dit que je jugeais trop sévèrement les ministres; il était persuadé que tous ne partageaient pas ces sentiments, et qu'au contraire ils seraient charmés de sortir d'embarras à quelques conditions que ce fût, en sauvant seulement l'honneur et la dignité du gouvernement. Il m'engagea à y réfléchir, et me dit qu'il reviendrait en causer avec moi. Je lui dis que j'y penserais, comme il le désirait, mais sans grand espoir. Sur cela nous nous séparâmes. Deux jours après, je reçus de lui une lettre enfermée dans un billet du docteur Fothergill. Voici ce que contenaient ces deux missives :

Youngsbury, près Ware, 3e jour du 12e mois 1774.

« Estimable ami,

« Après t'avoir quitté jeudi dernier, je rencontrai par hasard, en retournant chez moi, notre ami commun, le docteur Fothergill : je lui fis part du sujet de notre conversation. Depuis, il m'a invité à une nouvelle conférence sur cette importante affaire. Je me rendrai donc en ville demain, et je serai chez lui entre quatre et cinq heures; nous nous réunissons pour te demander ta présence. Nous sentons parfaitement tous deux que cette affaire est de telle *grandeur*, qu'elle peut effrayer des particuliers et les empêcher de s'en mêler, mais nous en désirons tellement le succès, que nous ne devons rien négliger de ce qui est en notre pouvoir, quoique nos efforts puissent être infructueux. Je suis ton ami respectueux,

« DAVID BARCLAY. »

AU DOCTEUR FRANKLIN,
Craven-Street.

« Le docteur Fothergill présente ses respects au docteur Franklin; il espère qu'il lui accordera le plaisir de sa compagnie dans Harpur-street, demain soir, pour conférer avec leur ami commun, David Barclay, sur les affaires d'Amérique. A cinq heures précises, s'il est possible.

Harpur-Street, 3 décembre.

Ce rendez-vous tombait le soir du jour où je devais faire ma seconde partie d'échecs avec l'aimable mis-

triss Howe. J'allai chez elle. Après avoir joué aussi longtemps que nous le désirâmes, nous nous mîmes à causer, d'abord d'un problème de mathématiques, et ensuite du nouveau parlement qui venait de s'assembler, quand tout à coup elle me dit : « Mais qu'y a-t-il donc à faire dans cette querelle entre la Grande-Bretagne et l'Amérique? J'espère que nous n'aurons pas une guerre civile. » — « Elles devraient s'embrasser et s'aimer, lui dis-je; que peuvent-elles faire de mieux? Les querelles ne peuvent profiter ni à l'une ni à l'autre; c'est la ruine de toutes deux. » — « J'ai souvent dit, répliqua-t-elle, que je voudrais que le gouvernement vous employât pour terminer cette querelle; je suis sûre que personne ne pourrait mieux y réussir. Ne croyez-vous pas que la chose soit possible? » — « Sans aucun doute, madame, répondis-je, si les parties sont disposées à une réconciliation, car vraiment elles n'ont pas d'intérêts qui les divisent. C'est une querelle de point d'honneur que deux ou trois hommes de bon sens arrangeraient en une demi-heure. Je vous remercie de la bonne opinion qu'il vous plaît d'exprimer sur mon compte, mais les ministres ne penseront jamais à m'employer à cette bonne œuvre; ils ont mieux aimé m'outrager. » — « Oui, me dit-elle, ils se sont conduits à votre égard d'une manière honteuse; quelques-uns d'entre eux en rougissent. » Je regardai ces paroles comme un accident de conversation, je n'y songeai plus, et, le soir, je me rendis chez le docteur Fothergill, où je trouvai M. Barclay.

Le docteur s'étendit avec beaucoup de sensibilité sur les malheurs qui pouvaient sortir de la querelle présente, sur la nécessité d'un arrangement, sur l'honneur

qu'il y aurait à servir d'instrument pour cette œuvre excellente. Il finit par me faire des compliments : personne n'entendait la question mieux que moi et n'avait une meilleure tête pour les affaires de ce genre ; c'était donc un devoir pour moi de faire tout ce que je pourrais pour amener une réconciliation. Il ajouta qu'il avait appris avec plaisir de David Barclay, que j'avais promis d'y réfléchir ; il espérait donc que j'avais mis la main à la plume et apporté avec moi quelque plan à examiner. Je répondis que je n'avais formé aucun plan, que plus je pensais aux procédés dont on avait usé envers les colonies, plus j'étais convaincu qu'il n'existait pas dans le ministère la moindre disposition à un arrangement, et que, par conséquent, tous les plans seraient inutiles. Il me dit que je pouvais me tromper, que, quelle que fût la violence de quelques membres de l'administration, il avait des raisons, *de bonnes raisons*, pour croire que les autres étaient mieux disposés, que si je voulais dresser un projet, et que nous l'approuvassions tous trois, ce projet pourrait être utile et amener un bon résultat, attendu qu'il croyait que David Barclay, ou lui, pourraient le communiquer à quelques-uns des ministres les plus modérés, qui l'examineraient avec attention, et que puisque, sur nous trois, deux étaient Anglais, ce que nous trouverions raisonnable pourrait le paraître aussi aux ministres.

Tous deux me pressèrent vivement. Je leur représentai qu'il était peu convenable que je m'occupasse de rien de semblable au moment où nous attendions des nouvelles du congrès qui, sans aucun doute, expliquerait les moyens à prendre pour rétablir la bonne intelligence. Cette réponse ne les satisfit point ; ils

alléguèrent qu'on ne savait pas quand on recevrait ces nouvelles ni ce qu'elles seraient, que le moindre retard pouvait être dangereux, qu'on pensait déjà à de nouveaux châtiments pour la Nouvelle-Angleterre, qu'un accident pouvait élargir la brèche et la rendre irréparable, qu'on ne pouvait donc trop tôt chercher et appliquer le moyen de prévenir ces maux. Je me laissai persuader; je promis de faire ce qu'ils désiraient, et de leur apporter le mardi suivant, dans la soirée, un projet que nous discuterions.

Je me trouvai au rendez-vous convenu, et j'apportai la note suivante :

Plan d'une conversation sur les conditions qui peuvent produire une union durable entre la Grande-Bretagne et les colonies.

I. Le thé qui a été détruit sera payé [1].

II. L'acte qui établit un droit sur le thé sera rapporté et le montant des droits qui ont été payés sera réintégré dans les caisses des diverses provinces où ils ont été perçus.

III. Les actes de navigation seront de nouveau promulgués dans les colonies.

IV. Un officier de marine, nommé par la couronne, résidera dans chaque colonie pour veiller à l'exécution de ces actes.

V. Tous les actes qui empêchent l'établissement de manufactures dans les colonies, seront rapportés.

VI. Tous les droits résultant des actes pour régler le commerce avec les colonies, seront affectés au service public de chaque colonie, et seront versés dans la caisse coloniale. Les collecteurs et les officiers des douanes seront

1. A Boston on avait jeté dans la mer des cargaisons entières de thé.

nommés par les gouverneurs, et ne seront pas envoyés d'Angleterre.

VII. En considération de ce que les Américains maintiennent leur gouvernement en temps de paix, et de ce que l'Angleterre aura la monopole du commerce avec eux, il ne leur sera fait aucune réquisition en temps de paix.

VIII. Aucun corps militaire n'entrera et ne séjournera dans une colonie, sans le consentement de sa législature.

IX. En temps de guerre, sur la réquisition faite par le roi, avec le consentement du parlement, chaque colonie lèvera un subside dans la proportion suivante. Si l'Angleterre, à cause de la guerre, ajoute trois shillings par livre à l'impôt foncier, les colonies ajouteront un quart en sus à leur dernière taxe de paix, et moitié en sus, quand la taxe additionnelle s'élèvera en Angleterre à quatre shillings par livre. Le produit de cette taxe additionnelle sera accordé à Sa Majesté, et sera employé à lever des hommes pour le service de terre et de mer, à les salarier, à acheter des provisions, solder des transports ou à tel autre usage que le roi requerra, et ordonnera. Aucune colonie ne pourra payer moins; mais chacune pourra ajouter tel don gratuit qu'elle voudra.

X. Le château William sera rendu à la province de Massachusetts, et la couronne ne pourra faire construire de forteresse dans aucune province sans le consentement de la législature.

XI. Les derniers actes de Masachusetts et de Québec seront rapportés, et l'on accordera un gouvernement libre au Canada.

XII. Les juges resteront en place tant qu'ils se conduiront bien, et recevront un traitement fixe, qui leur sera payé sur le revenu de la province par ordre des assemblées. Si les juges sont nommés tant que durera le bon plaisir de la couronne, leur traitement leur sera payé tant que durera le bon plaisir des assemblées, comme ci-devant.

XIII. Les gouverneurs seront payés par les assemblées de chaque province.

XIV. Si la Grande-Bretagne renonce au monopole du commerce américain, le subside mentionné art. IX lui sera payé en temps de paix comme en temps de guerre.

XV. L'extension aux colonies de l'acte de Henri VIII sur les trahisons sera formellement désavouée par le parlement.

XVI. Les cours d'amirauté d'Amérique n'y auront que les pouvoirs qui leur sont attribués en Angleterre, et les actes qui les établissent seront de nouveau promulgués en Amérique.

XVII. Le parlement renoncera à tout pouvoir de législation intérieure sur les colonies.

En relisant cet écrit, je donnerai mes raisons à l'appui de chaque article.

Sur le *premier*, je fis observer que lorsque le thé avait été détruit, l'Angleterre avait droit à une *réparation*, et qu'elle l'aurait certainement obtenue si elle l'avait demandée, comme cela avait eu lieu dans une occasion semblable, quand l'émeute avait détruit le papier timbré; qu'elle pouvait aussi avoir le droit de rendre le mal pour le mal, si elle le préférait, mais qu'elle ne pouvait avoir le *double* droit d'obtenir une *réparation* et de faire un *mal semblable* et encore bien moins de faire dix ou vingt fois plus de mal comme elle l'avait fait en fermant le port de Boston. A mon avis, tout ce surplus de mal devait être réparé par l'Angleterre. Par conséquent, si je consentais au payement du thé, ce n'était que par désir de la paix, par complaisance pour l'opinion qu'ils avaient exprimée à notre première entrevue : que c'était là une condition

sine quâ non, que la dignité de la Grande-Bretagne l'exigeait, et que, si nous y consentions, tout le reste marcherait de soi. On convint que mon raisonnement était juste; mais, néanmoins, on jugea nécessaire de maintenir l'article.

Sur le *second*, je dis que l'acte du thé devait être rapporté comme n'ayant jamais produit rien de bon, comme la cause des malheurs actuels, et comme inexécutable. Les Américains considéraient cet acte comme inconstitutionnel, comme excédant les pouvoirs du parlement et regardaient les sommes qui avaient été *extorquées* à ce titre comme une exaction. Il y avait donc lieu à restitution, et d'autant plus que cette restitution fournirait un fonds pour payer le thé détruit. Mes deux amis pensèrent que le rapport de l'acte pourrait s'obtenir, mais non la restitution. Ils furent d'avis d'effacer cette clause, mais comme je la trouvais juste et équitable, j'insistai pour qu'on la maintînt.

Sur les *troisième* et *quatrième* articles, je fis remarquer qu'on nous avait souvent accusés d'avoir en vue l'abolition de l'acte de navigation. Pourtant la vérité était que les dispositions les plus favorables à la Grande-Bretagne nous étaient aussi agréables qu'aux Anglais, attendu que nous désirions employer nos propres vaisseaux de préférence à ceux des étrangers, et que nous n'avions aucune envie de voir entrer dans nos ports des bâtiments étrangers. A la vérité, l'obligation de décharger en Angleterre certaines marchandises avant de pouvoir les porter sur les marchés étrangers, et la défense de tirer directement des pays étrangers certaines marchandises, nous paraissait une

rigueur qu'il fallait abolir parce qu'il y avait là plus de perte pour nous que de profit pour l'Angleterre, mais, comme l'Angleterre avait fait de cette condition l'équivalent de la protection qu'elle nous accordait, nous n'avions jamais demandé de changement à cet égard. Si ces lois devaient continuer d'exister, le mieux à faire (puisque l'on contestait le droit du parlement), c'était de les publier de nouveau dans les colonies, ce qui prouverait leur consentement à cette mesure. Si, comme le proposait l'article VI, tous les droits étaient perçus par des officiers nommés et salariés par le gouvernement de chaque province, pour le produit en être versé dans la caisse coloniale, j'étais sûr que les lois seraient mieux et plus fidèlement exécutées, à moins de frais ,en même temps qu'on éviterait une grande source de mésintelligence entre les deux pays, c'est-à-dire les calomnies des petits employés venus d'Angleterre, gens qui ne manquent jamais de faire à l'administration de faux rapports contre les habitants des colonies, pour grossir leur zèle et obtenir de l'avancement. Par ce moyen, l'extension de la juridiction de l'amirauté, sujet de tant de plaintes, ne serait plus nécessaire, l'intérêt des colonies serait d'exécuter ces lois, ce qui en serait la meilleure garantie, et le gouvernement serait assuré de leur exécution par les rapports des officiers de marine dont il était parlé en l'article IV. Ces raisons parurent satisfaisantes, et les articles III et IV furent adoptés.

Mes deux amis prévirent que le *cinquième* éprouverait des difficultés. Ils dirent que la restriction des manufactures aux colonies était une idée favorite en Angleterre, et ils demandèrent la suppression de cet arti-

cle, dont la proposition seule jetterait l'alarme et empêcherait qu'on n'en accordât d'autres plus importants. Mais, au nom de l'équité, j'insistai pour qu'il fût permis à tous les sujets du même empire de mettre partout à profit leurs avantages naturels, et alors on désira que je substituasse au mot *rapportés*, ceux: *pris en nouvelle considération*, et j'y consentis.

Ils objectèrent à l'article *septième* que tout ce qui occupait le gouvernement devait contribuer à son entretien. Je répondis que tout ce qu'on pouvait raisonnablement exiger, c'était que chaque province du domaine royal maintînt en temps de paix son propre gouvernement, que toutes les anciennes[1] colonies l'avaient fait depuis leur origine, que les taxes qu'elles supportaient à cet effet étaient considérables, que les pays nouveaux avaient beaucoup de dépenses publiques dont les anciens étaient exempts, puisque là les travaux nécessaires avaient été faits depuis longtemps par les mains des ancêtres, notamment les routes, les ponts, les églises, les tribunaux, les forts, les quais, les écoles, les hôpitaux, les hospices, etc., qu'aux colonies, les taxes et les souscriptions volontaires excédaient de beaucoup ce qui était payé en Angleterre pour le même objet, enfin que la Grande-Bretagne avait deux motifs pour n'exiger de nous aucune contribution à ses dépenses publiques en temps de paix: le premier, parce que tout ce qui serait payé par nous sous la forme de taxe, son commerce le perdrait, puisque toutes nos économies allaient en Angleterre

1. Anciennes colonies par opposition au Canada et aux autres colonies récemment enlevées à la France.

par cette voie; le second, parce que le produit de cette taxe tombant entre les mains de ministres accoutumés à prodiguer l'argent du public, ces fonds seraient follement dissipés, sans profit pour la chose publique. J'ajoutai que si nous devions contribuer au maintien du gouvernement en Angleterre, comme le faisait l'Écosse depuis l'Union, on devait nous accorder les mêmes priviléges commerciaux que l'Écosse avait obtenus. S'il nous fallait contribuer au fonds d'amortissement ou à la dette publique, on devait en demander autant à l'Irlande, et en ce cas l'Irlande et l'Amérique devaient avoir quelques moyens de surveiller si l'emploi de leurs fonds était conforme aux conditions de leur vote. Mais les ministres anglais n'aimeraient peut-être pas que nous nous mêlassions de semblables affaires, et il en pourrait naître de nouvelles causes de mésintelligence. Tout bien considéré, je croyais qu'il était de l'intérêt des deux parties qu'on n'exigeât ou qu'on n'attendît de nous aucun subside en temps de paix; en temps de guerre, les colonies n'en seraient que plus disposées à donner un large concours et à faire les plus vigoureux efforts pour en finir promptement. Je dis enfin qu'il n'y avait pas d'argent monnayé aux colonies pour envoyer en Angleterre des subsides en espèces, mais que les colonies pouvaient faire la guerre avec leur papier-monnaie et payer de cette façon des troupes, des vivres, des munitions, des habillements, etc. L'article VII fut adopté sans plus d'objections.

Quant à l'article *huitième*, mes amis assurèrent que jamais on ne l'accorderait, car tout le monde serait d'avis de reconnaître au roi, chargé de défendre toutes les parties de son empire, le droit de placer ses troupes

dans l'endroit le plus convenable. Je soutins l'article en m'appuyant sur des principes qui, à mon avis, n'étaient pas moins importants pour l'Angleterre que pour les colonies. Si, sans le consentement de l'assemblée locale, le roi pouvait faire entrer dans une partie de ses domaines, des troupes levées dans une autre, il pourrait donc faire débarquer en Angleterre des armées levées en Amérique, et cela sans demander le consentement du Parlement, qui probablement ne verrait pas cette mesure de meilleur œil qu'il n'avait vu, quelques années auparavant, l'arrivée des Hessois et des Hanovriens, quoique leur introduction fût justifiée par la supposition d'un danger menaçant. Que, s'il y avait jamais nécessité d'envoyer des troupes anglaises en Amérique, il n'y avait nul doute qu'on obtiendrait le consentement des assemblées. J'étais si loin de vouloir renoncer à cet article, que j'en désirais plutôt ajouter un autre, c'est qu'on retirât toutes les troupes envoyées aux colonies avant que l'Amérique consentît à aucune proposition d'arrangement; sans cela, tout ce qu'elle pourrait accorder en ce moment paraîtrait l'effet de la contrainte, et c'était ce dont il fallait éviter même l'apparence; car, lorsqu'on paraît agir librement, on accorde souvent des choses, raisonnables en elles-mêmes, qu'on refuserait aux menaces et à la force. Il était donc nécessaire de retirer les troupes d'Amérique pour faire avec les Américains un traité qui les liât, puisque toute contrainte invaliderait le consentement. Et on ne pouvait s'étonner de nous voir insister sur ce point, que la couronne n'avait pas le droit d'introduire chez nous une armée en temps de paix, puisque nous avions sous les yeux un exemple

frappant de l'abus qu'on en pouvait faire. N'était-ce pas pour forcer les sujets du roi à se soumettre au pouvoir arbitraire, qu'on avait envoyé une armée et une flotte à Boston. Me trouvant inébranlable à cet égard, ils consentirent à ce que l'article restât, mais sans l'approuver. Ils auraient voulu, dirent-ils, que mon plan ne contînt que des choses que tout homme réfléchi et impartial dût approuver, et qu'il leur fût permis d'appuyer comme Anglais; ils ne pensaient pas que ce fût le cas de cet article.

L'article *neuvième* avait été rédigé sur une réflexion que le docteur Fothergill avait faite lors de notre première entrevue. Le gouvernement ne se contenterait probablement pas de la promesse que les assemblées lui accorderaient des subsides en temps de guerre, si le chiffre de ces subsides n'était pas fixé. Il serait donc préférable d'en arrêter un qui fût proportionnel aux contributions levées en Angleterre, mais il ne savait comment régler cette proportion, et m'engagea à y réfléchir. On avait dit aussi que le Parlement était devenu jaloux du droit que la couronne prétendait avoir, et qu'elle avait exercé jusqu'alors, de lever de l'argent dans les colonies sans son consentement, et que, puisque nous ne voulions pas payer de taxes imposées par le Parlement, les réquisitions de subsides ne devaient se faire à l'avenir qu'avec son approbation et non autrement. Je m'étonnai que la couronne consentît à renoncer à ce privilége, mais je n'avais pas d'objection à ce qu'elle limitât elle-même son autorité, si cela lui faisait plaisir; c'est pourquoi je rédigeai l'article en ce sens, et j'imaginai de proportionner le subside à la taxe de paix de l'année précédente. J'aurais préféré que la

couronne convoquât un congrès de toutes les provinces pour répondre à ses réquisitions et fixer la proportion des subsides à accorder; mais comme on m'assura que jamais on n'y consentirait, je réservai aux assemblées de chaque colonie le droit d'ajouter un don gratuit à la quotité déterminée. C'était donner à la couronne un motif pour les convoquer et entretenir leur affection, en même temps que c'était ménager aux colonies la satisfaction de prouver leur loyauté et leur zèle pour la cause commune, et l'occasion de manifester leur désapprobation d'une guerre qu'elles ne croiraient pas juste. Mes amis ne firent donc aucune objection à cet article; j'avais encore une autre raison d'y tenir, c'était que la vue de ce que nous aurions à payer en temps de guerre, nous rendrait plus économes en temps de paix.

A l'article *dixième*, je représentai l'injustice qu'on avait commise en s'emparant d'une forteresse qui avait été élevée à grands frais, par la province, pour défendre le port contre l'ennemi national, et cela pour en faire une citadelle destinée à terrifier la ville, à gêner son commerce, à bloquer son port, et aussi à la dépouiller de ses priviléges. On avait beaucoup parlé de l'injustice dont Boston s'était rendu coupable en détruisant le thé, mais il s'agissait ici d'une bien plus grande injustice, puisque l'érection de ce fort avait coûté à la province 300 000 livres sterling. Se servir contre les habitants d'une forteresse qu'ils avaient construite eux-mêmes, c'était décourager toutes les colonies d'en jamais élever aucune autre, et les laisser d'autant plus exposées aux insultes de l'ennemi, mais c'était aussi une bonne raison pour que les colons de-

mandassent que la couronne n'en pût jamais élever sur leur territoire, sans le consentement de leur législature. On n'eut guère d'objections à faire à cet article, mais on crut qu'il passerait difficilement.

On pensa que l'article *onzième* soulèverait de grandes objections. On dirait que les anciens colons n'avaient rien à voir dans les affaires du Canada et que leur intervention officieuse n'était faite qu'en vue de troubler le gouvernement. Et d'ailleurs l'administration regardait les lois rendues récemment sur la province de Massachusetts comme une amélioration du gouvernement de cette colonie, notamment les lois relatives la nomination des conseillers, au choix des jurés, à prohibition des réunions publiques. Je répondis que nous avions aidé à conquérir le Canada, avec grand sacrifice de notre sang et de notre argent, et que, par conséquent, nous avions quelque droit à ce qu'on songeât à nous dans l'établissement de cette colonie. L'institution d'un gouvernement arbitraire dans notre voisinage pouvait être un danger pour nous tous; aimant la liberté, nous désirions que ses bienfaits s'étendissent sur tous les hommes, et qu'il n'y eût pas en Amérique un point d'appui pour une servitude future. Quant aux changements introduits dans le gouvernement du Massachusetts, il serait facile de démontrer qu'ils étaient funestes, mais la question n'était pas là; des chartes sont des contrats entre deux parties, le roi et le peuple, personne n'y peut rien changer que d'un commun accord, le changement fût-il pour le mieux. J'ajoutai que toutes nos constitutions étaient devenues incertaines et flottantes, depuis que le Parlement s'attribuait le droit d'altérer des contrats

qui avaient toujours été regardés comme inviolables, si ce n'est en cas de forfaiture, et de modifier des lois faites en conséquence de ces chartes, et qui revêtues de la sanction royale, ne pouvaient dès lors être changées que par les mêmes pouvoirs qui les avaient faites. En réclamant le droit de nous taxer *ad libitum*, on nous prenait notre propriété; en s'arrogeant le droit de changer à volonté nos lois et nos chartes, on nous dépouillait de tous nos priviléges et de tous nos droits; nous ne tenions plus rien que du bon plaisir. C'était une situation où il nous était impossible de demeurer; il valait mieux risquer sa vie et tout au monde, plutôt que de s'y soumettre. L'article resta donc.

J'expliquai le *douzième* article en apprenant à ces messieurs quelle était naguère la situation des juges dans la plupart des colonies. Ils étaient nommés par la couronne et payés par les assemblées. Révocables suivant le bon plaisir du roi, ils ne recevaient de traitement que tant que durait le bon plaisir de l'assemblée. Quand on représentait aux assemblées que rendre le juge dépendant de leur volonté pour son salaire, c'était exercer une influence illégitime sur les cours de justice, elles répondaient que rendre le juge dépendant de la couronne pour la continuation de ses fonctions, c'était aussi garder sur ces cours une influence illégitime, que ces deux influences peu légitimes se balançaient mutuellement, mais qu'aussitôt que la couronne consentirait à des lois qui maintiendraient le juge en place, *tant qu'il se conduirait bien* [1], les assemblées lui accorderaient un traitement fixe. La couronne s'y est constamment

1. *During good behaviour*, c'est l'équivalent de notre inamovibilité. Le juge ne peut être destitué que pour forfaiture.

refusée. C'était la même proposition qu'on représentait encore, les colonies ne pouvant concevoir pourquoi leurs juges ne seraient pas aussi indépendants que ceux d'Angleterre. Tout au contraire la couronne prétendait aujourd'hui faire dépendre les juges coloniaux de son bon plaisir, pour la durée de leurs traitements aussi bien que de leurs fonctions. C'était mettre tous les poids dans une des balances de la justice, cela n'était point équitable, et les colonies devaient s'y opposer. Si la couronne persistait à nommer le juge à son bon plaisir, il fallait laisser le traitement au bon plaisir des assemblées. On convint que cet article était raisonnable.

L'objection qu'on fit à l'article *treizième*, c'est qu'en Angleterre, rien ne paraissait plus raisonnable que de voir le roi payer son gouverneur, afin de le rendre indépendant du peuple; autrement, le peuple pourrait exercer sur lui une influence contraire à son devoir, en lui retirant son traitement. Je répondis que la plupart des gouverneurs envoyés dans les colonies étaient des hommes sans fortune et sans principes, qui n'y venaient que pour s'enrichir, et qui n'avaient aucune affection naturelle pour le pays qu'ils avaient à gouverner. Les rendre indépendants du peuple, c'était les rendre insouciants de leur conduite, qu'elle fût bonne ou mauvaise pour les colonies; c'était lâcher la bride à leur cupidité et à leur tyrannie. L'influence à laquelle on supposait qu'ils seraient soumis ne pouvait rien produire de préjudiciable au service du roi ou aux intérêts de la Grande-Bretagne, puisque le gouverneur était lié par des instructions particulières qu'il avait donné caution d'observer, et que toutes les lois qu'il sanctionnait

pouvaient être abrogées par la couronne, si elle le jugeait à propos. Le payement de leur traitement par le peuple était plus avantageux même pour les gouverneurs, puisqu'il devait avoir pour conséquence d'amener une bonne intelligence, et de bons offices réciproques entre le gouverneur et les gouvernés; aussi, le plus sage, à mon avis, était-il de renoncer à l'innovation qu'on venait de tenter à Boston et à New-York. On laissa donc l'article subsister.

Mais le *quatorzième* fut jugé absolument inadmissible. Jamais on n'abandonnerait le monopole du commerce américain; une pareille proposition blesserait l'opinion sans pouvoir être d'aucune utilité. On me força donc à le rayer entièrement.

L'article *quinzième* fut de suite accepté.

Quant au *seizième*, on pensa qu'il aurait peu d'importance, si le montant des droits se versait dans les caisses des colonies.

Enfin, on crut qu'il serait difficile de faire passer le *dix-septième*, mais qu'on pouvait l'essayer.

La discussion terminée, on m'engagea à remettre au docteur Fothergill une copie de mon projet. Le docteur m'informa alors qu'ayant journellement occasion de voir lord Dartmouth, des bonnes dispositions duquel il avait la plus haute opinion, il lui communiquerait cette pièce comme contenant le sentiment de personnes impartiales qui avaient en vue l'avantage des deux pays. « Si je la montrais à lord Hyde, me dit M. Barclay, « y trouveriez-vous quelque inconvénient? C'est un « homme instruit, et quoiqu'il ne soit pas dans le « ministère, à proprement parler, il y est fort consi- « déré. Je le connais un peu, nous causons librement

« ensemble; si je lui faisais lire ces articles, et lui « communiquais notre conversation, peut-être en ré- « sulterait-il quelque bien. » Le docteur Fothergill déclara qu'il n'avait point d'objection à faire; je dis que de mon côté je n'en pouvais avoir aucune. Je connaissais un peu lord Hyde, et j'avais de l'estime pour lui. J'avais fait ce projet à la requête de mes amis, c'était à eux à en faire l'usage qu'ils jugeraient convenable. M. Barclay proposa alors que je lui envoyasse la mise au net; il me la renverrait après en avoir fait prendre une copie pour le docteur Fothergill et une autre pour lui-même.

Vint alors une autre question. Trouverais-je mauvais qu'on dît que j'avais été consulté sur cette affaire? Pour ce qui me concerne personnellement, répondis-je, je ne fais aucune objection; mais si vous désirez qu'on fasse quelque attention à ces propositions, il vaut mieux ne pas prononcer mon nom, car les ministres ont des préventions contre moi, et contre tout ce qui vient de moi. Sur cette réflexion, ils jugèrent qu'il était préférable de ne pas me nommer, et la chose fut ainsi arrêtée. Quant à moi, je gardai un profond silence, mais je ne tardai pas à découvrir que de manière ou d'autre, le secret était éventé.

Ayant été fort dérangé le lendemain, je ne pus copier ni envoyer le projet. Le jour suivant, je reçus un billet de M. Barclay, qui me pressait de lui faire passer ce papier avant midi. Je le lui envoyai, et trois jours après je reçus de lui le billet suivant :

« David Barclay présente ses compliments au docteur Franklin et l'informe qu'ayant appris qu'un libelle, inti-

tulé *Adresse amicale*, vient d'être mis en circulation, au *préjudice* de l'Amérique principalement par les soins du doyen de Norwich, il désire que le docteur Franklin lise l'écrit ci-joint qui vient d'arriver d'Amérique; s'il l'approuve il serait bon de le faire réimprimer, car le docteur Barclay désirait le répandre à Norwich. David Barclay a rencontré aujourd'hui une personne qu'il avait vue hier, avant de passer chez le docteur Franklin, il a eu le plaisir de l'accompagner jusqu'à la maison d'un autre noble personnage, pour un rendez-vous relatif à *l'affaire*, et cette personne lui a dit *qu'elle y voyait quelque jour.* »

Cheapside, 11 décembre.

Je compris que la personne que M. Barclay avait ainsi rencontrée et accompagnée était lord Hyde qui se rendait chez lord Dartmouth ou chez lord North, je ne sais lequel.

La semaine suivante, arrivèrent les nouvelles du Congrès, nouvelles longtemps et impatiemment attendues par les amis et par les ennemis de l'Amérique.

La pétition du Congrès au roi était sous enveloppe à mon adresse; elle était accompagnée de la lettre suivante adressée par le Président à tous les agents américains à Londres :

A PAUL WENTWORTH, esq., AU DOCTEUR B. FRANKLIN, A WILLIAM BOLLAN, esq., AU DOCTEUR ARTHUR LEE, A THOMAS LIFE, esq., A EDMOND BURKE, esq., A CHARLES GARTH, esq.

Philadelphie, 26 octobre 1774.

Messieurs,

En remettant à vos soins les papiers ci-inclus, nous vous donnons la plus forte preuve de notre confiance en votre

zèle pour le bonheur de l'Amérique, en votre attachement à la cause de la liberté.

Nous désirons que vous remettiez la pétition entre les mains de Sa Majesté ; et après qu'elle lui aura été présentée nous désirons que vous la rendiez publique en l'imprimant avec la liste de nos griefs. Comme nous espérons un grand secours de l'énergie, de la vertu, de la justice du peuple anglais, c'est notre très-grand désir que le plus tôt possible vous preniez soin de répandre notre adresse au peuple de la Grande-Bretagne, dans toutes les villes commerçantes et manufacturières du Royaume-Uni.

Nous ne doutons pas que votre bon sens et votre discernement vous fassent rechercher tout l'appui qu'on peut recevoir des avis et de l'amitié de tous les grands esprits, de tous les hommes de bien qui sont disposés à servir la cause de la liberté et de l'humanité.

Il a été proposé de tenir le 10 mai prochain un autre congrès à Philadelphie, mais en attendant nous vous prions, messieurs, de transmettre le plus tôt possible aux présidents des différentes assemblées toutes les nouvelles authentiques que vous pourrez recueillir sur la conduite et les desseins du ministère ou du Parlement, en ce qui touche l'Amérique.

Par ordre du Congrès.

Henry Middleton, président.

La première impression que la conduite du Congrès américain produisit sur le peuple fut grandement en notre faveur. L'administration semblait ébranlée, elle était impatiente de savoir si la *Pétition* m'était parvenue, et elle prit une route détournée pour s'en assurer, en engageant un marchand, affidé du ministère, ami connu du solliciteur général, à m'écrire une lettre, où il me disait qu'ayant appris que j'avais reçu une péti-

tion à présenter, en compagnie des marchands, il me priait de lui faire connaître le jour de la réunion, afin qu'il ne manquât pas de se joindre à moi dans une occasion si importante, pour rendre témoignage à une si bonne œuvre. Mais, dès avant qu'on reçût les nouvelles du Congrès, on avait annoncé qu'on ne recevrait pas la pétition, attendu qu'elle venait d'un corps illégalement assemblé. Cependant le secrétaire d'État, après l'avoir gardée un jour entier (pendant lequel on tint un conseil), nous dit que la pétition était décente et convenable, et qu'il se chargeait volontiers de la présenter à Sa Majesté. Il nous assura plus tard que le roi avait daigné la recevoir gracieusement, et qu'on la mettrait sous les yeux de ses deux chambres du Parlement, aussitôt leur réunion. Nous eûmes alors quelque raison de croire qu'on voulait se servir de cette pétition pour changer de mesures; mais s'il y eut un tel projet, il fut de courte durée.

Vers ce temps, je reçus de M. Barclay, qui était alors à Norwich, une lettre datée du 18 décembre. Il me disait que, suivant lui, pour assembler les marchands et leur faire présenter une pétition, il valait mieux attendre jusqu'après les fêtes de Noël, afin de laisser aux actes du Congrès le temps d'agir sur l'opinion. Il ajoutait : « Je pense aussi que ce délai donnera à nos maîtres le temps de la réflexion; peut-être apercevront-ils l'utilité du PLAN qu'ils ont entre les mains. Lord Hyde m'a écrit quelques lignes pour me dire qu'il souhaite du fond du cœur qu'il puisse résulter de ce plan tout ce qui pourra être utile et avantageux à la mère patrie et aux colonies. »

Le 22, M. Barclay était de retour à Londres. Je dînai

avec lui, j'appris que lord Hyde trouvait nos propositions trop dures.

Le 24, je reçus le billet suivant d'un des premiers marchands de la cité :

« M. William Neate présente ses compliments respec-
« tueux au docteur Franklin. Comme le bruit s'est répandu
« hier soir que, grâce à son crédit sur lord North, et à ses
« efforts, tous les différends existant entre la Grande-Bre-
« tagne et les colonies américaines, étaient arrangés à
« l'amiable, conformément aux désirs et aux vœux du con-
« grès, William Neate prie le docteur Franklin d'avoir la
« bonté de lui écrire un mot par le porteur, pour lui dire
« si on peut ajouter foi à cette nouvelle. »

Saint-Mary-Hill, 24 décembre 1774.

Je répondis que je serais fort heureux de pouvoir lui dire que ce bruit avait quelque fondement, mais que je pouvais seulement l'assurer que je n'avais aucune connaissance de l'affaire. Cela n'empêcha pas que ces bruits ne fussent reçus avec confiance et ne fissent hausser les fonds qui étaient tombés de trois ou quatre pour cent.

Le soir de Noël, je fis visite à mistriss Howe. Dès qu'elle m'aperçut, elle me dit que lord Howe, son frère, désirait faire ma connaissance, que c'était un excellent homme, et qu'elle était sûre que nous nous conviendrions. Je lui répondis que j'avais toujours entendu parler avec éloges de lord Howe, et que je serais fier d'avoir l'honneur d'être connu de lui. « Il est à deux pas d'ici, me dit-elle. Me permettrez-vous de l'envoyer chercher? — Bien volontiers, madame, si vous le trouvez

à propos. » Elle sonna un domestique, écrivit un billet, et lord Howe arriva au bout de quelques minutes.

Après quelques phrases d'exquise politesse sur les motifs généraux qui lui faisaient désirer de me connaître, il me dit qu'il en avait un tout particulier en ce moment, c'était la situation alarmante de nos affaires avec l'Amérique. Il ajouta qu'il était convaincu que personne ne connaissait la question mieux que moi; que plusieurs de ses amis pensaient que j'étais l'homme le plus en état de réconcilier les deux pays, si je voulais m'en charger; qu'il savait que j'avais été fort mal traité par le ministère, mais qu'il espérait que dans l'état actuel des choses je n'y ferais aucune attention; que pour lui, quoiqu'il ne fût pas dans l'opposition, il avait fort désapprouvé la conduite des ministres envers moi; qu'il était certain que quelques-uns d'entre eux en rougissaient, et regrettaient ce qui s'était passé; qu'il supposait que cela suffisait pour éteindre tout ressentiment dans une âme noble et généreuse; que s'il était membre de l'administration, il serait disposé à me faire une ample réparation, et qu'il était persuadé que je l'obtiendrais tôt ou tard; qu'il n'avait d'autres rapports avec les ministres que quelques liaisons d'amitié personnelle, mais qu'il était ami du gouvernement, qu'il désirait ardemment le bien général de l'empire, et qu'il avait une affection particulière pour la Nouvelle-Angleterre, où l'on avait témoigné tant d'égards à sa famille[1]; qu'il n'était qu'un membre indépendant du parlement, souhaitant faire tout le bien qui lui était possible, en se conformant aux devoirs de sa place;

1. Dans la guerre du Canada.

qu'il avait donc désiré l'occasion de connaître mes sentiments sur les moyens d'apaiser des querelles qui devaient produire les plus fâcheuses conséquences, si l'on ne les accommodait promptement. Il dit encore qu'il espérait que son zèle pour le bien public excuserait à mes yeux l'impatience d'un étranger qui, autrement, n'aurait aucune raison ni aucun droit de me prier de lui ouvrir mon âme, mais qu'il se flattait que si je voulais lui donner mon opinion sur les moyens à prendre pour amener une réconciliation, il pourrait en résulter quelque utilité; que peut-être j'avais quelque répugnance à avoir des communications *directes* avec les ministres, et que peut-être même je ne me souciais pas qu'on sût que j'en avais eu d'*indirectes*, jusqu'à ce que je fusse certain de leurs bonnes dispositions; que n'étant pas en mauvais termes avec eux, et pouvant leur faire connaître mes idées, et me rapporter les leurs, il ne croyait pas impossible pour lui de contribuer au rétablissement de la concorde, sans compromettre personne, si la négociation ne réussissait pas; qu'enfin je pouvais être sûr qu'il garderait un silence inviolable sur tout ce que je jugerais à propos de tenir secret.

Ici mistriss Howe offrit de se retirer. Je ne sais si ce fut de son propre mouvement, ou sur quelque signe de son frère. Je la priai de rester, en lui disant que, dans une affaire de cette nature, je n'avais pas de secret que je ne pusse confier à sa prudence. C'était la vérité, car jamais je n'ai conçu une plus haute opinion de la discrétion et de l'excellent esprit d'aucune femme, après une aussi courte connaissance. J'ajoutai que, sans avoir jamais eu l'honneur de me trouver avec lord

Howe, son ton et ses manières avaient déjà gagné ma confiance, et me mettaient à l'aise pour m'ouvrir à lui en toute liberté.

Je le priai d'abord de croire que j'avais le désir sincère de combler l'abîme qui séparait les deux pays, que pour y réussir je ferais avec zèle et joie tout ce qui serait en mon faible pouvoir, mais que le discours du roi[1], les mesures dont on parlait aussi bien que celles qui avaient déjà été prises, me faisaient craindre qu'il n'existât dans le ministère aucunes intentions, aucunes dispositions favorables, et que par conséquent on ne pouvait compter sur un accommodement tant qu'un changement n'aurait pas lieu. Quant aux *injures personnelles* dont Sa Seigneurie avait parlé, les injures faites à ma patrie étaient tellement plus considérables, qu'en vérité ce n'était point la peine de songer aux autres; d'ailleurs c'était chez moi une règle arrêtée de ne pas mêler mes affaires avec celles du public; je me joindrais à un ennemi personnel pour servir le public, ou si le bien public l'exigeait, je me joindrais au public pour servir cet ennemi. Avec de pareils sentiments, lord Howe pouvait être sûr qu'aucune considération particulière ne m'empêcherait, dans l'occasion présente, de me rendre aussi utile que mes faibles moyens me le permettraient.

Cette déclaration parut lui faire plaisir; il me dit qu'il se croyait sûr que plusieurs des ministres étaient tout à fait disposés à entrer en arrangement avec les colonies, à des conditions raisonnables, pourvu qu'ils pussent sauver la dignité du gouvernement. Il me

1. A l'ouverture du Parlement.

pria de mettre par écrit quelques propositions contenant les conditions moyennant lesquelles je croyais qu'on pourrait rétablir une bonne intelligence entre les deux pays, et d'y joindre la conduite à adopter pour y réussir. Il me proposa de nous réunir soit chez moi, soit chez lui, soit ailleurs si je l'aimais mieux, pour discuter ces propositions dès qu'elles seraient rédigées; mais comme en nous voyant entrer lui chez moi, ou moi chez lui, il était à craindre qu'on ne parlât, il fut décidé que le mieux était de nous rencontrer chez sa sœur, qui aussitôt nous offrit sa maison. Nos parties d'échecs étaient un excellent prétexte, ni ses parents ni ses amis ne pouvaient être surpris de me voir souvent chez elle. Je promis de dresser un projet, et nous nous séparâmes en convenant de nous réunir au même endroit, le mercredi suivant.

Vers ce temps, je fus invité à dîner chez le gouverneur Pownall. Il était en famille, nous restâmes *tête à tête* après le dîner. Il avait été de l'opposition, mais il faisait alors sa paix avec les ministres, afin d'arriver au parlement par leur influence, ce que j'ignorais. Il me répéta ce que j'avais déjà entendu dire à plusieurs amis de lord North, que ce ministre n'avait ni conçu ni approuvé les mesures américaines, et qu'il était au contraire disposé à seconder toute réconciliation qui ménagerait l'honneur du gouvernement. Il ajouta qu'on m'avait regardé comme le grand fauteur de l'opposition en Amérique, et l'ennemi déclaré de tout arrangement, mais que lui, Pownall, avait rendu à lord North un compte de moi tout différent, et dit à Sa Seigneurie qu'on s'était singulièrement mépris à mon endroit. De tout ce que me dit le gouverneur, je con-

clus qu'il désirait être envoyé en Amérique comme commissaire ou négociateur pour arranger nos différends, et qu'il voulait m'avoir avec lui; mais comme je voyais peu d'apparence à ce que le gouvernement nous employât ni l'un ni l'autre, je ne fis pas grande attention à cette partie de son discours.

J'aurais dû mentionner plus tôt (mais on ne peut se rappeler chaque chose par ordre) que j'avais d'abord refusé de rédiger les propositions d'arrangement que désirait lord Howe, je lui dis que la chose était inutile, puisque le congrès, dans sa pétition au roi qu'on venait de recevoir et de présenter par l'entremise de lord Dartmouth, avait énoncé ses griefs et indiqué clairement les moyens de rétablir l'ancienne harmonie. Je lus quelques passages de la pétition, afin de montrer les bonnes dispositions du congrès; les expressions pathétiques qui s'y trouvaient parurent faire impression sur le frère et sur la sœur. Lord Howe insista néanmoins pour que j'indiquasse la marche à suivre, dans le cas où quelques-unes des demandes du Congrès ne paraîtraient pas admissibles. Et, comme je l'ai déjà dit, j'entrepris de faire ce qu'on me demandait.

J'avais promis à lord Chatham de lui faire part des premières nouvelles importantes que je recevrais d'Amérique. Je lui envoyai donc les actes du Congrès, aussitôt qu'ils m'arrivèrent; mais pour la pétition, il se passa toute une semaine avant que je pusse la lui porter moi-même, comme je le désirais, afin d'avoir ses sentiments sur *toute* l'affaire. Tout mon temps fut employé à conférer avec les autres agents sur la manière de présenter la pétition, à me rendre avec eux, trois jours de suite, chez lord Dartmouth, à rédiger

ensemble et à écrire des lettres aux présidents des différentes assemblées, et à m'occuper d'autres affaires qui ne me laissèrent pas un jour pour aller à Hayes.

Enfin, le lundi 26 je partis, et j'y arrivai vers une heure. Lord Chatham me reçut avec une espèce de respect affectueux, qui, de la part d'un si grand homme, était extrêmement flatteur, mais l'opinion qu'il exprima du Congrès le fut encore davantage. Le Congrès avait agi, me dit-il, avec tant de calme, de modération et de sagesse, qu'il le considérait comme la plus respectable assemblée d'hommes d'État que le monde ait vue depuis les plus beaux siècles des Grecs et des Romains. Dans tout ce qui avait été dit et fait, il n'avait trouvé qu'une ou deux choses qu'il aurait voulu changer, peut-être une seule, c'est l'assertion que, en temps de paix, le maintien d'une armée permanente dans les colonies, sans le consentement de leurs législatures, était illégal. Il croyait que cette assertion n'était pas fondée, et que la loi alléguée ne s'étendait pas aux colonies. Il admirait et honorait tout le reste. Il trouvait la pétition décente, virile, et faite en bons termes. Il s'enquit en détail de l'état de l'Amérique. Les colons persisteraient-ils dans leurs résolutions? quelles difficultés rencontreraient-ils dans cette voie? Quelles ressources auraient-ils pour suppléer au manque de commerce? Sur toutes ces questions, je lui donnai des réponses qui parurent le satisfaire. Il témoigna une grande estime et une vive affection pour notre pays, fit des vœux pour sa prospérité, et aussi pour que le gouvernement anglais reconnût bientôt ses erreurs et les réparât. Il me dit que, si sa santé le lui permettait, il pourrait bien présenter à ce sujet quelques propositions

au Parlement, à la rentrée de Noël, mais non pas sans connaître d'abord mon opinion.

Je lui parlai de l'état critique où nous étions par suite du séjour de l'armée à Boston. Quelque disposés que pussent être les habitants à ne pas donner aux troupes de justes sujets d'offense et quelque intention qu'eût de son côté le général de maintenir le bon ordre parmi les soldats, il suffirait d'une querelle entre un portefaix et un soldat pris de vin, pour amener un tumulte, une émeute, une effusion de sang, et ouvrir un abîme que rien ne pourrait combler. L'armée, ajoutai-je, ne pouvait faire aucun bien *là-bas* et pouvait y faire beaucoup de mal; il n'était possible ni de proposer ni de faire accepter aucunes conditions d'arrangement aux Américains, tant qu'ils auraient la baïonnette sur la poitrine. Pour conclure un accord durable, il fallait rappeler la force armée. Sa Seigneurie parut trouver cette opinion raisonnable.

De Hayes, j'allai à Halsted dîner chez M. Sargent. J'avais dessein d'aller ensuite faire une visite à lord Stanhope à Chevening, mais apprenant que Sa Seigneurie était à Londres avec toute sa famille, je passai la nuit à Halsted, et le lendemain matin je m'arrêtai à Chislehurst qui était sur mon chemin en retournant à Londres, et j'allai chez lord Camden. Je trouvai Sa Seigneurie avec sa famille dans deux voitures qui sortaient à l'instant même. On allait faire une visite de félicitation à lord et à lady Chatham, sur le mariage de leur fille avec lord Mahon, fils de lord Stanhope. Lord Camden revenait dîner, il me fit promettre de l'attendre, de dîner et de passer avec lui la soirée, et de ne retourner à Londres que le lendemain matin. Dans

l'après-midi et dans la soirée nous eûmes une longue conversation sur les affaires d'Amérique; il me fit force questions, j'y répondis de mon mieux. Je fus charmé des sentiments nobles et généreux qu'il montra, et j'eus le grand plaisir de l'entendre donner une approbation sans réserve aux actes du Congrès, à la pétition, etc., dont il me demanda une copie que je lui envoyai ensuite. Il parut désirer vivement que les Américains continuassent à agir avec le même sang-froid, la même modération et la même sagesse qu'ils l'avaient fait jusqu'alors dans leurs diverses assemblées publiques, et me dit qu'en ce cas il ne doutait pas qu'ils ne réussissent à établir leurs droits, et à obtenir un arrangement solide et durable avec la mère patrie. Il parut pénétré au plus haut degré de la nécessité et de l'importance de cet arrangement.

Je retournai à Londres le lendemain matin, assez à temps pour me trouver à l'heure marquée par lord Howe. Je lui fis mes excuses de ne point apporter la note que je lui avais promise, en lui disant que j'avais été retenu à la campagne plus longtemps que je ne le pensais. Nous eûmes cependant une assez longue conversation. Sa Seigneurie me dit que maintenant elle pouvait m'assurer que lord North et lord Dartmouth étaient sincèrement disposés à rétablir l'accord avec l'Amérique, et à écouter favorablement toute proposition qui pourrait amener cet heureux résultat. Il me demanda ce que je pensais de l'envoi en Amérique d'un ou de plusieurs commissaires chargés de recevoir sur place les plaintes des colons, de conférer avec les chefs de l'opinion, et de s'entendre avec eux sur le moyen d'accommoder nos différends. Je lui ré-

pondis qu'une personne de haut rang, qui aurait une réputation de franchise, d'intégrité et de sagesse, pourrait rendre de grands services en se chargeant decette mission.

Il parut être du même avis, et ajouta que quiconque en serait chargé devrait y porter le désir d'amener entre les deux pays une réconciliation sincère sur le pied d'un commun intérêt et d'une commune affection, en même temps que s'efforcer de détruire non-seulement les préjugés des colons contre le gouvernement, mais aussi les préjugés du gouvernement contre les colons, afin de créer une parfaite intelligence. Mistriss Howe dit : « Je souhaite, mon frère, qu'on vous envoye là-bas pour cette négociation, j'aimerais bien mieux cela que l'envoi du général Howe allant prendre le commandement de l'armée. — Je pense, Madame, lui dis-je, qu'on cherchera pour le général quelque emploi plus honorable. » Lord Howe tirant alors un papier de sa poche, me le présenta et me dit en souriant : « Si ce n'est pas une indiscrétion, puis-je vous demander si vous connaissez cet écrit? » En l'examinant je reconnus la main de David Barclay, et je vis que c'était la copie du plan que j'ai donné plus haut. Je dis à lord Howe que j'avais déjà vu cet écrit, mais je ne tardai pas à ajouter que Sa Seigneurie étant au courant d'une affaire qu'on m'avait dit devoir rester secrète, je ne ferais pas difficulté de convenir que j'avais été consulté à ce sujet, et que c'était moi qui avais rédigé cet écrit. Il me répondit qu'il était fâché de voir que c'étaient là mes sentiments, parce qu'il en avait moins d'espoir de parvenir par mon concours à la réconciliation désirée. Il avait des raisons de croire que ces propositions

n'avaient aucune chance d'être admises. Il espérait que je voudrais bien examiner une seconde fois la question, et former quelque plan qui pût être approuvé en Angleterre. Il s'étendit sur le service infini que je rendrais à la nation, sur l'honneur de servir d'instrument à une si bonne œuvre, et il ajouta qu'il était loin de penser à m'influencer par quelque motif d'intérêt personnel, mais que certainement j'aurais droit de m'attendre à toute récompense qu'il serait au pouvoir du gouvernement d'accorder.

C'était pour moi ce qu'on appelle vulgairement en France, *cracher dans la soupe*. Cependant je lui promis une nouvelle note, quoique je doutasse beaucoup que le nouveau plan parût préférable à celui qu'il avait déjà en mains. Il persista à l'espérer, et ajouta qu'attendu ma situation, comme j'avais à ménager mes amis d'Angleterre et mes commettants en Amérique, et qu'il pouvait se trouver dans mon projet des choses qu'il ne serait pas convenable de voir écrites de ma main, le mieux serait d'envoyer mes observations à mistriss Howe qui en ferait une copie, l'enverrait à son frère pour être communiquée au ministère, et me remettrait l'original. J'y consentis, quoique je n'eusse aucune crainte de l'inconvénient qu'il prévoyait. En général, ses manières me plaisaient beaucoup, et je me sentais disposé à lui accorder une grande confiance, mais ici le mystère qu'il me proposait me parut de fort peu d'importance.

Un ou deux jours après, j'envoyai l'écrit suivant sous enveloppe à l'honorable mistriss Howe :

« On suppose que le désir commun des deux parties n'est pas uniquement de prévenir les malheurs qui me-

nacent en ce moment les deux pays, mais de cimenter une *union cordiale*, et d'éloigner non-seulement tout grief réel, mais tout germe de jalousie et de méfiance.

« Dans cette vue, la première chose est de connaître ce que les deux parties regardent comme essentiellement nécessaire pour établir cette union.

« Dans sa pétition au roi, le Congrès américain s'est expliqué nettement à cet égard, en déclarant que si l'on rapportait les lois oppressives dont il se plaint, l'*harmonie entre la Grande-Bretagne et les colonies, si nécessaire à leur bonheur commun, si ardemment désirée par toutes deux, sera à l'instant rétablie, ainsi que leur commerce ordinaire.*

« En Angleterre, avant de faire quelque changement aux mesures adoptées, on a trouvé raisonnable d'attendre que les colonies eussent fait quelque déclaration concernant leur conduite future : elles l'ont fait en ajoutant que *quand les causes de leurs craintes n'existeront plus; leur conduite future prouvera qu'elles ne sont pas indignes des égards auxquels elles ont été accoutumées en de meilleurs jours.*

« Pour la sincérité de ces déclarations, elles prennent solennellement à témoin celui qui lit dans les cœurs.

« Si la Grande-Bretagne a confiance en ces déclarations (et celles qu'on arracherait de force en mériteraient moins que celles-ci qui sont faites librement), elle peut, sans courir aucun risque pour elle-même, essayer de l'expédient proposé. S'il ne réussit pas, elle sera toujours maîtresse d'en revenir à ses premières mesures.

« On propose donc :

« Que la Grande-Bretagne montre quelque confiance

en ces déclarations, en rapportant toutes les lois ou parties de lois dont le rappel est demandé dans la pétition du Congrès au roi;

« Que des ordres soient donnés en même temps pour retirer la flotte de Boston, et pour envoyer les troupes dans le Canada ou dans les Florides, afin que les colonies soient laissées en parfaite liberté pour les stipulations qu'elles auront à faire ;

« Que, pour l'honneur de la Grande-Bretagne, ces ordres ne paraissent pas donnés par crainte des mesures recommandées aux colons par le Congrès, mais par suite de sa bonne volonté, de son retour à des dispositions favorables pour les colonies, et d'un désir sincère de réconciliation. Qu'elle fasse droit en même temps à quelques-unes des plaintes que la pétition a laissées à la magnanimité et à la justice du roi et du Parlement, comme celles qui sont relatives au payement des gouverneurs, au salaire des juges, aux instructions données pour dissoudre les assemblées, etc., aux déclarations concernant le statut de Henri VIII;

« Que pour donner aux colonies une occasion immédiate de prouver la sincérité de leurs déclarations, le prochain congrès qu'elles se proposent de tenir, soit autorisé par le gouvernement (comme celui qui a été tenu à Albany en 1754), et qu'un homme de poids, et d'un caractère respecté, soit choisi pour le présider au nom de la couronne;

« Que le gouvernement fasse à ce Congrès les réquisitions qu'il désire obtenir pour sa sécurité à venir, pour les subsides, pour l'avantage du commerce général, pour les indemnités à accorder à la compagnie des Indes, etc.

« En plaçant dans les colonies une généreuse confiance, on donnera là-bas aux amis du gouvernement les moyens de faire consentir l'Amérique à toutes les concessions raisonnables, à tous les subsides qu'on peut équitablement désirer. »

Le samedi soir, je vis mistriss Howe; elle m'apprit qu'elle avait transcrit ma note et l'avait envoyée à lord Howe à sa campagne, et elle me rendit l'original. Le mardi suivant, 3 janvier, je reçus d'elle le billet suivant, dans lequel je trouvai une lettre qu'elle avait reçue la veille de lord Howe :

« Mistriss Howe fait ses compliments au docteur Franklin. Elle lui envoie une lettre qu'elle a reçue hier soir, et le remercie beaucoup de son aimable présent[1], qui lui a déjà fait passer d'agréables moments. Si le docteur a quelque temps de reste pour une partie d'échecs, mistriss Howe sera charmée de le voir un des matins de cette semaine, et toutes les fois que cela lui pourra être agréable. Elle se trouve heureuse d'avoir un si bon prétexte pour lui demander l'honneur de sa compagnie. »

Mardi.

A L'HONORABLE MISTRISS HOWE, GRAFTON STREET.

Porter's lodge, 2 janvier 1775.

J'ai reçu votre paquet. Des opinions qui ont autant d'autorité que celles de notre digne ami, me font craindre à mon grand regret que l'accommodement désiré ne rencon-

1. Ses écrits scientifiques.

tre des difficultés beaucoup plus grandes que je ne croyais devoir m'y attendre durant nos conversations.

« Je communiquerai les propositions comme il a été convenu. Je ne veux pas abuser plus longtemps de la complaisance de notre ami. Mais j'ai conçu pour lui des sentiments d'estime que la manière franche et obligeante dont il a répondu à mes importunes questions, rendront toujours présents au souvenir de votre affectionné, etc.

« HOWE. »

Je vous dois aussi toutes mes excuses.

Dans sa dernière conversation avec moi, Sa Seigneurie s'était dit en communication avec le ministère auquel il désirait faire connaître mes sentiments. Par cette lettre, écrite de la campagne, il accuse réception de ma note, et parle de son intention de la communiquer (aux ministres, je suppose), mais il craint que ces propositions ne produisent aucun effet.

Quelque temps après, peut-être une semaine, je reçus un billet de mistriss Howe, qui désirait me voir. Je me rendis sur-le-champ chez elle. Elle me montra une lettre de son frère. Comme je n'en ai pas de copie, je ne puis en donner la substance qu'au mieux de mes souvenirs. Lord Howe désirait qu'elle demandât à leur ami (c'était moi) si dans le cas où cet ami s'engagerait à ce qu'on payât le thé détruit, comme préliminaire de l'accommodement, et en se fiant aux promesses de faire droit aux plaintes contenues dans les pétitions à venir des assemblées, on ratifierait là-bas cet engagement; enfin si cet ami tenait toujours à la proposition relative aux subsides, qui se trouvait dans le premier projet (le PLAN). Mistriss Howe se proposant d'envoyer chez son

frère dans la soirée, j'écrivis sur-le-champ la note suivante qu'elle transcrivit et qu'elle lui fit passer :

« L'auteur tient toujours à la proposition relative aux subsides, et, suivant lui, elle est comprise dans le dernier article de la présente note.

« Le peuple d'Amérique pense que le Parlement n'a pas le droit de le taxer, et que par conséquent toutes les sommes qui lui ont été prises par suite des lois de douane, et avec l'assistance d'une force armée, avant la destruction du thé, sont une extorsion violente qui, dans l'ordre des temps, doit être d'abord réparée, *avant* qu'on puisse lui réclamer justement le prix du thé dont il s'agit. Il n'est donc pas vraisemblable que les Américains approuvent la mesure proposée et qu'ils payent, *d'abord*, la valeur de ce thé, surtout après qu'on leur a fait un tort vingt fois plus grand par le blocus de leur port, et après que leur château fort, saisi par la couronne, ne leur a pas été rendu, ni aucune satisfaction offerte à cet égard. »

A la rentrée du Parlement après les fêtes, le 19 janvier 1775, lord Howe revint à Londres. Nous eûmes une nouvelle entrevue dans laquelle il se plaignit que mes propositions ne fussent pas de nature à être acceptées, il ajouta qu'on pensait que j'avais des pouvoirs ou des instructions du Congrès pour faire quelques concessions plus favorables. Je repoussai bien loin l'idée que j'avais de tels pouvoirs; je n'étais chargé que de présenter la pétition. Nous causâmes de tous les autres articles de ma note, que j'appuyai de raisonnements. Enfin, je lui dis que si ce que j'avais proposé ne pouvait réussir, je serais bien aise de savoir ce qui pouvait réussir et que je désirais voir quelques proposi-

tions des ministres eux-mêmes. Sa Seigneurie me dit qu'elle ne connaissait pas encore parfaitement leurs intentions, mais qu'elle en saurait davantage dans quelques jours. Il se passa pourtant quelques semaines avant que j'entendisse parler d'elle.

En attendant, je voyais fréquemment M. Barclay. Nous étions occupés à préparer la pétition des marchands, et cette affaire l'occupait tellement qu'il n'avait guère le temps de voir lord Hyde; aussi ne pouvait-il me donner aucune information relativement au PLAN. J'étais surpris de ne pas en avoir de nouvelles par le docteur Fothergill. Enfin le docteur vint chez moi, je ne me rappelle plus quel jour. Il me dit qu'il avait communiqué le PLAN à lord Dartmouth, et lui avait répété verbalement les raisons sur lesquelles je m'étais fondé. Après y avoir réfléchi, lord Dartmouth lui avait dit qu'il trouvait quelques-unes de ces propositions raisonnables, mais que les autres étaient inadmissibles ou impraticables. Il ajouta qu'ayant souvent occasion de voir le président de la chambre des communes [1], il lui avait communiqué ma note, parce qu'il l'avait trouvé fort disposé à une réconciliation, mais que le président lui avait dit qu'il serait humiliant pour la Grande-Bretagne de se soumettre à de telles conditions. Le docteur répondit à lord Dartmouth que, puisqu'elle avait été injuste, elle devait en supporter les conséquences et changer de conduite; que la pilule pouvait être amère, mais qu'elle serait salutaire, et qu'il fallait l'avaler; que telle était l'opinion d'hommes impartiaux, après mûres réflexions et pleine

1. Sir Fletcher Norton.

connaissance des faits; enfin, que tôt ou tard il faudrait adopter ces mesures, ou d'autres semblables, si l'on ne voulait pas que l'empire fût divisé et ruiné. Au total, le docteur pensait qu'il résulterait quelque bien de nos efforts.

Le 19 janvier, je reçus de lord Stanhope un billet par lequel il m'annonçait que lord Chatham ferait le lendemain à la chambre des lords une motion relative aux affaires d'Amérique, et qu'il désirait fort que je pusse assister à la séance, où lui, lord Stanhope, tâcherait de me faire entrer. Un des règlements de la chambre était alors qu'aucun de ses membres ne pourrait y introduire plus d'un ami. Le lendemain lord Stanhope me fit savoir par un nouveau billet que si je voulais me trouver à deux heures dans la salle d'attente de la chambre des lords, lord Chatham y serait, et se chargerait lui-même de m'introduire. Je m'y rendis, et le rencontrai. Comme je lui disais ce que lord Stanhope m'avait écrit : « Certainement, me dit-il, et je le ferai avec « d'autant plus de plaisir que je suis sûr que votre pré- « sence aux débats d'aujourd'hui sera plus utile à « l'Amérique que la mienne. » Et me prenant par le bras, il me conduisit vers la porte d'entrée voisine du trône, mais un des huissiers le suivit et lui dit que les fils aînés et les frères des pairs pouvaient seuls être admis par cette entrée. Il revint donc avec moi, toujours boitant, et me conduisit à la porte qui est près de la barre, où beaucoup de personnes attendaient les pairs qui devaient les introduire, et où quelques pairs attendaient les amis qu'ils devaient faire entrer. Au milieu de tout ce monde, il me remit aux huissiers en disant à haute voix : « Voici le docteur Franklin que

« je désire faire entrer dans la chambre, » et à l'instant la porte m'en fut ouverte.

Comme le public ignorait qu'il eût existé quelque relation entre Sa Seigneurie et moi, je vis que ces paroles causaient quelque sensation. Son entrée dans la chambre amena une sorte d'agitation parmi les huissiers, force messagers furent dépêchés, sans doute pour aller chercher les amis du ministère, car on s'attend toujours à quelque chose d'important quand ce grand homme paraît, ses infirmités ne lui permettant que rarement d'assister aux séances. J'eus beaucoup de plaisir à entendre sa motion et le débat qui la suivit. Je n'entreprendrai pas d'en rendre ici un compte que vous trouverez beaucoup mieux fait dans les journaux du temps. Sa motion avait pour objet de retirer les troupes de Boston, comme premier pas vers un arrangement.

Le jour suivant, lord Stanhope m'écrivit un billet où il me disait que, suivant le désir de lord Chatham, il m'envoyait la motion de la veille. Sa Seigneurie m'adressait l'original même qu'elle avait lu à la chambre, pour que j'eusse ce document sous sa forme la plus authentique. J'envoyai en Amérique des copies de cette motion qui me fit d'autant plus de plaisir, que je pensai qu'elle avait été faite, en partie, d'après les idées que j'avais données à lord Chatham, en conversant avec lui. La voici textuellement :

Motion de lord Chatham.

20 janvier 1775.

« Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté afin de l'aviser et de la prier très-humblement, d'ouvrir les voies à une heureuse pacification des dangereux troubles

d'Amérique en commençant par y modérer la fermentation et y adoucir les animosités, et par-dessus tout de prévenir quelque soudaine et fatale catastrophe à Boston, aujourd'hui en proie à l'irritation journalière que cause aux habitants une armée postée dans leur ville. Qu'à cette fin il plaise gracieusement à Sa Majesté de faire dépêcher au général Gage l'ordre de retirer de la ville de Boston les forces de Sa Majesté aussitôt que la rigueur de la saison, la sécurité et le bien-être des susdites troupes le permettront. »

Je fus charmé du discours que lord Chatham prononça à l'appui de sa motion. Il me laissa l'idée d'un grand et habile politique. Lord Camden, autre excellent orateur, et logicien serré, opina dans le même sens, ainsi que plusieurs autres pairs, qui parlèrent fort bien; mais tout cela ne servit pas plus que le souffle des vents. La motion fut rejetée. Seize pairs écossais, et vingt-quatre évêques, avec tous les lords qui tiennent ou qui attendent des places, forment, quand ils sont d'accord (et ils le sont toujours pour soutenir le ministère), une majorité toute faite, qui rend les débats ridicules en eux-mêmes, puisqu'ils ne peuvent servir à rien. Plein de la haute estime dont j'étais pénétré pour lord Chatham, j'écrivis à lord Stanhope le billet suivant :

« Le docteur Franklin présente ses respects à lord Stanhope, et remercie beaucoup Sa Seigneurie ainsi que lord Chatham de lui avoir envoyé un exemplaire si authentique de la motion d'hier. Le docteur Franklin est plein d'admiration pour ce véritable grand homme. Dans le cours de sa vie, il a vu quelquefois l'éloquence sans sagesse et souvent la sagesse sans éloquence, aujourd'hui il les voit tou-

tes deux réunies, et toutes deux, à ce qu'il pense, au plus haut degré possible. »

Craven-Street, 23 janvier 1775.

Dans le cours des débats, quelques lords qui faisaient partie de l'administration, ayant dit qu'il était ordinaire et facile de critiquer les mesures du gouvernement, mais que ceux qui les censuraient ne proposaient rien de mieux, lord Chatham répondit qu'il ne serait pas du nombre de ces censeurs frivoles, qu'il avait longtemps et sérieusement réfléchi sur le sujet, et qu'il se proposait de mettre bientôt le résultat de ses méditations sous les yeux de Leurs Seigneuries, en leur présentant un plan pour apaiser nos différends, et rendre la paix à l'empire. Sa présente motion n'était qu'un préliminaire. Je désirais beaucoup savoir en quoi ce plan consistait, et j'avais dessein de passer le lendemain chez Sa Seigneurie pour voir s'il voudrait me le communiquer, mais, dès le matin, il était parti pour Hayes, et j'avais en ce moment tant d'affaires et tant de visites, qu'il ne m'était guère possible de faire ce voyage. Quelques jours après, lord Mahon vint chez moi, et me dit que lord Chatham désirait fort me voir; je lui promis de me rendre chez lui le vendredi suivant, divers engagements m'empêchant d'y aller plus tôt.

Le vendredi 27, je pris une chaise de poste vers neuf heures du matin, et j'arrivai à Hayes vers onze; mais comme j'étais absorbé dans la lecture d'un pamphlet nouveau, le postillon me conduisit un mille ou deux trop loin. Lord Chatham qui était sorti dans sa voiture pour prendre l'air, m'avait rencontré sans que je le visse, un peu avant que j'arrivasse à Hayes. Il avait

fait retourner la voiture, et m'avait suivi. Ne me trouvant pas chez lui, et m'ayant vu lire, il conclut que j'avais passé la porte par mégarde, et fit courir un domestique après moi. Il témoigna beaucoup de plaisir de me voir, et, dans une longue conversation, m'exposa son plan, et m'en lut même une partie. Il me dit qu'il ne l'avait montré qu'à lord Camden, dans les avis duquel il avait grande confiance, surtout pour les questions de droit, et qu'aussitôt que ce plan serait mis au net, il me le communiquerait pour avoir mon opinion et mon avis, mais qu'il ne le ferait voir à personne autre, avant de l'avoir présenté à la chambre. Il me pria de n'en point parler, de crainte que certaines parties mal comprises n'échouassent d'avance, et que les ministres ne s'en appropriassent certaines autres pour les présenter de leur chef. Je lui promis le secret le plus étroit, et je tins parole, car je ne dis même à personne que je l'eusse vu. Je dînai avec lui en famille, et rentrai en ville dans la soirée.

Le dimanche suivant, 29 janvier, lord Chatham vint à Londres et se rendit chez moi dans Craven-street. Il apportait son plan, rédigé en forme d'acte du Parlement. Il me le remit en me demandant de le lire avec attention, et de lui faire part des réflexions que cette lecture pourrait me suggérer. Sa raison, pour me prier de prendre cette peine, était, comme il eut la bonté de me le dire, qu'il ne connaissait personne qui fût plus au fait des affaires d'Amérique, ni plus capable de donner un avis en ce point. Il croyait que les fautes commises par les ministres tenaient souvent à ce qu'ils n'avaient pas reçu les meilleurs renseignements. Pour lui, quoiqu'il eût examiné l'affaire à fond, dans

tous ses détails, il n'avait pas dans son jugement autant de confiance, et il désirait le contrôler par le mien, comme on règle une montre sur un régulateur. Il n'avait pas encore décidé le jour où il présenterait son plan à la chambre, mais dans le cours de notre conversation, réfléchissant à l'état précaire de sa santé, craignant que s'il tardait trop longtemps, il n'arrivât quelque nouvelle qui fît paraître son projet hors de saison, ou moins convenable dans toutes ses parties, ou que les ministres n'eussent pris d'autres mesures, et ne pussent lui dire : « Si vous aviez présenté votre plan plus tôt, peut-être l'aurions-nous suivi, » il résolut de le proposer le mercredi suivant. Il me dit donc qu'il désirait me voir le mardi, et qu'il reviendrait chez moi, à moins qu'il ne me convînt d'aller à Hayes. Je choisis ce second parti, autant par respect pour Sa Seigneurie que parce qu'il était plus probable que nous n'y serions pas interrompus. Je lui promis d'arriver de bonne heure, afin que nous pussions avoir plus de temps à nous. Il resta avec moi près de deux heures, son équipage attendant à ma porte. Comme il y était quand on sortit de l'église, on le remarqua et on en parla beaucoup, ainsi qu'on faisait alors, sur tout ce qui pouvait toucher aux affaires d'Amérique. La visite d'un si grand homme, et pour un objet si important, ne flatta pas médiocrement ma vanité, et cet honneur me fit d'autant plus de plaisir qu'il m'arriva, jour pour jour, un an après que le ministère s'était donné tant de peine pour me déshonorer devant le Conseil privé.

Je me mis à lire et à étudier ce plan. A l'époque où il a été publié, je vous en ai envoyé une copie; il n'est

donc point nécessaire de l'insérer ici. Tout en lisant, je jetai sur le papier quelques notes pour ma future conversation avec lord Chatham; je les mets ici pour que vous puissiez les comparer au projet de Sa Seigneurie, si cela vous fait plaisir. Vous en verrez ainsi le dessein et le précis, qu'autrement il serait fort long de vous expliquer.

Notes pour une conversation avec lord Chatham sur son plan.

Mardi, 31 janvier 1775.

On ne peut pas demander en même temps et au même peuple des dons gratuits et des taxes forcées.

L'idée d'un revenu permanent ne sera pas facilement accueillie. Ne vaudrait-il pas mieux une concession temporaire, pour cent ans par exemple?

Les droits proclamés dans le *Bill des droits* [1] ne regardent-ils que la seule Angleterre?

La loi de naturalisation américaine donne aux étrangers résidant depuis sept ans tous les droits des citoyens de naissance. Peut-on supposer que les natifs n'ont pas ces droits?

Si le roi levait des armées en Amérique, la Grande-Bretagne aimerait-elle qu'on les amenât chez elle? Le roi cependant pourrait les y amener quand il voudrait.

Un acte du Parlement oblige les colonies à fournir certaines provisions et certains articles aux troupes qu'on met en quartier chez elles, ceci peut devenir une très-lourde charge pour les colonies qui ne sont pas en faveur.

Si on établit aux colonies un revenu permanent, pourquoi n'auraient-elles pas les mêmes priviléges commerciaux que l'Écosse?

1. Charte des libertés anglaises, reconnue par Guillaume III, en 1689.

Les terres conquises en commun par la Grande-Bretagne et les colonies ne devraient-elles pas être données aux colonies (sauf un cens) afin d'en tirer des fonds qui leur permettraient de payer ?

Retirer les instructions concernant les agents.

Vote de subsides pour trois ans, au bout desquels un nouveau Congrès, et ainsi de trois ans en trois ans.

Donner au Congrès la défense générale des frontières, le droit de faire et de régler les nouveaux établissements.

Protection mutuelle.

Nous prenons part à toutes vos guerres.

Nos établissements ne vous coûtent rien.

Adoptez le plan d'union.

Défense, extension, prospérité des colonies. Le dernier *Acte du Canada* prévient l'extension et peut empêcher leur prospérité des colonies.

Les lois doivent être assurées aussi bien que les chartes.

Si le pouvoir législatif du Parlement était reconnu aux Colonies, peut-être feraient-elles une loi pour défendre toute réunion d'un Congrès, etc.

Le mardi, de bonne heure, je me rendis à Hayes, comme je l'avais promis, et nous entrâmes dans l'examen du plan. Je restai à Hayes près de quatre heures, mais lord Chatham, semblable en cela, je crois, à tous les grands orateurs, défendait si longuement chaque point sur lequel j'élevais des doutes, que je n'eus pas le temps de faire usage de la moitié de mes notes. Il ne se laisse pas facilement interrompre, et j'avais tant de plaisir à l'entendre, que je pensais peu à le faire. Je réfléchis que nous ne pouvions espérer ni l'un ni l'autre que le plan fût adopté tel qu'il était, que lors de la discussion, si la chambre se décidait à l'examiner,

on pourrait y faire les changements convenables, qu'avant qu'il fût adopté, l'Amérique aurait le temps d'y faire des objections, et d'y proposer des amendements, que pour que la chambre se décidât à l'examiner, il était bon de paraître céder à quelques-uns des préjugés du Parlement, que s'il n'était pas aussi parfait qu'on l'aurait désiré, il pouvait du moins servir de base pour un traité, et en attendant prévenir bien des malheurs, enfin que Sa Seigneurie ayant résolu de le présenter le lendemain, il ne restait pas assez de temps pour y faire des changements et en dresser une nouvelle mise au net. Je cessai donc mes questions, et quoique, plus tard, bien des gens m'aient fait l'honneur de supposer que j'y avais eu une grande part, je puis vous assurer qu'il n'y eut qu'un seul mot d'ajouté à ma requête, le mot *constitutions* après le mot *chartes*. Il est vrai qu'à la demande de Sa Seigneurie, je remplis un blanc qui devait contenir le titre des lois dont le rappel était demandé, et que je pris dans les actes du Congrès, mais c'est ce que pouvait faire le premier copiste venu.

Le mercredi, sur la demande de lord Chatham, lord Stanhope vint me prendre et me conduisit à la chambre des lords, qui fut bientôt remplie. Dans un excellent discours, lord Chatham proposa, développa et défendit son projet. Lorsqu'il se fut assis, lord Dartmouth se leva et dit fort convenablement que l'affaire dont il s'agissait était de tel poids et de telle grandeur qu'elle exigeait de mûres réflexions. Il espérait donc que le noble comte ne demanderait pas que la chambre allât aux voix sur-le-champ, mais qu'il se contenterait qu'elle ordonnât le dépôt de la motion sur le bureau, pour être

prise en considération. Lord Chatham répondit aussitôt qu'il ne désirait rien de plus.

Mais lord Sandwich se leva, et dans un discours pétulant et violent, il s'opposa à ce que la motion fût reçue, et dit qu'elle devait être *rejetée* sur-le-champ, avec le mépris qu'elle méritait. Il ne croirait jamais que cette motion fût l'œuvre d'un pair de la Grande-Bretagne. Elle lui semblait plutôt l'œuvre de quelque Américain. Et se tournant vers moi, qui étais appuyé sur la barre, il ajouta qu'il s'imaginait avoir devant les yeux la personne qui l'avait rédigée, un des ennemis les plus cruels et les plus malfaisants que ce pays ait jamais connus. Cette sortie fixa sur moi les regards d'un grand nombre de lords, mais comme je n'avais aucun désir de la prendre pour moi, je ne changeai pas plus de contenance que si ma figure eût été de bois. Plusieurs autres lords de l'administration proposèrent également de rejeter la motion, et *le sage* lord Hillsborough soutint vigoureusement cet avis. Mais les ducs de Richmond et de Manchester, lord Shelburne, lord Camden, lord Temple, lord Lyttleton, appuyèrent la prise en considération, les uns parce qu'ils approuvaient la motion, les autres au nom de la dignité de la chambre. Un lord ayant parlé avec éloges de la proposition faite par un des ministres, lord Dartmouth, celui-ci se leva de nouveau et déclara qu'après avoir entendu tant de lords se prononcer contre la prise en considération, il avait changé d'opinion; qu'il ne pouvait donc accepter les éloges qu'on lui adressait pour une simplicité dont il rougissait maintenant, et qu'il voterait pour le rejet immédiat de la motion.

J'appuye d'autant plus sur ce détail, que c'est un

trait de caractère. La place qu'occupait ce noble lord l'a fait considérer comme ayant eu une très-grande part aux affaires d'Amérique, mais, en réalité, il n'avait ni volonté ni jugement à lui, et, quoiqu'il fût naturellement porté aux meilleures mesures, il se laissait facilement entraîner par ceux qui voulaient les plus mauvaises.

Dans sa réplique à lord Sandwich, lord Chatham releva l'insinuation mesquine de son adversaire, qui s'était permis de dire que le plan soumis à la chambre n'appartenait point à celui qui le proposait. Il déclara que lui seul était l'auteur de ce plan, déclaration, dit-il, qu'il se croyait d'autant plus obligé de faire, que plusieurs de Leurs Seigneuries paraissaient en avoir une plus pauvre opinion. Si c'était chose si faible, ou si mauvaise, il était de son devoir de ne pas souffrir que personne partageât injustement un blâme mérité. Jusqu'alors on lui avait reproché d'être peu disposé à prendre conseil, mais il n'hésitait pas à déclarer que s'il était premier ministre en ce pays, et qu'il fût chargé de régler cette grande affaire, il ne rougirait pas d'appeler publiquement à son aide un homme qui connaissait la question d'Amérique aussi parfaitement que la personne à qui on avait fait une allusion si injurieuse, un homme, ajouta-t-il encore, dont toute l'Europe estimait la science et la sagesse, qu'elle plaçait sur le même rang que nos Boyle et nos Newton, et qui faisait honneur non-seulement à la nation anglaise, mais à la nature humaine! Je trouvai plus difficile de résister à ces compliments extravagants qu'aux injures non moins extravagantes dont on venait de m'accabler, mais je fis de mon mieux pour garder un air impertur-

bable, comme si je n'eusse pas compris qu'il fût question de moi.

Entendre un si grand nombre de ces législateurs *héréditaires* déclamer avec tant de véhémence pour empêcher non-seulement qu'on adoptât, mais même qu'on prît en *considération* une proposition aussi importante, faite par un personnage aussi considérable, un des premiers hommes d'État du siècle, un politique qui avait pris son pays au bord de l'abîme et l'avait conduit à la victoire et à la gloire, dans une guerre soutenue contre deux des plus puissants royaumes de l'Europe; les entendre critiquer son plan, non-seulement parce qu'ils ne comprenaient pas ce qui s'y trouvait, mais parce qu'ils s'imaginaient y voir ce qui n'y était pas, et cela sans se donner le temps de rectifier leurs idées par une seconde lecture; constater chez les uns une ignorance totale, chez les autres des préjugés et des passions, chez les ministres la volonté perverse de corrompre et de cacher la vérité; voir enfin ce plan ignominieusement rejeté par une si grande majorité, avec tant de précipitation, contre toute décence, sans égard pour l'honneur et la dignité d'une assemblée qui forme une des trois branches du Parlement: c'en était assez pour me donner de ce corps la plus misérable idée, et pour me faire regarder comme la plus grande des absurdités sa prétention de souveraineté sur trois millions d'Américains vertueux et sensibles. A peine semblaient-ils avoir assez de bon sens pour gouverner un troupeau de porcs. *Des législateurs héréditaires!* pensais-je, mieux vaudrait, parce qu'il y aurait moins de danger, avoir des *professeurs héréditaires de mathématiques*, comme dans certaine université

d'Allemagne. Mais cette réflexion n'était qu'une boutade, car la chambre des communes, *élue par le peuple*, ne vaut pas mieux, et ne vaudra jamais mieux, tant que les électeurs recevront de l'argent pour leurs votes et que les taxes qu'ils paieront, serviront aux ministres pour corrompre leurs représentants une fois qu'ils les auront choisis.

Après cette séance, je m'attendais à ne plus entendre parler de négociations pour arranger nos différends à l'amiable; cependant, un ou deux jours après, je reçus un billet de M. Barclay qui me priait de me trouver chez le docteur Fothergill, le 4 février dans la soirée. Je m'y rendis, et je fus étonné d'apprendre que l'administration était dans les meilleures dispositions, qu'on avait pris en considération notre PLAN, que plusieurs de nos propositions avaient été jugées raisonnables et que les autres pouvaient être admises avec de légers amendements. Le bon docteur, avec sa philanthropie habituelle, s'étendit sur les misères de la guerre, et nous prouva que la guerre la plus heureuse ne valait pas une mauvaise paix; il ajouta que chaque jour l'Amérique grandissait en forces, et que, quelles que fussent les conditions auxquelles elle serait obligée de se soumettre en ce moment, elle serait en état, dans quelques années, d'en imposer à son tour.

M. Barclay me fit entendre qu'il dépendait de moi d'amener un arrangement, qu'il serait honorable pour moi de le faire, qu'en ce cas je pouvais m'attendre, non-seulement à être réintégré dans mon ancienne place[1], mais à obtenir tel autre poste que je pourrais

1. La place de maître-général des postes.

désirer, etc. Je n'ai pas besoin de vous dire, à vous qui me connaissez si bien, combien ce langage inconvenant excitait en moi de dégoût. Le discours du docteur était plus convenable. Je lui répondis que nous ne souhaitions point la guerre et que nous ne désirions que des choses raisonnables et nécessaires pour notre sécurité et notre bien-être. Je répliquai à M. Barclay que j'étais sûr qu'une place dans la charrette qui mène à Tyburn [1] était celle que le ministère anglais me donnerait de préférence à toute autre. Enfin je leur dis à tous deux que je désirais sincèrement me rendre utile, que tout ce que je demandais, c'était qu'on m'indiquât de quelle manière je pouvais l'être, mais que je voyais clairement qu'ils me croyaient beaucoup plus de pouvoir que je n'en avais réellement. On me répéta alors qu'on avait discuté mon PLAN dans une conférence, et on me lut les observations qui avaient été faites sur chacune de mes propositions, ainsi qu'il suit :

Art. Ier. Approuvé.

Art. II. Approuvé en ce qui concerne le rappel de l'acte du thé. Refusé quant à la restitution des droits perçus.

Art. III. Refusé comme supposant que le Parlement n'a pas le droit de rendre les lois en question.

Art. IV. Approuvé.

Art. V. Approuvé sous la réserve qu'aucun changement préjudiciable à la Grande-Bretagne n'aura lieu.

Art. VI. Approuvé quant à l'application du produit

1. Lieu de l'exécution des criminels.

des droits, mais la nomination et le salaire des fonctionnaires restant comme par le passé.

Art. VII. Concernant les subsides en temps de paix : Approuvé.

Art. VIII. Concernant les troupes : Inadmissible.

Art. IX. Approuvé, avec cette différence qu'on n'établirait pas de proportion avec les taxes précédentes, et que chaque colonie donnerait selon son bon plaisir.

Art. X. Approuvé quant à la restitution du château William, mais refusé quant à l'interdiction à la couronne de construire des forts.

Art. XI. Refusé absolument, si ce n'est que le bill du port de Boston serait rapporté et que l'acte de Québec pourrait être amendé de manière à réduire le Canada à ses anciennes limites. Les autres actes concernant le Massachusetts étant de véritables amendements à sa constitution, devaient subsister pour cette raison, comme aussi pour être un témoignage perpétuel de la puissance du Parlement.

Art. XII. Approuvé. Les juges seront nommés *during good behaviour*[1] pourvu que les assemblées leur assurent un salaire permanent qui sera approuvé par la couronne.

Art. XIII. Approuvé sous les mêmes réserves que l'article précédent[2].

Art. XV. Approuvé.

Art. XVI. Approuvé, en supposant le versement des droits dans les caisses coloniales.

Art. XVII. Inadmissible.

1. C'est-à-dire *inamovibles*.
2. L'article XIV avait été supprimé par Franklin et ses amis.

Nous n'eûmes pas une longue conversation sur ces différents points, parce que j'y coupai court en faisant observer que tant que le Parlement réclamerait et exercerait le droit de changer à volonté nos constitutions, il ne pouvait pas y avoir d'arrangement; tous nos droits étaient menacés, et nous n'étions sûrs de rien. On me fit sentir combien un arrangement était nécessaire à l'Amérique, puisque rien n'était plus facile à l'Angleterre que d'incendier tous nos ports. Je m'échauffai alors, et je dis que la majeure partie de ma chétive fortune consistait en maisons dans ces ports, que les Anglais pouvaient en faire des feux de joie si bon leur semblait, mais que cette crainte ne changerait jamais ma résolution de résister jusqu'au bout à cette prétention du Parlement, qu'au surplus l'Angleterre ferait bien de prendre garde au tort qu'elle nous ferait éprouver, parce que, tôt ou tard, elle serait certainement forcée de nous payer dommages et intérêts! Le docteur sourit, et, je crois, en approuvant mes paroles, quelque vives qu'elles fussent; il me dit que certainement il les rapporterait le lendemain à lord Dartmouth.

Pendant que nous causions du PLAN, M. Barclay conta qu'étant allé un jour chez lord Hyde, il y trouva lord Howe, et que lord Hyde lui avait dit : « Vous pouvez tout dire devant lord Howe, c'est un ami en qui je me fie; » sur quoi il lui avait parlé avec autant de liberté qu'à l'ordinaire. J'appris ainsi comment lord Howe avait eu la copie du PLAN qu'il m'avait montrée. M. Barclay ajouta qu'il était question d'envoyer sur les lieux un commissaire avec des pouvoirs suffisants pour prendre connaissance des sujets de

plaintes et y faire droit, à certaines conditions, mais qu'il était difficile de trouver un homme propre à cette mission. — « Pourquoi n'en pas charger lord Hyde ? lui dis-je. C'est un homme prudent et sage, une personne de haut rang qui s'acquitterait fort bien de cet emploi, ou, s'il ne voulait pas s'en charger, lord Howe, dont vous venez de parler, y conviendrait, à mon avis, parfaitement. » Tout cela n'était qu'une conversation, et nous nous séparâmes.

Lord Chatham ayant fait imprimer, pour le soumettre au jugement du public, le plan que les lords avaient rejeté, j'en reçus six exemplaires de lord Mahon, son gendre, et je les envoyai à différentes personnes; en Amérique.

Il se passa plus d'une semaine sans que j'entendisse parler de négociation, et tout mon temps était employé à voir les membres du Parlement, quand je reçus un billet de M. Barclay. Il me mandait qu'il était indisposé, et qu'ayant besoin de me voir, il me priait de passer chez lui. Je m'y rendis le lendemain matin; il me dit qu'il avait vu lord Hyde, qu'il avait eu un nouvel entretien avec lui sur les ARTICLES, qu'il savait maintenant à fond ce qu'il fallait pour faire marcher l'affaire, qu'il désirait donc que nous prissions un nouveau rendez-vous avec le docteur Fothergill, et qu'il tâcherait de nous apporter un plan rédigé d'après ce qui avait été proposé et accordé des deux côtés, en y joignant quelques propositions de son cru. J'y consentis volontiers, l'entrevue fut fixée au jeudi soir, 16 février.

Lorsque nous fûmes réunis, M. Barclay nous lut ce qui suit :

Plan d'où résulterait, on le croit, une union permanente entre la Grande-Bretagne et ses colonies.

I. On payera le thé détruit, et, pour éviter toute perte de temps et commencer de suite l'œuvre désirable de la réconciliation, on propose que l'agent ou les agents de la province prennent, dans une pétition au roi, l'engagement que ce payement aura lieu, et qu'en conséquence de cet engagement, un commissaire soit autorisé, par une clause d'un acte du Parlement, à ouvrir le port de Boston (en suspendant le bill du port de Boston) aussitôt après ce payement.

II. L'acte du thé sera rapporté, autant pour l'avantage de la Grande-Bretagne que pour celui des colonies.

III. Le château William sera restitué à la province de Massachusetts en l'état où il se trouvait, avant que le gouverneur Hutchinson l'eût livré.

IV. Comme il est à croire que le *commencement* des mesures conciliatrices calmera considérablement les esprits en Amérique, on propose que les habitants de la province de Massachusetts adressent une pétition au roi, et y établissent leurs objections contre ledit acte[1]. Il est *entendu* que ledit acte sera rapporté. *En attendant*, le commissaire aura le droit d'en suspendre l'exécution, afin de mettre les habitants en état de faire la pétition.

V. Les diverses provinces qui se croient lésées par le bill de Québec, présenteront des pétitions par leurs assemblées, et il est *entendu* que cet acte sera rapporté en ce qu'il étend le territoire du Canada au delà de ses anciennes limites.

VI. Le statut d'Henri VIII sera formellement désavoué par le Parlement.

1. L'acte qui ordonnait le blocus du port de Boston.

VII. *En temps de paix*, les Américains lèveront dans leurs provinces respectives, en vertu des votes de leurs assemblées, les sommes qui *seront jugées* nécessaires pour un établissement de paix, payement des gouverneurs, des juges, etc. (*Voyez* les lois de la Jamaïque.)

VIII. *En temps de guerre*, sur réquisition faite par le roi du consentement du Parlement, chaque colonie lèvera les sommes que son assemblée jugera proportionnées à ses moyens et aux besoins publics, pour être employées à lever et à payer des hommes pour le service de terre et de mer, à fournir des provisions, des transports ou à tel autre objet que le roi requièrera et indiquera.

IX. Les actes de navigation seront réexaminés, afin de voir si l'on ne peut y faire quelques changements à l'avantage de la Grande-Bretagne et au soulagement des colonies.

X. Un officier de marine, nommé par la couronne, résidera dans chaque colonie, pour veiller à l'exécution de ces actes.

N. B. Dans quelques colonies, ils *ne sont pas* nommés par la couronne.

XI. Toutes les taxes perçues en vertu des actes qui règlent le commerce avec les colonies, seront affectées au service public de chaque colonie et versées dans sa caisse. Un officier de la couronne sera chargé d'y veiller.

XII. Les cours d'amirauté n'auront plus d'autres pouvoirs que celles d'Angleterre.

XIII. Dans toutes les colonies gouvernées directement par le roi, les juges seront nommés *during good behaviour*, et ils seront payés par la province, ainsi qu'il est dit en l'article VII.

N. B. Si le roi juge convenable d'ajouter à leur salaire, ce supplément sera envoyé d'Angleterre.

XIV. Les gouverneurs seront payés de la même manière.

Notre conversation porta principalement sur le *premier* article. Tout ce que désire le ministère, di-

sait-on, c'est qu'on lui donne une ouverture, un point de départ qui lui permette de commencer la réconciliation; une pétition contenant l'engagement dont il est parlé en cet article, répondrait parfaitement à cette intention. On fait des préparatifs pour envoyer de nouvelles troupes et de nouveaux vaisseaux en Amérique; cette pétition pourrait empêcher leur départ, surtout si l'on y demandait la nomination d'un commissaire. On me pressa donc d'engager les agents des colonies à se joindre à moi pour faire cette pétition. Je répondis que l'affaire du thé ne pouvait concerner que les agents de la province de Massachusetts, qui étaient M. Bollan pour le Conseil, moi pour l'assemblée et M. Lee nommé pour me remplacer quand je quitterais l'Angleterre; que ce dernier par conséquent pouvait à peine, en ce moment, être regardé comme un des agents de la colonie, et que le premier était un homme craintif et ponctuel qu'il ne serait pas facile de déterminer à faire une démarche d'une telle importance sans avoir reçu d'instructions ni de mandat; que par conséquent, si l'on se décidait, il fallait que je prisse sur moi cette démarche; que sans doute, s'il y avait une aussi grande chance de réussir qu'ils le supposaient, je n'hésiterais pas à me risquer; mais que je croyais que la nomination d'un commissaire avec le droit de suspendre le bill du port de Boston, serait une mesure trop dilatoire, qu'une simple suspension ne serait pas satisfaisante, et que si les agents prenaient un pareil engagement, il fallait que tous les actes relatifs à la province de Massachusetts fussent rapportés immédiatement.

Ils profitèrent aussitôt de la disposition que j'avais

montrée à présenter une pétition, dans le cas où elle aurait des chances de produire quelque bien; ils applaudirent à cette résolution et m'engagèrent à dresser la pétition sur-le-champ. Je dis que l'affaire était grave, que, s'ils le trouvaient bon, j'emporterais le projet de M. Barclay, que j'examinerais ces propositions sous leur nouvelle forme et que, le lendemain soir, je leur en donnerais mon avis. Cela fut convenu, et nous nous séparâmes.

En songeant à la situation dangereuse des affaires en Amérique, et au risque journalier d'agrandir un abîme que rien ne pourrait plus combler, j'adoptai l'idée d'envoyer là-bas un commissaire. Ce pouvait être un moyen de suspendre les opérations militaires et d'amener un traité. On préviendrait ainsi tout nouveau malheur, et l'accord se formerait et s'établirait par degrés. Je me décidai donc à prendre l'engagement qu'on m'avait demandé, et je fis en ce sens un projet de mémoire à lord Dartmouth, me proposant de le signer seul. Quant à l'envoi d'un commissaire, mesure qu'on me demandait aussi de proposer, en exprimant mon opinion sur son utilité, je craignis que mes collègues de l'agence ne fussent mécontents, et avec raison, si je faisais une démarche aussi importante sans les consulter. Je préparai donc une pétition en nom collectif, pour qu'ils la signassent avec moi s'ils le jugeaient convenable, mais, craignant quelques difficultés, je préparai une lettre à lord Dartmouth, qui contenait la même proposition avec motifs à l'appui, et que j'enverrais seul. Enfin, je jetai sur le papier quelques remarques sur les propositions de M. Barclay, et je fis aussi, sur un autre papier, des notes dont je devais

faire usage dans la conférence du 17 au soir. Voici la copie de toutes ces pièces. Il y manque la première que je ne trouve point dans mes bagages de bord.

A SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI.

Pétition et Mémoire de W Bollan, B. Franklin et Arthur Lee.

Vos pétitionnaires, agents de diverses colonies, profondément affectés de la crainte des malheurs qui menacent en ce moment les sujets de Votre Majesté en Amérique, demandent la permission d'approcher de votre trône et de vous soumettre en toute humilité leur opinion formée sur de mûres réflexions. S'il plaisait à Votre Majesté de permettre et d'autoriser une réunion de délégués des différentes provinces, et de nommer une ou plusieurs personnes de ce pays, distinguées par leur rang et leur sagesse, pour présider cette assemblée, conférer avec lesdits délégués, prendre une connaissance exacte des véritables griefs des colonies, et adopter les moyens d'apaiser toutes dissensions, moyens qui seraient ensuite ratifiés par Votre Majesté, si elle les trouvait justes et convenables, vos pétitionnaires sont convaincus, d'après la profonde connaissance qu'ils ont du pays et du peuple, qu'une telle mesure serait suivie des plus salutaires effets, préviendrait de grands malheurs, et rétablirait l'harmonie qui a si longtemps existé, et qui est si nécessaire au bonheur et à la prospérité de tous les sujets de Votre Majesté dans toute l'étendue de ses domaines. Puisse le ciel les conserver intacts à Votre Majesté et à ses descendants! C'est la prière sincère des fidèles sujets et respectueux serviteurs de Votre Majesté[1].

1. Viennent ensuite :

1° La *lettre à lord Dartmouth* qui n'est qu'une répétition de l'adresse au roi, débarrassée de ses formes solennelles.

2° Les remarques sur les propositions de M. Barclay, qui re-

Dans l'après-midi, je reçus le billet suivant de mistriss Howe : « Mistriss Howe fait ses compliments au docteur Franklin. Elle vient de recevoir la note ci-incluse de lord Howe; elle espère que le docteur pourra venir la voir, ou demain, ou dimanche; toute heure lui sera bonne, pourvu qu'il ait la bonté de l'indiquer. »

Grafton-street, vendredi 17 février 1775.

Note incluse dans la lettre précédente.

A L'HONORABLE MISTRISS HOWE.

Je vous prie de me fournir l'occasion de voir le docteur Franklin, chez vous, demain ou dimanche matin, pour affaire essentielle.

Grafton-street, vendredi, 4 heures.

Je n'avais pas entendu parler de Sa Seigneurie de-

produisent les précédentes réflexions de Franklin et qui n'ont d'intéressant que la conclusion :

La colonie de Massachusetts doit s'exposer à tous les hasards et à tous les malheurs de la guerre, plutôt que de souffrir que le Parlement puisse changer ses chartes et ses lois. « Ceux qui peuvent renoncer à la liberté pour obtenir un moment de sécurité ne méritent ni liberté ni sécurité. »

3° Notes.

« Si on veut une réconciliation cordiale, il faut agir franchement et sans détour.

« La plupart des assemblées sont dissoutes : il faudra du temps pour faire de nouvelles élections, ensuite pour se réunir et pour choisir des délégués, si toutefois on peut se réunir partout. L'assemblée du Massachusetts ne peut agir sous l'empire de sa nouvelle constitution sans reconnaître au parlement le pouvoir de changer sa charte, ce qu'elle ne fera jamais. La proposition qu'on lui fait est celle-ci : *Essayez d'abord vos fers; s'ils ne vous conviennent pas, faites une pétition, et nous y réfléchirons.* »

Canada. — Nous ne pouvons souffrir l'action du despotisme sur aucun de nos concitoyens. Tous libres ou personne.

puis quelque temps; je répondis aussitôt que j'aurais l'honneur de l'attendre chez mistriss Howe le lendemain à onze heures.

M. Barclay et moi, nous nous retrouvâmes chez le docteur, comme nous en étions convenus. Je remis à ces messieurs mes *remarques*, et nous en causâmes quelque temps. Je leur lus aussi les projets de pétition et de mémoire. Mais comme ils pensaient que par mon engagement de faire payer le thé je ne pourrais obtenir que la levée du blocus du port de Boston, et non le rapport des autres actes concernant le Massachusetts, et que j'insistais pour que *tous ces actes* fussent rapportés, refusant de rien faire sans cela, la démarche fut ajournée et je remis en poche toutes mes pièces. Ils résolurent pourtant de faire part de mes sentiments aux ministres et de voir si l'on n'en pourrait pas obtenir quelque nouvelle concession. Ils observèrent aussi que j'avais signé mes *remarques;* sur quoi je dis que sachant, et par eux-mêmes et par d'autres voies, que les ministres n'ignoraient pas que j'avais été consulté sur cette affaire, un plus long mystère devenait inutile, et que, puisque toutes ces demandes et toutes ces réponses, obtenues de seconde main, faisaient perdre du temps et pouvaient donner lieu à des malentendus, je ne voyais pas pourquoi on ne se réunirait point pour discuter une bonne fois tous les points en litige; que, si donc on le jugeait convenable, j'étais tout prêt à les accompagner à leur conférence ministérielle. Ils parurent approuver la proposition et dirent qu'ils en parleraient.

Le lendemain matin, je me trouvai au rendez-vous avec lord Howe. A son air de satisfaction, je supposai

qu'il tenait de lord Hyde, à qui M. Barclay avait pu le dire le 16 au soir, que j'avais consenti à présenter une pétition et à répondre du payement du thé, ce qui faisait espérer que les conditions d'arrangement offertes par le ministère pourraient être acceptées. Lord Howe m'informa qu'il était question de le nommer commissaire pour apaiser les différends en Amérique ; il ajouta, par un excès de politesse, que, connaissant son insuffisance aussi bien que mon expérience et mes talents, il ne penserait pas à se charger de cette affaire sans moi, mais qu'avec moi il le ferait volontiers, parce qu'il fonderait ses espérances de succès sur mon concours. Il avait donc désiré cet entretien pour savoir si je consentirais à l'accompagner, sous un titre ou sous un autre, comme ami, comme second, comme secrétaire ; il sentait fort bien que, s'il était assez heureux pour faire quelque chose d'utile, il le devrait entièrement à mes avis et à mon concours, et il n'hésiterait pas à m'en laisser tout l'honneur en toute occasion. Il avait déclaré aux ministres l'opinion qu'il avait conçue de mes bonnes dispositions en faveur de la paix, et ce qu'il désirait maintenant, c'était que je l'autorisasse à dire que je consentais à l'accompagner et que je travaillerais avec lui au grand œuvre de la réconciliation. On savait que j'avais la plus grande influence sur l'esprit des Américains, et si quelqu'un au monde pouvait les décider à accepter des propositions raisonnables, c'était moi.

Je répondis que j'étais fort obligé à Sa Seigneurie de la bonne opinion qu'elle avait de moi et de l'honneur qu'elle me faisait en me demandant mon concours. Je désirais savoir quelles propositions on comptait faire

à l'Amérique; si elles étaient raisonnables en elles-mêmes, il était possible que je fusse en état de les faire considérer comme telles par mes concitoyens; mais, dans le cas contraire, je doutais qu'il fût possible à personne d'en venir à bout, et certainement je ne l'entreprendrais pas. Lord Howe dit alors qu'il ne comptait pas obtenir mon *concours* sans de *bonnes raisons*. L'affaire était d'une grande importance et, s'il s'en chargeait, il insisterait pour qu'on lui donnât les moyens de traiter *généreusement* et *amplement* ceux qu'il prendrait avec lui, et moi tout particulièrement, sans parler de la certitude de *récompenses subséquentes*. « Et, ajouta-t-il, pour donner au ministère une occasion de montrer ses bonnes dispositions à votre égard, me permettrez-vous, monsieur Franklin, de vous en procurer d'avance quelque marque, par exemple, le payement des arrérages de votre traitement comme agent de la Nouvelle-Angleterre, qui, à ce que j'ai appris, a été arrêté depuis quelque temps? — Milord, répondis-je, je regarderai comme un grand honneur de coopérer avec Votre Seigneurie à une si bonne œuvre, en quelque qualité que ce soit, mais si vous croyez que l'influence qu'on me suppose puisse vous servir, écartez toute idée d'obtenir pour moi quelques faveurs des ministres; car, les accepter, ce serait détruire l'influence même que vous voulez employer. On les considérerait comme des moyens de corruption employés pour m'engager à trahir les intérêts de mon pays; contentez-vous de me montrer les *propositions;* si je les approuve, je n'hésiterai pas un instant, et je serai prêt à accompagner Votre Seigneurie à l'heure même. » Il dit alors qu'il désirait que je causasse de l'affaire avec

lord Hyde et me demanda si j'aurais quelque répugnance à voir Sa Seigneurie. Je lui répondis que je n'en avais aucune, que j'avais beaucoup d'estime pour lord Hyde et que je me rendrais chez lui toutes les fois qu'il voudrait bien me le permettre. Lord Howe me dit qu'il lui en parlerait et qu'il me ferait avertir.

Le lundi suivant, je reçus de lord Howe la lettre suivante. Pour la bien comprendre, il faut faire attention que, dans l'intervalle, M. Barclay avait pu communiquer à lord Hyde les *remarques* que j'avais faites sur son plan, et que leur lecture avait probablement changé le dessein qu'on avait de se servir de moi en cette occasion.

Grafton-street, 20 février 1775.

N'ayant eu que ce matin l'occasion de causer avec lord Hyde de l'affaire dont nous nous sommes entretenus, mon digne ami, la dernière fois que j'ai eu le plaisir de vous voir, je me hâte de vous dire ce que Sa Seigneurie pense de ma proposition.

Il m'a déclaré que rien ne l'empêche de vous voir, qu'il a toujours aimé la conversation des gens instruits, et que par conséquent la vôtre ne peut que lui faire plaisir. Mais, en ce qui touche la querelle américaine, il craint que vos principes et les siens, ou pour mieux dire ceux du Parlement, ne soient tellement opposés, qu'une réunion qui n'aurait d'autre objet que de discuter sur ce point ne vous dérangeât inutilement. Si vous pensiez autrement, ou si quelque circonstance favorable pouvait rapprocher des opinions si différentes, lord Hyde serait heureux de servir de canal pour porter à ceux qui sont au pouvoir les sentiments d'un homme de votre autorité. Et d'après la connaissance que j'ai de l'opinion de Sa Seigneurie sur les

hommes et les choses, j'ose assurer que rien ne se perdra au passage.

Je suis, avec une parfaite estime, votre très-obéissant serviteur. HOWE.

AU DOCTEUR FRANKLIN.

Je fus un peu piqué de ce que lord Hyde refusait de me voir, mais comme je n'avais nulle envie de m'imposer, je trouvai mieux de montrer une indifférence convenable, ce que j'essayai de faire dans la réponse suivante à lord Howe.

Craven-street, 20 février 1775.

N'ayant rien à ajouter sur les affaires d'Amérique à ce que lord Hyde sait déjà par les pièces qui lui ont passé sous les yeux, il me semble plus respectueux de ne pas donner à Sa Seigneurie l'ennui d'une visite, puisqu'il lui paraît que la discussion ne pourrait être d'aucune utilité. Je n'en suis pas moins obligé à Sa Seigneurie de la permission qu'elle me donne de me présenter chez elle; j'en profiterai s'il survient quelque chose qui puisse donner à cette entrevue une chance d'utilité.

J'ai l'honneur d'être, avec estime et respect, mylord, votre très-humble et très-obéissant serviteur. B. F.

A LORD HOWE.

Le matin du même jour, 20 février, on eut soin de répandre dans toute la ville le bruit que lord North ferait ce jour-là, à la chambre des communes, une motion pacifique pour guérir tous les différends entre l'Angleterre et l'Amérique. Aussi la chambre fut-elle pleine, et chacun y était dans l'attente. Le parti Bedford, ennemi de l'Amérique et qui avait poussé aux

mesures de sévérité, était alarmé et commençait à jeter les hauts cris contre la timidité du ministre et contre la fluctuation de sa *politique*. Ce parti commençait à compter les voix, pour voir si l'on ne pourrait, en rejetant la motion de lord North, le désarçonner et le jeter hors du ministère. Les amis de ce dernier craignaient donc pour lui, et de tous côtés on cabalait et on chuchotait dans la salle. Enfin il fit la motion annoncée, mais je doute que ce fût celle qu'il avait d'abord dessein de faire. Elle était si mal rédigée, elle répondait si peu à l'intention qu'on lui avait prêtée que je soupçonne fort qu'à l'origine elle se rapprochait plus du plan de M. Barclay, mais qu'à l'instant de la proposer, lord North la mutila, d'après les avis qu'il reçut. Mon ancienne proposition d'abandonner aux colonies le produit des droits commerciaux s'y retrouvait, et bien des gens qui ignoraient ce qui s'était passé disaient que c'était ce qu'il y avait de mieux dans la motion.

MOTION DE LORD NORTH, 20 FÉVRIER 1775.

C'est l'opinion du comité que, lorsque le gouverneur, le conseil et l'assemblée, ou la cour générale des provinces et colonies de Sa Majesté, proposeront de prendre les mesures nécessaires pour contribuer à la défense commune, suivant un chiffre déterminé par la cour générale ou l'assemblée desdites colonies, et dont le Parlement aura la disposition, et lorsqu'en outre la susdite cour générale s'engagera à faire les fonds nécessaires au gouvernement civil et à l'administration de la justice dans lesdites colonies, il conviendra, si cette proposition obtient l'approbation de Sa Majesté en Parlement, et tant que dureront ces mesures, de s'abstenir de lever ou d'imposer à l'avenir

sur lesdites colonies aucuns droits, aucunes taxes et contributions, si ce n'est les droits qu'il sera à propos d'établir pour le règlement du commerce, droits dont le produit net sera porté au compte exclusif desdites provinces et colonies.

Après un débat long et confus, où cette motion fut appuyée sur des motifs divers et peu d'accord entre eux, par les amis du ministère, et se trouva même combattue par quelques ministériels, ce qui annonçait un défaut de concert dû sans doute à des changements subits dans la proposition, elle fut enfin votée, suivant l'usage, à une grande majorité.

La semaine suivante, la seule chose que j'appris de MM. Barclay et Fothergill, fut que lorsque lord Hyde avait su que j'étais disposé à répondre du payement du thé, il avait dit que cela lui donnait *une nouvelle vie*. N'ayant reçu aucune nouvelle de lord Howe, j'en parlai à sa sœur, et je lui dis que je présumais que le silence de Sa Seigneurie venait de ce qu'il avait vu que ses propositions ne pouvaient avoir de suite. Je la priai de lui dire que si cela était, il eût la bonté de m'en informer par un mot, afin que je fusse libre de prendre d'autres mesures. Elle le fit dès qu'il fut de retour de la campagne, où il avait été passer un jour ou deux, et m'envoya le billet suivant :

Mistriss Howe fait ses compliments au docteur Franklin. Lord Howe ne comprenant pas très-bien le message qu'il a reçu de sa sœur, serait charmé de voir le docteur chez elle, ce matin entre midi et une heure (le seul moment qu'il ait de libre aujourd'hui), ou demain à l'heure qui lui conviendra le mieux.

Grafton-street, mardi.

Je me trouvai au rendez-vous à l'heure fixée; lord Howe me dit que s'il ne m'avait pas vu depuis quelque temps, c'est qu'il espérait de jour en jour avoir quelque chose à me communiquer. Il espérait que j'aurais vu lord Hyde, comme j'avais promis de le faire lorsque je croirais que cette visite pourrait être utile, et il regrettait que je ne l'eusse pas fait. Il y avait dans mes paroles, telles que les avait rapportées mistriss Howe, quelque chose que peut-être elle n'avait pas bien saisi. Qu'était-ce que mon projet de *prendre d'autres mesures?* Je répondis que, depuis que je l'avais vu, ayant appris la mort de ma femme à qui j'avais laissé à Philadelphie le soin de mes affaires, il était nécessaire que je retournasse là-bas le plus tôt possible, que Sa Seigneurie m'avait proposé de l'accompagner en Amérique, et que si cette proposition avait une suite, je retarderais mon voyage pour me prêter à ses convenances, mais qu'autrement je partirais par le premier bâtiment qui mettrait à la voile, que l'absence de nouvelles de Sa Seigneurie et la motion de lord North me faisaient supposer qu'on avait renoncé à toute idée de ce genre, et que c'était là seulement ce que je désirais savoir de lui.

Il me répondit que, dans mes remarques sur le projet de M. Barclay, j'avais fait d'une indemnité à accorder à Boston pour le blocus de son port, la condition de l'engagement que je souscrirais pour le payement du thé, qu'il était impossible d'accepter cette condition, et qu'elle avait fait abandonner toute idée d'aller plus loin. J'avais en poche la copie de ces remarques, je montrai à Sa Seigneurie que je n'avais pas mis cette condition à mon engagement, et

que je n'avais demandé que le rappel de tous les actes concernant le Massachusetts. Quant à l'indemnité, j'avais exprimé mon opinion personnelle en disant qu'il serait juste de l'accorder, mais je n'en avais point fait une condition. Lord Howe me dit que les mesures à prendre n'étaient pas encore définitivement arrêtées, et que d'après l'explication que je venais de lui donner, il paraissait qu'on m'avait très-mal compris. Il me pria vivement de voir lord Hyde, et me demanda si je voulais lui donner un rendez-vous chez mistriss Howe ou chez moi. Je dis qu'à aucun prix je ne voudrais donner cet ennui à lord Hyde ; que, puisque lord Howe pensait que cette conférence pourrait être utile, et désirait qu'elle eût lieu, je me présenterais sans retard chez lord Hyde; je savais qu'il était matinal, et je serais chez lui le lendemain à huit heures du matin, ce dont lord Howe se chargea de le prévenir. Mais j'ajoutai que d'après ce que je savais des dispositions du ministère, je craignais que ma visite n'eût aucun résultat. Lord Howe était d'une opinion différente, je cédai.

Le lendemain matin 1er mars, je me rendis de bonne heure chez lord Hyde qui me reçut avec sa politesse ordinaire. Nous parlâmes de la plupart des points qui divisaient les deux pays. Je le trouvai muni de tous les raisonnements des journaux et des pamphlets. Il fit valoir la dépense de l'établissement de nos colonies, la protection qu'on leur avait accordée, la lourde dette qui pesait sur la Grande-Bretagne, la justice de prendre à notre compte une partie du fardeau; il me répéta qu'en Angleterre il y avait une foule de citoyens qui n'étaient pas plus représentés que nous, et qui cependant étaient

taxés et gouvernés par le Parlement, etc., etc. Je répondis à tout, mais sans grand effet. Sa Seigneurie paraissait m'écouter avec politesse, mais j'avais quelque raison de croire qu'il était moins occupé de ce que je lui disais que de ce qu'il allait me dire.

Il avait espéré, me dit-il, que la motion de lord North aurait paru satisfaisante; il demandait ce qu'on y pouvait opposer. Je répondis qu'on nous demandait d'accorder des subsides jusqu'à ce que le Parlement eût dit: assez, sans nous laisser le moindre droit de juger la mesure à l'exécution de laquelle il nous fallait contribuer, sans nous permettre de consulter nos moyens; en outre, nous devions voter ces subsides sous la menace du droit prétendu de nous taxer à volonté, et de nous contraindre à main armée à payer ces taxes, si nous ne donnions pas jusqu'à ce qu'on pensât que nous eussions assez donné. C'était là une manière tout à fait nouvelle d'obtenir des subsides; on ne pouvait y comparer que celle du voleur de grand chemin qui, à la portière d'une voiture, présente son pistolet d'une main et son chapeau de l'autre; il ne demande pas une somme fixe; si vous lui donnez tout votre argent ou ce dont il voudra bien se contenter, il sera assez poli pour ne pas mettre la main dans vos poches, sinon, son pistolet est là. La façon dont on lève des contributions en pays ennemi est plus loyale, car là on demande une somme fixe, et ceux qui payent savent ce qu'ils ont à payer et quand ce sera fini. Jamais peuple libre n'accordera de subsides à de telles conditions. Enfin on venait d'entamer un nouveau sujet de querelle; le Parlement s'attribuant le droit de changer nos chartes et nos lois, cette prétention

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

était pour nous plus menaçante que celle de nous taxer, puisqu'elle nous jetait à la dérive et ne nous laissait pas un privilége sur lequel nous pussions compter autrement que sous le bon plaisir du Parlement. C'était une situation qui n'était pas tenable. Quand même la motion de lord North nous eût permis de nous entendre sur la question d'impôts, comme elle ne contenait rien sur ces nouvelles prétentions du Parlement, nous étions encore loin d'une réconciliation.

Lord Hyde pensant que je n'avais pas bien compris la motion, je la pris et la lus. Il glissa sur ce point et me dit qu'il serait charmé de savoir quelles mesures pourraient amener un accord. Je dis que Sa Seigneurie avait probablement vu plusieurs propositions rédigées par moi à cet effet. Il me répondit qu'il les avait lues, mais qu'il y avait quelques-uns de mes articles qu'on n'accepterait jamais. On croyait que j'avais des instructions et des pouvoirs pour offrir des conditions plus raisonnables, mais que j'étais très-réservé, peut-être par le désir, qu'il ne blâmait pas, de procurer de plus grands avantages à mes constituants; il ajouta que ces espérances pouvaient me tromper, et que je devais être assuré que je n'obtiendrais jamais de conditions plus favorables que celles qui venaient d'être offertes par lord North. L'administration désirait sincèrement le rétablissement de l'harmonie avec l'Amérique, et on pensait que la chose serait facile, si je voulais y coopérer. Il espérait que je n'étais pas homme à conserver du ressentiment pour une chose qui n'était maintenant approuvée de personne, et pour laquelle il pourrait m'être donné satisfaction; il savait que j'étais fort estimé en Amérique,

et si je voulais amener une réconciliation à des conditions convenables à la dignité du gouvernement, j'acquerrais en Angleterre l'estime générale et j'y obtiendrais des honneurs et des *récompenses*, *au delà* peut-être *de ce que je pouvais espérer*.

Je répliquai que je croyais avoir donné une preuve convaincante de mon sincère désir de rétablir la paix, lorsque ayant appris que tout ce qu'on désirait pour l'honneur du gouvernement était d'obtenir le payement du thé, j'avais offert, sans y être autorisé, sans être assuré que je serais remboursé ou qu'on approuverait ma conduite, de souscrire un engagement pour ce payement, si l'on rapportait les actes concernant le Massachusetts, engagement par lequel je risquais toute ma fortune, et que peu de gens auraient pris. Des ressentiments particuliers n'étaient rien pour moi, quand il s'agissait des affaires publiques, mais je n'étais point l'homme réservé qu'on supposait, car je n'avais aucune instruction secrète pour régler ma conduite. J'étais certainement très-disposé à faire tout ce qu'on pouvait raisonnablement attendre de moi, mais si l'on me supposait en état de faire passer aux yeux de mes concitoyens le noir pour blanc et le tort pour droit, on ne nous connaissait ni eux ni moi; ils étaient aussi incapables de se laisser tromper que je l'étais de vouloir leur en imposer.

Lord Hyde me demanda alors mon avis sur le projet d'envoyer un commissaire. Ma réponse fut celle que j'ai donnée plus haut. Je crois, soit dit en passant, qu'un des principaux motifs de lord Howe, pour désirer que je visse lord Hyde, était de me fournir l'occasion de causer avec lui sur ce point. Lord Hyde ne me

fit pas connaître son opinion à ce sujet. Ainsi finit cet entretien.

Trois ou quatre jours après, je reçus de mistriss Howe le billet suivant :

Mistriss Howe fait ses compliments au docteur Franklin. Lord Howe désire le voir encore une fois avant son départ. Lord Howe n'est pas en ville, mais il y revient lundi. Que le docteur veuille bien désigner le jour et l'heure, lord Howe sera charmé de le rencontrer.

Grafton-street, samedi 4 mars.

Je répondis que j'aurais l'honneur de me rendre chez elle, le mardi suivant à onze heures. J'y trouvai lord Howe ; il me dit que j'avais été meilleur prophète que lui en prédisant que mon entrevue avec lord Hyde ne servirait pas à grand chose ; il espérait que je lui pardonnerais cet ennui, car il avait agi dans les meilleures intentions pour le public et pour moi. Il voyait avec peine que les choses ne marchaient pas, quant à présent, comme il l'aurait désiré, mais il était encore possible qu'elles prissent une tournure plus favorable. Puisque je retournais en Amérique, il espérait qu'il pourrait encore compter sur mon concours, s'il arrivait qu'il y fût envoyé pour cette affaire importante. Je l'assurai qu'il me trouverait toujours disposé à coopérer avec lui à une si bonne œuvre. Et c'est ainsi qu'en prenant congé de lui, et en recevant ses adieux, se termina ma négociation avec lord Howe. Je n'entendis plus parler de celle qui avait été entamée avec MM. Fothergill et Barclay. Tout ce que je pus conclure de quelques mots qui leur échappèrent dans la conversation, c'est

que ni l'un ni l'autre n'était content de la conduite des ministres en cette occasion. Quelques jours avant de quitter Londres, ils me prièrent de venir chez le docteur, et là ils me chargèrent d'assurer leurs amis d'Amérique, de leur part, que leur opinion, maintenant bien fixée, était que rien ne pouvait sauver les libertés de l'Amérique qu'une ferme et sage adhésion aux conditions de l'association établies par le congrès, et que le salut de la liberté en Angleterre dépendait maintenant de la constance et de la vertu de l'Amérique.

Pendant tout ce temps, j'étais occupé à recevoir des amis qui venaient à chaque instant me demander des nouvelles d'Amérique, des membres des deux chambres du Parlement qui venaient m'informer de ce qui s'y passait, et causer avec moi des motions qu'on y faisait ou qu'on y devait faire, des marchands qui arrivaient de Londres, des villes de fabrique ou des ports de mer, pour m'apporter leurs pétitions, des quakers qui venaient me consulter sur les leurs, etc.; aussi n'avais-je le loisir de prendre aucune note. C'est donc à peu près de souvenir que je viens de vous faire ce récit, et il est certain que, faute de mémoire, bien des choses m'auront échappé, mais je crois exact tout ce que je vous écris, sinon qu'ayant conféré en même temps avec tant de personnes sur un même sujet, il n'est pas impossible que j'aie attribué à l'une ce qui aurait été dit par l'autre.

Peu de temps avant de quitter Londres, j'assistai, à la chambre des lords, à un débat où lord Camden devait parler, et où, de fait, il parla admirablement sur les affaires d'Amérique; ce jour-là, j'entendis, avec un dé-

goût extrême, le parti ministériel faire les réflexions les plus outrageantes sur le courage, la religion, l'intelligence, etc., des Américains. On nous traita avec le plus profond mépris, comme les derniers des hommes, comme étant en quelque sorte une espèce différente des Anglais de la Grande-Bretagne. Quelques lords attaquèrent surtout l'honneur américain; ils dirent que nous étions tous des misérables, que nous n'avions cherché cette querelle que pour nous dispenser de payer nos dettes, que, si nous avions quelque sentiment d'équité ou de justice, nous offririons de payer le thé, etc. Je rentrai chez moi, un peu irrité et échauffé; et voulant rétorquer contre l'Angleterre ce reproche d'*injustice*, je rédigeai un Mémoire que j'avais dessein de présenter à lord Dartmouth avant mon départ. Je le montrai à mon ami Thomas Walpole, membre de la chambre des communes. Plusieurs fois en le lisant, il regarda alternativement le papier et moi, comme s'il craignait que je n'eusse perdu le sens. Comme j'étais dans toute la presse des paquets, je priai M. Walpole d'avoir la bonté de montrer ce Mémoire à son voisin lord Camden, et de lui demander son avis. Il le fit, et me renvoya le Mémoire avec la note que vous trouverez ci-après. Voici le Mémoire :

A L'HONORABLE COMTE DE DARTMOUTH, UN DES PRINCIPAUX SECRÉTAIRES D'ÉTAT DE SA MAJESTÉ.

Un mémoire de B. Franklin, agent de la province de Massachusetts.

Attendu qu'une injure ne peut donner à la partie injuriée que le droit d'en obtenir pleine réparation, ou, en cas

de refus, le droit de rendre une injure semblable ; et attendu que le blocus du port de Boston, qui dure depuis neuf mois, a causé chaque semaine à cette ville un dommage égal à celui qu'a souffert la Compagnie des Indes par la destruction du thé : il en résulte que l'*excédant* de ce dommage est une *injure* faite par le gouvernement britannique, et dont il est dû réparation. Et attendu que la réparation des injures (d'après l'usage de toutes les nations sauvages ou civilisées), doit toujours être faite avant qu'on se fasse à soi même justice en causant un dommage aux agresseurs, ce que la Grande-Bretagne n'a pas fait dans le cas dont il s'agit: je soussigné, comme agent colonial, au nom de mon pays et de la ville de Boston, proteste contre la continuation dudit blocus, et, par ces présentes, je demande solennellement satisfaction pour l'injustice multipliée qu'on leur a faite au delà du dommage qu'a souffert la Compagnie des Indes par la destruction de ses thés.

Et attendu que la conquête du golfe de Saint-Laurent, des côtes de Labrador, de la Nouvelle-Écosse, et des pêcheries que les Français possédaient, tant dans ces divers établissements qu'à Terre-Neuve, a été faite par les *forces réunies* de la Grande-Bretagne et des colonies, et que ces dernières ont mis sur pied pour ce service un nombre d'hommes presque égal à celui qu'à envoyé l'Angleterre: d'où il suit que les colonies ont le droit incontestable de participer aux avantages de ces pêcheries : en conséquence, au nom de la colonie de Massachusetts, je proteste contre l'acte soumis en ce moment à la considération du Parlement, pour priver du droit de pêche cette province, ainsi que les autres, (sous prétexte qu'elles refusent d'acheter des marchandises anglaises), déclarant cet acte souverainement injuste et injurieux. Et j'avertis que satisfaction sera probablement demandée un jour pour tout le dommage qui pourra être fait et souffert par suite dudit

acte, et que l'injustice de ce procédé donnera un tel ombrage à *toutes les colonies*, que, dans toute guerre future où l'on pourrait méditer d'autres conquêtes, on n'en obtiendra ni un homme ni un shilling pour y contribuer, jusqu'à ce qu'entière satisfaction soit donnée, comme il est dit ci-dessus.

B. F.

Fait à Londres, le 16 mars 1775.

AU DOCTEUR FRANKLIN.

Cher monsieur,

Je vous renvoie votre Mémoire. On pense qu'il pourrait avoir des suites dangereuses pour votre personne, et qu'il contribuerait à exaspérer la nation.

Je vous souhaite de tout mon cœur un heureux voyage, une longue santé, et suis avec une sincère estime, votre très-fidèle et très-obéissant serviteur,

THOMAS WALPOLE.

Lincoln's Inn fields, 16 mars 1775.

M. Walpole vint chez moi le lendemain, et apprenant que j'étais allé à la chambre des lords, il alla m'y trouver et me répéta plus au long ce qu'il m'avait écrit la veille; il ajouta que comme je n'avais pas d'instructions qui me chargeassent de remettre une telle protestation, mon Mémoire paraîtrait injustifiable, et qu'on le regarderait comme un affront fait à la nation. Je n'avais nulle envie d'empirer les choses et j'avais eu le temps de retrouver mon sang-froid; je profitai donc de l'avis qu'on avait la bonté de me donner.

Le soir qui précéda mon départ de Londres, je reçus un billet du docteur Fothergill avec des lettres pour ses amis de Philadelphie. « Rassemblez ces amis, avec

deux ou trois autres personnes, me disait-il dans ce billet, et informez-les que quelques spécieuses propositions qu'on vous fasse, elles sont creuses; tout ce qu'on veut est de se procurer un champ plus large, afin d'y engraisser un troupeau d'indignes parasites. Il serait peut-être à propos de les instruire des efforts que nous avons faits avec David Barclay, et de l'effet qu'ils ont produit. C'est le moyen de frapper, sinon de convaincre, nos dignes amis, de l'idée qu'on n'a en vue rien de bien favorable pour eux, si l'on ne peut obtenir des conditions plus défavorables. » Dans le cours des visites journalières qu'il faisait chez les grands, pour l'exercice de sa profession, le docteur ne manquait pas d'occasions pour connaître leurs sentiments, la conversation roulant partout sur les affaires d'Amérique.

Franklin était parti d'Angleterre le 21 mars 1775; il arriva à Philadelphie le 5 mai suivant. Comme nous venons de le voir, il avait employé le temps de la traversée à consigner par écrit les efforts qu'il avait faits pour conserver la paix entre les deux pays. Ce récit ne fut publié qu'après sa mort.

Cet écrit ne fut pas la seule occupation de ses loisirs. Toujours observateur, toujours attentif aux phénomènes naturels pour en chercher la loi, il fit des expériences avec un thermomètre pour connaître la température de l'Océan à diverses profondeurs. Ce fut ainsi qu'il reconnut l'existence du *Gulf stream* ou grand courant d'eau chaude, qui part du golfe du Mexique et vient se perdre en partie sur les côtes de l'Europe. C'est ce qu'il appelle avec raison *une découverte scientifique qui avait*

quelque valeur. La science, en effet, a profité de cette découverte de Franklin, aussi bien que de ses vues ingénieuses sur l'électricité.

Toutefois, ces études naturelles, si chères qu'elles lui fussent, ne devaient pas lui être permises longtemps : la patrie allait le réclamer tout entier.

CHAPITRE IX.

Franklin nommé membre du Congrès. — Voyage au Canada. — Déclaration d'Indépendance. — Convention de Pensylvanie. — Correspondance avec Lord Howe. — Il est nommé commissaire à la Cour de Versailles (1775-1776.)

Le lendemain de son arrivée à Philadelphie, Franklin fut nommé à l'unanimité par l'assemblée de Pensylvanie membre du second Congrès continental, qui devait se réunir à Philadelphie le 10 mai. Le pays était dans une agitation extrême, le sang avait coulé à Lexington, et les milices de la Nouvelle-Angleterre, affrontant les habits rouges, avaient repoussé leurs oppresseurs.

A JOSEPH PRIESTLEY[1].

Situation de l'Amérique.

Philadelphie, 16 mai 1775.

Cher ami,

Avant que cette lettre vous parvienne, vous aurez entendu

1. Celèbre physicien anglais.

parler de la marche dérobée que les réguliers[1] ont faite de nuit dans la campagne, et de leur *expédition* à reculons. En six heures, ils ont fait vingt milles en arrière. Le gouverneur[2] avait convoqué l'Assemblée pour lui soumettre le plan pacifique de lord North ; mais avant le jour de la réunion, on a commencé à se couper la gorge. Vous savez qu'on a dit que le gouverneur portait l'épée d'une main et la branche d'olivier de l'autre, mais il semble qu'il a d'abord voulu nous faire tâter de l'épée.

Il double ses fortifications à Boston, et il espère mettre ses troupes en sûreté jusqu'à ce qu'il lui arrive du secours. La place est naturellement si facile à défendre que je crois les troupes à l'abri de tout danger. Toute l'Amérique est exaspérée par cette conduite et plus fermement unie que jamais. La brèche s'est élargie entre les deux pays et menace de devenir irréparable.

J'ai eu un passage de six semaines ; le temps a toujours été si doux qu'un bateau de Londres aurait pu nous accompagner tout le long de la route. J'arrivai chez moi le soir, et, dès le lendemain matin, l'assemblée de Pensylvanie me choisit à l'unanimité comme délégué au Congrès qui est à présent réuni.

En route, j'ai fait une découverte scientifique qui a son prix[3] ; je vous la communiquerai dès que j'aurai un peu de temps à moi. En ce moment, je suis extrêmement pressé.

Votre bien affectionné B. F.

A WILLIAM STRAHAN.

Philadelphie, 5 juillet 1775.

Monsieur Strahan,

Vous êtes membre du Parlement, un des membres de

1. L'armée anglaise.
2. Le général Gage.
3. Ses expériences sur le *Gulf-stream*, ou courant d'eau

cette majorité qui a voué mon pays à la destruction. Vous avez commencé à brûler nos villes et à assassiner notre peuple. Regardez vos mains, elles sont souillées du sang de vos frères ! Vous et moi, nous avons été longtemps amis; aujourd'hui, vous êtes mon ennemi et je suis le vôtre. B. F.

Malgré son ton solennel, cette lettre n'est pas sérieuse; Franklin resta toujours l'ami de M. Strahan. J'imagine qu'en l'écrivant l'auteur voulait adresser à l'Angleterre un dernier avertissement; il est certain que M. Strahan la fit imprimer à Londres, aussitôt après l'avoir reçue. Quant au fond même de la lettre, au sentiment qui l'inspire, rien de plus sérieux. Franklin était parti d'Angleterre, convaincu que la séparation était faite, et très-décidé à jouer sa fortune et sa vie pour affranchir son pays. Il avait cette résolution, qui est rare chez les vieillards, mais qui lorqu'elle s'y rencontre prend un caractère vénérable et sacré. A soixante-neuf ans on ne pouvait le soupçonner ni d'ambition ni d'intrigue, le patriotisme seul l'animait. Il était plus hardi que les jeunes gens du Congrès, et prodiguait, sans compter, un reste de vie qu'il donnait tout entier à sa chère Amérique et à la liberté.

A JOSEPH PRIESTLEY.

Folie de la Grande-Bretagne. — Le général Gage. — Occupations de Franklin.

Philadelphie, 7 juillet 1775.

Cher ami,

Le Congrès s'est réuni au moment où les esprits étaient

chaude, qui vient du golfe du Mexique jusqu'aux côtes de France et d'Angleterre et en adoucit le climat.

si exaspérés par la perfidie du général Gage, et par son attaque contre le peuple des campagnes, qu'on avait peu de goût pour les propositions d'accommodement. C'est avec peine que nous avons fait voter une nouvelle *humble pétition*[1] à la couronne, pour donner à la Grande-Bretagne une dernière chance, une dernière occasion de recouvrer l'amitié des colonies. Je ne lui suppose pas assez de bon sens pour saisir cette chance, et je conclus qu'elle a perdu les colonies pour toujours.

Elle a commencé par brûler nos ports, bien sûre, je suppose, que nous ne serons jamais en état de lui rendre le même outrage. Elle peut sans doute détruire tous nos ports, mais si elle veut reconquérir notre commerce, est-ce là le moyen? En vérité, elle est insensée; quel marchand, sinon à Bedlam[2], a jamais songé à augmenter le nombre de ses pratiques, en leur cassant la tête, ou à leur faciliter le payement de leurs dettes, en brûlant leurs maisons? Si l'Angleterre désire nous avoir pour sujets, si elle veut que nous nous soumettions à elle comme à notre souverain collectif, elle nous donne de si misérables échantillons de son

1. C'est Dickinson, l'auteur des *Lettres d'un fermier*, qui avait emporté cette mesure. Elle était combattue par John Adams, et tous les députés de la Nouvelle-Angleterre, qui considéraient la rupture comme accomplie. Franklin ne se faisait pas plus d'illusions que John Adams, mais il était toujours pour les moyens les plus doux, afin de ramener peu à peu les incertains et les faibles. Il savait que la violence effraye, et que la modération unit les hommes. A la même époque les patriotes de Pensylvanie demandèrent au Comité de salut public de défendre au clergé de prier pour le roi. Franklin para le coup par une de ses plaisanteries habituelles : « A quoi bon cette défense, dit-il. Je sais de science certaine que depuis vingt ans le clergé anglican prie constamment Dieu *de vouloir bien donner la sagesse au roi et à son conseil*, et nous savons tous quel a été le succès de cette prière. Il est évident que ces Messieurs n'ont aucun crédit à la cour du Ciel. » On rit, et la motion fut ajournée. Parton, *Life of Franklin*, t. II, p. 90.

2. Maison de fous.

gouvernement, que nous le détesterons et le repousserons toujours comme un assemblage de vol, d'assassinat, de famine, de feu et de peste.

Vous savez déjà avec quelle perfidie le général Gage a traité le peuple de Boston. Après avoir permis aux habitants de se retirer avec leurs effets, il a retenu les marchandises, sous prétexte que des marchandises n'étaient pas des effets. Vous avez appris la défaite d'un grand corps de troupes par les gens de la campagne à Lexington; et les petits avantages que nous avons remportés dans quelques escarmouches. A Bunker's-Hill, les soldats ont été deux fois repoussés, ils n'ont gagné qu'à la troisième fois une victoire qui leur coûte cher. En voici assez, je crois, pour convaincre vos ministres que les Américains se battront[1], et que la noix sera plus dure à casser qu'ils ne l'imaginent.

Nous ne nous sommes encore adressés à aucune puissance étrangère pour lui demander de nous aider; nous n'avons pas encore offert notre commerce pour prix de cette alliance. Peut-être ne le ferons-nous jamais; mais si nous sommes serrés de trop près, il sera naturel d'y penser. Nous avons maintenant une armée sur pied qui tient la vôtre assiégée (dans Boston). Jamais mon temps ne fut plus occupé. Le matin, à six heures, je suis au Comité de salut public que l'assemblée a chargé de mettre la province en état de défense. Ce comité dure jusqu'à neuf heures; c'est le moment ou j'entre au Congrès qui siége jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Ces deux corps agissent avec la plus grande unanimité, leurs séances sont fort suivies. En Angleterre, on ne croira guère qu'on soit aussi zélé chez nous par amour du bien public que chez vous par amour de quelques milliers de livres sterling à l'année.

1. En Angleterre les traîneurs de sabre n'avaient pas manqué de dire que les Américains étaient des lâches, et qu'il suffirait de la vue d'un habit rouge pour les mettre tous en fuite.

Telle est la différence des nouveaux États qui ne sont pas corrompus et des vieux États qui sont pourris.

L'économie, le travail sont devenus à la mode en notre pays. Des gens qui n'avaient pas moins de deux ou trois services à leur dîner, se font gloire maintenant de traiter leurs amis avec du bœuf et du poudding. Par ce moyen et en arrêtant tout notre commerce de consommation avec la Grande-Bretagne, nous serons mieux en état de payer nos taxes volontaires pour l'entretien de nos troupes. Sur cet article, nos économies montent à près de cinq millions sterling par an [1].

Je communiquerai votre lettre à M. Winthrop, mais le camp est à Cambridge, et M. Winthrop a aussi peu de loisir que moi pour la science. Croyez-moi toujours, etc.

B. F.

A JOSEPH PRIESTLEY.

Philadelphie, 3 octobre 1775.

Cher monsieur,

Demain, je pars pour le camp [2]; c'est à l'instant que je

1. Vers la même époque Franklin écrivit à son fils : « Quelque longtemps que puisse durer la guerre, la dépense ne m'effraie pas. Un peu plus d'économie, un peu plus de travail chez chaque individu y suffiront aisément. Supposons que la guerre coûte 100000 livres (2500000 francs) par mois ou 1200000 livres (30 millions) par an. Si 500000 familles veulent dépenser chacune un shilling de moins et gagner un shilling de plus par semaine, ou seulement dépenser six pences de moins et gagner six pences de plus, elles payeront toute la somme sans trop s'en apercevoir. Renoncer au thé, économise les trois quarts de cet argent; 500000 femmes faisant chacune trois pences de fil ou de tricot payeront le reste. Je n'en désire pas moins très-sérieusement la paix, car cette guerre est contre nature, mais de la soumission nous n'avons rien à attendre que la servitude et le mépris. » Parton, *Life of Franklin*, t. II, p. 93.

2. Washington était campé à Cambridge, bloquant l'armée an-

reçois cette nouvelle, aussi ne puis-je vous écrire que deux lignes pour vous dire que je suis frais et dispos. Dites à notre bon ami le docteur Price, qui doute et désespère quelquefois de notre fermeté, que l'Amérique est décidée et unanime, à l'exception de quelques tories et de quelques gens en place, qui bientôt, suivant toute apparence *s'exporteront* eux-mêmes. Avec une dépense de trois millions sterling, la Grande-Bretagne a tué cent cinquante *Yankees* dans cette campagne; c'est vingt mille livres sterling (500000 francs) par tête; et à Bunker's-Hill, elle a gagné un mille de terrain, dont elle a reperdu la moitié quand nous nous sommes emparés de Ploughed-Hill. Durant ce temps, il est né soixante mille enfants en Amérique. Sur ces données, la tête mathématique de Price calculera aisément ce qu'il faudra de temps et d'argent pour nous tuer tous et conquérir tout notre territoire. Mes sincères respects à — et au club des *Whigs honnêtes*, à — Adieu. Je suis toujours votre bien affectionné. B. F.

A UN AMI[1] EN ANGLETERRE.

Philadelphie, 3 octobre 1775.

Cher monsieur,

Je désire la paix aussi ardemment que vous le pouvez faire, et je serais heureux d'y travailler avec vous. Mais chaque vaisseau qui arrive d'Angleterre nous apporte le

glaise dans Boston. Mais les engagements allaient finir (en Amérique on avait la mauvaise habitude d'engager les volontaires pour six mois ou un an), il fallait réorganiser l'armée près de se dissoudre. Le Congrès envoyait Franklin, Lynch et Harrison pour s'entendre sur ce point avec Washington. Jared Sparks t. I, p. 400.

1. On suppose que c'est David Hartley, dont le nom reviendra souvent dans la correspondance.

récit de nouvelles mesures qui tendent de plus en plus à exaspérer les esprits : et il me semble que tant qu'une rude expérience ne vous aura pas appris qu'il est impossible de nous réduire de force, vous ne songerez à rien de juste et de raisonnable.

Jusqu'à présent, nous avons résolu de nous en tenir à des mesures défensives. Rappelez vos troupes et restez chez vous, nous ne penserons nullement à vous faire du tort. Un peu de temps donné aux deux partis pour se refroidir aurait des effets excellents. Mais vous voulez nous piquer et nous provoquer. Vous nous méprisez trop, vous oubliez l'adage italien qu'*il n'y a point de petit ennemi*. Je suis convaincu que le peuple anglais en masse est notre ami, mais il est mobile, et vos gazettes menteuses en feront bientôt un ennemi. Notre respect pour lui en sera diminué, et je vois clairement que nous sommes sur la grande route des haines de famille et d'une horreur mutuelle. La séparation deviendra inévitable. Ce plan si beau, ce plan que nous avons soutenu, et qui devait accroître nos forces, notre empire, notre bonheur à tous, quelle pitié de le voir détruit par les mains maladroites de quelques ministres ignorants ! Non, ce plan ne sera pas détruit ; Dieu le protégera et le fera réussir ; mais vous aurez volontairement perdu la part qui vous y revenait. On nous dit qu'on envoie de nouveaux vaisseaux, de nouvelles troupes. Nous savons que vous pouvez nous faire beaucoup de mal, nous sommes décidés à souffrir avec patience aussi longtemps que nous le pourrons. Mais si vous vous flattez de nous réduire à l'obéissance en nous battant, vous ne connaissez ni le peuple ni le pays. Le Congrès siége encore, il attend le résultat de sa *dernière* pétition. Tout à vous, etc.

B. F.

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME DON GABRIEL DE BOURBON.

En recevant sa traduction de Salluste [1].

Philadelphie, 12 décembre 1775.

Illustre prince,

Je viens de recevoir des mains de l'ambassadeur d'Espagne le précieux cadeau que Votre Altesse Sérénissime a daigné me faire, de son excellente traduction de Salluste.

Je suis extrêmement sensible à cet honneur, et vous prie de recevoir mes remercîments. J'aurais voulu vous envoyer d'Amérique quelques œuvres littéraires dignes de votre attention, mais jusqu'à présent les Muses n'ont guère visité ces régions lointaines. Peut-être cependant les actes de notre Congrès américain, qu'on vient de publier, ne seront-ils pas indignes de la curiosité de votre cour. Je prends donc la liberté d'en envoyer un exemplaire à Votre Altesse, j'y joins le récit des succès que la Providence nous a donnés dans ces derniers temps. Vos sages politiques y pourront contempler les premiers efforts d'un jeune État qui semble appelé à jouer bientôt un rôle de quelque importance sur le théâtre des affaires humaines, et à fournir des matériaux à un futur Salluste. Je suis très-vieux, et ne puis guère espérer de voir la fin de cette grande lutte ; mais en portant mes regards vers l'avenir, il me semble que je vois naître ici un grand empire dont l'intérêt sera de former une étroite et solide alliance avec l'Espagne, car leurs territoires se touchent. Unies ensemble, l'Espagne et l'Amérique seront en état, non-seulement d'assurer la paix de leurs peuples, mais aussi de repousser les attaques de

1. Cette traduction, sortie des presses d'Ibarra, à Madrid en 1772, est un chef-d'œuvre de l'imprimerie espagnole.

toutes les autres puissances de l'Europe. Il me paraît donc sage d'entretenir de part et d'autre une amitié qui, dans l'avenir, sera si utile aux deux pays. Les Américains y sont déjà portés de cœur, à cause de l'opinion bien fondée qu'ils ont de l'honneur et de la bonne foi des Espagnols. J'espère que Votre Altesse me pardonnera la présomption de ces réflexions. Si, dans cette partie du monde, je puis être utile ou agréable en quelque chose à Son Altesse, je serai heureux de recevoir ses ordres. J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, de Votre Altesse Sérénissime, le très-humble et très-obéissant serviteur, B. F.

AU GÉNÉRAL CHARLES LEE.

Thomas Paine.

Philadelphie, 10 février 1776.

Cher monsieur,

Je me réjouis de vous voir aller au Canada [1]. J'espère que la goutte n'aura pas le courage de vous suivre sous ce rude climat. Je crois que vous aurez le nombre d'hommes que vous désirez. On me dit qu'il y en aura deux mille de plus, mais il y a toujours des *déficits*.

Le porteur de cette lettre, M. Paine, m'a demandé quelques mots d'introduction auprès de vous ; je les lui ai donnés d'autant plus volontiers que je sais que ses opinions ne s'éloignent pas beaucoup des vôtres. Il est l'auteur présumé, et je crois, le véritable auteur du *Sens commun*, pamphlet qui fait ici grande impression. Je n'en dis pas davantage, M. Paine attend et j'espère avoir bientôt le plaisir de causer avec vous face à face, au Canada [2].

1. On faisait une expédition au Canada.
2. Franklin était envoyé au Canada comme commissaire avec

J'ajouterai seulement que la France nous a fait assurer qu'en envoyant des troupes aux Antilles, elle n'a nullement des vues hostiles à nous ou à notre cause. On suppose que les Français veulent commencer la guerre sans déclaration préalable. Que Dieu protége toutes vos entreprises, et vous ramène en santé, honneur et bonheur. Votre bien affectionné B. F.

Un mois environ après cette lettre, Franklin partit pour le Canada en qualité de commissaire du Congrès. On avait espéré que les Canadiens se joindraient au reste de l'Amérique pour repousser la domination anglaise, et une armée était entrée au Canada. Le début fut des plus favorables, quoiqu'on trouvât peu d'appui chez une population catholique et française, qui n'avait point oublié ce qu'elle avait eu à souffrir des colons américains. Mais l'arrivé de renforts anglais et la mort du général américain Montgomery firent manquer l'expédition; l'armée était en pleine retraite quand les commissaires la rejoignirent à Montréal. La santé de Franklin fut fort éprouvée par cette aventure qui ne convenait plus à son âge. Il avait beaucoup souffert du froid et du mauvais temps, et avait été plus d'une fois forcé de coucher dans les bois. Obligé de rentrer chez lui, il revint à Philadelphie au commencement de juin; il y trouva un meilleur emploi de son expérience et de sa sagesse.

Soutenu par l'opinion, le Congrès s'était décidé à rompre définitivement avec l'Angleterre, et à proclamer l'indépendance de l'Amérique. Franklin n'avait pas

Samuel Chase et Charles Carroll auquel s'était joint John Carroll prêtre catholique, qui fut plus tard archevêque de Baltimore.

été un des moins hardis à se prononcer; aussi fit-il parti du comité qui prépara la Déclaration.

On sait que Jefferson fut le rédacteur de cet acte célèbre; les autres membres du comité Franklin, John Adams, Sherman, Livingston ne firent qu'approuver l'œuvre de leur jeune collègue. La discussion du Congrès dura trois jours et enfin le 4 juillet 1776 les colonies américaines se proclamèrent indépendantes à la face du monde et entrèrent dans l'histoire sous le nom d'États-Unis.

Tandis qu'on discutait la déclaration, et que, suivant l'usage des assemblées, chacun critiquait une phrase, un mot différent, Jefferson se désolait de voir son chef-d'œuvre altéré par des mains maladroites.

« J'étais assis, nous dit-il, près du docteur Franklin, qui voyait que je n'étais pas insensible à ces mutilations. — Je me suis fait une règle, me dit-il, d'éviter autant que je peux d'être le rédacteur d'un acte qui doit être revu par une assemblée. Un incident, que je veux vous conter, m'a servi de leçon en ce point. Lorsque j'étais ouvrier imprimeur, un de mes compagnons, apprenti chapelier, ayant fini son temps, voulut ouvrir boutique pour son compte. Son premier soin fut d'avoir une belle enseigne. Il fit peindre un chapeau et écrivit au-dessous : *John Thompson, chapelier, fait et vend des chapeaux, au comptant.* Il consulta ses amis pour avoir leur avis. Le premier dit que le mot *chapelier* faisait double emploi, puisqu'il était suivi des mots : *fait des chapeaux*, qui montraient assez que le maître de la boutique était un chapelier. Le nom de *chapelier* fut donc effacé. Un second remarqua qu'on ferait bien d'ôter le mot *fait*, car peu importait aux chalands qui faisait les chapeaux; pourvu qu'ils fussent bons on les achèterait sans s'inquiéter du faiseur. Thompson effaça ce second

mot. Un troisième dit que les mots *au comptant* étaient inutiles ; ce n'était pas l'usage de vendre à crédit. Tout acheteur entendait payer. Les mots *au comptant* furent donc enlevés, et il resta pour enseigne : *John Thompson vend des chapeaux*. — *Vend des chapeaux* dit le dernier? S'imagine-t-on que vous les donnez pour rien? Quel est donc l'usage de ce mot? Le mot *vend* fut donc effacé, suivi du mot *chapeau* qui ne servait de rien puisqu'il y en avait un en peinture. Et l'enseigne se réduisit à *John Thompson*, surmonté de la figure d'un chapeau.

Au moment de signer la Déclaration, il y eut quelque émotion. Cet acte solennel, c'était un titre de gloire si on réussissait, mais si l'on échouait c'était un brevet qui menait à la potence; l'Angleterre, si elle eût triomphé n'eût certes pas épargné ceux qu'elle appelait des rebelles et des traîtres. « Signons tous, disait Hancock le président du Congrès, il n'y a pas ici à hésiter, il faut que tous nos noms soient là, tous accrochés ensemble. — « Oui, dit Franklin, avec son goût pour les bons mots et son enjouement courageux, il faut qu'ici nous soyons tous accrochés ensemble, ou assurément nous serons tous accrochés séparément. »

Deux mois avant la déclaration d'indépendance, on avait convoqué une convention à Philadelphie, pour réformer la constitution de Pensylvanie. Franklin fut le président de cette convention. Ce fut lui qui fit introduire dans la constitution de Pensylvanie le système d'une chambre unique. En ce point il cédait aux idées françaises, car les Anglais ont toujours eu deux assemblées. Dans les débats, il avait comparé une législature divisée en deux chambres à une voiture chargée, qui avait à chaque bout un attelage, tirant en

sens opposé. Dans une autre circonstance, il appuya son opinion de l'histoire du serpent qui avait deux têtes. « Il allait boire, disait Franklin, mais en son chemin il lui fallut passer au travers d'une haie; quelques branches coupaient le passage; une des têtes voulut aller à droite, l'autre voulut aller à gauche; le temps se passa en querelles, et la décision n'était pas prise, que le pauvre serpent était mort de soif. »

Comparaison n'est pas raison, disaient nos pères; c'est un proverbe qu'il sera toujours bon de citer aux faiseurs d'apologues. Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question; il nous suffira de dire que malgré tout son respect pour Franklin, la Pensylvanie en revint bientôt au système des deux chambres; système qu'on ne discute plus aux États-Unis. Une seule chambre est forcément despotique, puisque rien ne limite son pouvoir, c'est un des plus grands dangers qui menacent la liberté. La France en a fait plus d'une fois la douloureuse expérience.

Tandis que l'Angleterre expédiait des vaisseaux et des troupes en Amérique, pour écraser les rebelles, lord North faisait confier le commandement de ces forces à deux hommes que la modération de leur caractère, et le respect qui entourait leur nom aux colonies, désignait comme pacificateurs. C'étaient le général Howe, et lord Howe, amiral de la flotte anglaise, l'ami particulier de Franklin.

Dès son arrivée sur les côtes d'Amérique, lord Howe envoya au général Washington une dépêche qui offrait l'amnistie à tous ceux qui se soumettraient. Il n'était point question d'entrer en arrangement; c'était une grâce que lord Howe offrait à des rebelles.

Washington renvoya cette pièce au Congrès, qui la fit aussitôt imprimer « afin, dit la résolution, que le petit nombre de ceux que berce encore une espérance fondée sur la justice ou la modération de leur ancien roi soit enfin convaincu que pour sauver ses libertés, le pays ne peut compter que sur son courage. »

En même temps qu'il écrivait à Washington, lord Howe adressait à Franklin la lettre suivante :

A BENJAMIN FRANKLIN.

A bord de *l'Aigle*, le 20 juin 1776.

Je ne puis, mon digne ami, laisser partir les lettres et les autres papiers que j'envoie, tels que je les ai reçus, sans y ajouter un mot au sujet des cruelles extrémités auxquelles nous ont entraînés nos malheureux différends.

Les dépêches officielles, que j'ai recommandé de vous faire passer avec cette lettre, vous apprendront la nature de ma mission. Plein du désir que j'ai toujours témoigné, de voir accommoder nos querelles, j'espère que si je trouve dans les colonies les dispositions qu'on m'a naguère annoncées, je pourrai seconder efficacement la sollicitude paternelle du roi, en rétablissant une paix durable et l'union entre les colonies et l'Angleterre.

Mais si les préjugés de l'Amérique sont trop profondément enracinés, et si la nécessité d'empêcher son commerce de passer dans des canaux étrangers doivent nous diviser encore, je regretterai sincèrement, comme homme public, et comme homme privé, que le moment ne soit pas venu de ramener cette paix, l'un des plus grands objets de mon ambition. Je serai aussi très-affligé d'être encore privé de l'occasion de vous assurer personnellement de toute l'estime avec laquelle je suis votre sincère et humble serviteur. HOWE.

P.-S. Je n'ai pu vous envoyer cette lettre le jour qu'elle a été écrite. Des calmes et des vents contraires m'ont même empêché d'apprendre au général Howe que j'ai la satisfaction d'être chargé d'une mission pacifique, et qu'il doit la remplir avec moi.

En vue de Sandy-Hook, 12 juillet.

Franklin communiqua cette lettre au Congrès, qui l'autorisa à y répondre, s'il le jugeait convenable. Cette réponse qui n'était rien moins que confidentielle, fut répandue par toute l'Amérique et bientôt expédiée en Europe, où elle fit sensation.

A LORD HOWE.

Philadelphie, le 20 juillet 1776.

Mylord,

J'ai reçu les lettres que Votre Excellence a bien voulu me faire passer, et je vous prie d'agréer mes remerciments.

Les dépêches officielles, dont vous me parlez, ne contiennent rien de plus que ce que nous avons vu dans l'acte du parlement, c'est-à-dire, des offres de pardon si nous nous soumettons. J'en suis véritablement fâché : car il doit être pénible pour Votre Seigneurie d'être envoyée si loin pour une mission aussi désespérée.

Offrir un pardon aux colonies, qui sont la partie outragée, c'est, en vérité, montrer qu'on nous croit l'ignorance, la bassesse, l'insensibilité que votre aveugle et orgueilleuse nation s'est longtemps plu à nous supposer. Cette offre ne peut avoir d'autre effet que d'accroître nos ressentiments.

Il est impossible que nous songions à nous soumettre à un gouvernement qui, avec la plus insigne barbarie et la

plus folle cruauté, a, dans le fort de l'hiver, brûlé nos villes sans défense, excité les sauvages à massacrer nos cultivateurs, nos esclaves à assassiner leurs maîtres, et qui nous envoie en ce moment même des mercenaires étrangers [1] pour inonder de sang nos établissements.

Ces atrocités ont éteint la dernière étincelle d'affection, que nous avions pour une mère patrie, qui nous fut jadis si chère. Mais quand il *nous* serait possible d'oublier et de pardonner les injures que nous avons reçues, vous ne pourriez pas, *vous* Anglais, pardonner au peuple que vous avez si cruellement offensé. Vous ne pourriez jamais vous confier à nous comme à des concitoyens et nous permettre de jouir d'une égale liberté, après nous avoir donné de justes sujets d'inimitié permanente. Si nous rentrions sous votre gouvernement, le souvenir du mal que vous nous avez fait, vous engagerait à nous écraser de la plus cruelle tyrannie, et à empêcher par tous les moyens en votre pouvoir les progrès de notre force et de notre prospérité.

Votre Seigneurie parle de « la sollicitude paternelle du roi, pour le rétablissement de l'union et d'une *paix* durable entre les colonies et l'Angleterre. » — Si, par la paix, vous entendez celle qui peut avoir lieu entre la Grande-Bretagne et l'Amérique, comme entre deux États différents, qui sont maintenant en guerre, et si Sa Majesté vous a donné des pouvoirs pour traiter avec nous d'une telle paix, j'oserai vous dire, quoique je n'y sois nullement autorisé, que je crois que ce traité n'est pas impossible à conclure avant que nous n'ayons contracté des alliances étrangères. Mais je suis persuadé que ces pouvoirs, vous ne les avez pas.

Si votre nation punissait les gouverneurs des colonies, qui ont créé et fomenté la discorde, si elle rebâtissait nos

1. L'Angleterre avait acheté et payé au Landgrave de Hesse des régiments allemands qu'elle expédiait en Amérique. Mirabeau eut la gloire de s'élever en Europe contre cette indignité.

villes brûlées et réparait, le mieux qu'il lui soit possible, les torts qu'elle nous a faits, elle pourrait recouvrer notre estime, profiter beaucoup de notre commerce qui s'accroît sans cesse, et se fortifier encore de notre amitié. Mais je connais trop l'excès de son orgueil et de sa folie pour croire qu'elle veuille prendre des mesures aussi salutaires. Sa passion de conquêtes, comme nation guerrière, son amour de domination, comme nation ambitieuse, sa soif de richesses et de monopole, comme nation commerçante, toutes ces causes illégitimes se réunissent pour lui cacher ses vrais intérêts, et la poussent continuellement à entreprendre ces expéditions lointaines et ruineuses, qui lui coûtent tant d'hommes et tant d'argent, et qui, à la fin, lui seront aussi funestes que les croisades l'ont été à la plupart des nations de l'Europe.

Je n'ai point, mylord, la vanité de croire que j'intimiderai votre nation, en lui prédisant les effets de cette guerre. Je sais, au contraire, que cette prédiction aura le sort de toutes celles que j'ai faites en Angleterre ; on n'y croira qu'après que l'événement l'aura vérifiée.

Longtemps animé d'un zèle sincère et infatigable, je me suis efforcé d'empêcher qu'on ne brisât ce noble et beau vase de porcelaine, l'empire britannique ! car je savais qu'une fois brisé, ses différentes parties n'auraient plus la force ni le prix de l'ensemble, et qu'on ne les réunirait plus.

Votre Seigneurie se rappellera, peut-être, les larmes de joie qui coulèrent de mes yeux chez votre bonne sœur, à Londres, lorsque vous me fîtes espérer qu'une réconciliation, entre l'Angleterre et les colonies, pourrait bientôt avoir lieu. J'ai eu le malheur de voir cet espoir déçu et d'être traité comme l'auteur du mal que je m'efforçais de prévenir. Mais ce qui m'a consolé de cette imputation malveillante et sans fondement, c'est que j'ai conservé, en Angleterre, l'amitié de plusieurs hommes sages et vertueux, et l'estime de lord Howe.

La juste estime, et permettez-moi de le dire, l'affection que j'aurai toujours pour Votre Seigneurie, me fait regretter que vous soyez chargé de faire une guerre, dont le grand motif est, comme vous le dites dans votre lettre, « la nécessité d'empêcher le commerce américain de passer dans des canaux étrangers. » Il me semble que ni l'obtention, ni la conservation d'un commerce, quelque avantageux qu'il soit, ne peut autoriser les hommes à s'entr'égorger. Le vrai, le plus sûr moyen d'étendre ce commerce, c'est la bonté et le bon marché des choses; jamais le profit d'aucun commerce n'équivaudra aux frais qu'il en coûte, lorsqu'on veut le faire de force, et le maintenir avec des flottes et des armées.

Je considère donc la guerre qu'on nous fait comme injuste et insensée; je suis convaincu que la froide et impartiale postérité condamnera à l'infamie ceux qui l'ont conseillée, et que le succès même ne sauvera pas d'un certain déshonneur ceux qui volontairement ont accepté de la conduire. Je sais que votre grand motif pour venir ici a été l'espoir d'amener une réconciliation, et je crois que quand vous verrez que *cela* est impossible, aux conditions qu'on vous a chargé de nous proposer, vous laisserez cet odieux commandement, et vous rentrerez avec honneur dans la vie privée.

Avec le plus grand et le plus sincère respect, j'ai l'honneur d'être, mylord, le très-obéissant et très-humble serviteur de Votre Seigneurie. B. F.

A la suite de cette lettre, qui parut un peu vive à lord Howe, l'amiral, désireux de rétablir l'accord entre les deux pays, envoya à Philadelphie le général américain Sullivan son prisonnier, pour demander une conférence; le Congrès nomma trois commissaires pour se rendre auprès de Sa Seigneurie.

Ces trois commissaires étaient Franklin, John Adams et Rutledge. L'entrevue eut lieu à Staten Island, elle n'amena et ne pouvait amener aucun résultat. L'Amérique était résolue à maintenir son indépendance, et à ne traiter avec l'Angleterre que sur le pied d'égalité. On n'en était pas là à Londres; il fallut six ans de guerre malheureuse, l'hostilité de la France et de l'Espagne et la crainte d'avoir l'Europe entière sur les bras pour que le roi Georges III se résignât à la paix, aux conditions proposées par Franklin.

Pour résister à la Grande-Bretagne il fallait aux États-Unis de l'argent, des munitions, des alliances. Le moyen d'acquérir ces ressources nécessaires, c'était d'offrir aux étrangers un commerce, dont l'Angleterre avait eu jusque-là le monopole. Ce fut à la France qu'on songea tout d'abord; la paix de 1763 qui nous avait fait sortir de l'Amérique avait été humiliante et douloureuse pour nous, le temps n'avait pas guéri cette blessure; le Congrès pensa que la France ne perdrait pas cette occasion d'humilier sa rivale, et de lui faire expier le passé. C'était bien raisonner.

Pour négocier avec la France il fallait un homme qui connût l'Europe, et que l'Europe appréciât. On pensa à Franklin. Il avait en France une belle position comme associé de l'Académie des sciences, et de plus il avait souvent vu, en Angleterre, l'agent français M. Garnier, qui lui avait rappelé plus d'une fois que Henri IV avait soutenu les Provinces-Unies dans leur lutte pour l'indépendance, et qu'on pouvait compter sur la France en même occasion. Malgré ses soixante-dix ans Franklin accepta cette mission qui n'était pas sans danger. On lui adjoignit Silas Deane, qui était

déjà en France pour y acheter des munitions et Arthur Lee, qui était en Angleterre. Aussitôt nommé, Franklin, se mit en mesure de partir, il emmena avec lui deux de ses petits-fils, William Temple Franklin, et Benjamin Franklin Bache. Le 27 octobre 1776, tous trois s'embarquèrent sur le sloop de guerre *Reprisal*, porteur de seize canons et commandé par le capitaine Wickes.

Avant son départ Franklin, réunit tout l'argent dont il pouvait disposer, trois à quatre mille livres sterling[1], et le mit à la disposition du Congrès, à titre de prêt. Son patriotisme ne s'exhalait pas en vaines paroles; il voulait servir l'Amérique de son argent, de son temps, de sa santé et de sa vie. C'est par ce côté que Franklin est un grand homme; les gens d'esprit sont rarement aussi simples et aussi dévoués.

1. 75 à 100 000 francs.

CHAPITRE X.

Arrivée en France. — Résidence à Passy. — Réception à Paris. — Entrevue avec M. de Vergennes.— Lord Stormont. — Lafayette. — Traité d'alliance. — Franklin à la cour. (1776-1778.)

A JOHN HANCOCK, PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

Arrivée en France.

Nantes, 8 décembre 1776.

Monsieur,

Trente jours après avoir quitté les caps de la Delaware, nous avons jeté l'ancre dans la baie de Quiberon. Je restai quatre jours à bord, espérant que le vent changerait et nous ferait entrer en Loire, mais le vent semblait fixé au point opposé. Je débarquai à Auray, et j'arrivai ici avec quelque difficulté, la route n'étant pas pourvue de bons moyens de transport.

Deux jours avant de voir la terre, nous rencontrâme une brigantine sortie de Bordeaux, qui appartenait au port de Cork, et une autre chargée à Rochefort et appartenant au port de Hull; nous les avons prises toutes les deux. La

première avait à bord des douves, du goudron, de la térébenthine et du vin ; l'autre était chargée d'eau-de-vie et de graine de lin. Nous ne savons trop qu'en faire ; elles ne valent guère la peine d'être envoyées en Amérique, et on ne sait pas encore quelle est l'intention de la cour de France au sujet des prises amenées dans ses ports. En permettre la vente est contraire aux traités avec la Grande-Bretagne, et nous n'avons aucun moyen de juger ces prises et de les confirmer. Il ne manque pas de gens ici qui achèteraient les prises ; nous avons déjà reçu les offres de quelques personnes qui prendraient à leur compte les chances d'illégalité. Aussitôt que le capitaine Wickes aura fait des vivres, il croisera dans le canal.

Nos amis de France ont été abattus par le récit que la Gazette a fait des avantages que les troupes anglaises ont remportés sur nous. Je les ai un peu remontés, en les assurant que nous faisons encore face à l'ennemi, et que nous ne craignons pas que ses armées soient en état de faire leur jonction. J'apprends que M. Lee a été dernièrement à Paris, que M. Deane y est encore, et que sous main on obtient du gouvernement un secours de deux cents pièces de bronze, de trente mille fusils, et d'autres fournitures militaires qu'on embarque pour l'Amérique, et qui seront convoyées par un bâtiment de guerre. M. Penet[1], de qui je tiens ces nouvelles, me dit que la cour d'Angleterre a eu la folie de demander qu'on lui livrât M. Deane ; on a refusé.

Notre voyage n'a pas été long, mais il a été rude, et je m'en sens fort affaibli ; mais les forces me reviennent journellement, et dans quelques jours je serai en état de faire le voyage de Paris. Je n'ai point pris encore de caractère public ; il est prudent de savoir d'abord si la cour est prête et disposée à recevoir des envoyés du Congrès ; nous ne

1. C'était un négociant de Nantes que le Congrès avait employé comme agent en France.

voulons ni l'embarrasser, ni nous exposer à un refus désagréable. J'ai dépêché un exprès à M. Deane, avec les lettres que le Comité m'avait remises pour lui, et une copie de nos pouvoirs, afin qu'il puisse faire les démarches convenables et me renseigner. En attendant, je vois qu'en général on suppose que je viens ici pour négocier, et cette idée fait grand plaisir, si j'en puis juger par toutes les politesses que je reçois des personnes considérables qui m'ont fait l'honneur de venir me voir.

J'ai prié M. Deane de prendre le moyen le plus sûr et le plus prompt de faire connaître à M. Lee sa nomination. J'ai trouvé ici plusieurs vaisseaux prêts à partir et chargés de provisions militaires pour l'Amérique. Il y a grand espoir que nous serons mieux fournis pour la prochaine campagne, et beaucoup plus forts qu'à la dernière. La flotte espagnole a mis à la voile avec sept mille hommes d'infanterie et un certain nombre de chevaux; sa destination n'est pas connue, on suppose qu'elle va attaquer les Portugais au Brésil. La France et l'Angleterre préparent toutes deux des flottes considérables; on dit que toutes les puissances de l'Europe se préparent, craignant que la guerre générale ne soit pas fort éloignée. A mon arrivée à Paris, je vous en dirai davantage. Je vous prie de présenter mes respects au Congrès, et de l'assurer que je ferai tous mes efforts pour le servir. Avec la plus sincère estime, j'ai l'honneur d'être, etc. B. F.

Franklin arriva à Paris le 21 décembre, et descendit rue de l'Université, à l'hôtel de Hambourg. Il y trouva M. Deane, qui l'attendait. M. Lee arriva le lendemain. On pouvait donc agir de suite. Franklin, qui avait affaire à Versailles non moins qu'à Paris, se logea à Passy, dans une fort belle maison, appelée l'hôtel de Valentinois, qui appartenait à M. Leray de Chau-

mont, un grand ami de l'Amérique. Ce fut là qu'il habita durant tout son séjour en France, sans que jamais M. de Chaumont voulût accepter de loyer.

Son arrivée à Paris fit grande sensation. Tout ce qu'il y avait de philosophes, de savants, d'amis de la liberté, d'ennemis de l'Angleterre, ou même de curieux, voulait voir l'auteur du *Bonhomme Richard*, le patriote, le sage en cheveux blancs. On se disputait l'honneur de causer avec ce vieillard qui avait l'âme d'un Caton et la finesse d'un Socrate. La simplicité de son costume ajoutait à l'originalité de sa personne; et l'on vendait partout le portrait de Franklin avec la belle devise que Turgot lui avait faite :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

Silas Deane, son compatriote et son associé, nous dit : « Jamais je n'ai ressenti de plus grande joie qu'en étant témoin de l'honneur que les Français faisaient à Franklin. On plaidait une grande cause devant le parlement de Paris. Le palais et les rues voisines étaient remplis de monde; à la vue de Franklin les rangs s'ouvrirent de la façon la plus respectueuse; il alla gagner la place qui lui était réservée, au milieu des acclamations de la foule, honneur qu'on ne rend pas toujours aux princes du sang. Quand il allait à l'Opéra ou au théâtre on le recevait de la même façon, j'avoue que j'en éprouvais une joie pure, un orgueil honnête, mais non pas désintéressé, car je regardais comme un honneur d'être connu pour un Américain et un ami de Franklin. »

On publia un si grand nombre de portraits du doc-

teur, qu'un de ses petits-fils a pu en rassembler cent cinquante. Médaillons, médailles, bustes de toute grandeur, de toute forme, de tout style trouvaient aussitôt des acheteurs; c'était une véritable folie. Il est vrai que ce n'était pas Franklin seulement qu'on saluait, c'était aussi la liberté naissante, et l'espoir de se venger des Anglais.

A MISTRISS MARY HEWSON.

Paris, le 12 janvier 1777.

Ma chère, chère Polly,

Figurez-vous un vieil homme qui se promène au milieu des têtes poudrées de Paris, avec des cheveux gris sortant d'un bonnet fourré. C'est cette figure bizarre qui vous salue avec mille bénédictions pour vous et vos chers petits.

A mon arrivée ici, Mademoiselle Bihéron m'a fait grand plaisir en me permettant de lire la lettre que vous lui avez écrite. J'y ai vu que vous et les vôtres vous étiez tous en bonne santé, au mois d'août dernier. J'ai avec moi mon dernier petit-fils, Benjamin Franklin Bache, un très-bon garçon. Je veux lui donner un peu de langue et d'adresse française, puis je l'enverrai présenter ses respects à miss Hewson. Mon amitié à tous ceux qui vous aiment, et en particulier à la chère Dolly. Je suis toujours, ma chère amie, votre affectionné B. F.

P. S. Temple, qui m'a accompagné, vous présente ses respects. Il faut que je vous décide à venir en Amérique [1].

1. Miss Hewson était devenue veuve, vers la fin du séjour de Franklin à Londres. Dans l'intérêt de ses enfants elle se décida plus tard à passer en Amérique, où elle reçut le dernier soupir de son vieil et fidèle ami.

Je veux tirer tous mes amis de ce maudit pays. J'ai vu dans le journal sept paragraphes sur moi dont six sont des mensonges.

Le 28 décembre 1776, les commissaires américains avaient été reçus à Versailles, par l'habile ministre des affaires étrangères, M. le comte de Vergennes. La France n'était pas encore décidée à épouser publiquement la cause des Américains, c'est-à-dire à déclarer la guerre à l'Angleterre; mais elle était résolue à aider sous main les *insurgents*. Un million de livres avait été avancé à Beaumarchais pour acheter des munitions, et un bienfaiteur inconnu, qui n'était autre que Louis XVI donnait aux commissaires cinq cent mille livres par trimestre, pour employer en armes et en provisions. De cette amitié à une alliance véritable il n'y avait qu'un pas, Franklin ne douta point un instant que la France ne fût un jour l'amie déclaré des État-Unis. Il fallait seulement attendre l'heure favorable pour les deux pays.

Les commissaires apprirent bientôt que les Anglais traitaient avec une cruauté coupable les prisonniers faits à la mer; on forçait les uns de servir dans la marine anglaise et de combattre contre leurs concitoyens; on envoyait les autres dans les établissements anglais, en Asie ou en Afrique. Les commissaires écrivirent à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lord Stormont, ils lui proposèrent d'échanger à nombre égal des marins anglais qu'un croiseur américain avait amenés en France. Lord Stormont ne daigna pas répondre; une seconde lettre n'obtint que la réplique suivante : « L'ambassadeur du roi ne reçoit aucune communication des rebelles,

à moins qu'ils ne viennent implorer la merci de Sa Majesté. » Franklin renvoya cette lettre insolente, en y joignant les mots suivants : « En réponse à une lettre qui touche aux plus visibles intérêts de l'humanité, et qui concerne deux nations, la Grande-Bretagne et les États-Unis, nous avons reçu cette note inconvenante que nous renvoyons à Votre Seigneurie pour qu'elle fasse de plus mûres réflexions. » Pour être méritée, la leçon n'en était pas moins dure ; ce qui fut plus pénible encore pour l'orgueil anglais, c'est que bientôt le nombre des prisonniers faits par les croiseurs américains força les Anglais à se soumettre à la loi des nations, sinon par humanité, au moins par nécessité[1].

Ce ne fut pas la seule façon dont Franklin soutint l'opinion. Ses bons mots faisaient le tour de Paris. Un jour on vint lui annoncer que l'ambassadeur anglais disait partout que le général Washington et six bataillons américains avaient déposé les armes devant les Anglais. On lui demanda si c'était la vérité : « Non, monsieur, répondit-il, ce n'est pas la vérité, ce n'est qu'un Stormont. » Une autre fois un curieux impertinent lui dit que l'Amérique présentait un spectacle sublime. « Oui, répliqua Franklin, mais les spectateurs ne payent pas[2]. »

1. Jared Sparks, 1, 426.
2. Parton, t. II, p. 228.

A JOSEPH PRIESTLEY.

Pierre Philosophale. — Situation de l'Amérique.

Paris, 27 janvier 1777.

Cher Monsieur,

J'ai reçu en septembre votre bonne lettre de février dernier; le major Carleton, qui avait eu la bonté de s'en charger, n'a pas trouvé l'occasion de me la remettre plus tôt.

Je me réjouis d'apprendre vos progrès continuels dans ces utiles découvertes. Vous avez mis tous les savants d'Europe à travailler sur l'*air fixe*, et c'est avec grand plaisir que je remarque la place que vous tenez dans leur estime ; je jouis de la gloire de mes amis comme si elle était mienne.

Vous m'avez dit, en plaisantant, que vous ne désespériez pas de trouver *la pierre philosophale*. Si vous la trouvez, perdez-la de nouveau, je vous prie ; car, en conscience, je crois que les hommes sont assez méchants pour continuer à s'égorger les uns les autres, aussi longtemps qu'ils trouveront de l'argent pour payer les bouchers.

Mais, de toutes les guerres de mon temps, celle que nous fait en ce moment l'Angleterre me paraît la plus perverse. Elle n'a d'autre cause que la haine de la liberté et la jalousie du commerce. Le crime trouvera son juste châtiment; ce sera pour l'Angleterre la perte totale de sa propre liberté, la destruction de son propre commerce.

Je suppose que vous aimeriez savoir quelque chose des affaires de l'Amérique. Selon toute apparence, nous serons beaucoup plus forts dans la prochaine campagne que nous ne l'avons été dans la dernière ; nous serons mieux armés, mieux disciplinés et mieux fournis de munitions. Lorsque

j'étais au camp devant Boston[1], il n'y avait pas cinq cartouches par soldat. C'était un secret que nous taisions même aux nôtres. Le monde était étonné que notre artillerie tirât si rarement le canon : nous ne pouvions faire mieux ; mais aujourd'hui nous fabriquons de la poudre en quantité.

Je crois, et j'ai toujours cru que cette guerre se terminera à notre avantage et à la ruine de la Grande-Bretagne, si les Anglais ne s'empressent d'en finir. Un gentilhomme anglais se trouvant ici l'autre jour en société avec quelques Français, disait que, de la part de la France, c'était folie de ne point faire de suite la guerre. — « De la part de l'Angleterre, répliqua l'un d'eux, *c'en est une de ne point faire la paix.* »

N'ajoutez point foi aux bruits qu'on fait courir sur nos divisions intérieures. Jamais peuple n'a été, je vous assure, plus d'accord et plus fortement uni. B. F.

A MISTRISS THOMPSON, A LILLE.

Paris, 8 février 1777.

Vous êtes bien pressée, *friponne*, et bien hardie de m'appeler *rebelle*; attendez l'événement : c'est lui qui décidera si c'est une *rébellion* ou seulement une *révolution*. Ici les dames sont plus polies; elles nous appellent *les insurgents :* c'est un rôle qui d'ordinaire ne leur déplaît pas. Et vraiment toutes les femmes qui gémissent ou qui ont gémi sous la tyrannie d'un mauvais mari, doivent se connaître *en principes révolutionnaires*, et se conduire en conséquence.

En me rendant au Canada, le printemps dernier, je vis la chère mistriss Barrow à New-York. M. Barrow l'avait

1. En octobre 1775.

laissée depuis deux ou trois mois pour tenir compagnie au gouverneur Tryon et à d'autres *Tories*, à bord de *l'Asie*, un des vaisseaux du roi, alors en rade ; et, pendant tout ce temps, ce vilain homme ne s'était pas rendu une seule fois à terre pour voir sa femme. Nos troupes se répandaient dans la ville, mistriss Barrow faisait ses paquets pour partir ; sa maison étant très-vaste, elle craignait qu'on ne la forçât à loger des officiers. Comme elle paraissait fort embarrassée, ne sachant trop où aller, je lui conseillai de rester chez elle ; j'allai trouver les officiers supérieurs qui commandaient dans la ville, je les priai de prendre cette dame sous leur protection : ce qu'ils me promirent, et ils ont tenu parole.

A mon retour du Canada, où j'avais été une espèce de gouverneur (et un fort bon, par parenthèse) durant quinze jours, et où je serais peut-être encore en cette qualité, si votre maudite armée, ennemie de tous bon gouvernement, n'était venue m'en chasser les armes à la main, je trouvai mistriss Barrow en tranquille possession de sa maison. Je lui demandai de quelle manière nos gens s'étaient conduits envers elle. Elle me parla avec les plus grands éloges des attentions délicates qu'on avait eues pour elle, de la sécurité et du repos dont elle avait joui. Je lui dis que j'en étais charmé et que si les Américains l'avaient maltraitée, je me serais fait *Tory*. « En ce cas, dit-elle avec cette aimable gaieté qui lui est naturelle, *je souhaiterais qu'ils m'eussent mal traitée.* » Car il faut vous avouer qu'elle est tout aussi *Tory* que vous, et qu'elle a aussitôt fait de crier au *rebelle*. Nous prîmes le thé ensemble, et causâmes amicalement de vous et de nos autres amis les Wilkes, dont elle n'avait point reçu de nouvelles. Mais depuis lors qu'est devenue mistriss Barrow? Je l'ignore. La rue où elle demeurait a été, quelques mois après presque entièrement brûlée; mais comme la ville était lors, comme elle est encore, au pouvoir des troupes du

roi, je n'ai pu trouver l'occasion de savoir si elle avait ou non souffert de l'incendie. J'espère que non, car, autrement, j'aurais à regretter de l'avoir engagée à rester chez elle.

Je suis fort aise d'apprendre que cette malheureuse, mais digne famille des Wilkes ait entrepris un commerce qui puisse la faire vivre. Dieu les bénisse et puissent-ils voir de meilleurs jours! Je suis enchanté des bonnes fortunes de M. Cheap et du docteur H***. — Apprenez, je vous prie, si vous ne le savez pas encore, à vous réjouir des plaisirs de votre prochain, à vous rendre heureuse de son bonheur, quand le bonheur vous oublie. Peut-être alors ne vous fatiguerez-vous plus si vite de l'endroit où le sort pourra vous placer, et ne serez vous plus si pressée de courir pour vous délivrer de votre *ennui*. Je crois que vous avez deviné la véritable cause de l'ennui que vous donne Saint-Omer : c'est que vous êtes un peu de mauvaise humeur; effet ordinaire d'une vie trop douce et de l'oisiveté. Un mois à Bridewell, un seul mois à battre le chanvre, au pain et à l'eau, vous rendrait la santé et la gaieté, et ferait que vous seriez contente en toute situation. Je vous prescris ce régime, ma chère, par pure bonté, et sans rien demander pour l'ordonnance. Et permettez-moi de vous dire que si vous ne prenez pas sur vous, ni Lille, ni Bruxelles ne vous plairont. Je ne connais pas le prix de la vie dans ces deux villes; mais ce dont je suis sûr, c'est qu'avec un peu d'économie, une femme seule peut vivre très-bien partout avec 200 livres sterling de rente, se chargeât-elle de moi par-dessus le marché. Cependant gardez-vous de prendre la chose au sérieux, et de m'inviter à aller vivre avec vous : car mon poste est ici; votre proposition ne pourrait me convenir, et je ne sais si j'aurais le courage de vous refuser.

Présentez mes respects à Mmes Payne et Heathcoat. Je n'ai pas l'honneur de les connaître; mais, puisque vous

dites qu'elles sont dévouées à la cause américaine, il faut que ce soient des femmes de bon sens. Je sais que vous désirez me voir; mais, comme cela ne se peut pas, je vais vous faire une description de ma personne. Figurez-vous d'abord que je suis aussi gai, aussi fort, aussi dispos qu'autrefois, seulement un peu plus vieux de quelques années; je me mets le plus simplement du monde; je porte mes cheveux qui sont gris, longs et clair-semés; ils sortent d'un beau bonnet fourré qui compose toute *ma coiffure*, et descend, sur le front, presque jusqu'à mes lunettes. Concevez quelle figure je dois faire parmi les têtes poudrées de Paris! Je voudrais, pour beaucoup, que toutes les belles dames et tous les gentilshommes de France eussent la bonté d'adopter ma mode, de se coiffer comme je le fais, de congédier leurs *friseurs*, et de me compter, à moi, la moitié de ce qu'ils paient à ces messieurs. Ce ne serait pas trop exiger du beau monde; j'enrôlerais alors tous ces *perruquiers*, qui sont au nombre de cent mille au moins; avec l'argent je les entretiendrais et j'irais avec eux faire une visite en Angleterre pour y arranger la tête de vos ministres et de vos conseillers privés qui, si je ne me trompe, sont en ce moment *un peu dérangées*. Adieu, tête folle; croyez-moi toujours votre affectionné serviteur,

B. F.

P. S. Ne soyez pas fière de la longueur de ma lettre. Un accès de goutte, qui me retient chez moi depuis cinq jours, et me fait refuser ma porte à tout le monde, me laisse le loisir de vous écrire ces bagatelles : autrement ma lettre eût été plus courte. Les visites et les affaires m'auraient interrompu; et peut-être dites-vous comme mistriss Barrow : *Je le voudrais.*

A M. LITH.

Des demandes indiscrètes.

Passy, 6 avril 1777.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire une lettre, en date du 26 mars, dans laquelle vous paraissez étonné et même irrité de n'avoir pas reçu de réponse à une lettre que vous m'avez adressée le 11 décembre, et que vous affirmez m'être parvenue.

Pour m'excuser, je puis vous assurer que je n'ai reçu aucune lettre de vous à cette date. Et de fait, comme je n'étais débarqué à Nantes que depuis quatre jours, il me semble difficile que vous connussiez déjà ma présence en Europe.

Mais j'ai reçu de vous une lettre en date du 8 janvier, à laquelle j'avoue n'avoir pas répondu. Vous en dire la raison pourra vous déplaire, mais comme cette raison pourra vous servir dans vos futures correspondances, je me hasarderai à la donner à une personne envers qui je me sens obligé, en ma qualité d'Américain, pour le bon vouloir qu'il porte à notre cause.

Quand on écrit à un étranger on doit observer trois points: 1° Proposer quelque chose de praticable. 2° Faire cette proposition en termes explicites et faciles à comprendre. 3° Désirer quelque chose de raisonnable. On donne ainsi une idée favorable de son esprit et on crée le désir de faire plus ample connaissance. Or, vous avez négligé *tous* ces points. D'abord vous demandez qu'on vous procure le moyen de passer en Amérique *avec sûreté*, ce qui n'est pas possible, car il y a toujours le danger de la mer, et à présent il y a de plus le danger d'être pris par les Anglais. Ensuite vous désirez que cela se fasse *sans de trop grandes*

dépenses; c'est une demande qui n'est pas assez claire pour qu'on y réponde; on ne sait pas quelles sont vos ressources, on ne peut donc pas juger quelles dépenses sont *trop grandes* pour vous. Enfin vous voulez des lettres d'introduction pour le Congrès et pour le général Washington, ce qu'il n'est pas raisonnable de demander à une personne qui ne sait rien de vous, sinon que vous vous appelez Lith et que vous demeurez à Bayreuth.

Dans votre dernière lettre, vous vous exprimez également en termes vagues, quand vous demandez si vous serez *reçu d'une manière convenable* dans notre armée. Comment répondre à cette question? Sait-on ce que vous entendez par *manière convenable?* Vous demandez encore si je vous soutiendrai de mon autorité en vous donnant des lettres de recommandation. Je ne doute pas que vous ne soyez un homme de mérite, et comme vous le savez par vous-même vous devez pardonner à l'ignorance de ceux qui ne le savent pas; mais réfléchissez un moment, monsieur, et vous serez convaincu que si je donnais des lettres de recommandation à toutes les personnes que je ne connais pas plus que vous, mes recommandations auraient bientôt perdu toute autorité.

Je ne vous en remercie pas moins du désir que vous avez d'être utile à mes concitoyens, et je désire en retour pouvoir vous être utile dans le projet que vous avez formé de passer en Amérique. Mais il y a en France une foule d'officiers éprouvés qui m'ont offert d'aller se joindre à notre armée, et je n'ai pu les y encourager, parce que je n'ai point reçu d'ordres à ce sujet, et que je sais qu'il est extrêmement difficile de placer ces officiers quand ils arrivent. Je crois donc qu'il vaut mieux pour vous ne pas faire un voyage si long, si coûteux, si hasardeux, et suivre l'avis de vos amis *en restant en Franconie.* J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

B. F.

Le ton de cette lettre est dur; mais depuis son arrivée en France, Franklin était harassé de pareilles demandes soutenues par des recommandations non moins indiscrètes; il ne lui avait pas fallu longtemps pour s'apercevoir qu'en notre pays chacun prodigue les recommandations à des gens qu'il n'a jamais vus et dont il ne se soucie pas le moins du monde. Pour se moquer de cette manie il fit un *modèle de recommandation pour une personne qu'on ne connaît pas.*

Passy, 2 avril 1777.

Monsieur,

Le porteur de cette lettre, qui part pour l'Amérique me presse de lui donner une lettre de recommandation quoique je ne sache rien de lui, non pas même son nom. Cela peut sembler extraordinaire, mais je vous assure qu'ici ce n'est pas chose rare. Quelquefois un inconnu amène un autre inconnu pour le recommander, et quelquefois ils se recommandent l'un l'autre ! Quant au porteur de la présente, je m'en réfère à lui pour son caractère et son mérite ; il les connaît certainement mieux que je ne puis le faire. Je le recommande néanmoins pour qu'il reçoive ces politesses auxquelles a droit tout étranger dont on ne sait rien de mal, je vous prie de lui rendre tous les bons offices, et de l'accueillir avec toute la bienveillance qu'il vous paraîtra mériter quand vous le connaîtrez mieux. J'ai l'honneur, etc.

Il y avait cependant des exceptions à cette sévérité, et parmi ces exceptions nous trouvons une lettre des plus aimables en faveur de Lafayette.

« Le marquis de Lafayette, écrit Franklin, est un « jeune gentilhomme de grande famille, et fort riche;

« il est parti pour l'Amérique, dans un navire qu'il a « équipé lui-même, et il est accompagné de quelques « officiers de distinction. Il veut servir dans nos ar- « mées. Il est extrêmement aimé ici, les souhaits uni- « versels l'accompagnent. Nous espérons qu'il trouvera « un accueil qui lui rendront agréable et notre pays et « son expédition. Ceux qui lui reprochent son impru- « dence, n'en applaudissent pas moins à son courage; « et nous sommes sûrs que l'attention et les égards « qu'on lui témoignera, serviront ici nos affaires; cela « fera plaisir non-seulement à sa famille qui est puis- « sante, et à la Cour, mais encore à toute la nation « française. Il a laissé ici une jeune femme, et dans « l'intérêt de cette belle fiancée nous espérons que la « prudence du général en chef modérera un peu la « bravoure de M. de Lafayette et son désir de se dis- « tinguer, et ne lui permettra de se hasarder qu'en « d'importantes occasions. »

AU DOCTEUR COOPER.

Popularité de la cause de l'Amérique.

Paris, le 1er mai 1777.

Je vous remercie de vos obligeantes félicitations sur mon heureuse arrivée en France, et des bons souhaits que vous m'adressez. Je suis, ainsi que vous le supposez, traité ici avec beaucoup de politesse et de respect par toutes les classes de la société; mais je suis plus satisfait encore de m'apercevoir que ma présence à Paris est de quelque utilité pour notre pays. Je ne saurais, pour le moment, vous en dire davantage.

Je me réjouis avec vous de l'heureux changement que

les affaires d'Amérique ont éprouvé cet hiver. J'espère que nous obtiendrons le même succès cet été. Nos ennemis se sont trompés sur le nombre de soldats qu'ils ont envoyés pour ajouter à leurs forces. Tout ce qu'ils ont pu rassembler ne sera pas suffisant pour porter leur armée au chiffre qu'elle avait à l'ouverture de la dernière campagne, j'espère que nos troupes seront pour le moins aussi nombreuses, et mieux armées et mieux habillées qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent.

Toute l'Europe est avec nous, au moins par ses applaudissements et ses vœux. Les hommes qui vivent sous le joug du pouvoir arbitraire, n'en aiment et n'en désirent pas moins la liberté : ils désespèrent de la reconquérir en Europe; ils lisent avec avidité les traductions qu'on a faites des constitutions de chacune de nos colonies; partout on rencontre tant de personnes qui parlent de se retirer en Amérique, avec leurs familles et leurs fortunes, dès que la paix et notre indépendance seront assurées, que l'on croit généralement que les émigrations de l'Europe nous apporteront un accroissement considérable de force, de richesse, et d'industrie. Pour diminuer ou prévenir ces émigrations, il faudra que les tyrannies d'Europe se relâchent, et qu'elles accordent plus de liberté aux peuples. Aussi est-ce en ce pays une phrase généralement répétée que *notre cause est la cause du genre humain*, et, qu'en défendant notre liberté, nous combattons pour la liberté du monde. C'est une tâche glorieuse que nous a assignée la Providence, en nous donnant, je l'espère, la force et le courage nécessaires pour la remplir, et en se proposant sans doute de la couronner du plus heureux succès.

Je suis toujours, mon cher ami, votre très-affectionné,

B. F.

A JOHN WINTHROP.

Les Hessois en Amerique.

Paris, le 1er mai 1777.

Cher monsieur,

J'ai reçu votre bonne lettre du 28 février: elle m'a fait grand plaisir. J'ai envoyé au Dr Price la lettre qui lui était adressée ; il se portait bien, mais ses amis craignaient pour lui quelque violence du Gouvernement, en raison des excellents écrits qu'il a publiés récemment en faveur de la liberté. Je voudrais que tous les amis de la liberté et de l'humanité sortissent de cette sentine de corruption, et l'abandonnassent à son malheureux sort.

Les habitants de ce pays-ci se sont presque tous prononcés en notre faveur. Le Gouvernement a ses raisons pour retarder la guerre; mais il fait de grands préparatifs, et l'Espagne agit de concert avec la France. En attendant, l'Amérique récolte toutes les prises qu'elle fait sur le commerce britannique : cette espèce de monopole ne laisse pas que d'avoir ses avantages; car en encourageant la course, elle accroît le nombre de nos marins, et, par ce moyen, augmente notre puissante navale.

La conduite de ces princes d'Allemagne qui ont vendu le sang de leur peuple, leur a mérité le mépris et la haine de toute l'Europe. Les recrues du prince d'Anspach se sont mutinées : elles ont refusé de marcher. Ce prince a été forcé de les faire désarmer et enchaîner, et de les conduire lui-même de la sorte, jusqu'au bord de la mer, à la tête de ses gardes. A son retour, la populace de toutes les villes de Hollande, par lesquelles il a passé, l'a hué publiquement, en lui jetant les épithètes les plus outrageantes. Le roi de Prusse [1] a trouvé plaisant d'obliger ces princes à

1. Frédéric II.

lui payer, par chaque tête d'homme qu'ils conduisent ainsi à travers ses États, le même droit qu'ils ont coutume de lui payer pour leur *bétail*, puisqu'ils avaient en effet vendu leurs sujets comme des moutons. La mesure a été généralement approuvée; c'est une juste flétrissure de ces tyrans. Je vous envoie ci-inclus une des nombreuses satires qu'on a publiées à cette occasion.

Je vous souhaite toutes sortes de prospérités, ainsi qu'à mon cher pays, où j'espère bien passer mes dernières années et laisser mes os.

Je suis toujours votre ami très-affectionné,

B. F.

A DAVID HARTLEY.

Cruel traitement des prisonniers américains en Angleterre.

Passy, 14 octobre 1777.

Cher monsieur,

J'ai reçu à sa date votre lettre du 2 mai, renfermant copie d'une lettre que vous m'avez adressée l'année dernière et qui ne m'est point parvenue. Elle a eu le sort de quelques-unes de celles que je vous ai écrites d'Amérique. Quoique nos lettres aient toujours été pleines de bienveillance pour les deux pays, que nous n'ayons pas eu de plus vif désir que d'empêcher leur ruine et de concourir à leur félicité mutuelle, j'ai craint que, si l'on venait à savoir qu'il existât une correspondance entre nous, il n'en résultât pour vous quelque désagrément. J'ai donc tardé à vous écrire, me défiant de la poste, et ne voyant personne à qui confier mes lettres. Mais certain aujourd'hui d'une voie sûre, je me hasarde à vous écrire, surtout parce que le sujet est tel que vous pouvez recevoir une lettre de moi sans vous attirer de blâme.

Que j'aurais été heureux si l'on eût prêté quelque atten-

tion aux honnêtes avis que j'avais donnés. On eût évité la fatale séparation d'intérêts et la haine mutuelle que devaient amener les mesures qu'on commençait déjà d'adopter, lorsque j'étais en Angleterre; on eût prévenu les maux horribles d'une guerre abominable. Je serais encore heureux, si je pouvais rétablir la paix en ménageant les libertés, la sûreté et l'honneur de l'Amérique. Quant à nous soumettre au gouvernement de la Grande-Bretagne, il est inutile d'y songer. L'Angleterre a exercé sur nous d'innombrables cruautés; elle a excité les esclaves à tuer leurs maîtres, les sauvages à massacrer les familles des cultivateurs; elle a eu la bassesse de récompenser l'infidélité des serviteurs, de corrompre la vertu des marins à qui nos biens étaient confiés. Dans le cours de la guerre, comme dans le traitement des prisonniers, elle nous a donné de telles preuves de sa méchanceté, que jamais nous ne lui rendrons la conduite de nos affaires, ni le soin de nos intérêts. Persuader maintenant aux Américains que la guerre était purement ministérielle, comme j'ai longtemps essayé de le faire, leur dire que le peuple anglais a toujours pour eux de la bienveillance, c'est désormais chose impossible. Des milliers d'adresses imprimées dans vos gazettes approuvent la conduite du gouvernement à notre égard; elles l'encouragent à hâter notre destruction de toutes les manières; la grande majorité du Parlement ne cesse de manifester les mêmes sentiments; le peuple anglais célèbre par des réjouissances toute nouvelle qui lui apprend le massacre d'un peuple innocent et vertueux, qui ne combat que pour la défense de ses justes droits; les écrits de vos moralistes, les sermons de vos théologiens les plus célèbres recommandent ces mesures; vos assemblées nationales elles-mêmes les autorisent et y applaudissent. En faut-il davantage pour nous convaincre que vous n'êtes plus cette nation magnanime et éclairée que nous estimions naguère; vous êtes devenus incapables et indignes

de nous gouverner, puisque vous n'êtes plus en état de gouverner vos propres passions.

Néanmoins, je le répète, je serais heureux de voir la paix rétablie. Si les amis de la liberté et de la vertu qui restent encore en Angleterre, pouvaient en être retirés, je verrais avec moins de peine continuer la guerre jusqu'à la ruine de ce pays ; mais comme ce vœu est chimérique, je ne puis que désirer la paix dans l'intérêt de ces amis aussi bien que de l'humanité et pour arrêter le carnage.

Ce désir, quelque impuissant qu'il soit, m'engage à vous dire qu'entre deux nations exaspérées par la guerre, quelques actes de générosité et de bienveillance de la part de l'une d'elles envers les prisonniers, ont parfois adouci le ressentiment, abattu l'animosité d'un adversaire au point d'amener un arrangement. Vous autres Anglais, si vous désirez la paix, vous avez une occasion de nous le prouver, par la manière dont vous traiterez les prisonniers qui sont dans vos cachots. Ils se plaignent d'être maltraités. Ils sont loin de leurs amis, et de leurs familles, l'hiver approche: ils souffriront beaucoup dans l'état où on les laisse, mal nourris, sans abri, sans vêtements, sans feu, et privés de la consolation de voir leurs amis, ou même ceux de leurs ennemis qui ont quelque humanité et quelque charité.

Je puis vous affirmer, de science certaine, que vos compatriotes, prisonniers en Amérique, y ont été traités avec beaucoup de douceur ; ils ont eu les mêmes rations que nos troupes ; on leur a fourni de bons logements ; on leur a assigné sur parole des villages salubres pour se promener et s'y distraire. Lorsque vous avez jugé convenable de passer des contrats pour fournir des secours à vos prisonniers, les fournisseurs ont été protégés et aidés dans leurs opérations. Quelque acte remarquable de bienveillance envers nos gens laverait la nation anglaise de l'accusation d'inhumanité qui pèse sur elle et la ferait retomber sur

les vrais coupables, sur ceux qui conduisent la guerre d'Amérique. Je vous suggère ces idées par un reste de bienveillance pour une nation qu'autrefois j'ai sincèrement aimée. Mais au point où en sont les choses et dans ma disposition d'esprit, ayant peu de goût à être votre obligé, je me contenterai de proposer que le gouvernement anglais nous permette d'envoyer un employé ou commissaire pour prendre soin de ces pauvres gens. Peut-être, sur vos instances, obtiendrons-nous promptement cette faveur en Angleterre, quoiqu'on nous l'ait refusée fort inhumainement à New-York.

Si vous aviez le temps de visiter les prisons où sont renfermés nos prisonniers, et que vous fussiez curieux de vous assurer des traitements qu'ils reçoivent, je désire que vous preniez la peine de distribuer parmi les plus nécessiteux, en raison de leurs besoins, cinq ou six cents livres sterling, pour lesquelles vos traites sur moi seront ici très-exactement honorées. Vous pourriez alors parler pertinemment sur ce point dans le Parlement; et cela pourrait produire de bons effets.

Si vous ne pouvez obtenir pour nous la permission d'envoyer un commissaire, peut-être trouverez-vous, à Plymouth et à Portsmouth, des personnes sûres, humaines et discrètes, qui se chargeraient de faire parvenir à nos malheureux soldats, martyrs de la liberté, les secours que nous serons en état de leur procurer. Votre Roi ne vous récompensera point de cette peine, mais Dieu le fera. Je ne vous parle point de la gratitude de l'Amérique, vous aurez pour vous, ce qui vaut mieux encore, l'approbation de votre conscience. Nos capitaines ont mis en liberté plus de deux cents de vos gens, faits prisonniers par nos vaisseaux de guerre et amenés en France, sans parler d'un grand nombre d'autres qui ont été débarqués près de vos côtes, et à qui on a procuré des bâtiments pour les rapatrier. Cependant vous ne nous avez pas rendu un seul homme en

échange. Si nous avions vendu vos compatriotes aux Maures de Salé, comme vous avez vendu la plupart des nôtres à vos compagnies d'Afrique et des Indes orientales, auriez-vous eu droit de vous plaindre?

En relisant ma lettre, j'y trouve trop de chaleur, je voulais en effacer quelques passages. Je les laisse, ils vous feront faire cette réflexion : « Si un homme froid de son naturel, que la vieillesse glace chaque jour davantage, s'échauffe ainsi à la vue des mauvais traitements que nous faisons souffrir à son pays, combien ses concitoyens ne doivent-ils pas être exaspérés contre nous? Pourquoi par notre barbarie mériter la haine irréconciliable, non-seulement des habitants actuels d'une vaste contrée, mais de leur postérité, qui sera bien plus nombreuse et, qui, de siècle en siècle, maudira le nom *anglais*, comme aujourd'hui en Hollande les enfants maudissent le nom d'*Albe* et celui d'*Espagnol?* » C'est ce qui arrivera cependant si vous ne changez promptement de conduite; et si le ressentiment de la nation ne tombe sur les coupables, sur votre ministère, ou plutôt même sur le Roi, dont les ministres ne font que suivre les volontés.

Avec la plus grande estime, la plus sincère affection, et les meilleurs vœux pour votre bonheur, j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre etc. B. F.

A UN AMI.

Sur les paratonnerres [1].

Passy, 14 octobre 1777.

Monsieur,

Je vous suis fort obligé de m'avoir communiqué la lettre

1. Il y avait eu grande discussion en Angleterre pour savoir si la tige du paratonnerre devait être pointue ou obtuse. M. Wilson soutenait la seconde opinion et Franklin la première.

d'Angleterre. Je suis de votre avis, il ne serait pas convenable de la publier ici. La façon dont notre ami[1] traite M. Wilson est trop vive pour convenir à un savant parlant d'un autre savant, à propos d'une question scientifique. Il s'échauffe autant pour sa *pointe* que les jansénistes et les molinistes pour leurs cinq *points*. Quant à écrire sur ce sujet, je n'en vois pas la nécessité; je n'ai rien à ajouter à la note que j'ai lue devant le comité qui fit établir des paratonnerres à Purfleet. Cette note est imprimée dans la dernière édition française de mes écrits[2].

Je ne suis jamais entré en discussion pour défendre mes opinions scientifiques; je les laisse faire elles-mêmes leur chemin. Si elles sont *justes*, la vérité et l'expérience les soutiendront; si elles sont *fausses*, il est bon qu'on les réfute et qu'on les rejette. Des disputes ne font qu'aigrir le caractère et troubler le repos. Je n'ai aucun intérêt particulier à ce que mes inventions réussissent dans le monde, je n'en ai jamais retiré ni voulu retirer le moindre profit. Que le roi (d'Angleterre) change ses *conducteurs pointus* pour des *conducteurs obtus*, il ne m'importe guère. Si j'avais eu un désir à former, c'est qu'il les eût rejetés tous comme ne servant à rien. C'est depuis qu'il s'est cru à l'abri des foudres du ciel, lui et sa famille, qu'il a osé se servir de ses propres foudres pour détruire ses sujets innocents. Je suis, Monsieur, etc. B. F.

1. Le docteur Ingenhousz.
2. Édition de Dubourg, Paris, 1773, 2 vol. in-4°. Purfleet était une poudrière anglaise.

A RALPH IZARD [1].

Passy, 29 janvier 1778.

Cher monsieur,

J'ai reçu votre lettre hier soir. Des circonstances que je vous expliquerai quand j'aurai l'honneur de vous voir, m'empêchent de vous donner aujourd'hui une réponse complète. Les raisons que vous alléguez, je les ai pesées depuis longtemps. Mais je dois me résigner à rester quelques jours sous le coup de l'opinion que vous paraissez vous être faite, non-seulement de mon peu d'intelligence en ce qui touche les intérêts de l'Amérique, mais de mon défaut de sincérité et de politesse à votre endroit et d'attention à vos instructions. Je me flatte que tous ces défauts trouveront leur excuse, ou plutôt qu'on verra qu'ils n'ont jamais existé. Vous dites que *vous vous sentez blessé.* Permettez-moi de vous offrir une maxime, qui m'a servi dans la vie, et qui pourra vous servir pour éviter ces blessures imaginaires: « Au lieu de *supposer* que vos amis ont *tort*, jusqu'à ce que vous trouviez qu'ils ont *raison*, *supposez* toujours qu'ils ont *raison* jusqu'à ce que vous *trouviez* qu'ils ont *tort.* » On vous a dit, ou vous avez imaginé tout ce qu'on peut dire ou supposer d'un côté, mais l'autre côté vous ne l'avez point envisagé. Je n'en suis pas moins avec une sincère estime, cher monsieur, votre très-obéissant et très-humble serviteur. B. F.

1. M. Ralph Izard avait été nommé par le Congrès commissaire près la cour de Toscane. L'état des affaires européennes l'obligea de rester à Paris, et il se plaignit que Franklin ne le consultât pas sur le traité d'alliance avec la France qui était sur le point d'être signé. Il fut signé en effet le 6 février 1778.

A DAVID HARTLEY.

Conduite de la France à l'égard des État-Unis.

Passy, 12 février 1778.

Cher monsieur,

Mille remercîments pour votre promptitude à secourir nos pauvres prisonniers, pour les peines que vous avez prises, et l'argent que vous avez avancé. J'ai reçu votre bonne lettre du 3 courant et je vous envoie ci-inclus une traite de cent livres sterling. J'approuve beaucoup la conduite prudente non moins que bienveillante de M. Wren, pour la distribution de cet argent; je désire qu'il continue de faire ce qui lui semblera bon, ainsi qu'à vous; je suis persuadé que nos collègues et moi nous en jugerons de même. Quand vous lui écrirez, assurez-le de ma reconnaissance.

Votre « avis sérieux, votre prière instante, afin que rien ne persuade à l'Amérique de se jeter dans les bras de la France, parce que le temps changera, et qu'un Américain sera toujours un étranger en France, tandis que l'Angleterre sera son foyer pendant de longs siècles à venir, » cet avis marque la bonté de votre cœur, votre estime pour nous, votre amour pour votre pays. Mais tandis que votre nation rassemble et paye les coupe-gorges de toute couleur et de tout pays, il est difficile de nous persuader que nous ne devons demander ni accepter le secours d'un pouvoir disposé à nous aider, et cela parce qu'un jour, quand vous n'aurez plus soif de notre sang, quand vous ne nous poursuivrez plus par le fer et le feu, peut-être vous nous traiterez avec quelque bonté. C'est nous demander trop de patience, cela n'est pas dans la nature humaine.

Les Américains sont reçus et traités en France avec une cordialité, un respect, une affection qu'ils n'ont jamais rencontrés en Angleterre, alors même qu'ils le méritaient

le mieux, et qu'aujourd'hui ils trouveraient moins encore après tant de peines prises pour exaspérer les Anglais contre eux, et les rendre aussi odieux que méprisables. Je ne vois pas pourquoi, en nous alliant à la France, nous ne pourrions pas compter sur la durée de ses bons procédés. Depuis deux cents ans passés, la France a gardé une fidèle amitié à la Suisse, et les Suisses vivent ici sur le même pied que les Français. L'Amérique a été *chassée* et *poussée* dans les bras de la France. C'était une fille obéissante et vertueuse. Une cruelle marâtre l'a mise à la porte, l'a diffamée, a cherché à la tuer. Tout le monde reconnaît son innocence, et prend son parti, ses amis espèrent qu'elle sera bientôt mariée honorablement. Jamais ils ne lui conseilleront de retourner sous l'empire d'une ennemie aussi barbare. Une fois heureuse, si elle oublie, si elle pardonne, elle aura fait tout ce qu'on peut lui demander raisonnablement. Je crois qu'elle sera aussi bonne femme qu'elle a été bonne fille, que son mari l'aimera et l'honorera, et que la famille qui l'a si méchamment chassée regrettera longtemps de l'avoir perdue.

Je ne sais si en Angleterre on désire faire la paix avec nous; je crois qu'on n'y songerait en ce moment que si nous nous soumettions en demandant pardon; ce sont là de vieilles et impossibles conditions. Quand vous serez disposés à faire la paix à des conditions égales et raisonnables, vous trouverez peu de difficultés, si vous commencez par avoir un ministère honnête. Le ministère actuel a agi dans toute cette affaire avec tant de fraude, tant de perfidie, tant d'inhumanité, que notre manque absolu de confiance en de pareilles gens rendra, je crois, impossible tout traité avec le Congrès.

La souscription pour les prisonniers produit un excellent effet en faveur de l'Angleterre et des Anglais. Les souscriptions écossaises pour lever des troupes afin de nous anéantir ont monté à des sommes beaucoup plus considérables,

mais elles ne feront pas moitié autant de bien à la nation. Si vous en aviez l'occasion, je vous prie d'exprimer notre respectueuse reconnaissance au comité et aux souscripteurs; leurs bienfaits mettront nos pauvres gens aussi à l'aise que leur situation le permet. Adieu, mon cher ami. Recevez mes remercîments pour les excellents écrits que vous m'avez envoyés. Si vos efforts pour amener la paix n'ont point réussi, ils n'en seront pas moins une consolation pour vous, et un jour, quand cette guerre insensée sera universellement exécrée, ils ajouteront encore à votre réputation. Je suis toujours avec le plus grand estime, etc.

B. F.

P. S. Un de mes vieux amis, M. Hutton, un des chefs de la communauté des Moraves, qui est souvent au palais de la reine, et à qui le roi parle quelquefois, est venu dernièrement à Paris. Il m'a dit n'avoir aucun mandat, tout en me pressant beaucoup d'offrir quelques conditions de paix; je me suis excusé d'en rien faire. Depuis son retour il m'a écrit pour me presser encore, en m'assurant avec quelque confiance que nous pouvions tout obtenir, hormis l'indépendance absolue, etc. Je vous envoie ma réponse toute ouverte, afin que vous puissiez la lire, avant de la remettre, et même en prendre copie si cela vous fait plaisir. Cette réponse servira à vous montrer plus complétement mes sentiments. Je ne pense pas qu'elle serve à autre chose.

B. F.

A THOMAS CUSHING.

Traité avec la France.

Passy, 21 février 1778.

Monsieur,

M. Austin m'a remis votre lettre, avec vos agréables

félicitations sur le succès de nos armes dans le nord[1]. En retour, permettez-moi de vous féliciter du succès de nos négociations en France. Nous venons de signer deux traités avec S. M. Très-Chrétienne ; l'un d'amitié et de commerce sur le plan proposé par le Congrès, avec quelques bonnes additions, l'autre d'alliance et de défense mutuelle, par lequel S. M. Très-Chrétienne convient de faire cause commune avec les États-Unis si l'Angleterre essaye de gêner le commerce des Français avec l'Amérique, et garantit aux États-Unis leur liberté, leur souveraineté, leur indépendance absolue et illimitée, avec toutes les possessions qu'ils ont maintenant, ou qu'ils pourront avoir à la fin de la guerre. Les États-Unis, en retour, garantissent à S. M. ses possessions des Antilles. Le grand principe des deux traités c'est une égalité et une réciprocité parfaites ; la France ne demande ni avantages, ni priviléges de commerce que les États-Unis ne puissent accorder à toute autre nation.

En deux mots le roi nous a traités de façon généreuse et magnanime ; il n'a point pris avantage de nos difficultés présentes pour exiger des conditions que nous n'accorderions pas volontiers, si nous étions en pleine indépendance et pleine prospérité. J'ajoute qu'il a agi sagement en désirant que l'amitié, contractée par ces traités, soit durable, ce qui probablement ne pourrait avoir lieu s'il avait suivi d'autres errements.

Quelques vaisseaux américains, avec des provisions pour le Congrès, sont prêts à mettre à la voile, sous le convoi d'une escadre française. L'Angleterre est dans une grande consternation, et le 17 courant, le ministère a avoué que toutes ses mesures avaient été mauvaises, et que la

1. M. Austin avait été envoyé à Franklin pour lui annoncer que le général Burgoyne, avec toute l'armée anglaise qui venait du Canada, avait été obligé de se rendre au général Gates à Saratoga.

paix était nécessaire ; en conséquence il a proposé deux bills pour apaiser l'Amérique ; mais ces lois sont pleines d'artifices et de fraude, je suis sûr qu'elles seront traitées comme elles le méritent par notre pays. B. F.

P. S. Les traités ont été signés le 6 février par les plénipotentiaires des deux parties, mais il y a quelques raisons qui les font tenir secrets, quoiqu'on doive bientôt les publier. On croit que l'Espagne y accédera prochainement. Les traités sont expédiés au Congrès par ce convoi.

Le 20 mars 1778, les commissaires américains furent présentés au roi à Versailles, et prirent rang à la cour comme envoyés d'un État indépendant. Cette présentation fut un triomphe pour Franklin. Son âge, sa figure vénérable [1], la simplicité de son costume (il n'avait ni épée au côté, ni chapeau sous le bras), ses cheveux blancs, le désignaient à l'attention ; on se le montrait du doigt, on l'applaudissait comme un sage, un patriote, un savant. Et puis, il faut le dire, la liberté germait en France dans tous les cœurs, applaudir Franklin, le représentant de l'Amérique républicaine, c'était une façon de protester en faveur de la liberté française. On n'a pas assez étudié l'in-

1. Suivant une tradition qui ne paraît pas très-sûre, Franklin, pour obéir à l'étiquette, s'était résigné à mettre une perruque avant de paraître à Versailles. On lui apporta cette coiffure dont il avait perdu l'habitude; mais malgré toute son habileté le coiffeur ne put faire entrer la perruque sur la tête de Franklin. « Cette perruque est trop étroite, dit Franklin. — Non, monsieur, s'écria l'artiste, cette perruque est parfaite ; c'est votre tête qui est trop grosse. » Du reste, on voit par le buste de Houdon que Franklin avait une forte tête; et c'était un commun dicton, à Paris, que le docteur avait une *grosse tête* et une *grande tête*. (Parton, t. II, p. 311.)

fluence de la révolution américaine sur la révolution française ; elle a été plus grande qu'on ne pourrait le supposer; mais par malheur si, nous avons emprunté à l'Amérique ses comités de salut public et ses conventions, nous ne lui avons pas emprunté son libre et sage gouvernement et surtout ses grands patriotes : il nous a manqué un Washington et un Franklin.

Un journal américain du temps (le *New-York journal* du 6 juillet 1778), prétend qu'une fois en présence du roi Louis XVI, Franklin, qui voyait dans l'alliance de la France le salut de son pays, se mit à pleurer. M. de Vergennes le présenta de suite au roi avec ses collègues Silas Deane, Arthur Lee, William Lee et Ralph Izard. « Messieurs, leur dit le roi Louis XVI avec un accent de sincérité, je vous prie d'assurer le Congrès de mon amitié. J'ajoute qu'en mon particulier, je suis excessivement satisfait de votre conduite depuis que vous êtes dans mon royaume. » Le soir, les envoyés reçurent une invitation pour assister au jeu de la reine; Marie-Antoinette, toute dévouée à la cause des insurgents, fit placer Franklin auprès d'elle, et ne perdit pas une occasion de lui parler avec sa grâce ordinaire.

Disons que jamais l'Amérique ne fut ingrate, et qu'au milieu même de la Révolution, elle conserva toujours un souvenir de reconnaissance pour le malheureux roi, pour l'aimable princesse qui leur avaient tendu une main secourable, quand de la France seule l'Amérique pouvait attendre son salut[1].

1. Parton, II, 312.

CHAPITRE XI.

La France se prépare à la guerre. — Voltaire et Franklin. — Avances faites à Franklin par le gouvernement anglais. — Ses difficultés avec M. Lee. — Lafayette. — Détails sur Paris. — Situation critique de l'Amérique (1778-1780).

Peu après la réception de Franklin à la cour, l'ambassadeur de France à Londres instruisit le ministère anglais qu'un traité d'amitié et de commerce avait été conclu entre la France et les États-Unis. L'Angleterre considéra cette nouvelle comme une déclaration de guerre, lord Stormont reçut l'ordre de quitter Paris.

La cour de Versailles s'était préparée à cet événement. Une escadre partit de Toulon, vers le milieu d'avril, sous le commandement du comte d'Estaing. M. Gérard était sur le vaisseau amiral, comme ministre de France auprès des États-Unis; avec lui se trouvait un des trois commissaires américains, M. Silas Deane, qui avait été rappelé par le Congrès. Il était remplacé à Paris par John Adams, celui-là même qui fut le

successeur de Washington, comme président des États-Unis[1].

Les ministres anglais sentirent alors toute la gravité de la situation. On avait la guerre avec l'Amérique et la France; on l'aurait bientôt avec l'Espagne, intime alliée de la France. Ne pouvait-on pas arrêter le mal dans son germe, et traiter avec l'Amérique? Le ministère y songea et résolut d'envoyer au Congrès, c'est-à-dire aux rebelles, des commissaires armés de pouvoirs suffisants pour amener une réconciliation. C'était une illusion : les États-Unis n'entendaient pas abdiquer leur souveraineté.

En même temps qu'on essayait de négocier ouvertement avec le Congrès, on dépêchait à Franklin des agents secrets pour tâcher d'obtenir de lui des propositions acceptables, et pour se servir de l'influence de son nom. M. Hutton, de la société des Moraves, M. William Pulteney et M. David Hartley, tous deux membres du Parlement, s'employèrent à cette œuvre louable; mais Franklin n'avait aucun pouvoir pour traiter, et ne croyait pas qu'il fût possible de revenir en arrière. Son parti était pris, ni menaces ni prières ne pouvaient le fléchir.

« Mon bon ami, lui écrivait David Hartley, que Dieu vous protége! Je ne négligerai rien pour que nous puissions un jour ou l'autre nous retrouver en pleine paix. Votre pouvoir est bien plus grand que le mien. C'est à ce pouvoir que je confie mes dernières espérances. Je finis en disant : Heureux ceux qui font la paix! Votre ami affectionné. D. Hartley.

1. Sparks, t. I, 438.

P. S. *S'il survient des tempêtes, prenez garde à vous; les événements sont incertains, et les hommes peuvent être capricieux*[1].

A DAVID HARTLEY.

23 avril 1778.

Je vous remercie de votre sage conseil, mais, tout près d'achever une longue vie, j'attache peu de prix à ce qui en reste. Comme un drapier à qui l'on marchande une fin de pièce, je suis tout prêt à dire : « C'est le dernier morceau, je ne vous marchanderai pas, prenez-le pour le prix qu'il vous plaira. » Peut-être le meilleur usage qu'on puisse faire d'un vieux bonhomme comme moi, c'est d'en faire un martyr. B. F.

C'est à ce moment que le *vieux bonhomme* se fit présenter à un autre vieillard, qui depuis soixante ans tenait le monde attentif à sa voix. Voltaire, âgé de quatre-vingt-quatre ans, venait de rentrer à Paris, après un exil de vingt-sept ans. Les envoyés américains demandèrent à le saluer. Ils le trouvèrent couché, faible, exténué, avec un visage tout ridé, au milieu duquel brillaient, *comme deux escarboucles*, ces yeux où la vie s'était retirée. En les voyant entrer, Voltaire se souleva sur sa couche et récita quelques vers de l'ode de Thomson à la liberté.

« Là-bas, au sud, sous un soleil bienfaisant, s'étendent d'heureuses colonies, calme retraite de la pauvreté immé-

1. David Hartley craignait qu'un changement de dispositions dans la cour de France ne la décidât à expulser Franklin.

ritée, asile de ceux que des bigots chassent des terres étrangères. Elles ne sont pas fondées sur la rapine, la servitude et la douleur pour devenir un jour la proie de quelque misérable tyran, non, elles s'élèvent fortes et unies entre elles par la liberté. »

Voltaire se mit alors à causer en anglais avec Franklin. Mme Denis, sa nièce, le pria de parler en français, afin que l'assistance pût les entendre. « Je vous demande pardon, dit le mourant, j'ai cédé à la vanité de montrer que je pouvais parler la langue d'un Franklin. » Le docteur lui présenta son petit-fils ; Voltaire leva ses mains sur la tête du jeune homme et lui dit : « Mon enfant, *God and liberty* [1]; rappelez-vous ces deux mots. »

Le 29 avril 1778, il y eut séance à l'Académie des sciences. Voltaire et Franklin y assistaient l'un près de l'autre. Le public se mit à les appeler et à les applaudir; tous deux se saluèrent, tous deux, pour plaire à l'assistance, se donnèrent la main à l'anglaise. « Non! non! cria le public : *Il faut s'embrasser à la française.* » Les deux vieillards ne se le firent pas répéter, et le lendemain, suivant le style du temps, l'Europe apprit que *Solon et Sophocle s'étaient embrassés* [2]. Heureux temps après tout que celui où les héros de l'opinion sont des hommes qui n'ont jamais cherché qu'à éclairer et affranchir leurs semblables. A côté de cela, qu'est-ce que la gloire sanglante et impure des conquérants ?

Au mois de juillet, Franklin reçut une longue lettre

1. Dieu et liberté.
2. Parton, II, p. 317.

datée de Bruxelles et signée du pseudonyme Charles de Weissenstein. Cette lettre mêlait assez grossièrement les offres de corruption et les menaces pour séduire ou pour effrayer Franklin. Elle offrait à l'Amérique un Congrès qui se tiendrait tous les sept ans ou plus souvent, et ajoutait : « Les hommes distingués comme Franklin, Washington, Adams, Hancock, auront des places ou des pensions à vie, et peut-être y aura-t-il une pairie américaine, pour donner des honneurs à qui les mérite. »

D'où venait cette lettre? Franklin crut y reconnaître la main du ministère anglais, et il y fit une réponse d'une extrême sévérité, sur un ton qui ne lui est pas habituel. Il supposait que cette réponse serait mise sous les yeux du roi Georges. J'avoue que tout dans cette lettre est si étrange et si romanesque, que je serais tenté d'y voir l'œuvre d'un de ces faiseurs de projets, qui abondent en politique, mais qu'on ne prend pas au sérieux.

A CHARLES DE WEISSENSTEIN.

Passy, 1er juillet 1778.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre, datée de Bruxelles, le 16 du mois passé. Ma vanité pourrait être flattée des compliments que vous faites à mon esprit, si vos *propositions* n'indiquaient clairement que vous en avez une très-mince opinion.

C'est au nom du Dieu qui sait tout, du Dieu juste, devant qui je dois comparaître, c'est au nom de ma réputation et de ma gloire dans l'avenir, que vous me conjurez de chercher un moyen d'arrêter la désolation de l'Amérique, et de prévenir le fléau d'une guerre générale. Comme j'ai la conscience d'avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir

pour empêcher la rupture, et de n'avoir rien fait pour l'agrandir, je puis paraître avec confiance devant Dieu. En ce point je n'ai rien à craindre de sa justice, quoique en beaucoup d'autres je n'aie que trop de raisons d'implorer sa merci. Quant à ma réputation future, je me repose sur ma conduite présente et passée, sans chercher la gloire dans ces chemins tortueux et sombres que vous me proposez de suivre, et où certainement ma réputation se perdrait. Votre adjuration solennelle eût été mieux adressée à votre souverain et à son parlement vénal. C'est lui, ce sont eux qui ont commencé méchamment et qui continuent follement la guerre qui désole l'Amérique; ce sont eux seuls qui sont responsables de[s] conséquences.

Vous tâchez de me donner une mauvaise opinion de la foi française ; mais l'exemple de leurs efforts amicaux pour servir une dynastie de faibles princes[1], qui par leur propre imprudence, déjouèrent tout ce qu'on avait fait pour eux, n'a que peu de poids à mes yeux, quand je considère la solide amitié de la France pour les treize États Unis de la Suisse, amitié inviolable qui a déjà duré deux cents ans. Vous me dites que certainement la France nous trompera, et que déjà elle nous méprise. Je ne crois pas qu'elle nous trompe, et je ne suis pas certain qu'elle nous méprise, mais je vois clairement que vous essayez de nous tromper avec vos bills de conciliation, que vous méprisez notre intelligence quand vous vous flattez que ces artifices réussiront, et que non-seulement la France, mais l'Europe entière, vous compris, nous mépriserait certainement et à jamais si nous étions assez faibles pour accepter vos insidieuses propositions.

Nos espérances en ce qui touche la future grandeur de l'Amérique, ne sont pas si magnifiques et par conséquent ni si vaines ni si chimériques que vous le dites. La masse

1. Les Stuarts.

de notre peuple est composée, non pas de marchands, mais de petits propriétaires qui se plaisent à cultiver leurs terre. Grâce à la fertilité et à la variété de nos climats, ces terres peuvent nous fournir toutes les nécessités et toutes les commodités de la vie, sans que nous ayons besoin du commerce extérieur. Nous avons un territoire trop large pour avoir la moindre tentation de l'agrandir par des conquêtes sur de paisibles voisins ; nous sommes trop justes pour y songer. Notre milice, vous le savez par expérience, suffit à nous défendre contre l'invasion, notre commerce sera protégé par toutes les nations qui ont intérêt à faire des affaires avec nous. Rien donc ne nous pousse à avoir des flottes et des armées, ainsi que vous l'imaginez, nous laissons à d'autres le soin d'entretenir ces coûteuses machines pour la pompe des princes, ou le luxe des anciens États. Nous voulons, s'il est possible, vivre en paix avec le genre humain, et quand vous vous serez convaincus, à vos frais, qu'on ne gagne rien à nous attaquer, nous avons toute raison d'espérer qu'aucune autre puissance ne jugera prudent de se quereller avec nous, de crainte qu'en nous détournant de nos paisibles travaux, elle ne fasse de nous des corsaires prêts à fondre sur les siens. Le poids d'un empire indépendant, que vous nous déclarez incapables de supporter, ne sera donc pas aussi lourd que vous l'imaginez. Nous avons toujours payé les dépenses de notre gouvernement civil, et nous pouvons les payer aisément, car elles sont petites. Un peuple honnête et laborieux peut être gouverné à bon marché. Résolus à n'avoir ni places lucratives, ni sinécures, deux choses si communes en des États vieux et corrompus, nous pouvons nous gouverner toute une année pour la somme que vous coûte un seul ministère, ou pour celle que, grâce à la faveur d'un ministre, un fournisseur adroit peut vous voler sur un seul article.

Vous croyez que nous nous flattons, et que nous nous

trompons en pensant que l'Angleterre *finira* par reconnaître notre indépendance. Nous, de notre côté, nous croyons que vous vous flattez en supposant que cette reconnaissance est une immense faveur que nous désirons fort, et qu'elle peut vous procurer quelque grand avantage, soit que vous l'accordiez, soit que vous la refusiez. Nous ne vous l'avons jamais demandée ; nous vous avons dit seulement que vous ne traiteriez avec nous que comme avec un État indépendant. Libre à vous, du reste, et libre à vos enfants, de vous bercer du droit de nous gouverner, aussi longtemps que vos rois se sont bercés du nom de rois de France ; tant que vous n'essayerez pas d'exercer ce droit, nous ne nous en troublerons nullement. Que ce prétendu droit soit inattaquable, comme vous dites, c'est ce que nous nions absolument. Jamais votre Parlement n'a eu le droit de nous gouverner, et votre roi a forfait son titre par sa sanglante tyrannie.

Mais je vous remercie de me faire connaître un peu de votre pensée. Suivant vous, alors même que le Parlement reconnaîtrait notre indépendance, cet acte ne lierait pas vos descendants ; votre nation pourrait reprendre et poursuivre ses prétentions, dès qu'elle y serait poussée par l'influence de la passion ou par sa haine contre nous. Nous soupçonnions déjà que vous ne vous tiendriez liés par vos Actes de conciliation qu'aussi longtemps qu'ils serviraient à nous désarmer, mais nous n'étions pas certains que vous étiez des fourbes par principe, et que nous ne devions pas avoir la moindre confiance dans vos offres, vos promesses, vos traités, même confirmés par le Parlement.

Je me souviens, qu'il y a longtemps, on me dit en Angleterre, qu'un très-grand personnage, jeune alors, étudiait beaucoup un certain livre intitulé : *Arcana Imperii*. J'eus la curiosité de me procurer ce livre et de le lire. Il y a de bonnes choses, mais il y en a aussi de mauvaises ; car, je me rappelle qu'un certain roi y est loué pour avoir

excité une rébellion parmi ses sujets, au moment où ils n'avaient pas la force de la soutenir, et cela pour en arriver à leur prendre des priviléges qui le gênaient. On y examine et on y discute la question de savoir : *si un prince qui pour apaiser une révolte fait des promesses aux révoltés est obligé de les remplir?* Les honnêtes gens diront *oui*; mais ce politique dit comme vous : *non*. Et il en donne cette belle raison, qu'il était bien de faire les promesses, puisqu'autrement on n'aurait pu supprimer la révolte, mais qu'il serait mal de les tenir, parce qu'on doit punir les révoltés pour effrayer les révoltes futures.

Si tels sont les principes de votre nation, on ne peut avoir en vous nulle confiance; c'est en vain qu'on traite avec vous; et les guerres ne peuvent finir que par l'impuissance de les continuer.

Une des principales intentions de votre lettre semble être de me donner une idée de votre impartialité, en blâmant vos ministres et leurs mesures, et de tirer de moi des propositions de paix, ou l'approbation des propositions que votre lettre contient, et que vous vous chargez, dites-vous, de faire parvenir directement au roi, sans l'intervention des ministres. Vous voulez que je les remette en main propre, ou que je les laisse tomber devant un étranger, que je trouverai lundi prochain dans l'église de Notre-Dame et que je reconnaîtrai à une rose à son chapeau. Mais vous-même, Monsieur, vous m'êtes tout à fait inconnu; vous ne m'avez pas confié votre vrai nom. Nous servir de vous pour traiter avec l'Angleterre, c'est faire une démarche qui, si vous êtes un ennemi, sera tournée contre nous pour nous perdre auprès de nos nouveaux et bons amis. Je suis peut-être trop léger en beaucoup de choses; mais certainement si j'étais disposé à faire des propositions (ce que je ne puis faire, puisque je n'ai aucun mandat), je ne penserais jamais à les remettre à Dieu sait qui pour être portées Dieu sait où, et pour servir à des fins que personne

ne connaît. Je suis en ce moment une des figures de Paris les plus connues; paraître à l'église Notre-Dame, où je ne puis avoir rien à faire, et surtout y remettre ou laisser tomber une lettre, cela serait assez pour faire causer, et des soupçons, trop naturels en pareil cas, auraient de fâcheuses conséquences pour notre crédit en ce pays.

La seule proposition d'une correspondance ainsi conduite, ce mystère fort inutile quand les intentions sont droites, tout cela me donne plus que des doutes. D'ailleurs, pour traiter avec le Congrès, votre cour a envoyé des commissaires, avec tous les pouvoirs que la couronne peut leur donner suivant l'acte du Parlement, à quoi bon dès-lors nous demander secrètement des propositions? Avant le départ de ces commissaires, nous aurions pu traiter en vertu de nos pouvoirs généraux, avec la connaissance, les avis et l'approbation de nos alliés. Mais, dans les circonstances présentes, quand un traité est, dit-on, proposé au Congrès, il serait fort inconvenant à nous de faire des propositions; ce serait une grande présomption à l'égard de nos constituants, et on n'en pourrait attendre aucun bien.

Je vous réponds néanmoins (et je crois que sans tout ce mystère, la lettre vous parviendra), je vous réponds parceque je veux que vous sachiez ce que nous pensons de votre procédé, qui nous paraît aussi insidieux que vos bills de conciliation. Votre vrai moyen d'obtenir la paix, si vos ministres la désirent, c'est de proposer ouvertement au Congrès des conditions franches et équitables; et peut-être en viendrez-vous plus vite à prendre ce parti quand vous verrez que des flatteries personnelles, des cajoleries générales, des panégyriques sur notre *vertu* et notre *sagesse* sont loin de produire l'effet que vous en attendez; c'est-à-dire de nous persuader d'agir avec autant de bassesse que de folie en livrant nos frères et nos enfants entre les mains de nos plus cruels ennemis, en donnant ou en vendant nos armes et nos munitions, en licenciant nos vais-

seaux et nos troupes, en mettant ces ennemis en possession de nos forteresses et de nos ports.

Vous nous proposez de nous livrer nous-mêmes, liés et bâillonnés, tous prêts à être pendus, sans même avoir le droit de nous plaindre, sans l'espoir de retrouver jamais un ami dans tout le genre humain, et vous nous demandez cela sur la foi d'un acte du Parlement! Grand Dieu ! Un acte de votre Parlement ! Cela prouve que vous ne nous connaissez guère, et que vous vous imaginez que nous ne vous connaissons pas. Mais ce n'est pas sur cette *foi* trop faible que nous devons agir, vous nous offrez de plus l'*espérance*, l'espérance de PLACES, de PENSIONS, de la PAIRIE. A en juger par vous-mêmes, ce sont là, croyez-vous, des motifs irrésistibles. Cette offre de corruption, monsieur, c'est pour moi votre lettre de créance; elle me prouve que ce n'est pas un simple particulier qui s'adresse à moi. C'est la marque de la cour. C'est la signature de votre roi. Mais songez un moment sous quel jour ces offres seront vues en Amérique ?

Ces PLACES, ce seront des places chez nous, car vous avez un article particulier pour vous assurer vos places à vous seuls. Ce sera donc nous qui payerons les traitements pour nous enrichir avec ces places? Mais vous nous donnerez des PENSIONS; sans doute elles seront payées sur ce fameux revenu américain, sur lequel vous comptez toujours; mais ces pensions personne de nous ne peut les accepter sans mériter, et peut-être attraper une *suspension*. Des *pairies* ! Hélas ! monsieur, il y a si longtemps que nous voyons une majorité servile voter constamment pour toute mesure proposée par un ministre, si faible ou si méchant qu'il soit, qu'en vérité il nous reste peu de respect pour ce titre de pair. Nous le considérons comme une sorte d'honneur *plumes et goudron*[1], un mélange

1. En Amérique, l'émeute trempe dans des plumes et du goudron le malheureux qu'on livre à la risée publique.

d'impureté et de folie. Chez nous, quiconque accepterait de votre roi cet honneur, serait obligé d'y renoncer, ou de l'échanger contre celui que confère la foule ou de le porter avec une éternelle infamie.

Je suis, monsieur, votre humble serviteur, B. F.

A JAMES LOWELL.

Des droits d'exportation. — Les trois commissaires américains.

Passy, 22 juillet 1778.

.... Entre nations, comme entre particuliers, le commerce doit être loyal et juste; les échanges équivalents, les fournitures réciproques. Tirer des nécessités du voisin un avantage déloyal, procure un succès temporaire, mais fait toujours faire du mauvais sang. Mettre des droits à l'exportation d'un article dont nos voisins ont besoin, c'est une escroquerie pour tirer quelque chose de rien. L'homme d'État qui le premier fit cette invention avait l'âme d'un filou, et aurait été un filou si la fortune l'avait voulu. Les nations qui ont pratiqué ce système en ont souffert au quadruple comme doivent souffrir les filous. En mettant un droit sur l'exportation des vins, la Savoie perdit le marché de la Suisse qui se mit à planter des vignes, et pour citer un autre exemple, c'est en mettant un droit sur le thé que la Grande-Bretagne a perdu le commerce de ses colonies. Et nous, qui ne produisons aucun article dont notre pays ait le monopole, et qu'on ne puisse se procurer autre part, que ferons-nous en mettant des droits à l'exportation, sinon décourager l'achat de nos produits et favoriser la rivalité des autres nations; ce serait de la folie; mais dans toute fourberie il y a toujours plus ou moins de folie. Pour ma part, si ma protesta-

tion pouvait avoir quelque poids, je protesterais contre de telles mesures, fussent-elles prises par voie de représailles. C'est une bassesse dont je ne voudrais pas souiller la conscience ou le caractère de l'Amérique.

.... Le Congrès a-t-il l'intention de maintenir *trois* commissaires à la cour de France ? Nous en avons quatre, y compris l'envoyé de Toscane [1], qui reste ici, et qui est fort mécontent qu'on ne l'ait pas consulté sur le traité, qu'il aurait corrigé en quelques points ; peut-être a-t-il quelque raison d'être mécontent, si ses instructions, comme il le dit, nous enjoignent de le consulter. Nous en aurons bientôt un cinquième, car notre envoyé à Vienne, n'étant pas reçu à cette cour, revient, dit-on, ici. Les dépenses nécessaires pour que nous vivions tous ici sont énormes, je vous assure. Je désire que l'utilité y réponde. Je suppose que chacun de nous dépense presqu'autant que faisait lord Stormont. Il est vrai qu'il a laissé la réputation d'un avare, et quand on a lu l'affiche qui annonçait la vente de son mobilier, tout Paris a ri d'un article, peut-être fort innocent : *Une grande quantité de linge de table qui n'a jamais servi.* — « *Cela est très-vraisemblable*, disait-on, *car il n'a jamais donné à manger.* »

Pour en revenir à notre nombre, quelque avantage qu'il puisse y avoir dans la réunion de trois personnes pour dresser et discuter les articles d'un traité, il ne peut y en avoir aucun pour mener les affaires courantes d'un résident. Au contraire on perd tous les avantages qui résultent du secret des négociations, de l'uniformité de sentiment, et de la rapide expédition des affaires. En outre, dans une cour où l'on épie et l'on pèse chaque mot, si les commissaires ne tiennent pas tous le même langage, en donnant leur avis sur une question, cela diminue leur autorité. Et quand il serait prudent de montrer de l'indiffé-

1. Ralph Izard, v. sup. p. 46.

rence, de la satisfaction, du mécontentement, ou quand il serait bon de garder pour soi ces sentiments, là où la franchise et la simplicité suffiraient pour donner crédit, c'est assez du langage inconsidéré d'une seule personne pour tout gâter; le risque est en proportion du nombre. Et quand il faut que chacun soit consulté sur chaque détail des affaires courantes, sur la réponse à faire à chaque lettre, etc., et qu'un des commissaires s'offense si l'on fait la moindre chose sans le consulter, la difficulté d'être souvent et longtemps ensemble, la différence d'opinions, le temps perdu à discuter, les interruptions et tout le reste amènent tant de retards et de délais que la correspondance languit, l'occasion se perd et la besogne est toujours en arrière.

J'ai parlé de la difficulté d'être souvent et longtemps ensemble. C'est une difficulté considérable quand on ne peut loger tous ensemble dans la même maison. Mais trouver trois personnes d'assez bon caractère, et qui se conviennent et s'aiment assez pour s'accorder quoique vivant dans la même maison, éviter que les domestiques ne se querellent, et ne mêlent les maîtres à leurs disputes, ce sont là des difficultés plus grandes encore et à peu près insurmontables. Et tout bien considéré, je désire que le Congrès nous sépare.

.... Avec une grande estime, j'ai l'honneur, etc.

B. F.

Ces plaintes de Franklin font allusion à la mésintelligence qui régnait entre lui et un des autres commissaires, Arthur Lee. Dans plusieurs lettres à M. Lee, Franklin se plaint avec une grande vivacité du ton d'importance que ce collègue prend avec lui. On en jugera par la suivante :

A ARTHUR LEE.

Passy, 4 avril 1778.

Monsieur,

.... Vous me demandez pourquoi j'agis d'une façon qui s'accorde si peu avec mes devoirs envers le public? C'est une grave accusation, monsieur, je ne l'ai pas méritée. Mais c'est au public que je suis comptable et non pas à vous. Durant ma longue vie j'ai servi plus d'un public, je les ai servis avec fidélité, j'ai été honoré de leur approbation. Jamais jusqu'à présent on ne m'a accusé d'agir contrairement à l'intérêt public, ou de manquer à mes devoirs. Quand le Congrès le demandera, je lui rendrai compte du terrible délit que j'ai commis en ne vous disant rien du départ de M. Deane et de M. Gérard. Et je n'ai aucun doute que sa justice m'acquittera.

Il est vrai que j'ai négligé de répondre à quelques-unes de vos lettres, en particulier à vos lettres colères, où avec un ton de magister, vous m'avez réprimandé et morigéné comme si j'étais un de vos domestiques. Je voyais sous le jour le plus fort l'importance de vivre poliment l'un avec l'autre tant que nos grandes affaires étaient en suspens. Voilà pourquoi, tout en voyant votre caractère jaloux, soupçonneux, malveillant, querelleur se montrer dans vos rapports avec M. Deane, ou avec quiconque avait affaire à vous, j'ai reçu vos outrages en silence, je n'ai pas répondu à vos lettres furieuses que je me suis contenté de brûler, et je vous ai reçu avec la même politesse que si vous ne les aviez pas écrites. Peut-être continuerai-je la même conduite, car de toutes choses, ce que je hais le plus, ce sont les disputes.

.... Si vous croyez que nous devons nous communiquer l'un à l'autre le compte de nos dépenses, je n'y fais point d'objection, quoique je n'aie jamais pensé qu'il en dût être

ainsi. Je crois que ces dépenses seront fort modérées, je réponds des miennes ; car je m'en suis tenu au nécessaire, je n'ai rien acheté si ce n'est l'*Encyclopédie*, et je n'ai pas envoyé une valeur de six pences à mes amis d'Amérique ou à ma famille. J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur, B. F.

Le Congrès sentit la justesse des observations faites par Franklin et Adams. M. Adams fut rappelé en Amérique, M. Lee fut nommé commissaire près de la cour d'Espagne, mais n'y alla point, et Franklin fut nommé ministre plénipotentiaire à la cour de France, le 14 septembre 1778.

A DAVID HARTLEY,

En réponse à des propositions de rompre l'alliance avec la France.

Passy, 3 février 1779.

Cher Monsieur,

Je reçois à l'instant votre lettre du 23 janvier. Vous me mandez que « l'alliance qui existe entre la France et l'Amérique est la grande pierre d'achoppement qui empêche de faire la paix ; » vous ajoutez : « Quels que soient les engagements qu'ait pris l'Amérique, on peut au moins *y renoncer*, du consentement des deux parties, afin d'écarter un si grand obstacle à tout traité général. Et si pour faire la paix les parties pouvaient se rencontrer sur un terrain *libre* et *dégagé*, vous pensez que *cela* seul serait une belle avance faite au peuple d'Angleterre, et en soi une proposition équitable. »

L'intérêt constant et solide que vous avez témoigné pour le bonheur de l'Amérique, votre conduite dans le Parlement, me prouvent assez que cette proposition n'émane

pas de vous, elle vous a été suggérée. Votre extrême humanité, votre amour de la paix, la crainte que vous avez de voir tomber sur nous la destruction dont on nous menace, ont jeté sur vos yeux un brouillard, qui vous empêche de voir la malignité et la perfidie d'une pareille proposition. Nous savons que votre roi abhorre les whigs et les presbytériens; qu'il a soif de notre sang; que ses ministres, faibles et sans principes, sont prêts à exécuter ses ordres les plus cruels, et son Parlement vénal à les voter. Quelle raison pourrait nous décider à rompre une alliance solide avec l'un des plus aimables comme des plus puissants princes de l'Europe, pour l'espoir d'obtenir des conditions de paix que nous ne connaissons pas, et que nous offrira plus tard *un pareil gouvernement*, un gouvernement qui a déjà violé honteusement tous les traités qu'il a faits avec nous. C'est pis que de nous conseiller d'abandonner la chose pour l'ombre. Le chien, après avoir reconnu son erreur, pouvait encore rattraper sa proie; mais comment jamais espérer que la France, ou toute autre nation sous le ciel, se fiât désormais à nous? Il n'est pas plus nécessaire que nous rompions notre alliance avec la France, avant que vous traitiez avec nous, qu'il ne le serait que vous rompiez votre alliance avec la Hollande, ou votre union avec l'Écosse avant que nous traitions avec vous. Cette alliance n'est donc pas, comme vous le supposez, un *obstacle considérable*. Si lord North avait été l'auteur d'une semblable proposition, tout le monde l'eût déclarée insidieuse, faite seulement pour nous tromper, nous séparer de nos amis, et achever notre ruine; en supposant toutefois que nos craintes nous eussent forcés d'y acquiescer. Mais, grâce à Dieu, nous n'en sommes pas là. Nous savons depuis longtemps à quoi nous en tenir. Le pis que vous puissiez nous faire, si vous réussissez, c'est de confisquer nos biens, de nous ôter la vie, de nous voler, et de nous assassiner; vous voyez que nous sommes prêts à courir tous ces hasards

plutôt que de rentrer sous votre détestable gouvernement.

Je sens, mon ami, que je m'échauffe un peu. Excusez-moi, c'est fini. Permettez-moi seulement de vous donner un conseil. N'acceptez point de venir ici pour nous faire une pareille proposition.

Elle me rappelle une farce intitulée : *God-send* ou *les Naufrageurs* [1]. Vous l'avez peut-être oubliée; laissez-moi vous la réciter pour vous distraire [2].

SCÈNE.

LA BAIE DE LA MONTAGNE.

(*On voit un vaisseau qui tire sur son ancre pèndant un grand orage; la côte est pleine d'écueils, des gens armés de haches, munis de chariots, se promènent le long du rivage prêts à assommer les matelots, à piller l'épave, et à emporter le butin, suivant l'usage.*)

PREMIER PILLARD. Ce vaisseau résiste plus longtemps que je ne l'aurais cru; il faut qu'il ait de bons palans.

DEUXIÈME PILLARD. Nous ferions mieux de lui envoyer un bateau et de lui persuader de prendre un pilote, qui le ferait ensuite échouer dans l'endroit où nous pourrions le mieux l'atteindre.

TROISIÈME PILLARD. Je ne crois pas qu'un bateau puisse durer sur cette mer; mais s'il y a quelque brave garçon qui veuille risquer sa peau pour le bien du public, et une double part de butin, qu'il le dise!

1. C'est-à-dire les gens qui font faire naufrage aux vaisseaux pour piller l'épave.

2. C'est une invention de Franklin; il n'est pas difficile de le deviner.

PLUSIEURS PILLARDS. Me voici! me voici! me voici!

(*Le bateau part, et arrive à l'arrière du vaisseau.*

UN DES PILLARDS. Oh! eh! du vaisseau! Oh! eh!

LE CAPITAINE DE VAISSEAU. Que voulez-vous?

LE PILLARD. Voulez-vous un pilote?

LE CAPITAINE. Non! non!

LE PILLARD. Il vente dur, vous êtes en danger.

LE CAPITAINE. Je le sais.

LE PILLARD. Achetez donc un meilleur câble? Nous en avons un dans ce bateau.

LE CAPITAINE. Combien le vendez-vous?

LE PILLARD. Coupez d'abord le vôtre; nous ferons ensuite notre prix.

LE CAPITAINE. Je me garderai bien de faire cette folie! J'ai vécu chez vous, mes paroissiens, je vous connais trop bien pour me fier à vous. Allez au large et loin de mon câble; je vois que vous voulez le couper vous-mêmes? Si vous approchez, je tire sur vous et je vous coule.

LE PILLARD. C'est un sacré câble français tout pourri, qui cassera dans une demi-heure. Que deviendrez-vous alors, capitaine? Vous feriez mieux d'accepter notre offre.

LE CAPITAINE. Votre offre, fripons! c'est de la trahison et du mal. Mon câble est bon et fort; il tiendra assez longtemps pour déjouer tous vos projets.

LE PILLARD. Capitaine, vous n'êtes guère poli envers des gens qui ne sont venus ici que pour votre bien!

LE CAPITAINE. Pour notre *bien!* oui sans doute; mais, avec la grâce de Dieu, vous n'y toucherez pas. Vous ne nous traiterez pas comme vous avez traité ces pauvres *Indiens.*

LE PILLARD. Allons, compagnons, au large; ce gaillard n'est pas si sot que nous croyions.

A DAVID HARTLEY.

Prisonniers. — Croissance de l'Amérique.

Passy, 21 mars 1779.

Cher Monsieur,

J'ai reçu vos lettres du 2 courant. Je suis fâché de tout l'ennui que vous a donné l'affaire des prisonniers. Vous avez été trompé comme moi. Nul vaisseau de cartel n'a paru, il est maintenant évident que ces délais ont été calculés afin d'avoir plus de temps pour séduire nos matelots et les amener par des promesses ou des souffrances à gagner leur liberté en s'engageant contre leur pays. Ceux qui se sont échappés nous disent qu'il y a des gens continuellement occupés à les cajoler et à les menacer. On leur dit que nous les négligeons, que le gouvernement anglais consent à les échanger, que c'est notre faute si l'échange ne se fait pas; que les nouvelles d'Amérique sont mauvaises pour nous; que nous serons conquis et qu'ils seront pendus s'ils n'acceptent pas la grâce qu'on leur offre, à la condition de servir le roi, etc. En attendant leur échange, une grande partie de vos prisonniers sont restés six mois sur un navire en rade de Brest, où je crains qu'ils n'aient pas été aussi bien qu'ils l'auraient été dans une prison française. On a ordonné de les mettre à terre.

Sachant avec quelle ardeur et quelle persévérance vous désirez la paix, je ne puis finir cette lettre sans toucher un mot de ce sujet pour vous dire que mes vœux sont toujours d'accord avec les vôtres. Après les barbaries que votre nation a exercées contre nous, je rougis presque d'avouer que quelquefois je souffre de ses malheurs et de ses folies. Vos veines sont ouvertes; votre meilleur sang coule à flot. Vous avez débarqué une petite armée en Georgie, et vous triomphez de ce succès. Espérez-vous jamais revoir cette

armée? Je ne sais pas ce que le général Lincoln, ou le général Thompson pourront faire contre vos soldats; mais si vos troupes passent l'été sous ce climat il y a un certain *général*, du nom de *la Fièvre*, qui je le crains en aura trop facilement raison. Peut-être vous consolez-vous en songeant que nous perdons autant de sang que vous. Mais, comme disent les médecins, entre un vieux corps et un jeune, il y a une grande différence dans la facilité de réparation. Chaque année l'Amérique compte cent cinquante mille âmes de plus. Elle croît donc plus vite que vous ne pouvez l'affaiblir, et elle surmontera tout le mal que vous lui pouvez faire. Avez-vous la même perspective? Mais il est inutile que je vous représente ou que vous me représentiez les maux que la guerre cause à chacune des deux nations; tous deux nous ne voyons que trop clairement la folie de la continuer; le difficile est de trouver quelque part assez de bon sens pour la finir. Adieu, mon cher ami, croyez-moi, etc. B. F.

A JOSIAH QUINCY.

Caractère du peuple français. — Le luxe américain.

Passy, 22 avril 1779

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre bonne lettre par M. Bradford; il me paraît un jeune homme aimable et sensible; j'aurais grand plaisir à lui rendre tous les services en mon pouvoir, et à faire honneur à votre recommandation, mais j'apprends qu'il repart immédiatement.

C'est du fond du cœur que je me joins à vous pour reconnaître et admirer les bontés de la Providence à notre égard. Que l'Amérique soit reconnaissante et qu'elle persévère, Dieu finira son œuvre, il assurera l'indépendance

américaine; et de tous les coins de l'Europe, aussitôt que la paix sera rétablie, les amis de la liberté accourront avec leur fortune pour jouir avec nous de cette liberté.

Je suis fort charmé de ce que vous me dites de la politesse et de l'urbanité françaises, qu'on a remarquées chez les officiers et les marins de la flotte. Il est certain qu'à cet égard, les Français sont de plusieurs degrés en avant des Anglais. Je trouve que c'est la nation avec laquelle il est le plus agréable de vivre. L'opinion commune suppose que les Espagnols sont cruels, les Anglais fiers, les Écossais insolents, les Hollandais avares, etc.; mais je ne crois pas qu'il y ait de vice national attribué aux Français. Ils sont un peu frivoles, mais cette frivolité ne fait de mal à personne. Se coiffer de façon à ce qu'un chapeau ne puisse tenir sur la tête, se barbouiller le nez de tabac, ce sont là des folies peut-être, mais ce ne sont pas des vices. C'est simplement l'effet de la tyrannie de la mode. En deux mots il ne manque aux Français rien de ce qui appartient à l'homme aimable et au galant homme. Il y a seulement quelques bagatelles de surplus, ou qu'on pourrait épargner.

Tandis que je rends justice aux Français, permettez-moi une petite critique à l'endroit de nos compatriotes, critique faite à bonne intention, car je voudrais en supprimer la cause. Vous savez quel besoin nous avons des secours de l'Europe, et quelle est la difficulté de faire des retours. Avec nos traites on achèterait beaucoup d'armes, de munitions, d'habillements, de voiles et autres objets de défense. Quand on me présente ces traites à l'acceptation, je demande à quoi on emploiera l'argent, et je trouve que la plus grande part se dépense en superfluités; plus de la moitié s'emploie à acheter du thé. Qu'il est malheureux que la folie de notre peuple et l'avidité de nos marchands concourre ainsi à affaiblir et à appauvrir notre pays! J'ai calculé autrefois qu'avant la guerre nous dépensions cinq

cent mille livres sterling par an pour ce seul article du thé. Quand nous en suspendîmes l'usage, une grande partie de cette somme fut économisée. J'honorai la vertueuse résolution de nos femmes qui renonçaient à cette petite jouissance, je regrette que cette vertu ait duré si peu de temps. Cinq cent mille livres sterling employées annuellement à nous défendre, ou à inquiéter l'ennemi, auraient un grand effet. De quel front demandons-nous des secours et des subsides à nos amis, quand nous gaspillons notre propre richesse avec une telle prodigalité ! Avec une grande et sincère estime, j'ai l'honneur d'être, cher monsieur, etc.

B. F.

A SAMUEL COOPER.

Sur la dépréciation du papier-monnaie d'Amérique.

Passy, 22 avril 1779.

Mon cher ami,

J'ai reçu votre précieuse lettre par le marquis de Lafayette ; j'en ai reçu une autre par M. Bradford. Je ne puis en ce moment vous écrire que quelques mots en réponse à la seconde, n'ayant pas la première sous la main. La dépréciation de notre papier-monnaie doit, comme vous le dites, affecter fortement les employés, les veuves et les orphelins. Ce malheur mérite l'attention des différentes Assemblées ; on devrait, s'il était possible, y remédier par quelque loi équitable adaptée à la situation. J'ai fait ce que j'ai pu dans le Congrès pour éviter cette dépréciation, en proposant d'abord que les billets portassent intérêt : cet avis fut rejeté, on les émit tels que vous les voyez. Après la première émission, je proposai de nous arrêter, de ne plus faire de billets, mais d'emprunter à intérêt ceux qui étaient en circulation. Cette proposition ne fut pas adoptée, et, de nouveau, l'on émit des billets.

Dès qu'ils commencèrent à se déprécier, en raison de leur trop grande quantité, on convint d'emprunter à intérêt, je proposai, pour fixer la valeur du capital, que l'intérêt fût promis en argent comptant. On regarda cela comme impraticable ; mais je persiste à croire qu'en expédiant des bâtiments qui auraient rapporté le prix de leur cargaison en argent, nous aurions pu importer assez de numéraire pour cet objet, comme nous avons eu assez de poudre, etc., etc. Quand même l'essai eût été coûteux, la perte qui en serait résultée aurait été un moindre mal que le discrédit des billets, discrédit qui menace de nous ôter des mains le grand instrument de notre défense.

Le Congrès en vint enfin à proposer de payer l'intérêt en argent. Mais quand toute la masse était dépréciée, la force de la chute était trop grande pour être arrêtée par un moyen qui, à l'origine, aurait suffi pour prévenir la mise en mouvement. *Le seul remède maintenant* semble être une diminution de la quantité des billets, par une vigoureuse imposition de grosses sommes *nominales*, que le peuple peut aisément payer en raison même de la dépréciation des billets ; et *notre seule consolation* dans ce malheur, c'est que la dette publique diminue dans la proportion même de la dépréciation ; et cela, par une espèce de taxe insensible, chacun en ayant payé une portion par la perte de valeur qu'ont éprouvée les sommes qu'il a eues entre les mains, pendant le temps qui s'est écoulé entre la recette et la dépense. Car il faut toujours se rappeler que l'intention première était d'amortir les billets par des taxes qui auraient éteint aussi effectivement la dette qu'un rachat actuel.

Cet effet du papier-monnaie n'est pas compris de ce côté-ci de l'eau. Dans le fait, c'est un mystère même pour les politiques, que nous ayons pu faire la guerre pendant quatre ans sans argent, et payer avec du papier pour le rachat duquel on n'avait pas établi à l'avance un fonds

spécial. Ce papier, par la manière dont nous nous en servons, est une machine prodigieuse. Lors de l'émission, il remplit sa fonction : il paye et habille les troupes, procure des vivres et des munitions ; et quand nous en sommes réduits à faire une émission excessive, il s'amortit par sa propre dépréciation.

Nos affaires sont vues d'un œil favorable dans toute l'Europe. Notre cause est universellement approuvée. Nos Constitutions ont été traduites et imprimées dans presque toutes les langues; on admire tellement l'esprit de liberté qui y règne, que l'on croit en général qu'après la guerre, toutes les parties de l'ancien continent, et particulièrement les îles Britanniques, nous fourniront une forte augmentation de richesses. Nous n'avons, pour cela, qu'à persévérer et à réussir. Votre, etc. B. F.

A THOMAS VINY.

Passy, 4 mai 1779.

Cher Monsieur,

Votre bonne lettre m'a fait grand plaisir ; elle m'apprend que mon hôte et ami vit encore, et que le temps n'a point altéré son amitié pour moi.

Nous avons eu une terrible lutte à soutenir, mais le Tout-Puissant a favorisé la cause de la justice ; je me joins de tout cœur à vos prières, pour qu'il achève son ouvrage et qu'il établisse la liberté dans le nouveau monde, comme dans un asile ouvert à ceux de l'ancien monde qui méritent d'y être reçus. Un grand nombre de familles honorables et riches de ce continent sont décidées à émigrer en Amérique aussitôt que la paix rendra le passage sûr. Je joins aussi de tout mon cœur mes prières aux vôtres, pour que cette paix nous soit accordée. Je regarde cette guerre comme détestable, et je souffre des maux et des misères

qu'elle occasionne ; ma seule consolation est d'avoir fait tout ce qui dépendait de moi pour l'empêcher.

Quand tout ce fracas sera passé, si le peu de vie qui me reste me permet de retourner dans ma patrie, quel plaisir j'aurai de revoir mon vieil ami et ses enfants établis là-bas. J'espère qu'il y trouvera pour chacun d'eux une vigne et un figuier, à l'ombre desquels nous pourrons nous asseoir et converser ensemble, au sein de la paix et de l'abondance, jouissant d'un bon gouvernement, de bonnes lois, et de la liberté sans laquelle les hommes perdent la moitié de leur valeur.

Je suis, cher ami, avec une grande estime, votre, etc.

B. F.

A MISTRISS PATIENCE WRIGHT[1].

Les figures de cire.

Passy, 4 mai 1779.

Chère Madame,

J'ai recu votre lettre du 14 mars dernier. Si vous persistez à retourner en Amérique en passant par la France,

1. Mistriss Patience Wright, nièce du célèbre John Wesley, naquit à Philadelphie, où ses parents s'étaient établis. Elle possédait l'art de modeler en cire. Pendant la guerre d'Amérique, elle sut tirer un très-grand parti de son talent en faveur de son pays. Elle se rendit en Angleterre, sous le prétexte de faire voir ses ouvrages. En relation avec un grand nombre de personnes, elle se procurait ainsi beaucoup de renseignements importants qu'elle communiquait, soit à Franklin, soit à d'autres Américains, avec lesquels elle entretenait une correspondance suivie. Qu'on nommât un général, qu'on équipât une escadre, la bonne dame trouvait toujours moyen de savoir et de faire savoir le nombre exact des troupes anglaises et le lieu de leur destination. Lord Chatham l'honora de ses visites : elle fit son buste en cire, que l'on voit encore à l'abbaye de *Westminster*. Mistriss Wright mourut en février 1786, dans un âge fort avancé.

je vous rendrai certainement tous les petits services qui seront en mon pouvoir ; mais on éprouve aujourd'hui, dans ce pays-ci, tant de difficultés pour se procurer des passages, et surtout des passages qui soient sûrs pour une femme, que je vous conseille de rester tranquille jusqu'à ce que le temps soit plus calme, et que les communications soient plus fréquentes.

Quant à exercer votre art à Paris, je doute que le succès réponde à votre attente. On compte déjà deux ou trois personnes ici qui professent le même art, et qui font voir leurs ouvrages sur les boulevards ; mais les gens à la mode n'ont point de goût pour faire faire leurs bustes par ces artistes ; et, à Paris, les loyers et la vie sont fort chers.

J'ai pensé que l'amitié exigeait que je vous fisse connaître ces détails ; après quoi vous agirez comme vous le jugerez à propos.

Je suis, etc. B. F.

P. S. Mon petit-fils, que vous pouvez vous rappeler comme un petit écolier turbulent, et qui est en ce moment mon secrétaire, m'a beaucoup amusé par ses réflexions. Il dit qu'on ne saurait emballer vos figures de cire sans qu'elles courent le risque d'être endommagées par tout ce qu'on mettrait dans les caisses pour les empêcher de remuer. Il pense que vous devriez les placer deux à deux dans des chaises de poste : à la vérité cela ferait un assez long cortége sur la route, et semblable transport ne sera pas bon marché ; mais comme vos figures ne dîneront pas dans les auberges, vous pourrez supporter cette dépense. Ces figures sont tellement vivantes et naturelles, qu'à votre arrivée à Douvres, le maître du paquebot ne voudra pas les recevoir sans passe-ports. Mon petit-fils croit donc qu'avant de quitter Londres, vous feriez bien d'aller en prendre dans les bureaux du ministre : ils ne vous coûteront chacun que le *modique* prix de deux guinées et

six pences ; et vous payerez sans murmurer, bien convaincue que cet argent ne sera jamais employé contre votre pays. Il faudra en outre, ajoute-t-il, cinq ou six de ces grandes diligences françaises, en osier, pour les conduire de Calais à Paris, et enfin un bâtiment bien équipé pour les transporter en Amérique, où tout le monde admirera votre clémence envers lord North, puisqu'étant maîtresse de le pendre ou de l'envoyer sur les pontons, vous avez eu la générosité de commuer sa peine en celle de la transportation.

AU COMITÉ DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Présentation au roi. — Paul Jones. — Prisonniers. — Necker. Lee et Izard, etc.

Passy 26 mai 1779.

Messieurs,

Le marquis de Lafayette, qui est arrivé ici le 11 février, m'a apporté vos lettres du 28 octobre, avec le nouveau titre, lettres de créance et instructions dont le Congrès m'a honoré. Depuis lors je n'ai pas trouvé une occasion sûre pour vous écrire. Les capitaines marchands ont l'ordre de jeter leurs dépêches à la mer, quand ils craignent d'être pris, mais cet ordre est quelquefois oublié, ou si mal exécuté que les lettres tombent aux mains de l'ennemi, et que de cette interception il résulte beaucoup d'inconvénients. Vous me dites que vous aurez bientôt l'occasion de m'envoyer des *duplicata* et des *triplicata* de ces pièces, ils ne sont pas arrivés, et je n'ai rien reçu de vous qui soit de date plus récente.

J'ai immédiatement instruit de ma nomination le ministre des affaires étrangères; je lui ai communiqué, suivant l'usage, mes lettres de créance, sur le vu desquelles on m'a donné jour pour ma réception. Une attaque de goutte m'a empê-

ché de me présenter à la date fixée, et m'a retenu au logis quelques semaines, mais aussitôt que je me suis senti en état de figurer à cette cérémonie, je me suis rendu à Versailles, où j'ai été présenté au roi et reçu dans toutes les formes. J'ai remis la lettre du Congrès dans les mains mêmes de Sa Majesté, qui a exprimé sa satisfaction de la façon la plus gracieuse.

Depuis lors j'ai été, tous les mardis, au lever avec les autres ministres étrangers, et, suivant mes instructions, j'ai saisi toutes les occasions d'assurer Sa Majesté de la reconnaissance du Congrès, et de la ferme résolution où il est de remplir religieusement tous ses engagements. L'ennemi prend beaucoup de peine pour affaiblir sans cesse la confiance de la Cour dans ses nouveaux alliés; il représente notre peuple comme fatigué de la guerre et du gouvernement du Congrès; il représente ce corps comme déchiré par les dissensions, etc.; mais tout cela fait peu d'effet; et quand par hasard on a réussi à produire quelque faible impression, à éveiller quelque crainte, je n'ai point eu de peine à tout effacer. Et c'est ma ferme opinion que, malgré les pertes considérables que le commerce de France a souffertes depuis le commencement des hostilités, la Cour est toujours décidée à continuer la guerre jusqu'à ce qu'elle ait établi notre indépendance, et que son estime pour nous n'a pas diminué.

J'ai déjà exécuté cette partie des instructions qui concerne les matelots américains pris par les Français sur des navires anglais; le capitaine Jones [1] a reçu depuis quelque temps un ordre de la Cour qui enjoint aux gardiens des prisonniers de lui remettre les Américains qu'ils ont entre les mains, afin que nos marins puissent avoir la liberté de servir sous son commandement. La plupart de nos gens, sinon tous, lui ont été remis. Le talent et la bravoure

1. Paul Jones, le fameux corsaire américain.

que le capitaine a montrés dans la prise du *Drake* a donné de lui une si haute opinion au ministre de la marine qu'il a désiré de l'employer en lui donnant le commandement d'une entreprise particulière. Le capitaine Jones est en ce moment à la tête d'un vaisseau de cinquante canons et de quelques frégates, armés aux frais du roi, et portant pavillon américain. On dit qu'il mettra à la voile vers le 1er juin.

Le marquis de Lafayette devait partir avec le capitaine Jones et emmener quelques troupes de terre; mais j'apprends que le marquis ne partira pas, et que le plan est un peu changé.

.... Enfin le cartel est arrivé, grâce aux infatigables efforts d'un de mes vieux amis, d'un ami de l'Amérique, depuis longtemps éprouvé, M. Hartley, membre du Parlement pour la ville de Hull. Le vaisseau anglais nous a déjà amené de Plymouth une cargaison de matelots. On nous avait annoncé cent personnes; il n'y en avait que quatre-vingt dix-sept; le navire est reparti avec un nombre égal de prisonniers anglais échangés; il va nous apporter une seconde cargaison tirée de la prison de Portsmouth. On continuera ainsi jusqu'à ce que l'échange soit achevé. Les Américains s'engagent presque tous avec les capitaines Jones et Landais. Cet échange est d'autant plus remarquable, que nos gens avaient été emprisonnés comme coupables de haute trahison.

Suivant la septième instruction, j'ai vivement recommandé la prise d'Halifax et de Québec. Le marquis de Lafayette m'a chaudement soutenu, et j'espère qu'avec le temps nous réussirons. J'ai aussi, par différentes voies et par différents canaux, fait connaître aux ministres la détresse de nos finances en Amérique. Il y a chez tous grand désir de nous aider, hormis le contrôleur général, M. Necker, qu'on dit n'être pas bien disposé pour nous, et qui, à ce qu'on croit, contrarie toutes les propositions de nous ai-

der par des secours d'argent. Le roi a déclaré qu'il ne mettrait pas de nouveaux impôts sur ses sujets cette année, et il est certain que, par suite de cette déclaration un peu téméraire, la Cour a grand'peine à faire face à ses dépenses. Pour mettre la marine de France sur le même pied que celle des Anglais, il a fallu des sommes immenses.

C'est ici l'opinion dominante que la façon la plus efficace de nous servir, c'est de rendre la marine de France supérieure à celle d'Angleterre. Toutefois, pour encourager l'emprunt que nous faisons en Hollande, le roi a été assez bon pour s'engager, sous main, et se porter notre caution pour le payement de l'intérêt de trois millions de livres; mais l'emprunt, jusqu'à présent, n'a pas dépassé quatre-vingt mille florins. Le docteur Price, dont le Congrès avait réclamé l'assistance, a décliné cette offre, comme vous le verrez par la lettre ci-incluse [1]. Il me semble que la mesure recommandée par le Congrès de diminuer la quantité de papier-monnaie par des taxes *nominalement* considérables ne peut avoir que de bons effets.

Quant à vos finances en ce pays, il est bon que vous en connaissiez l'état. Lorsque les commissaires du Congrès firent la proposition de payer à Paris l'intérêt des sommes empruntées en Amérique, ils entendaient que l'emprunt serait de cinq millions de dollars [2]. Ils obtinrent du gouvernement des sommes plus que suffisantes pour payer cet intérêt. Mais le chiffre de l'intérêt a grossi, et si vos commissaires ont pu y faire face par des moyens divers, ils ont été de temps à autre fort appauvris par quantité de dépen-

1. Le docteur Price avait été prié par Franklin, au nom du Congrès, de se considérer comme citoyen américain et de venir aider le Congrès à régler les finances. Il s'excusa sur son peu de capacité, son âge et ses liaisons en Angleterre. Au fond, c'était trop lui demander que d'abdiquer sa patrie, et de se faire Américain, au moment d'une guerre avec l'Angleterre.

2. 25 millions de francs.

ses imprévues que le Congrès ne connaît pas, ainsi que par des ordres et traites du Congrès. Les cargaisons que le comité a envoyées aux commissaires ont été volées traîtreusement par les équipages mêmes, ou prises par l'ennemi; ou encore, quand elles sont arrivées, il a fallu les appliquer au payement des dettes : les tabacs aux fermiers généraux suivant le contrat, le riz et l'indigo à MM. Hortalez et compagnie[1], de qui, pour le dire en passant, nous n'avons pu encore tirer aucun compte.

.. J'ai enfin obtenu, comme je l'ai dit plus haut, le *bon* du roi pour le payement de l'intérêt de trois millions, si nous pouvons emprunter cette somme en Hollande, ou ailleurs. Mais, quoique deux puissantes maisons d'Amsterdam aient entrepris le placement de cet emprunt avec espoir de succès, elles m'ont écrit récemment toutes deux que les grandes demandes d'argent en Allemagne et en Angleterre ont fait monter l'intérêt plus haut que notre chiffre, que les succès des Anglais en Georgie et à Sainte-Lucie, la destruction du commerce français, les prétendues divisions du Congrès, grossies par le ministre anglais, et les emprunts sollicités par plusieurs de nos États, faisaient que les capitalistes doutaient de notre stabilité, aussi bien que du pouvoir que nous aurions de rembourser ce qu'on nous prêterait, et qu'il fallait attendre un moment plus favorable pour placer notre emprunt.

C'est dans cette situation que j'ai reçu de M. William Lee, et dernièrement de M. Izard, de nouvelles demandes d'argent pour leurs dépenses; on me dit qu'ils sont irrités de mon refus, qu'on m'accuse de *désobéir à un ordre du Congrès*, et de mettre méchamment dans la gêne des gens qui sont au service de leur pays. On m'a produit, en effet, une résolution du Congrès qui *autorise* ces messieurs à *tirer* sur vos commissaires de France pour leurs dépenses en

1. C'étaient les prête-noms de Beaumarchais.

des cours étrangères; et, sans doute, quand le Congrès a pris cette résolution, il comptait nous faire les fonds de ces traites; mais comme ces fonds n'ont pas été fournis, que ces messieurs n'ont eu à faire aucune dépense près des cours étrangères, et que s'ils en ont fait quelqu'une, ils ont eu une large provision dans les cinq mille cinq cents guinées qu'ils ont reçues depuis neuf mois, et comme tous deux peuvent tirer de l'argent d'Angleterre, je ne crois pas que j'aie *désobéi à un ordre du Congrès*. Si je l'ai fait, les circonstances sont mon excuse. Quant à gêner ces messieurs, je n'en ai nullement l'intention ni le pouvoir; leur fortune et leur crédit les mettront toujours à même de payer leur dépense particulière.

En deux mots, quand même la demande eût été fondée, je n'aurais pas donné plus d'argent à ces messieurs; j'aurais songé aux terribles conséquences qui suivraient la ruine de notre crédit public en Amérique et en Europe si une traite du Congrès était protestée faute d'argent en caisse. Toutefois, que le Congrès me juge! Si j'ai mal fait, je me soumets respectueusement à sa censure. Grâce à Dieu, je suis tiré d'affaire pour cette semaine, les billets seront ponctuellement payés; mais si le bureau de la marine nous envoie de nouveaux bâtiments à équiper, ou si le Congrès continue à tirer sur nous pour le payement de nouvelles dettes, je serai obligé de faire banqueroute, à moins qu'on ne m'envoie des fonds pour suffire à ces demandes.

.... On fait ici de grands préparatifs; il y a beaucoup d'activité dans tous les ports; on arme des transports, on construit de petits bâtiments propres à un débarquement, etc., ce qui fait croire à beaucoup de personnes qu'en pense à une descente en Angleterre ou en Irlande. Quelle que soit l'intention, elle peut changer; mais l'idée que l'on a de cette intention, idée qui semble prévaloir chez les Anglais, les forcera de garder chez eux leurs troupes et leurs vaisseaux.

Le général Howe, lord Howe, les généraux Cornwallis et Grey, le colonel Montrésor, le capitaine Hammond et d'autres encore ont dit formellement, en plein Parlement, que la conquête de l'Amérique était impossible. Cette semaine, on nous annonce qu'on examinera, pour prouver le contraire, John Maxwell, Joseph Galloway, Andrew Allen, John Patterson, Théophilus Morris, Enoch Story et Jabez Fischer. Il semble que les meilleurs juges de la question soient ceux de la première série.

Veuillez présenter mes respects au Congrès et l'assurer de mes fidèles respects. J'ai l'honneur d'être, etc. B. F.

A SIR EDWARD NEWENHAM.

Émigration irlandaise aux États-Unis.

Passy, 27 mai 1779.

Monsieur,

Je vous aurais envoyé plus tôt ce passe-port, mais j'espérais recevoir à temps pour l'y joindre un passe-port de la cour de France. Si vous restez quelques jours en Angleterre, et me donnez une adresse, je vous enverrai cette pièce par la poste.

J'ai reçu, il y a quelque temps, une lettre de Belfast, dans laquelle on me dit qu'il y a un grand nombre d'Irlandais qui émigreraient en Amérique s'ils pouvaient obtenir des passe-ports pour eux et leurs effets; c'est à vous qu'on m'adresse pour obtenir de plus amples informations. Je serai toujours prêt à donner tous secours et toute assurance en mon pouvoir lorsqu'il s'agira d'une émigration véritable et non d'une spéculation commerciale pour introduire des marchandises anglaises en Amérique, sous prétexte que ces marchandises sont les effets de gens qui vont s'établir là-bas.

J'admire le généreux esprit des Irlandais qui se décident enfin à réclamer quelque part de cette liberté de commerce qui est le droit de l'humanité, droit dont ils ont été si longtemps privés par l'abominable égoïsme de leurs concitoyens. Jouir de tous les avantages du climat, du sol et de la situation où Dieu et la nature nous ont placés, est un droit aussi évident que celui de respirer. On ne peut nous l'enlever justement qu'en punition de quelque crime atroce.

On dirait que les Anglais ont longtemps pensé que ce droit, nul ne pouvait l'avoir qu'eux seuls. Leur injustice leur a déjà coûté cher; s'ils y persistent, ce sera leur ruine. J'ai l'honneur d'être avec une grande estime, Monsieur, etc. B. F.

A HORATIO GATES MAJOR-GÉNÉRAL DANS L'ARMÉE AMÉRICAINE.

Le chevalier de Raymondis. — Capitulation de Saratoga. — Dissensions en Amérique.

Passy, 2 juin 1779.

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre aimable lettre par le chevalier de Raymondis. Il paraît très-sensible aux politesses qu'il a reçues à Boston, et très-désireux de servir la cause américaine. Sa blessure n'est pas encore guérie; il y a encore un morceau d'os à couper. Du reste, il est frais et dispos et a pour vous un grand respect.

Jamais l'orgueil de l'Angleterre n'a été plus humilié que par la capitulation de Saratoga. Ils n'en sont pas encore remis, quoique leurs succès de cet été sur le commerce français les ait un peu relevés. Mais la crainte d'avoir bientôt l'Espagne sur les bras leur a donné une modestie qui commence à paraître jusque dans les discours et les journaux ministériels. On ne connaît pas assez les heu-

reux effets de cet événement pour l'Amérique. Un jour ou l'autre j'en instruirai le monde. Quand nous retrouverons-nous dans quelque joyeuse réunion, causant ensemble de nos aventures, et finissant par une tranquille partie d'échecs?

Les petites querelles entre États particuliers en Amérique sont fort grossies en Angleterre; j'ai vu un temps où les Anglais en tiraient de grandes espérances. Comme vous, je considère ces discussions comme l'effet d'une sécurité apparente; cela n'affecte pas les grands points de l'indépendance et du respect des traités, et tout cela disparaîtra au retour ou à l'apparence du danger. La cour de France continue d'être notre amie cordiale, et toute la nation est chaudement en notre faveur, hormis quelques créoles et quelques commerçants aux Antilles que leurs pertes ont un peu refroidis. Avec une sincère estime et une grande affection, je suis toujours, cher Monsieur, etc.

B. F.

A RICHARD BACHE.

Intrigues contre Franklin. Ses petit-fils.

Passy, 2 juin 1779.

Les efforts que messieurs L. [1] et consorts font de l'autre côté de l'eau pour me noircir me laissent fort tranquille. J'ai confiance dans la justice du Congrès; il n'écoutera pas les accusations qu'on porte contre moi sans me les faire connaître et me mettre à même de répondre. Je sais que ces messieurs sont fort mal disposés pour moi, quoique je n'aie fait à aucun d'eux la moindre injure et ne leur aie pas donné la moindre cause de ressentiment. Mais ma trop

1. Les *Lee*.

grande réputation, le bon vouloir que les Français me témoignent, le respect qu'ils me montrent et même les compliments qu'ils me font, tout cela blesse ces malheureux messieurs, malheureux, en effet, par leur caractère et par ces sombres et tristes passions, la jalousie, la colère, le soupçon, l'envie, la malignité. C'est assez pour les bons esprits d'être affectés des maux d'autrui ; mais ceux qui sont vexés de la bonne fortune des autres ne seront jamais heureux. Avec de tels ennemis, ma seule vengeance est de les laisser dans la misérable situation où les place leur nature maligne. En continuant de soutenir un caractère estimé, en conservant la réputation que le monde a la bonté de m'accorder, je les maintiens dans leur état présent de damnation, et je n'ai nulle envie de changer de conduite pour soulager leurs tourments.

Je suis surpris d'apprendre qu'on me reproche de garder auprès de moi mon petit-fils Temple Franklin, et qu'il y a une cabale pour l'écarter. J'aurais cru qu'il y avait quelque mérite à sauver cet estimable jeune homme du danger d'être un tory[1] et à le fortifier dans les principes d'un honnête whig républicain. Par son intégrité, son zèle, sa sagacité précoce, son talent remarquable pour les affaires, il peut un jour être de grand service pour son pays. C'est assez d'avoir perdu mon *fils*, veulent-ils m'enlever mon *petit-fils*? A soixante-dix ans, je suis parti au milieu de l'hiver, par ordre du Congrès et pour le service public, sans personnne autre que Temple pour prendre soin de moi. On me fait rester ici, dans un pays étranger; si je suis malade, ses attentions me consolent, si je dois mourir, j'ai un fils pour me fermer les yeux et prendre soin de mes restes. Son respect pour moi, son zèle et sa fidélité en affaires me sont à la fois agréables et utiles. Comme mon

1. On se souvient que le fils de Franklin, le père du jeune Temple, avait épousé la cause anglaise en Amérique.

secrétaire particulier, sa conduite est irréprochable; et je m'assure que le Congrès ne songera jamais à nous séparer.

Ben [1] me donne aussi beaucoup de satisfaction. C'est un bon et honnête garçon qui fera, j'en suis sûr un homme de mérite. Il a fait autant de progrès dans ses études qu'il en pouvait faire dans la pension où il était; après en avoir cherché une meilleure, je me suis décidé à l'envoyer à Genève. J'ai trouvé pour cela une bonne occasion, celle d'un Genevois qui avait une place pour Ben dans sa voiture et qui a un fils presque du même âge et à la même école. Il m'a promis d'en prendre soin, et je vous envoie ci-inclus les lettres que j'ai reçues de Ben, ou qui me parlent de lui. Il est parti fort gaiement, et j'apprends qu'il est fort heureux. Sa compagnie me manque les dimanches. à dîner. Mais si je vis et si je peux trouver un peu de loisir, je ferai un voyage au printemps prochain pour le voir et pour voir en même temps les *anciens treize États-Unis* de la Suisse.

Grâce à Dieu, je continue d'être bien portant et dispos. Sans aucun doute, je vieillis; mais il me semble que les dix dernières années n'ont pas fait grande différence. J'ai quelquefois la goutte; mais on dit que c'est moins une maladie qu'un remède. Dieu vous bénisse! Je suis votre affectionné père. B. F.

A MISTRISS SARAH BACHE.

Passy, 3 juin, 1779.

Chère Sally,

J'ai sous les yeux vos lettres du 22 octobre et du 17 janvier. Ce sont les deux seules que j'ai reçues de vous en

1. Le fils aîné de M. Bache, et le petit-fils de Franklin.

dix-huit mois. Si vous saviez combien vos lettres me rendent heureux, et si vous réfléchissiez combien il y en a qui se perdent, je crois que vous m'écririez plus souvent.

Le médaillon de terre qui me représente et que vous avez donné à M. Hopkinson est le premier de ce genre qu'on ait fait en France. Depuis on en a fait une quantité d'autres de grandeurs différentes, les uns pour être mis sur des couvercles de tabatières, les autres assez petits pour être portés en bagues ; on en a vendu un nombre incroyable. Ces médaillons, avec les portraits, les bustes, les estampes (dont on répand partout épreuves sur épreuves), ont rendu la face de votre père aussi connue que celle de la lune ; si bien qu'il n'ose rien faire de ce qui l'obligerait à s'enfuir, car son *facies* le trahirait partout où il oserait le montrer. De savants étymologistes disent que le mot *doll* donné aux images avec lesquelles jouent les enfants, est dérivé du nom d'IDOLE. Grâce au nombre de *dolls* qu'on a faits de lui, votre père peut dire en ce sens, qu'il est *i-dollized* (ou idolâtré) en ce pays.

Je pense que pour la santé de votre enfant vous avez bien fait de rester hors de la ville jusqu'à ce que l'été fût passé. J'espère que vous en ferez autant cette année, durant les grandes chaleurs, car je commence à aimer cette chère petite créature, par la description que vous m'en faites.

J'ai été charmé du récit que vous me faites de votre industrie : nappes filées par vous etc., mais la dernière partie de votre lettre, hélas ! a dissipé le charme. C'est celle où vous me dites que vous demandez de la toile en France, parce que le tissage et le lin sont devenus trop chers. Et votre demande d'épingles noires, de dentelles et de *plumes ?* Elle m'a fait tourner le cœur comme si vous aviez mis du sel sur mes fraises. Adieu le rouet, il faut nous habiller pour le bal. Il semble, ma chère fille, que vous ne sachiez pas que de toutes les choses chères en ce monde, la plus chère, après le vice, c'est l'oisiveté.

Le projet dont vous me parlez de m'enlever Temple, était inhumain. A un vieillard, qu'on envoie à l'étranger pour servir son pays, ôter la consolation d'un enfant qui lui tienne compagnie, qui l'assiste en santé et qui le soigne en maladie, ce serait chose cruelle si elle était praticable. Ici cela ne peut se faire ; les soupçons qu'on allègue sont sans fondement, tant sa conduite est irréprochable ; je ne me séparerai de l'enfant qu'en quittant la place. Mais je m'assure que malgré les propositions de gens faibles ou méchants, le Congrès est trop sage et trop bon pour songer à me traiter de cette façon.

Ben, si je vis assez longtemps pour avoir besoin de lui, sera aussi une consolation pour moi. Comme j'en veux faire un presbytérien aussi bien qu'un républicain, je l'ai envoyé finir son éducation à Genève. Il a beaucoup grandi, et se porte bien ; il dessine un peu comme vous verrez par le papier ci-inclus, il apprend le latin, l'écriture, l'arithmétique et la danse, et parle mieux français qu'anglais. Il a traduit la dernière lettre que vous lui avez écrite, si bien que quelques-unes de vos œuvres pourront maintenant paraître en une langue étrangère. Je vous envoie les notes que je reçois sur l'enfant, et je lui mettrai dans l'esprit de vous écrire. Je ne vous propose pas de vous séparer de votre cher Will. Un de ces jours je reviendrai le voir ; heureux d'être une fois encore tous ensemble ! Mais l'avenir est incertain. En attendant, apprenez-lui à mieux diriger son culte ; Hercule est une déité passée de mode aujourd'hui.

Quand j'ai commencé à lire ce que vous me dites sur le prix élevé de toutes choses : « Une paire de gants, sept dollars, une aune de gaze commune, vingt-quatre dollars ; il faut maintenant une fortune pour tenir une maison de la façon la plus simple » ; je m'attendais à vous entendre dire, comme conclusion, que tout le monde, et vous-même, vous étiez devenus économes et laborieux ; je ne pouvais

en croire mes yeux quand j'ai lu ensuite : « il n'y a jamais eu tant de fêtes et tant de toilettes ». Et vous-même il vous faut des épingles noires et des plumes de France, pour être à la mode, je suppose ! Ceci me fait croire que peut-être ce ne sont pas les marchandises qui ont enchéri, mais l'argent qui est devenu bon marché, comme sont toutes choses en cas d'abondance excessive, et que vous êtes tous aussi peu gênés que lorsqu'on pouvait avoir une paire de gants pour une demi-couronne. Il est probable, cependant, que la guerre doit élever le prix des choses, et que les fortes taxes qui sont nécessaires pour soutenir la guerre doivent nous rendre l'économie nécessaire ; et comme je suis toujours à prêcher cette doctrine, je ne puis en conscience, ni décemment, encourager la doctrine contraire, par mon exemple, en fournissant mes enfants de modes insensées et d'un luxe coûteux. Parmi les articles que vous demandez je vous envoie donc ceux qui sont utiles et nécessaires, j'oublie le reste. Comme vous dites que « vous serez fière de porter tout ce que je vous enverrai, et de montrer le goût de votre père » je dois vous éviter l'occasion de le faire avec des dentelles ou des plumes. Si vous portez vos manchettes de batiste aussi longtemps que je le fais, et que vous n'en répariez pas les trous, elles finiront avec le temps par être en dentelle, et quant aux plumes, ma chère fille, vous en trouverez en Amérique, à la queue de tous les coqs.

Si par hasard vous revoyez le général Washington, assurez-le de mon profond et sincère respect, dites-lui qu'ici tous les vieux généraux s'amusent à étudier le compte rendu de ses opérations, et approuvent hautement sa conduite.

Présentez mes affectueux hommages à tous ceux qui vous parleront de moi, ma chère enfant, et écrivez plus souvent à votre père qui vous aime. B. F.

AU MARQUIS DE LAFAYETTE.

Passy, 19 août 1779.

Cher Monsieur,

Je reçois à l'instant votre lettre du 17. Je vous ai écrit, il y a un ou deux jours, et n'ai que peu de chose à ajouter. Vous me demandez quelle conduite je pense que les Anglais tiendront dans cette circonstance [1] ; et s'ils ne proposeront pas d'entrer en négociation pour la paix. Je n'ai qu'une seule règle pour juger ces gens-là ; tout ce qu'il leur conviendrait de faire ils ne le feront pas; tout ce qu'il leur est imprudent de faire, ils le feront. Cette règle, comme toute autre règle générale, a ses exceptions ; mais je pense qu'elle sera bonne dans le plus grand nombre de cas, au moins tant que le ministère actuel se maintiendra, ou plutôt tant que le *fou actuel* [2] aura le choix des ministres.

Vous désirez savoir si je suis satisfait des ministres français. Il est impossible de l'être davantage. Ils font les plus grands efforts pour servir la cause commune, et font pour nous tout ce qu'ils peuvent. Nous ne saurions rien désirer de plus, sinon un subside, que notre extrême pénurie nous rend fort désirable, pour être à même d'agir plus vigoureusement, de chasser l'ennemi des postes qui lui restent encore, et de réduire le Canada. Mais les dépenses de la France sont si considérables, que je n'ose insister sur cette augmentation : j'espère cependant que nous obtiendrons quelques secours d'armes et de munitions, et peut-être, quand il sera possible, quelques vaisseaux pour nous aider à réduire New-York et Rhode-Island.

1. Il s'agissait d'un projet de descente en Angleterre, auquel on renonça.
2. C'est le roi Georges III.

Je n'ai en ce moment aucune bonne occasion pour écrire en Amérique. Il y a toujours des bâtiments marchands en partance, mais cette voie n'est pas sûre. Je suis impatient d'apprendre *votre heureuse arrivée* en Angleterre[1]; mais les vents sont contraires, il faut prendre patience.

Avec la plus sincère estime, je suis toujours, etc.

B. F.

AU MARQUIS DE LAFAYETTE,

EN LUI ENVOYANT L'ÉPÉE VOTÉE PAR LE CONGRÈS.

Passy, 24 août 1779.

Monsieur,

Le Congrès, sensible aux services que vous avez rendus aux États-Unis, mais hors d'État de les récompenser dignement, a décidé qu'il vous offrirait une épée comme une légère marque de sa reconnaissance. Il a ordonné qu'elle fût ornée d'emblèmes. On y a donc représenté quelques-unes des principales actions de la guerre dans lesquelles vous vous êtes distingué par votre bravoure et votre conduite. Ce travail, et quelques figures allégoriques[2], admirablement bien exécutées[3], forment la principale valeur de ce présent. Avec le secours des excellents

1. C'est-à-dire *votre débarquement avec l'armée française.*

2. On remarquait sur cette épée un jeune guerrier blessant *le lion britannique*, l'Amérique délivrée de ses chaînes et offrant au héros une branche de laurier, enfin la nouvelle république, représentée par un croissant avec cette devise : CRESCAM UT PROSIM.

3. « Cette épée, écrit Franklin au président du Congrès, a été exécutée par les meilleurs artistes de Paris; elle coûte deux cents guinées. Le cadeau a fait grand plaisir au marquis, et n'a pas été désagréable à la nation française. »

artistes que possède la France, je trouve facile d'exprimer tout, excepté le sentiment que nous avons de votre mérite et de nos obligations envers vous. Pour cela des figures et même des paroles sont insuffisantes. Je ne puis donc qu'ajouter que j'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite estime et le respect le plus profond, etc. B. F.

P. S. Mon petit-fils se rend au Havre[1] avec l'épée; il aura l'honneur de vous la présenter.

AU DOCTEUR FRANKLIN[2].

Au Havre, 27 août 1779.

Monsieur,

Quelque attente que pût faire naître en moi le sentiment de leurs faveurs passées, la bonté des États-Unis pour moi a toujours été telle que dans toutes les occasions elle surpasse de beaucoup toutes les idées que j'en pouvais concevoir. Je trouve une nouvelle preuve d'une vérité si flatteuse dans le noble présent dont le Congrès a daigné m'honorer, et qui m'est offert par Votre Excellence d'une manière qui surpasse tout, excepté les sentiments de mon infinie reconnaissance.

Je ne puis m'empêcher de trouver dans quelques-uns des emblèmes une récompense trop honorable de ces légers services que de concert avec mes compagnons d'armes, et sous les ordres du héros de l'Amérique, j'ai eu la bonne fortune de lui rendre. L'image de ces actions où j'ai été témoin de la bravoure et du patriotisme américain, je la contemplerai avec la joie qui sied à un cœur brûlant

1. C'est au Havre qu'on avait rassemblé les troupes destinées à débarquer en Angleterre.
2. Cette lettre a été écrite en anglais par Lafayette.

d'amour pour la nation, et plein d'un zèle ardent pour sa gloire et pour son bonheur.

Les assurances de gratitude que je demande la permission d'offrir à Votre Excellence sont trop au-dessous de ce que j'éprouve, et les sentiments dont je suis pénétré peuvent seuls répondre à vos bontés pour moi.

La manière dont M. Temple Franklin m'a remis cette inestimable épée lui donne bien des droits sur moi, et réclame mes remercîments particuliers.

Avec le plus grand respect, j'ai l'honneur d'être, etc.

LAFAYETTE.

A SAMUEL COOPER.

Corsaires américains. — Commodore Jones. — Bruits de paix. — Luxe américain.

Passy, 27 octobre 1779.

Cher monsieur,

Il y a bien longtemps que je n'ai eu le plaisir de recevoir de vos nouvelles. Les détails que vous aviez coutume de me donner, étaient souvent utiles à nos affaires. J'espère que je ne suis pas privé de votre amitié, comme je le suis de vos lettres. Je vois que notre excellent ami M. Winthrop nous a quittés. C'était un de ces vieux amis pour lesquels je désirais retourner dans la Nouvelle-Angleterre, afin de passer dans leur société le peu qui me reste de jours. Encore quelques morts semblables, je me trouverai étranger dans ma patrie. Perdre ses amis, c'est l'impôt que paye l'homme qui vit de longues années. Je trouve qu'il est bien lourd.

Vous verrez, par les gazettes, que nous avons un peu inquiété les côtes d'Angleterre cette année. Un petit corsaire, le *Prince-Noir*, sorti de Dunkerque avec une commission du Congrès et un équipage composé de quelques

Américains et de contrebandiers irlandais et anglais, a fait autour des îles Britanniques trente-sept prises en moins de trois mois. La petite escadre du commodore Jones, avec une commission pareille, et sous le même pavillon, a fort alarmé leurs côtes, leur a occasionné des dépenses intérieures considérables, a causé beaucoup de dommage à leur commerce, et leur a pris deux frégates montées de quatre cents hommes. Le commodore est maintenant avec ses prises les plus considérables en Hollande, où il est bien accueilli ; mais il lui faudra quitter ce pays neutre, aussitôt que ses avaries seront réparées. Les Anglais avec des forces supérieures surveillent sa sortie ; mais nous espérons qu'il saura échapper à leur vigilance. Il est peu d'actions navales où l'on ait fait preuve de plus d'énergie, de sang-froid et de bravoure que dans la prise du *Sérapis* par Jones.

On a beaucoup parlé cet été, en Europe, de préliminaires de paix par la médiation de la Russie et de la Hollande ; mais tout cela n'est qu'une invention d'agioteurs et autres individus intéressés à propager de pareils bruits. L'Angleterre ne paraît pas encore assez humiliée pour reconnaître l'indépendance des États-Unis, ou pour traiter avec eux sur ce pied ; nos amis ne feront jamais la paix à d'autres conditions. Nous verrons donc probablement une nouvelle campagne.

A en juger par les ordres que je vois, ou dont j'entends parler, il paraîtrait que notre peuple a moins besoin du nécessaire que du superflu. Il est difficile de croire à votre détresse, lorsqu'on voit la plus grande partie de votre argent prodigué en modes, en colifichets, en thé ! Nous est-il donc impossible de devenir plus sages, quand, par la simple économie, et en évitant des dépenses inutiles, nous pourrions défrayer, et au delà, les charges de la guerre ? Nous exportons des provisions solides, nécessaires à la subsistance de l'homme, et nous importons des modes,

des objets de luxe et des babioles. Un commerce semblable peut enrichir les marchands, mais jamais le pays.

L'Europe est toujours pleine de bon vouloir pour notre cause, comme étant celle de la liberté, qui est la cause du genre humain. Il y a un désir universel de voir l'orgueil de l'Angleterre humilié et son pouvoir abattu. Ces circonstances sont encourageantes, et nous donnent l'espoir d'une heureuse issue. Puisse Dieu nous l'accorder ; et puissiez-vous vivre longtemps pour le bonheur de votre pays. Je suis, etc. B. F.

A BENJAMIN VAUGHAN.

Édition des œuvres de Franklin.

Passy, 9 novembre 1779.

Cher monsieur,

J'ai reçu de vous plusieurs bonnes lettres, auxquelles je n'ai point exactement répondu. Elles m'ont cependant fait grand plaisir, puisque c'est par elles que j'ai su que vous vous portiez bien, ainsi que votre famille, et nos autres amis. J'espère que vous continuerez à m'écrire aussi souvent que vous pourrez le faire sans vous gêner.

Je vous remercie des soins que vous avez pris pour mettre en ordre et corriger l'édition de mes écrits. Votre amitié pour moi se montre à chaque page, et si la conservation de ces écrits peut avoir quelque utilité, c'est à vous que le public en aura l'obligation. En les relisant, j'ai pris note de quelques fautes d'impression qui en altèrent le sens, et de plusieurs autres petites erreurs, que vous trouverez toutes inscrites sur une feuille de papier, avec le titre d'*Errata*. Vous êtes plus que personne en état de juger s'il vaut la peine de les ajouter à l'*errata* déjà imprimé, ou s'il ne vaut pas mieux les réserver pour une

seconde édition, si jamais il en paraît une. Je vous envoie, par cette occasion, un texte plus complet de mon *Chapitre*[1].

Si je pouvais recouvrer les pièces qui étaient entre les mains de mon fils, et celles qui sont restées parmi mes papiers, en Amérique, je pense que j'aurais de quoi former trois autres volumes semblables, dont une grande partie serait plus intéressante.

Quant au *moment favorable* pour les publier, sur lequel vous me demandez mon avis, je n'ai aucune raison, ni aucune ombre de raison sur quoi fonder une opinion quelconque. Je suppose tout naturellement qu'en vertu de son expérience, le libraire est le meilleur juge, et je serais d'avis de nous en remettre à lui.

Je ne suis point l'auteur de la brochure dont vous parlez : je ne la connais même pas. Je suppose qu'elle est la même que celle qui m'a déjà valu semblable demande du docteur Priestley. Ma brochure, qui n'est point celle-là, était intitulée : *Dissertation sur la liberté et sur la nécessité, sur le plaisir et sur la peine*[2]; elle portait pour épigraphe les vers suivants :

Whatever is, is right. But purblind man,
Sees but a part of the chain, the nearest links;
His eye not carrying to that equal beam
That poises all above[3]. DRYDEN.

Londres : Imprimé en MDCCXXV.

Je vous renvoie les manuscrits que vous avez eu la

1. C'est la *Parabole contre la persécution*. Voyez les *Essais de morale et d'économie politique*.

2. Sur cette brochure, voyez les *Mémoires de Franklin*, p. 93 et 131.

3. « Tout ce qui est, est bien; mais la faible vue de l'homme ne voit qu'une partie de la chaîne, le premier anneau; ses yeux ne s'élèvent pas jusqu'à la balance infaillible qui, là-haut, pèse toutes choses. »

bonté de me faire passer : je suis fâché que vous n'en ayez pas d'autre copie, j'espère que celle-ci vous parviendra heureusement. Je ne me rappelle pas que le duc de Chaulnes m'ait montré la lettre dont vous me parlez. J'ai reçu le livre du docteur *Crawford*, mais non pas encore votre extrait, que j'attendrai, ainsi que vous le désirez.

Je vous envoie aussi le Tableau économique de M. Dupont[1]; je le regarde comme une excellente chose, en ce qu'il contient, d'une manière méthodique et claire, tous les principes de la nouvelle secte, que l'on appelle ici *les Économistes*.

Rappelez-moi affectueusement au souvenir de toute votre aimable famille, et croyez-moi, avec la plus parfaite estime, mon cher ami, votre, etc. B. F.

AU PÈRE BECCARIA[2].

Passy, 19 novembre 1779.

Cher monsieur,

J'avais entendu parler, il y a quelque temps, de votre maladie, qui m'affligeait sensiblement; j'ai le plaisir infini d'apprendre aujourd'hui par M. Chantel que vous êtes assez bien rétabli pour pouvoir faire quelques petites promenades à cheval. Je prie Dieu que votre convalescence soit aussi prompte que parfaite, et que votre santé se rétablisse solidement. La science perdrait trop en perdant un soutien aussi zélé, aussi actif, aussi capable d'accélérer son progrès et d'étendre son domaine.

1. Dupont de Nemours.

2. Au dernier siècle, le père Jean-Baptiste Beccaria a été célèbre comme physicien. Il communiqua à Franklin beaucoup d'observations curieuses. Le père Beccaria mourut à Turin, dans un âge avancé, en 1731.

Je suis noyé dans des affaires qui absorbent mon attention, et qui m'empêchent de poursuivre ces études qui firent toujours mes plus chères délices; maintenant, je suis si vieux que j'ose à peine espérer de retrouver ce loisir et cette tranquillité, qui sont si nécessaires pour les recherches scientifiques. J'ai cependant jeté tout récemment sur le papier quelques idées touchant l'aurore boréale : je vous les adresserais, si je ne supposais que vous les eussiez déjà vues dans le journal de l'abbé Rozier. S'il en était autrement, j'en ferais faire une copie que je vous enverrais, peut-être avec quelques corrections.

Tout ce qui sort de votre plume est toujours pour moi une bonne fortune. Si donc vous avez, depuis peu, fait quelques nouvelles expériences, ou publié des observations sur la physique, je serai charmé de les voir, dès que vous trouverez quelque occasion de me les envoyer.

Je suis, avec la plus haute estime et avec affection, votre, etc. B. F.

A RICHARD PRICE.

Passy, 6 février 1780.

Je n'ai reçu que fort tard votre bonne lettre du 14 octobre, le docteur Ingenhousz, qui était chargé de me la remettre, étant resté longtemps en Hollande. Je suis charmé d'apprendre que vous continuez de jouir d'une bonne santé. Après tous les outrages que votre personne et vos écrits ont essuyés, les conseils que vous avez donnés commencent à faire une impression sérieuse sur ceux qui les avaient d'abord rejetés : ils acquerront de jour en jour plus de poids, et seront encore en grande estime quand les critiques seront depuis longtemps mortes et oubliées[1].

1. Le docteur Price avait beaucoup écrit en faveur de l'Amérique et de la liberté.

Présentez, s'il vous plaît, mes respects affectueux à cette société honnête, sensible et intelligente [1] qui m'a fait si longtemps l'honneur de m'admettre à ses conversations instructives. Je ne songe jamais aux heures fortunées que j'ai passées dans cette compagnie sans regretter qu'elles ne puissent revenir, car je ne vois nulle raison d'espérer que cette malheureuse guerre finisse de mon vivant. Le docteur Priestley continue, dites-vous, ses expériences avec succès. Nous faisons chaque jour de grands progrès dans la philosophie *naturelle;* mais il en est un que je voudrais voir en philosophie *morale :* c'est la découverte d'un plan qui engagerait et obligerait les nations à régler leurs disputes, sans commencer par s'entre-égorger. Quand la raison humaine aura-t-elle fait assez de progrès pour reconnaître les avantages de cette innovation? Quand les hommes seront-ils convaincus que les guerres les plus heureuses finissent toujours par être un malheur pour ceux qui les entreprirent injustement, et qui triomphèrent aveuglément dans leur succès, sans en prévoir les suites? Ce qui doit nous consoler l'un et l'autre, au milieu de cette guerre, c'est d'avoir fait honnêtement, loyalement tout ce qui dépendait de nous pour la prévenir.

Adieu. Croyez-moi, mon cher ami, pour toujours, votre, etc. B. F.

A GEORGE WASHINGTON.

Le marquis de Lafayette. — Invitation à venir en Europe.

Passy, 5 mars 1780.

Monsieur,

Je n'ai reçu que dernièrement la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, pour me recomman-

1. On suppose que Franklin veut parler ici d'un club qui se réunissait au *London Coffee-House.*

der le marquis de La Fayette. Sa modestie la lui avait fait garder longtemps entre les mains. Nous avions cependant fait connaissance ensemble depuis l'époque de son arrivée à Paris. Son zèle pour l'honneur de notre pays, l'activité qu'il met ici dans nos affaires, l'attachement inviolable qu'il témoigne pour notre cause et pour votre personne, m'ont naturellement inspiré pour lui la même estime, la même considération qu'aurait fait la lettre de Votre Excellence, si on me l'avait remise immédiatement.

Si, après une ou deux nouvelles campagnes, la paix nous apportait enfin quelque loisir, je serais heureux de voir Votre Excellence en Europe, et de l'accompagnér, pour peu que mon âge et mes forces me le permissent, dans la visite qu'elle ferait de quelques-uns des royaumes les plus anciens et les plus célèbres du vieux continent. De ce côté de l'eau, vous jouiriez de la grande réputation que vous avez acquise. Elle serait pure de ces petites ombres que la jalousie et l'envie des concitoyens et des contemporains d'un grand homme s'efforcent toujours de jeter sur le mérite vivant. Vous sauriez ici ce que la postérité dira de Washington, et vous jouiriez de votre gloire, car mille lieues font à peu près le même effet que mille années. Le murmure de toutes ces passions rampantes ne saurait franchir le temps ni l'espace. Quant à présent, je jouis de ce plaisir en votre place; car souvent les vieux généraux de ce pays martial qui étudient les cartes d'Amérique, et y marquent toutes vos opérations, parlent devant moi de vos exploits avec une sincère approbation et un grand enthousiasme, ils s'accordent à vous décerner le titre d'un des plus grands capitaines du siècle.

Bientôt il me faudra quitter cette scène du monde; mais vous vivrez pour voir notre patrie florissante; et elle le sera de façon merveilleuse, la guerre finie. Ainsi un champ de jeune maïs, que la sécheresse et le soleil ont affaibli et décoloré, semble menacé d'une destruction totale, lorsqu'au

milieu de cette faiblesse il est assailli par le tonnerre, le vent, la grêle et la pluie; mais dès que la tempête a cessé, il retrouve sa fraîche verdure, il pousse avec une double vigueur, et charme, non-seulement l'œil du maître, mais aussi celui du voyageur.

Je fais les vœux les plus sincères pour votre santé, votre gloire et votre bonheur, et je suis, etc. B. F.

AU CHEVALIER DE LA LUZERNE [1].

M. de Malesherbes — Paris.

Passy, 5 mars 1780.

Monsieur,

J'ai reçu avec grand plaisir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Boston. Je me réjouis d'apprendre que vous êtes heureusement arrivé, et que l'accueil que vous avez reçu dans mon pays vous a été agréable. J'espère que l'air vous conviendra, et que tant que vous résiderez chez nous, vous jouirez d'une santé et d'un bonheur constant.

Votre bon frère me fait quelquefois l'honneur de me visiter, et nous causons en anglais qu'il parle très-intelligiblement. Je suppose qu'en ce moment vous en faites autant. M. de Malesherbes m'a fait dernièrement le même honneur. Ce grand homme semble n'avoir plus aucun désir de rentrer dans les emplois publics, il s'amuse à planter, et désire obtenir tous les arbres de l'Amérique du Nord qu'on n'a pas encore introduits en France. Je suis persuadé que vous l'obligeriez beaucoup en lui envoyant une boîte

1. Le chevalier de la Luzerne remplaçait M. Gérard, comme ministre de France aux États-Unis. C'était le frère de l'abbé, plus tard le cardinal de la Luzerne, dont le nom est resté cher à l'Église de France.

de graines. Vous pourrez vous les procurer par mon jeune ami Bartram, qui vit près de Philadelphie.

Vous aurez appris que l'Espagne vient d'avoir un petit échec en mer; mais la bravoure avec laquelle ses vaisseaux ont combattu des forces supérieures, lui a fait grand honneur. Nous sommes impatients d'avoir des nouvelles; on en attend tous les jours. On fait ici de grands préparatifs pour la campagne prochaine, nous nous flattons qu'elle sera plus active et plus heureuse en Europe que n'a été la dernière.

Un avantage des grands États, c'est que les calamités causées par une guerre étrangère ne tombent que sur une très-petite partie de la communauté, qui se trouve exposée par sa situation. Et ainsi de même qu'il fait toujours beau temps dans nos maisons, on est toujours en paix, à Paris. Chacun continue ses occupations; les théâtres, les opéras, sont aussi régulièrement suivis et par autant de monde que dans les temps de la plus profonde tranquillité; ce sont les mêmes petites questions qui nous divisent. Depuis quelques semaines, nous sommes tous pour ou contre Janot, un nouvel acteur. Le jeu de cet homme et le mariage du duc de Richelieu tiennent plus de place dans nos conversations que tout ce qui concerne la guerre. C'est là une preuve de la félicité publique.

Mon petit-fils se joint à moi pour vous offrir les vœux les plus vifs pour votre santé et votre bonheur. Il est très-flatté de votre bon souvenir. Nous désirons aussi que M. de Marbois [1] veuille accepter nos assurances d'estime.

J'ai l'honneur d'être avec le plus grand respect, monsieur, etc. B. F.

1. Barbé Marbois, secrétaire de la légation française aux États-Unis. Plus tard déporté de fructidor, ministre de l'Empire et enfin président de la Cour des comptes, sous la Restauration.

A THOMAS BOND [1].

Passy, 16 mars 1780.

Cher monsieur,

J'ai reçu votre bonne lettre du 22 septembre; je vous remercie des agréables nouvelles que vous me donnez de la santé et du bien-être de mes vieux amis, Hugh Roberts, Luke Morris, Philip Syng, Samuel Rhoads, etc., sans oublier ni vous ni votre famille. Aux vieux, donnez de ma part une poignée de main; aux jeunes donnez ma bénédiction. Pour moi, je ne trouve pas que je vieillisse. Une fois arrivé à soixante-dix ans, j'ai réfléchi qu'à suivre la même route, j'arriverais probablement à la tombe; aussi me suis-je arrêté court, j'ai tourné bride, et je me suis mis à retourner en arrière. Voici quatre ans que je fais cela, ne me donnez donc plus que soixante-six ans. Conseillez à nos vieux amis de suivre mon exemple; maintenez-vous en bonne humeur, cela maintiendra votre corps; vous ne plierez pas plus sous le faix de l'âge que si vous aviez avalé une hallebarde.

Je suis charmé que la *Société philosophique* ait fait ce compliment à M. Gérard [2]. Je voudrais qu'elle en fît autant pour M. Feutry, uu homme de mérite, et pour le docteur Ingenhousz qui vient de faire de grandes découvertes sur le rôle que jouent les feuilles des arbres, en épurant l'air pour l'usage des êtres animés. Je vous enverrai son livre. Il est médecin de l'Impératrice-Reine. Je n'ai pas encore vu votre écrit sur l'inoculation. Je suis toujours, etc.

B. F.

P. S. J'ai acheté quelques bons livres que je veux offrir

1. Médecin à Philadelphie. Voy. les *Mémoires de Franklin*, p. 233.

2. De le nommer associé.

à la Société, mais je ne les enverrai qu'en un temps plus sûr.

A UN AGENT DES CROISEURS AMÉRICAINS.

Le pavillon couvre la marchandise.

Passy, 30 mai 1780.

Monsieur,

Dans ma dernière lettre du 27 courant, j'ai omis de vous parler d'une chose importante. Je vous prie de donner à nos croiseurs des ordres formels pour qu'ils ne saisissent plus de vaisseaux hollandais, quoique chargés de marchandises ennemies, à moins qu'elles ne soient de contrebande. Tous les États neutres de l'Europe semblent disposés à changer une règle qu'on avait considérée jusqu'à présent comme le droit des gens, c'est-à-dire : *on prend le bien de l'ennemi partout où on le trouve;* on veut établir comme règle que *les vaisseaux libres font les marchandises libres* [1]. Cette règle est en elle-même si raisonnable et peut avoir de si bons effets pour l'humanité, que je désire vivement qu'elle devienne générale. Et je ne fais pas de doute que le Congrès ne l'accepte, aussi largement que l'ont déjà fait la France et l'Espagne [2]. En attendant, et jusqu'à ce que j'aie reçu des ordres à ce sujet, c'est mon intention de ne plus déclarer de bonne prise les articles anglais saisis sur les vaisseaux hollandais, s'ils ne sont contrebande. J'ai trouvé juste de vous donner cet avis à l'avance pour que vous puissiez éviter les ennuis et les frais qui résultent de

1. Nous disons en français : *Le pavillon couvre la marchandise.*

2. C'est l'impératrice Catherine de Russie qui eut la gloire de proposer cette nouvelle règle de droit des gens. Sa proposition fut aussitôt acceptée par le Danemark, la Suède, la Hollande et le Portugal.

ces captures, et de leur détention jusqu'au jugement. Avec une grande estime et mes meilleurs vœux pour le succès de votre entreprise, j'ai l'honneur d'être, etc. B. F.

A ROBERT MORRIS.

Droits des neutres.

Passy, 3 juin 1780.

Cher monsieur,

... Nous sommes impatients de recevoir des nouvelles d'Amérique; nous ne savons rien de ce qui se passe devant Charleston, depuis le 9 mars.

Ici, en Europe, toutes choses continuent à présenter un aspect favorable. La Russie, la Suède, le Danemark, la Hollande lèvent des forces navales considérables pour établir la libre navigation des vaisseaux neutres et de leur cargaison, encore bien que cette cargaison appartienne à l'ennemi. Il n'y a d'exception que pour la contrebande, c'est-à-dire les provisions militaires. La France et l'Espagne ont approuvé ce principe, et il est probable que la maxime: *Vaisseaux libres*, *marchandises libres*, sera désormais le droit des gens[1]. Cette confédération n'est pas du goût de l'Angleterre. Je voudrais qu'on étendît plus loin cette règle, qu'on respectât tous les vaisseaux marchands, les pêcheurs, les laboureurs; ils travaillent pour le bénéfice commun de l'humanité; personne, fût-ce même l'ennemi, ne devrait troubler leurs opérations. Que ceux-là seuls se battent, dont la guerre est le métier, et qui sont armés et payés pour se battre. Avec une grande et sincère estime, je suis, etc. B. F.

1. L'ancienne maxime était : *Robe d'ennemi confisque celle d'ami;* c'est-à-dire que la marchandise ennemie saisie à bord faisait confisquer le navire neutre.

A ALEXANDRE SMALL [1].

Passy, 22 juillet 1780.

Vous voyez, mon cher monsieur, que je n'ai pas eu peur que mes maîtres prissent mal une visite à un vieil ami, quoiqu'il soit au service de l'ennemi. Ils sont assez raisonnables pour admettre que des différends politiques ne doivent pas empêcher les communications entre philosophes qui étudient et conversent ensemble pour le bien de l'humanité. Mais vous vous faites scrupule de venir dîner avec moi. Je suppose que vous n'oserez pas le faire; votre refus fera en vérité plus d'honneur à votre sagacité qu'à la générosité ou au bon naturel de votre gouvernement. Vous connaissez votre peuple, et je ne vous attends pas. Je crois aussi que, par amitié, je ne dois pas vous faire d'autre visite, quoique j'en eusse l'intention; mais je vous envoie mon petit-fils pour rendre ses devoirs à son médecin.

Vous vous inquiétez de ma goutte, j'ai oublié de vous dire que je l'ai traitée un peu cavalièrement dans les deux derniers accès. Une nuit, trouvant que mon pied me faisait plus souffrir dans la chaleur du lit, je l'exposai à l'air, et me sentant soulagé, je le laissai découvert plus longtemps que je ne pensais le faire au début, et je dormis dans cette situation jusqu'au lendemain. La souffrance ne revint pas, et je guéris. L'hiver suivant, j'eus une nouvelle attaque, je répétai l'expérience; le succès ne fut pas aussi grand, la goutte ne disparut pas aussitôt, mais la souffrance fut toujours moins forte, et je pus dormir chaque nuit. Je dois dire que c'est mon fils qui m'a donné la première idée de ce traitement. Il tenait à la vieille opinion qui veut que la transpiration dissipe la goutte, et

1. Chirurgien de l'armée anglaise.

comme il m'avait entendu dire que la transpiration était plus forte quand le corps était nu que quand il était couvert, il mit son pied hors du lit pour augmenter l'évaporation, et se sentit soulagé, ce qu'il considéra comme une confirmation de ma doctrine. Mais avant de pouvoir recommander en conscience cette recette, il faudrait encore plus d'une expérience. Je vous la donne néanmoins en échange de votre recette sur l'émétique, parce que le commerce de la philosophie, comme tout autre commerce, ne va jamais mieux que lorsqu'on a soin de faire des *retours*. Je suis toujours avec affection, votre

B. F.

A MISS GEORGIANA SHIPLEY [1].

Passy, 8 octobre 1780.

Il y a longtemps, bien longtemps, ma chère amie, que je n'ai eu le grand plaisir d'avoir de vos nouvelles et de recevoir de vos aimables lettres. Mais c'est ma faute. J'ai longtemps négligé de remplir mon rôle de correspondant. Ceux qui aiment à recevoir des lettres doivent en écrire. Je voudrais pouvoir vous promettre que je me corrigerai. Mais sans parler de l'indolence que les années amènent, et qui s'accroît avec elles, mon temps est pris par trop d'affaires, je n'ai que trop de raisons pour remettre ce que je sens bien que je devrais faire, et ce que je ne me résoudrai jamais à négliger entièrement.

Autant que je puis me connaître en poésie et en traductions, votre version d'Horace est très-bonne. Celle de l'ode : *Quo, quo, scelesti, ruitis* [2], convient si bien à notre temps que la conclusion (dans votre traduction) ressemble à une prophétie, et je crains qu'elle ne s'accomplisse un

1. Fille de l'évêque de Saint Asaph.
2. *Où courez-vous, malheureux?*

jour. Je suis malheureusement un ennemi, cependant je trouve qu'on n'a que trop versé de sang, et je désire que celui qui reste dans les veines d'un peuple autrefois aimé, soit conservé par une paix solide et durable.

Il y a longtemps que je n'ai pas entendu parler du *bon évêque*. Il est étrange qu'une épithète aussi simple suffise pour distinguer un membre de cette sainte corporation. *Donnez-moi de ses nouvelles*. Je me suis souvent flatté de voir la figure de mon cher et respectable ami, tracée par votre pinceau. On m'assure que ce portrait est depuis longtemps en route; mais il n'est pas encore arrivé, et je ne puis savoir même où il est.

Si indolent que je sois, vous voyez que je ne pouvais laisser échapper une aussi belle occasion de vous écrire quelques lignes, de vous renouveler les vœux que je fais pour votre bonheur et pour celui de votre aimable et chère famille, dans la douce intimité de laquelle j'ai passé des heures si fortunées. M. Jones [1] m'assure qu'il se fera un vrai plaisir de vous porter ma lettre; c'est ce dont je ne doute nullement [2]. Il m'apprend qu'au dessin, à la musique, à la peinture, à la poésie, au latin, vous venez d'ajouter le talent du *jeu d'échecs;* ainsi vous voilà, comme disent les Français, *remplie de talents*. Puissent tous ces trésors échoir avec vous, à un homme qui les sache apprécier, et qui vous aime autant que moi. Adieu.

B. F.

1. Plus tard sir William Jones, le célèbre orientaliste.
2. C'était le fiancé de miss Georgiana.

A RICHARD PRICE.

De la tolérance.

Passy, 9 octobre 1780.

Cher monsieur,

J'ai eu le plaisir d'apprendre, par vos deux estimables amis et par votre lettre, que vous jouissez d'une bonne santé. Puisse Dieu vous la conserver, autant pour le bien de l'humanité que pour votre bonheur! Je vous remercie beaucoup de la seconde édition de votre excellente brochure. J'ai envoyé à M. Dana l'exemplaire que vous lui destiniez; il est en Hollande. Je désire voir le morceau que vous avez écrit *sur la tolérance*, à ce que m'a dit M. Jones. Je n'espère pas que votre nouveau parlement soit ou plus sage ou plus honnête que le dernier. Tous les projets que l'on fait pour avoir un parlement honnête, lois sur les places, etc., me paraissent vains et impraticables. Le vrai remède, selon moi, c'est de faire que les places ne rapportent rien, et de rendre le roi trop pauvre pour pouvoir donner ni argent ni pensions. Jusque-là (ce ne peut être que le résultat d'une révolution, et je ne crois pas qu'il vous reste assez de vertu pour en faire une) votre nation sera toujours pillée et obligée de payer des impôts, afin que les pillards la pillent et la ruinent. La liberté et la vertu s'unissent donc pour vous crier : « SORTEZ D'ICI, MON PEUPLE ! »

Je suis entièrement de votre avis en ce qui touche les *tests* religieux[1]. Mais, quoique le peuple du Massachusetts

1. On appelait en Angleterre *test*, ou épreuve, certaine confession religieuse qu'il fallait signer, certains actes religieux qu'il fallait faire pour jouir des priviléges civils réservés aux membres de l'Église anglicane. Il y avait aussi des *tests* dans les colonies américaines; c'était le moyen d'assurer la domination d'une Église nationale, c'est-à-dire privilégiée. En Amérique tout cela a disparu depuis longtemps.

ne les ait pas tout à fait abolis dans sa nouvelle constitution, cependant si nous nous rappelons ce qu'était ce peuple il y a cent ans, nous conviendrons qu'il a fait de grands pas vers la libéralité de sentiments en matière religieuse; et nous pouvons espérer qu'il ira encore plus près de la perfection, quand, dans quelques années d'ici, il révisera sa constitution. Si les prédicateurs chrétiens avaient continué d'enseigner comme firent jadis Jésus-Christ et ses apôtres, ou comme font les quakers aujourd'hui, sans exiger de salaire, j'imagine qu'il n'y aurait jamais eu de *tests*, car je crois qu'on les a inventés bien moins pour protéger la religion même, que pour s'en assurer les bénéfices. Qu'une religion soit bonne, elle se soutiendra d'elle-même; qu'elle ne puisse se soutenir, ou que Dieu daigne si peu la soutenir, que les hommes qui la professent soient forcés de recourir à l'autorité civile, c'est un signe, je crois, qu'elle ne vaut rien. Mais, à me plonger dans ces profondeurs de la théologie, je perdrais pied; je ne vous ennuierai point davantage ni de politique, ni de nouvelles qui ne sont point choses plus certaines. Je conclus avec le désir de vous embrasser encore une fois, et de jouir en paix de votre aimable société, au milieu de nos honnêtes, bons et spirituels amis au *London*[1]. Adieu. B. F.

AU COMTE DE VERGENNES[2].

Situation critique de l'Amérique. — Nécessité d'un secours immédiat.

Passy, 13 février 1781.

Monsieur,

Je viens de recevoir du Congrès la lettre qu'il adresse au roi; j'ai l'honneur de la remettre entre les mains de Votre

1. V. Sup. Lettre du 6 février 1780.
2. Cette lettre est intéressante à un double titre. Elle prouve

Excellence. En même temps je suis chargé « de représenter, dans les termes les plus forts, l'inaltérable résolution où sont les États-Unis de maintenir leurs libertés et leur indépendance, et d'adhérer inviolablement à l'alliance française, à tout hasard et à tout événement. Les malheurs de la dernière campagne ont redoublé l'ardeur des Américains, au lieu de l'affaiblir. Le Congrès est décidé à employer tous les moyens en son pouvoir pour chasser entièrement l'ennemi, il est prêt à la plus vigoureuse et à la plus décisive coopération avec la marine et les autres forces de son illustre allié. Il s'est adressé aux différents États pour obtenir une armée puissante et d'abondantes provisions; les États sont disposés à faire honneur à ces réquisitions. Si la Cour de France se décide à envoyer des forces navales supérieures dans les mers américaines, et à fournir les armes, les munitions, les habillements déjà demandés, si elle veut aider encore l'Amérique en lui accordant l'emprunt qu'elle sollicite, le Congrès se flatte, qu'avec l'aide de Dieu, on terminera promptement la guerre, à la gloire et à l'avantage des deux nations. »

De différentes lettres que m'écrivent des gens intelligents, il résulte que c'est la supériorité maritime des Anglais qui, l'an dernier, a rendu inutiles les coûteux efforts, au moyen desquels on avait levé une armée capable d'affronter l'ennemi, et qui est restée longtemps devant New-York; c'est à cette même supériorité que les Anglais ont dû leur succès dans la Caroline, le Congrès n'ayant d'ailleurs nul moyen d'armer, de faire marcher ni de payer le nombre de troupes nécessaire à la défense de cette province. Le marquis de Lafayette m'écrit qu'il est impossible, quand on ne l'a pas vu, de concevoir ce que les soldats ont souffert, faute de vêtements; et d'une lettre

de quel secours la France fut à l'Amérique, et elle nous fait connaître Franklin comme diplomate.

que je reçois du général Washington j'extrais le passage suivant, que je dois mettre sous les yeux de Votre Excellence. « Le Congrès vous aura si complétement renseigné sur notre situation politique et militaire, qu'il serait superflu de revenir sur ce sujet. Si j'en voulais parler, ce serait pour montrer que notre position présente nous met dans une alternative forcée : ou il faut faire la paix, ou il nous faut le plus vigoureux secours de nos alliés, surtout *en argent*. Leur disposition à nous servir n'est pas douteuse; leur générosité ira aussi loin que le permettront leurs moyens. »

En Amérique, on espérait beaucoup, je ne sais sur quel fondement, qu'on obtiendrait d'Espagne une grande somme d'argent; mais cet espoir a été déçu; les forces que l'Espagne entretient dans nos mers ont été employées à réduire de petits forts en Floride, sans être d'aucun secours direct aux États-Unis, et, d'un autre côté, le long retard que met cette Cour à accéder au traité de commerce, semble indiquer qu'on désire peu se lier avec nous; si bien que pour obtenir une amitié active, et les secours qui nous sont si nécessaires dans la situation présente, nous ne pouvons compter que sur la France seule, et sur la continuation des bontés du roi envers nous.

Je suis vieux; je me sens fort affaibli par la longueur de ma dernière maladie, et il est probable que je n'aurai pas longtemps à me mêler de ces affaires. Je saisis donc cette occasion pour dire à Votre Excellence que, selon moi, le moment est critique. Si le Congrès est incapable d'obtenir les secours dont on a besoin, il est à craindre qu'il ne perde son influence sur le peuple, et que tout le nouveau gouvernement d'Amérique n'en soit ébranlé. Si l'on permet aux Anglais de recouvrer ce pays, on ne retrouvera pas dans le cours des siècles pareille occasion d'effectuer cette séparation décisive; la possession de ces vastes et fertiles régions, l'immense étendue des côtes maritimes, donnera

aux Anglais une base si large pour leur grandeur future, elle augmentera tellement leur commerce, le nombre de leurs matelots et de leurs soldats, qu'ils deviendront la *terreur de l'Europe*, et qu'ils exerceront avec impunité cette insolence qui est naturelle à leur nation et qui grandira énormément avec l'agrandissement de leur pouvoir. Je suis avec grand respect, de Votre Excellence, etc.

B. F.

A FÉLIX NOGARET.

Traduction du vers de Turgot.

Passy, 8 mars 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et dans laquelle, après m'avoir noyé d'un flot de compliments que je ne puis jamais espérer de mériter[1],

1. En plus d'une circonstance Franklin se plaint mais avec une faiblesse visible des éloges outrés dont on l'accablait en France; il écrit à Jay le 13 juin 1780 : « Mme Jay me fait trop d'honneur en désirant avoir une des estampes qui représentent son compatriote. Je vous envoie la meilleure des cinq ou six gravures qu'on a faites d'après différents portraits. Les vers mis au bas sont vraiment extravagants. Mais vous devez savoir que le désir de plaire en renchérissant sur chaque compliment, a tellement usé chez cette nation polie les louanges ordinaires, qu'elles sont devenues plates et insipides; s'en servir c'est presque critiquer. Autrefois on faisait l'éloge d'une musique en disant qu'elle était *bonne;* pour aller plus loin on a dit qu'elle était *excellente,* puis *superbe, magnifique, exquise, céleste;* tout cela est maintenant usé, il ne reste plus que *divine.* Quand ce mot sera devenu aussi insignifiant que ses devanciers, on retournera au langage et au sens commun. Quand je suis arrivé ici on rivalisait en belles et coûteuses peintures pour orner les voitures, puis quand il a été impossible d'aller plus loin dans cette voie, on est retourné aux voitures unies, sans armes, sans décorations, et peintes d'une seule et même couleur.

vous me demandez mon avis sur votre traduction d'un vers latin dont on m'a fait l'application[1]. Si j'étais (ce que je ne suis pas) assez versé dans votre belle langue pour être bon juge en poésie, je me refuserais à donner mon avis sur ce vers, puisqu'il y est question de moi. Je dirai seulement qu'on me prête beaucoup trop, surtout en ce qui touche le tyran; la révolution a été l'œuvre d'une foule d'hommes braves et capables; c'est assez d'honneur pour moi si l'on m'y accorde une petite part.

Je vous suis fort obligé des sentiments favorables dont il vous plaît de m'honorer, et je serai charmé de voir vos remarques sur l'*Éventail* de Gray, ainsi que votre poëme sur le même sujet. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

B. F.

1. C'est le vers célèbre :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

D'Alembert l'a traduit ainsi :

Tu vois le sage courageux
Dont l'heureux et mâle génie
Arracha le tonnerre aux dieux
Et le sceptre à la tyrannie.

Nogaret traduisait :

On l'a vu désarmer les tyrans et les dieux.

M. Sumner, l'éloquent défenseur de la liberté des noirs, a publié dans l'*Atlantic Monthly* de novembre 1863, un curieux travail sur ce vers que Turgot imita de Manilius. *Astronomic.* I, 104 :

Eripuitque Jovi fulmen viresque tonandi,

ou de l'*Anti-Lucrèce* du Cardinal de Polignac, I, 96 :

Eripuitque Jovi fulmen, Phœboque sagittas.

CHAPITRE XII.

Les amis de Franklin à Paris. — Madame Brillon. — Madame Helvétius. — Madame d'Houdetot. — Franklin demande à être remplacé. — Refus du Congrès. — — *La herse* (1781).

« Vous désirez savoir de quelle façon je vis, écrivait Franklin à sa vieille amie de Londres, mistriss Stevenson. J'habite une jolie maison, située dans un beau village en amphithéâtre, à un demi-mille de Paris; il y a un grand jardin pour me promener. J'ai une foule de connaissances, et je dîne en ville six jours sur sept. J'ai réservé le dimanche pour dîner chez moi avec les Américains qui passent à Paris, et ce jour-là je fais sortir de l'école mon petit-fils Ben, avec quelques autres enfants Américains [1]. »

Ces nombreuses connaissances, qui devinrent bientôt des amis dévoués, des disciples fidèles, c'était tout ce que Paris comptait d'esprits distingués, de savants

1. Lettre de Passy, 25 janvier 1779.

illustres, d'ardents amis de la liberté. Turgot, Buffon, D'Alembert, Condorcet, La Rochefoucauld, Malesherbes, Raynal, Mably, voilà les amis de Franklin. On voit qu'il vivait en bonne compagnie.

A côté de ces illustres personnages Franklin avait une société plus intime.

Il aimait beaucoup la société des dames françaises; on lui prête le mot suivant : « L'ami le plus pur et le plus utile qu'on puisse avoir, c'est une Française, assez âgée pour n'avoir plus de prétentions. Ces dames sont disposées à vous rendre service, ajoutait-il, et, grâce à leur connaissance du monde, elles savent si bien comment s'y prendre[1]! » Franklin était presque devenu un membre de la famille Brillon à Passy; c'est pour Mme Brillon, sa *Brillante*, qu'il a écrit en français la plupart de ses *Bagatelles*.

A Auteuil il avait une amie non moins chère; c'était Mme Helvétius, veuve du célèbre philosophe. Bonne et charmante femme, elle avait retenu auprès d'elle quelques hommes distingués et aimables, l'abbé Morellet, l'abbé La Roche, Cabanis, Le Roy. Franklin fut bientôt de cette petite société, et malgré ses soixante-dix ans, se déclara le chevalier de Mme Helvétius qui avait bien la soixantaine. On peut juger de sa galanterie, par un billet qui est conservé à la bibliothèque Impériale, et qui n'a jamais été publié. J'en dois la connaissance à mon aimable et savant confrère, M. Paulin Pâris. Je respecte l'orthographe de Franklin.

1. Parton, II, 412.

A L'ABBÉ DE LA ROCHE.

M. Franklin n'oublie jamais aucune Partie où Mme Helvétius doit être. Il croit même que s'il étoit engagé d'aller à Paradis ce matin, il ferai supplication d'estre permis de rester sur terre jusqu'à une heure et demi, pour recevoir l'Embrassade qu'elle a bien voulu lui promettre en le rencontrant chez M. Turgot.

Une des lettres les plus fines, et les plus charmantes de Franklin, nous permet d'entrer dans cette petite cour où chacun rivalisait de bonne grâce et d'esprit pour amuser la douce et gracieuse souveraine, qu'on avait surnommée *Notre-Dame d'Auteuil*. La lettre est écrite en français.

A MADAME HELVÉTIUS[1].

Passy, 1781.

Chagriné de votre résolution barbare, prononcée si positivement hier au soir, de rester seule pendant la vie, en l'honneur de votre cher mari, je me retirai chez moi, et tombé sur mon lit, je me croyais mort et me trouvais dans les Champs élysées.

On m'a demandé si j'avais envie de voir quelques personnages particuliers. — Menez-moi chez les philosophes. — Il y en a deux qui demeurent ici-près dans ce jardin. Ils sont de très-bons voisins et très-amis l'un de l'autre. — Qui sont-ils? — Socrate et Helvétius. — Je les estime prodigieusement tous deux. Mais faites-moi voir premièrement Helvétius, parce que j'entends un peu le français,

1. Cette lettre, dont la copie que nous avons est de la main de Champfort, a été écrite en français par Franklin : c'est pourquoi nous nous sommes fait un devoir de ne pas toucher au style. (*Note de Castéra.*)

et pas un mot de grec. — Il m'a reçu avec beaucoup de courtoisie; m'ayant connu, disait-il, de réputation, il y a quelque temps; et m'a demandé mille choses sur la guerre et sur l'état présent de la religion, de la liberté, et du gouvernement en France.

— Vous ne me demandez donc rien de votre chère amie, Mme Helvétius? et cependant elle vous aime encore excessivement, et il n'y a qu'une heure que j'étais chez elle. — Ah! dit-il, vous me faites souvenir de mon ancienne félicité; mais il faut l'oublier, pour être heureux ici. Pendant plusieurs des premières années je n'ai pensé qu'à elle. Enfin je suis consolé. J'ai pris une autre femme, la plus semblable à elle que j'aie pu trouver. Elle n'est pas, il est vrai, tout à fait si belle; mais elle a autant de bon sens et d'esprit, et elle m'aime infiniment. Son étude continuelle est de me plaire; et elle est sortie actuellement pour chercher le meilleur nectar, la meilleure ambroisie, et me régaler ce soir. Restez chez moi, et vous la verrez. — J'aperçois, disais-je, que votre ancienne amie est plus fidèle que vous; car plusieurs bons partis lui ont été offerts, et elle les a refusés tous. Je vous confesse que je l'ai aimée, moi, à la folie; mais elle a été dure à mon égard, et m'a rejeté absolument pour l'amour de vous. — Je plains, dit-il, votre malheur, car c'est une bonne et belle femme, et bien aimable. Mais l'abbé Lar.... et l'abbé M[1].... ne sont-ils pas encore quelquefois chez elle! — Oui, assurément, car elle n'a pas perdu un seul de vos amis. — Si vous aviez engagé l'abbé M..., avec du café à la crême, à parler pour vous, peut-être auriez-vous réussi. Car c'est un raisonneur subtil comme Jean Scott ou saint Thomas. Il met ses arguments en si bon ordre, qu'ils deviennent presque irrésistibles; ou, si l'abbé Lar.... avait été gagné par quelque belle édition d'un vieux classique, pour parler contre vous,

1. L'abbé La Roche, et l'abbé Morellet.

cela aurait été mieux; car j'ai toujours observé que, quand il conseille quelque chose, elle a un penchant très-fort à faire le contraire.

A ces mots, entre la nouvelle Mme Helvétius avec le nectar. A l'instant je la reconnus pour être Mme Franklin, mon ancienne amie américaine. Je la réclamai; mais elle me dit froidement : « J'ai été votre bonne femme quarante-neuf années et quatre mois, presqu'un demi-siècle : soyez content de cela. J'ai formé ici une nouvelle liaison qui durera l'éternité. »

Mécontent de ce refus de mon Eurydice, je pris sur le-champ la résolution de quitter ces ombres ingrates, et de revenir en ce bon monde revoir le soleil et vous. Me voici : vengeons-nous. B. F.

D'où venait le charme de Mme Helvétius, qui ne paraît pas avoir été une femme d'un grand esprit, Franklin, qui étudie et analyse toutes choses, nous le dit dans une autre lettre à sa bien-aimée suzeraine.

Puisque je parle de vos amis, laissez-moi vous dire que, suivant mon habitude, j'ai essayé de faire une hypothèse afin d'expliquer pourquoi vous en avez tant et d'espèce si différente. Je vois que des hommes d'État, des philosophes, des historiens, des poëtes, des savants de toute sorte sont attirés vers vous, et semblent aussi prêts à s'attacher à vous qu'une paille à un beau morceau d'ambre. Ce n'est pas que vous affichiez des prétentions à aucune de leurs sciences, et quand vous le feriez, la ressemblance des études ne fait pas toujours que les gens s'entr'aiment. Ce n'est pas que vous preniez quelque peine pour les engager, une simplicité sans art est la partie frappante de votre caractère. Je n'essayerai pas d'expliquer la chose par l'histoire de cet ancien à qui l'on demandait pourquoi les philosophes recherchaient la connaissance des rois,

tandis que les rois ne recherchaient point celle des philosophes, et qui répondit que les philosophes savaient ce qui leur manquait, et non pas toujours les rois. Cependant, la comparaison est bonne en ceci, que nous trouvons dans votre douce société cette charmante bienveillance, cette aimable attention à obliger, cette disposition à plaire et à se plaire que nous ne trouvons pas toujours dans notre société les uns les autres. Ce charme sort de vous, il a son influence sur nous tous, et, dans votre compagnie, nous ne nous plaisons pas seulement avec vous, nous nous plaisons mieux les uns les autres, nous nous plaisons à nous-mêmes. B. F.

Ce n'était pas seulement Mme Helvétius que Franklin recherchait à Auteuil. L'abbé Morellet et l'abbé La Roche étaient pour lui des amis, avec qui le diplomate pouvait oublier l'ennui des affaires, et au besoin rire et chanter à table, en vidant une bouteille. La lettre suivante, écrite en français, nous montrera le philosophe américain en gaieté, comme Socrate son modèle.

A MONSIEUR L'ABBÉ MORELLET.

Passy, le....

Vous m'avez souvent égayé, mon très-cher ami, par vos excellentes chansons à boire; en échange, je désire vous édifier par quelques réflexions chrétiennes, morales et philosophiques, sur le même sujet.

In vino veritas, dit le sage. *La vérité est dans le vin.* Avant Noé donc, les hommes, n'ayant que de l'eau à boire, ne pouvaient pas trouver la vérité. Ainsi ils s'égarèrent, ils devinrent abominablement méchants, et ils furent justement exterminés par l'*eau* qu'ils aimaient à boire.

Ce bonhomme Noé ayant vu que par cette mauvaise

boisson tous ses contemporains avaient péri, la prit en aversion, et Dieu, pour le désaltérer, créa la vigne et lui révéla l'art d'en faire du vin. Par l'aide de cette liqueur, il découvrit maintes et maintes vérités, et depuis son temps le mot de*vin*er a été en usage, signifiant originairement *découvrir par le moyen du* VIN. Ainsi, le patriarche Joseph prétendait de*vin*er au moyen d'une coupe ou verre de VIN[1], liqueur qui a reçu ce nom pour marquer qu'elle n'était pas une invention humaine, mais di*vin*e (autre preuve de l'antiquité de la langue française contre M. Gébelin). Aussi, depuis ce temps, toutes les choses excellentes, même les déités, ont été appelées di*vin*es ou di*vin*ités.

On parle de la conversion de l'eau en vin, à la noce de Cana, comme d'un miracle. Mais cette conversion est faite tous les jours par la bonté de Dieu, sous nos yeux. Voilà l'eau qui tombe des cieux sur nos vignobles, et alors elle entre dans les racines des vignes pour être changée en vin; preuve constante que Dieu nous aime et qu'il aime à nous voir heureux. Le miracle particulier a été fait seulement pour hâter l'opération, dans une circonstance de besoin soudain qui le demandait.

Il est vrai que Dieu a aussi instruit les hommes à réduire le vin en eau. Mais quelle espèce d'eau? C'est l'*eau*-de-vie. Et cela, afin que par-là ils puissent au besoin faire le miracle de Cana, et convertir l'eau ordinaire en cette espèce excellente de vin qu'on appelle *punch!*

Mon frère chrétien, soyez bienveillant et bienfaisant comme lui, et ne gâtez pas son bon ouvrage. Il a fait le vin pour nous réjouir. Quand vous voyez votre voisin à table verser du vin dans son verre, ne vous hâtez pas à y verser de l'eau. Pourquoi voulez-vous noyer *la vérité?* Il

1. L'orateur romain qui est bien connu par ses mauvaises poésies d'être *un buveur d'eau*, confesse franchement dans son livre *De divinatione* qu'il ne savait pas deviner. *Quid futurum sit non divino.* (*Note de Franklin.*)

est vraisemblable que votre voisin sait mieux que vous ce qui lui convient. Peut-être il n'aime pas l'eau; peut-être il ne veut mettre que quelques gouttes par complaisance pour la mode; peut-être il ne veut pas qu'un autre observe combien peu il en met dans son verre. Donc, n'offrez l'eau qu'aux enfants; c'est une fausse politesse et bien incommode. Je vous dis ceci comme homme du monde, et je finirai comme j'ai commencé, en bon chrétien, en vous faisant une observation religieuse bien importante et tirée de l'Écriture sainte; savoir que l'apôtre Paul conseillait bien sérieusement à Timothée de mettre du vin dans son eau pour la santé; mais que pas un des apôtres, ni aucun des saints pères, n'ont jamais conseillé de mettre *de l'eau dans le vin!* B. F.

P. S. Pour vous confirmer encore plus dans votre piété et reconnaissance à la Providence divine, réfléchissez sur la situation qu'elle a donnée au *coude*. Vous voyez aussi que les animaux qui doivent boire l'eau qui coule sur la terre, s'ils ont les jambes longues, ont aussi un cou long, afin qu'ils puissent atteindre leur boisson sans la peine de se mettre à genoux. Mais l'homme, qui était destiné à boire du vin, doit être en état de porter le verre à sa bouche. Si le coude avait été placé plus près de la main, la partie d'avant aurait été trop courte pour approcher le verre de la bouche; et s'il avait été placé plus près de l'épaule, la partie serait si longue qu'il porterait le verre au delà de la tête. Ainsi, nous aurions été *tantalisés*. Mais, par la présente situation du coude nous sommes en état de boire à notre aise, le verre venant justement à la bouche [1]. — Adorons donc, le verre à la main, cette sagesse bienveillante! Adorons et buvons!

1. Cette lettre que nous a conservée Morellet dans ses *Mémoires* est accompagnée de cinq dessins faits par le petit-fils de Franklin et qui représentent un cerf et une cigogne allongeant le cou

Dans un siècle où l'on aimait l'esprit, le beau monde se disputait le *Socrate américain;* nous avons le récit d'une *fête champêtre* que lui donna l'amie de Jean-Jacques, Mme d'Houdetot[1]; ce petit intermède nous montrera comment on s'amusait chez nos pères; leurs plaisirs valaient bien les nôtres, si même ils n'étaient plus délicats.

C'est à Sanoy, dans la vallée de Montmorency, que le comte et la comtesse d'Houdetot reçurent Franklin, le 22 avril 1781. Ils allèrent au-devant de lui, à un quart de lieue du village. Quand la voiture arriva, ce fut la comtesse qui donna la main au docteur pour l'aider à descendre, et en même temps elle lui adressa les vers suivants de sa composition :

Ame du héros et du sage,
O liberté, premier bienfait des dieux!
Hélas! c'est de trop loin que nous t'offrons des vœux;
Ce n'est qu'en soupirant que nous rendons hommage
Au mortel qui forma des citoyens heureux.

On se mit à table; le service était splendide; nos pères associaient volontiers le luxe et la nature. Au premier verre de vin, on chanta en chœur, avec accompagnement de musique, le refrain suivant :

De Benjamin célébrons la mémoire,
Chantons le bien qu'il a fait aux mortels;
En Amérique il aura des autels,
Et dans Sanoy nous buvons à sa gloire.

pour boire, tandis qu'un homme, en trois positions différentes, prend le verre, le lève, et le boit. Parton a aussi donné ces dessins, t. II, p. 428.

1. J'emprunte ce récit à M. Jared Sparks, t. IX, p. 22 et suiv.

Au second verre la comtesse chanta :

Il rend ses droits à l'humaine nature,
Pour l'affranchir, il voulut l'éclairer;
Et la vertu pour se faire adorer
De Benjamin emprunta la figure.

Au troisième verre le vicomte d'Houdetot chanta :

Guillaume Tell fut brave, mais sauvage;
J'estime plus notre cher Benjamin;
De l'Amérique en fixant le destin,
A table il rit; et c'est là le vrai sage.

Au quatrième ce fut le tour de la vicomtesse :

Je dis aussi : vive Philadelphie!
L'indépendance a de quoi me tenter;
Dans ce pays je voudrais habiter,
Quoiqu'il n'y ait ni bal ni comédie.

Au cinquième Mme de Pernan :

Tous nos enfants apprendront de leurs mères
A vous aimer, vous croire et vous bénir;
Vous enseignez ce qui peut réunir
Tous les humains dans les bras d'un seul père.

Au sixième le comte de Tressan :

Vive Sanoy! c'est ma Philadelphie!
Lorsque j'y vois son cher législateur,
J'y rajeunis dans le sein du bonheur;
J'y ris, j'y bois, et j'écoute Sophie[1].

1. Mme d'Houdetot.

Au septième le comte d'Apché :

Pour soutenir cette charte sacrée
Qu'Édouard accorda aux Anglais [1],
Je sens qu'il n'est de chevalier français
Qui ne désire employer son épée.

A la fin du dîner, la comtesse, accompagnée de toute la compagnie, conduisit le docteur dans le parc, où le jardinier lui présenta un acacia de Virginie que Franklin planta de ses propres mains.

En même temps la comtesse répétait les vers suivants, qu'on avait gravés sur une table de marbre, près du lieu ou le nouvel arbre allait être placé :

Arbre sacré, durable monument
Du séjour qu'en ces lieux a daigné faire un sage,
De ces jardins devenu l'ornement
Recevez-y le juste hommage
De nos vœux et de notre encens ;
Et puissiez-vous dans tous les âges,
A jamais respecté du temps,
Vivre autant que son nom, ses lois et ses ouvrages.

Au retour on rencontra une bande de musiciens qui accompagna toute la famille, chantant ce qui suit :

Que cet arbre, planté par sa main bienfaisante,
Élevant sa tige naissante
Au-dessus du stérile ormeau,
Par sa fleur odoriférante
Parfume l'air de cet heureux hameau.

1. Si le texte est exact, le comte était meilleur chevalier que poëte.

La foudre ne pourra l'atteindre,
Elle respectera son faîte et ses rameaux;
FRANKLIN nous enseigna par ses heureux travaux
A la diriger, à l'éteindre,
Tandis qu'il détruisait des maux
Pour la terre encor plus à plaindre.

La soirée finie, Franklin fut reconduit à sa voiture par toute la compagnie, et la comtesse, lui dit en guise d'adieux, les vers suivants qu'elle avait composés elle-même:

Législateur d'un monde et bienfaiteur des deux,
L'homme dans tous les temps te devra ses hommages
Et je m'acquitte dans ses lieux
De la dette de tous les âges.

Certes il y a loin de ces vers à ceux que la Fontaine ou Molière écrivaient pour des fêtes royales; mais, si la poésie est faible, en revanche on sent qu'un nouvel esprit souffle sur la France; c'est la noblesse française, noblesse généreuse et ardente qui salue la liberté dans la personne du républicain et de l'insurgent Franklin.

Au milieu de toutes ses affaires et de tous ses plaisirs, Franklin sentait le poids de l'âge; il avait soixante-quinze ans; la goutte l'avait fort travaillé dans l'hiver de 1780, et il était las des intrigues de ses ennemis en Amérique. Au commencement de 1781, il adressa au Président du Congrès, une demande qui ne devait pas être accueillie, car si Franklin avait besoin de repos, les États-Unis avaient bien plus besoin du zèle et de l'esprit de leur vieux et fidèle serviteur.

AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

Franklin demande à se retirer

Passy, 12 mars 1781.

Monsieur,

.... Je demande maintenant à parler un peu de moi-même ; c'est un sujet dont je n'ai pas souvent fatigué le Congrès. J'ai dépassé ma soixante-quinzième année, je trouve que le long et fort accès de goutte que j'ai éprouvé cet hiver m'a excessivement ébranlé ; je suis loin d'avoir recouvré les forces corporelles que j'avais auparavant. Je ne sens pas que mon esprit soit affaibli, peut-être serai-je le dernier à m'en apercevoir, mais je sens qu'il y a une grande diminution dans mon activité, et l'activité est particulièrement nécessaire à un ministre en cette Cour. Je crains donc qu'un jour ou l'autre vos affaires ne souffrent de mon insuffisance. Je trouve aussi que le travail est trop lourd pour moi, et m'oblige à être trop sédentaire. Forcé de rester toujours au logis pour recevoir et accepter vos lettres de change (besogne étrangère à mes fonctions diplomatiques), répondre à des lettres, et autres choses semblables, je ne puis prendre ni air ni exercice, comme je le faisais autrefois dans mes voyages annuels qui contribuaient beaucoup à la conservation de ma santé. Il y a une foule de petits soins que les infirmités de l'âge rendent nécessaires au bien-être et même à la vie d'un vieillard, et qui ne se concilient pas avec le travail.

Durant le long terme de cinquante années, j'ai été engagé dans les affaires publiques, et j'ai joui de la confiance publique, sous une forme ou sous une autre : j'ai eu assez d'honneur pour satisfaire une ambition raisonnable ; je n'en ai plus d'autre que celle du repos ; et j'espère que le Congrès voudra bien m'accorder cette dernière faveur ne

envoyant quelqu'un prendre ma place. En même temps, j'assure le Congrès que ce n'est ni le doute du succès de notre glorieuse cause, ni aucun dégoût reçu au service de mon pays, qui m'engage à décliner mon emploi, ce sont purement et simplement les raisons que je viens de donner. Et, comme à présent je ne pourrais souffrir la fatigue d'une traversée (la dernière a été déjà trop pénible pour moi) et qu'en ce temps de guerre je ne veux pas m'exposer de nouveau au hasard d'une capture et de la prison, je me propose de rester ici jusqu'à la paix, ce sera peut-être jusqu'à la fin de ma vie. Si donc on juge que la science et l'expérience que j'ai acquise en ce pays peut être utile à mon successeur, je les mettrai à son service, et je l'aiderai de toute l'influence qu'on peut me supposer, et de tous les conseils qu'on me demandera.

J'ai encore une requête à adresser au Congrès ; si je l'ai servi à sa satisfaction, j'espère qu'il ne me refusera pas ; c'est qu'il veuille bien prendre sous sa protection, mon petit-fils, William Temple Franklin. Je l'ai élevé depuis son enfance, je l'avais emmené avec moi dans l'intention de le préparer à la profession d'avocat; mais le constant besoin que j'ai eu de ses services, au temps des commissaires, et bien plus encore depuis leur départ, a fait que je l'ai toujours gardé auprès de moi ; et de fait n'ayant jamais eu le secrétaire que le Congrès m'avait plusieurs fois promis, il m'eût été impossible de suffire à la besogne sans l'assistance de ce jeune homme. Il a donc laissé passer le temps qu'il eût été nécessaire de consacrer aux études légales. Aussi, je crois qu'il vaudrait mieux pour lui continuer à servir son pays dans la diplomatie ; service auquel il semble appelé par une sagacité et un jugement au-dessus de son âge, beaucoup de zèle et d'activité, une probité parfaite, une honnête adresse, une grande facilité à parler le français, et toute la connaissance des affaires qu'on peut acquérir par quatre années passées dans les fonctions de

secrétaire, ce qu'on peut bien considérer comme une sorte d'apprentissage.

En faisant la part la plus large à la faiblesse qu'un père a pour son enfant, je ne puis m'empêcher de croire qu'avec le temps il fera un ministre fort capable, et sur la fidélité duquel le Congrès pourra se reposer. Mais aujourd'hui, je n'en demande pas tant pour lui. Quoiqu'il soit d'âge suffisant, quelques années d'expérience de plus ne lui seront pas inutiles. En attendant, si le Congrès voulait l'employer comme secrétaire de légation auprès d'une Cour d'Europe, je suis persuadé qu'on sera satisfait de sa conduite, et je considérerai cette nomination comme une faveur qu'on m'aura faite.

.... Avec un grand respect, j'ai l'honneur d'être, etc.

B. F.

A WILLIAM HODGSON.

Conduite de M. Digges[1].

Passy, 1er avril 1781.

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre honorée du 20 passé, je suis révolté de ce que vous me dites de Digges. Celui qui dérobe au riche une seule guinée est un misérable ; mais quel nom donner à celui qui viole un dépôt sacré, qui vole de pauvres prisonniers en leur prenant les dix-huit pences que la charité lui a confiés, qui répète ce crime autant de fois qu'il y a de semaines dans un hiver, et qui le multiplie en volant six cents pauvres par chaque semaine? Il n'y a pas de mot dans notre langue pour flétrir une telle scélératesse. Si ce drôle n'est pas damné, à quoi sert-il d'avoir un diable ?

1. Ce Digges s'était chargé de distribuer de l'argent aux prisonniers de guerre américains, en Angleterre, et il avait gardé pour lui cet argent.

Je regrette que vous ayiez été obligé d'avancer de l'argent. Il y a quelque temps, j'ai prié M. Grand de vous envoyer un mandat de deux cents livres sterling, payable à Londres. S'il ne l'a point fait, tirez sur lui pour deux cent cinquante livres, payables à trente jours de vue ; votre billet sera payé.

.... Avec vous, avec tous les honnêtes gens, je fais des vœux pour la paix ; il y a eu des propositions de médiation, mais l'effet en est encore incertain. Je n'oublierai pas votre requête, vous pouvez compter que pour vous rendre service, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir. Avec une sincère estime, je suis, cher monsieur, etc. B. F.

A JOHN ADAMS.

Passy, 29 avril 1781.

Je vous envoie l'extrait de deux lettres ministérielles (anglaises), trouvées dans le même paquet ; elles sont écrites avec la ferme croyance que les États sont sur le point de se soumettre, et on avertit les commissaires de la paix de ne point trop promettre en ce qui touche les futures constitutions. On y parle à mots couverts, mais il est aisé d'en saisir le sens quand on les explique par deux maximes de la Cour d'Angleterre ; l'une est de lord Granville, qui a été dernièrement président du Conseil ; *Le Roi est le Législateur des Colonies ;* l'autre est du chancelier actuel qui a dit à la Chambre des Communes : Que *la constitution de Québec était la seule constitution qui convînt aux Colonies, qu'on aurait dû la donner à toutes lors de leur plantation, et qu'aujourd'hui il fallait les y réduire toutes*[1]. Là, nous pouvons voir le danger d'écouter leurs

1. Cette constitution du Canada, empruntée des lois françaises, refusait toute liberté politique à la colonie.

propositions trompeuses, quelque piqués d'ailleurs que nous soyons de l'indifférence des puissances européennes qui seront les premières à profiter de notre Révolution. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-obéissant et très-humble serviteur. B. F.

A SAMUEL COOPER.

Nouvelle constitution du Massachusetts. — Frais du Culte.

Passy, 15 mai 1781.

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre bonne lettre du 1er février, par le colonel Johonnot. Vos sentiments sur la situation de nos affaires me paraissent fort judicieux, je vous suis fort obligé de me les communiquer franchement. En ce pays, ils nous sont souvent utiles; car vous avez en France un nom et une réputation qui donne du poids à vos opinions.

J'ai grand plaisir à apprendre que votre nouvelle Constitution (du Massachusetts), a été enfin acceptée à la presque unanimité et à la satisfaction générale. A tout prendre elle me paraît excellente ; s'il y a quelques articles qu'on aimerait mieux autrement rédigés, on sent que dans la situation présente on ne pouvait faire davantage ; on les changera quand l'expérience en aura démontré les inconvénients. Quant à présent, je ne vous parlerai que d'un article, l'entretien du clergé. Il me semble que, suivant la Constitution, les Quakers peuvent être obligés de payer la taxe pour les frais du culte. Pourquoi impose-t-on cette taxe ? C'est, on le déclare, pour favoriser la piété, la religion, la morale. Mais les Quakers ont trouvé moyen d'atteindre ce but sans avoir de clergé, et ils ne permettent pas à leurs prédicateurs de recevoir de l'argent. Je ne trouve donc pas juste de les taxer et de remettre cet argent au mi-

nistre de la paroisse ; mais j'imagine que dans les lois qu'on fera pour lever les taxes paroissiales, on pourra régler ce point à leur satisfaction.

Je suis très-sensible à l'honneur que m'a fait l'Académie américaine des arts et des sciences en me choisissant pour un de ses membres. Je voudrais pouvoir la servir, en favorisant le noble dessein de son institution. Peut-être pourrai-je le faire, en lui envoyant de temps en temps les meilleures publications qui paraissent ici. Je vais commencer à en faire collection pour elle.

Votre excellent sermon m'a fait le plus grand plaisir; il est fort admiré par plusieurs de mes amis qui entendent l'anglais. Je me propose de le faire traduire et imprimer à Genève, à la suite d'une traduction de votre nouvelle Constitution. Rien de plus heureux que le choix de votre texte et l'application que vous en avez faite. Dans la Nouvelle-Angleterre où chacun lit la Bible, et est familier avec les versets de l'Écriture, il n'était pas nécessaire de marquer les textes auxquels vous avez emprunté vos citations, mais j'ai observé qu'en Angleterre, aussi bien qu'en France, les citations et expressions prises de la Bible, et dont on ne connaît pas la source, paraissent très-étranges et très-gauches à certains lecteurs; aussi, dans mon édition, prendrai-je la liberté de citer les textes à la marge.

Je ne sais pas si personne s'en est donné *à plein ventre* du plaisir de *ronger mes os;* mais pour rongés, ils le sont, et je pense qu'il est temps qu'ils *se reposent.* Je me mets en mesure d'obtenir pour eux ce repos ; heureux si, avant de mourir, je puis trouver quelques jours dont je sois le maître absolu. Je me forge souvent d'agréables imaginations du plaisir que je goûterai, comme simple particulier, au milieu de mes amis et mes compatriotes, dans ma ville natale de Boston. Dieu seul sait si ce plaisir m'est réservé. Avec la plus grande et la plus sincère estime, je suis, etc.

B. F.

A JOHN ADAMS.

Des droits à l'Exportation.

Passy, 19 mai 1781.

Monsieur,

Comme vous je ne doute nullement que l'Amérique ne soit un jour aisément en état de payer, non-seulement l'intérêt, mais le principal de toutes les dettes qu'elle pourra contracter dans cette guerre. Mais il n'est pas aussi clair pour moi que des droits à l'exportation soient le meilleur moyen d'arriver à cet amortissement. Il est vrai que l'Angleterre a tiré un grand revenu des droits qu'elle a mis sur le tabac. Mais en même temps elle prohibait les tabacs étrangers, et forçait ainsi le consommateur intérieur à payer ces droits. Si l'Amérique mettait un droit de cinq pences sur chaque livre de tabac exporté, y aurait-il une nation d'Europe qui lui achèterait du tabac? Les colonies d'Espagne et de Portugal, et l'Ukraine de Russie n'en fourniraient-elles pas à plus bas prix? Les mêmes raisons n'ont-elles pas obligé l'Angleterre à ôter le droit sur le tabac qu'elle fournissait à la France? Ne dépenserait-on pas des sommes énormes en douaniers, etc., pour garder nos côtes contre la contrebande du tabac exporté en fraude pour échapper au droit? N'y aurait-il pas beaucoup de ces employés qui se laisseraient corrompre et qui fermeraient les yeux? C'est peut-être une erreur, mais j'incline à adopter l'opinion moderne qui suppose que le mieux pour chaque pays c'est de laisser son commerce entièrement libre de toute entrave. Nul pays peut-être ne le fait à présent. La Hollande est le plus près de ce système, et sa richesse commerciale a grandi en proportion de la liberté.

Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'annoncer sa nomination[1]. J'espère lui retourner bientôt le compliment en

1. D'envoyé en Hollande.

l'informant de ma démission. Sans parler de mon rôle diplomatique, j'ai trouvé les diverses fonctions d'armateur, de banquier, de juge d'amirauté, de consul, etc., etc., trop nombreuses et trop lourdes pour mes vieilles épaules; j'ai donc prié le Congrès de vouloir bien m'en relever; car en ce point je m'accorde même avec mes ennemis; on en trouvera aisément un autre qui remplira mieux que moi tous ces emplois. B. F.

A ROBERT MORRIS[1].

Passy, 26 juillet 1781.

Cher Monsieur,

Je reçois à l'instant votre lettre amicale du 6 juin dernier, qui m'annonce votre nomination à la surintendance de nos finances. Cette nouvelle m'a fait grand plaisir; votre intelligence, votre intégrité et vos talents nous font espérer que le pays retirera de votre administration tout l'avantage possible. Vous faites sagement de penser d'avance que la plus douce récompense que vous puissiez retirer de cet emploi sera la conscience d'avoir rendu service à votre patrie. La tâche que vous avez entreprise est si complexe de sa nature, elle absorbera une si grande partie de votre temps et de votre attention, que vos intérêts particuliers en souffriront nécessairement; le public, d'ailleurs, est souvent avare, même de ses remercîments; tandis que vous êtes certain de ne point échapper à la censure de ces critiques malveillants, de ces méchants écrivains qui vous insulteront tandis que vous les servirez, et qui saliront votre nom dans des pamphlets sans nombre; semblables à ces petits

1. D'abord très-riche négociant de Philadelphie, il éprouva depuis des pertes de fortune; il fut mis à la tête des finances de la révolution, et contribua beaucoup à relever le crédit de la fédération.

et sales insectes qui nous attaquent dans les ténèbres, troublent notre repos, nous harassent et nous blessent, tandis qu'ils se nourrissent de notre sueur et de notre sang.

Tout le concours que ma situation me permettra de vous apporter, je vous le donnerai certainement; car, outre mon amour pour la glorieuse cause où nous sommes engagés tous les deux, je suis fier de votre amitié, et serais fort heureux que la mienne pût vous être de quelque utilité.

Avec une grande et sincère estime, je suis toujours, cher monsieur, etc. B. F.

A WILLIAM CARMICHAEL.

Le Congrès refuse d'accepter la démission de Franklin. Histoire de la Herse.

Passy, 24 août 1781.

Cher Monsieur,

En parcourant vos lettres je suis honteux de me trouver depuis si longtemps, et à un tel point, votre débiteur. Je vous remercie de m'avoir fait faire la connaissance de M. Sonnerat. Il paraît être un fort aimable homme; et il est plein d'esprit et de connaissances.

Nous sommes tous fort obligés au comte de Montmorin[1] pour l'aimable assistance qu'il nous prête. Présentez-lui, je vous prie, l'hommage de ma reconnaissance. Je vous remercie aussi de m'avoir fait connaître M. Giusti; je l'ai vu souvent et j'ai trouvé beaucoup de plaisir et de profit dans sa conversation.

Le Congrès m'a fait l'honneur de refuser ma démission; il insiste pour que je reste à son service jusqu'à la paix. Il faut donc reprendre le harnais, et je remercie Dieu de ce

1. Ambassadeur de France en Espagne.

que ma santé et mes forces sont meilleures depuis quelque temps. Pour ces ennemis dont vous me parlez, il y aura eu double mortification, j'imagine, à me voir solliciter comme une faveur ce qu'ils espéraient m'imposer comme une disgrâce et de plus à me voir maintenu en place. Mais cette sorte de considération ne doit jamais influencer notre conduite. Nous devons toujours faire ce qui nous semble le mieux, sans nous trop inquiéter de ce qu'en pensent les autres. J'appelle ce maintien en place un honneur et j'estime vraiment que c'est un plus grand honneur que ma première nomination, quand je considère que tous les efforts de mes ennemis, joints à ma propre requête, n'ont pas été suffisants pour l'empêcher.

Je n'ai pas encore reçu les œuvres de votre *Société économique*, non plus que celles de son fondateur. Je suppose que vous n'avez pas trouvé l'occasion de me les envoyer. La lettre que vous vous proposez d'adresser à notre *Société philosophique* lui sera fort agréable. Je serai charmé de lire l'exemplaire que vous voulez faire passer par mes mains. Tout à vous, B. F.

Sur ce refus du Congrès qui faisait tant d'honneur à Franklin, mais qui lui remettait sur les bras une si lourde charge, le vieux philosophe écrivait à un autre de ses amis la charmante histoire de la *Herse*.

« Votre comparaison de *la clef de voûte* est fort jolie ; elle a pour objet de me rendre heureux de ma situation. Mais je suppose que vous connaissez notre histoire de la *Herse;* sinon la voici. Un fermier de mon pays envoya deux de ses valets emprunter la herse du voisin, en leur recommandant de l'apporter à eux deux sur leurs épaules. Quand ils furent en face de l'outil, un des valets qui avait beaucoup d'esprit et de malice, s'écria : « A quoi pense notre maître d'envoyer deux hommes seulement pour prendre

cette herse? Il n'y a pas deux hommes au monde qui soient assez forts pour la porter. — Bon, dit l'autre, qui tirait vanité de ses forces; que parles-tu de deux hommes? Un seul suffit. Mets cette herse sur mes épaules, et tu verras. — Tandis qu'il marchait ainsi chargé, l'autre malin suivait en s'écriant : « Bon Dieu, que tu es fort? Je ne l'aurais jamais imaginé! Mais tu es un Samson! Il n'y a pas ton pareil en Amérique! Quelle force surprenante Dieu t'a donnée! Mais tu vas te tuer! Je t'en prie mets cette herse à terre et repose-toi un moment, ou laisse-moi prendre une part de la charge. » — Non, non, disait l'autre, plus encouragé par les compliments qu'écrasé par le fardeau, tu verras que je puis la porter jusqu'au logis. » Et il fit comme il le disait. En ce point j'ai peur que mon imitation n'aille pas aussi loin que l'original.

A WILLIAM NIXON[1].

Moyen de faire beaucoup de bien avec peu d'argent.

Passy, 5 septembre 1781.

Mon révérend,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 du mois passé, avec l'excellent petit livre dont vous êtes l'auteur. Il n'est pas douteux qu'une personne de votre instruction et de votre talent ne puisse faire un membre très-utile de la société dans notre pays nouveau, et qu'elle ne puisse y trouver une place, soit comme maître dans une de nos universités, soit comme pasteur de l'Église d'Irlande. Mais je n'ai point mandat d'engager personne à émigrer là-bas, et mes ressources pour assister ceux qui sont gênés, sont très-étroites. Je suppose que grâce au cartel pour l'échange des prisonniers vous serez

1. Pasteur anglais, prisonnier sur parole, à Valognes.

bientôt remis en liberté et reconduit en Angleterre. En attendant si cinq *louis d'or* peuvent vous être de quelque service, ayez la bonté de tirer sur moi pour le montant de cette somme ; votre billet sera payé à vue. Un jour ou l'autre vous aurez peut-être occasion d'aider de pareille somme un étranger qui en aura un égal besoin. Faites-le. Par ce moyen vous acquitterez l'obligation que vous croirez avoir contractée envers moi. Dites à votre obligé d'en faire autant à l'occasion. En poursuivant cette pratique on peut faire beaucoup de bien avec peu d'argent. Rendons service à la ronde. Les hommes sont tous de la même famille. J'ai l'honneur d'être, etc. B. F.

A JOHN ADAMS.

Passy, 12 octobre 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 4 courant[1]. Je n'ai jamais connu de paix, même la plus avantageuse, qui n'ait été critiquée comme insuffisante ; tandis que ceux qui l'ont faite sont dénoncés comme maladroits ou corrompus. *Bienheureux ceux qui font la paix*, doit être entendu je suppose, d'un autre monde, car dans celui-ci ils sont souvent *maudits*. Comme je suis encore un peu trop attaché à ce monde, je n'avais aucune ambition d'être appelé à fabriquer la paix, et j'ignore comment on m'a mis dans la commission. Je n'en regarde pas moins comme un honneur de vous être associé dans une affaire si importante, et si la chose se fait de mon vivant, ce que je n'ose espérer, je ferai de mon mieux pour vous aider à remplir cette fonction.

1. Le congrès venait de nommer commissaires, pour négocier la paix en Europe, et de concert avec la Cour de France, John Adams, Benjamin Franklin, John Jay, Henry Laurens, et Thomas Jefferson. Ce dernier n'accepta pas, et resta en Amérique.

.... J'espère que votre santé est entièrement rétablie. Je ne doute pas que vous ne preniez le conseil d'habiles médecins, autrement j'oserais vous offrir mon avis qui serait de prendre quelques doses de quinquina pour fortifier votre constitution et prévenir le retour de la fièvre. Avec le plus grand respect, j'ai l'honneur d'être etc.

B. F.

A EDMOND BURKE.

Concernant l'échange du général Burgoyne et de M. Laurens.

Passy, 15 octobre 1781.

Monsieur,

J'ai reçu, il y a quelques jours seulement, votre aimable lettre d'août dernier, où il est question du général Burgoyne.

Tant que les fous d'ici-bas continueront de temps en temps à se faire la guerre, parce qu'ils n'ont pas assez de bon sens pour s'arranger à l'amiable, ce sera le métier des sages d'alléger autant que possible les calamités de ces guerres qu'ils ne peuvent prévenir. M. Burke a toujours tenu une grande place dans mon estime, mais le vif intérêt qu'il prend à son ami le rend encore plus aimable, et me rend encore plus précieux l'honneur qu'il me fait de me mettre au nombre de ses amis.

Je ne crois pas que le Congrès ait aucun désir de persécuter le général Burgoyne [1]. Avant de recevoir votre lettre, je n'avais pas entendu dire que le Congrès l'eût rappelé. Si l'on a pris cette décision, je suppose qu'elle est conditionnelle, et qu'elle ne doit s'exécuter qu'autant qu'on n'accepterait pas l'offre faite par le Congrès d'échanger le général

1. Il était prisonnier sur parole, et dans son propre pays, en Angleterre.

contre M. Laurens[1]; cette décision n'aurait pour objet que de fortifier l'offre en question.

Je viens de recevoir une copie authentique de la résolution du Congrès qui propose cet échange. Comme je n'ai aucune communication avec vos ministres, je vous envoie cette pièce. Si vous trouvez moyen de négocier cette affaire, je suis sûr que de rendre un aussi galant homme à sa famille et à ses amis, sera pour vous double plaisir. Avec un grand respect et une invariable affection, je suis, Monsieur, votre très-obéissant et très-humble serviteur.

B. F.

WILLIAM ALEXANDER AU DOCTEUR FRANKLIN.

Passy, 15 décembre 1781.

Mon cher Monsieur,

La dernière fois que j'eus le plaisir de vous voir à Passy, je vous ai dit que j'irais faire un tour à Londres; mais je ne pensais pas que ce fût sitôt. En rentrant en ville, hier soir, j'ai trouvé des lettres si pressantes, que je me propose de partir ce soir ou demain matin au plus tard. S'il m'eût été possible, j'aurais été moi-même chez vous pour recevoir vos ordres; mais, pressé par le temps, je ne puis que vous les envoyer demander. Le porteur les ira prendre une heure après que vous aurez reçu cette lettre.

On me questionnera probablement sur les dispositions qu'on a en ce pays, pour ce qui touche la paix. Mon opinion personnelle est que vous ne cherchez que votre indépendance, et que, si elle était assurée, *ce pays-ci*[2] serait modéré sur d'autres points, puisque le but de la guerre ne

1. M. Laurens fut échangé un peu plus tard contre le général Cornwallis, fait prisonnier à York-Town.
2. C'est-à-dire la France.

paraît pas être de faire des conquêtes. Dites-moi si c'est là le langage que je dois tenir. Pour continuer la guerre en Amérique, le parti de la Cour a dit au Parlement « que, nous retirer de l'Amérique, ce serait vous rendre insolents, et donner à la France des avantages exclusifs. » Ne serait-il pas convenable de contredire ceci nettement? Je me chargerai de toutes les commissions que vous pourriez me donner; et sauf les accidents, je serai de retour ici sous trois semaines.

Je vous souhaite tout le bien possible, et je suis, cher Monsieur, avec autant d'estime que de respect, votre etc.

W. ALEXANDER.

A WILLIAM ALEXANDER.

Passy, 15 décembre 1781.

Cher Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir annoncé votre voyage. Vous connaissez trop bien les sentiments qui règnent ici, et les miens en particuliers, pour qu'il soit nécessaire que je vous les exprime. D'ailleurs, à quoi bon? je n'ai jamais été cru de ce côté de l'eau. Je dirai toutefois que le langage dont vous parlez me paraît très-bon à tenir, parce que c'est la vérité, quoique la vérité ne soit pas toujours bonne à dire.

Je vous souhaite un bon voyage, un heureux retour auprès de vos enfants, et je suis avec une grande estime, votre etc., B. F.

A DAVID HARTLEY.

Passy, 15 décembre 1781

Mon cher ami,

J'ai reçu votre lettre en date du 26 septembre, contenant un projet très-judicieux, pour mettre l'Opéra et les salles

de spectacle à l'abri du feu. Je l'ai communiqué là où je crois qu'il peut servir. Vous verrez par l'incluse que ce sujet a été pris en considération. Vos soins pour conserver la vie, même de vos ennemis, font honneur à votre cœur et à votre humanité : mais qu'est-ce que la vie de quelques oisifs qui hantent le théâtre, en comparaison de la vie de tant de milliers d'hommes recommandables, de tant de familles honnêtes et industrieuses, massacrées, anéanties par cette guerre diabolique? Oh! que ne pouvons-nous trouver quelque heureuse invention pour arrêter le progrès des flammes, et mettre fin à un incendie si horrible! Adieu. Je suis toujours avec une vive affection, votre, etc.

B. F.

CHAPITRE XIII.

Traité de paix avec l'Angleterre. — Rôle de Franklin dans cette négociation. — Son journal. (1782-1783.)

Dès le commencement de l'année 1782, on sentit en Angleterre qu'il devenait nécessaire de reconnaître l'indépendance des États-Unis et de faire la paix. La prise de Lord Cornwallis et de son armée à Yorktown, les énormes dépenses d'une guerre lointaine, la Hollande s'alliant aux ennemis de l'Angleterre, toutes ces causes réunies avaient ramené l'opinion; il y avait un cri universel pour demander la paix. Dans son discours au parlement le Roi parla encore *de ses sujets rebelles et trompés*, mais c'était là un trait sans portée. Dès le mois de mars, Lord North abandonnait le ministère, ses successeurs au pouvoir négociaient avec Franklin. Ce fut lui qui joua le principal rôle dans cette affaire longue et compliquée; c'est à lui que nous laisserons la parole. Nous avons du reste son *journal* qu'on ne lira pas sans interêt.

A DAVID HARTLEY.

Point de négociations sans le concours de la France.

Passy, 15 janvier 1782.

Cher monsieur,

J'ai reçu, il y a quelques jours, votre lettre du 2 janvier, dans laquelle vous me dites que M. Alexander vous a informé que « l'Amérique était disposée à faire un traité séparé avec la Grande-Bretagne. » Je suis persuadé que votre vif désir de la paix vous a trompé ; et que vous avez mal compris M. Alexander. Il n'est pas possible, qu'il ait avancé une chose *aussi entièrement dépourvue de fondement.* Je me rappelle qu'en d'autres occasions (ainsi que vous le dites vous-même) vous avez mis en avant cette proposition, et qu'elle m'a toujours causé plus de dégoût que mon amitié pour vous ne me permettait de le témoigner. Mais puisque cette fois vous avez été jusqu'à communiquer une telle proposition à lord North, comme venant de nous, il est nécessaire que je m'explique franchement avec vous, et que je vous dise sans détour que je n'ai jamais eu de pensée semblable. Je crois qu'il n'y a pas en Amérique un seul homme, hormis quelques *Tories anglais*, qui ne bondît à l'idée d'abandonner un noble et généreux ami, pour le plaisir de faire une trêve avec un injuste et cruel ennemi.

J'ai relu votre Bill de Conciliation, ainsi que les propositions manuscrites qui l'accompagnent ; je vois avec peine que l'on ne peut émettre le vœu le plus simple pour la paix, ni témoigner le moindre sentiment d'humanité, sans qu'il y ait des gens qui l'interprètent aussitôt comme une *disposition à accepter les conditions les plus humiliantes*, plutôt que de continuer la guerre. Autrement comment osez-vous nous proposer une trêve de dix ans, pendant laquelle nous nous engagerons à ne pas assister la France

tandis que vous continuerez à lui faire la guerre. Une trêve où il ne sera rien dit qui puisse affaiblir les prétentions que vous avez de nous dominer : prétentions que vous pourrez par conséquent afficher de nouveau à l'expiration de la trêve ou à votre bon plaisir, dès que, par notre trahison envers notre premier ami, nous nous serons couverts d'infamie à ce point qu'aucune autre Nation ne veuille plus nous prêter de secours, quelle que soit la cruauté avec laquelle il vous convienne de nous traiter ! Croyez-moi, mon cher ami, l'Amérique a trop de sens, et elle attache trop de prix à l'estime du monde, pour tout perdre par une telle perfidie. Le Congrès ne chargera jamais ses Commissaires d'obtenir la paix à des conditions aussi ignominieuses ; et quoiqu'il y ait très-peu de cas où je m'exposasse à lui désobéir, cependant, s'il était possible qu'on me donnât un ordre pareil, je refuserais certainement d'agir ; je me démettrais sur-le-champ de mon mandat, et je m'exilerais pour jamais d'un pays aussi infâme.

D'ailleurs, nous ambitionnons aussi votre estime ; je crois que nous en avons acquis un peu par notre façon de vous faire la guerre, je réponds que nous ne hasarderons pas de la perdre en consentant bassement à une paix déshonorante.

Lord North a fait preuve de sagesse, en vous demandant de lui montrer que cette proposition était faite par des personnes autorisées. Il a pensé avec raison qu'elle était trop invraisemblable pour qu'on pût la mettre sous les yeux du Conseil privé. Dites-lui, maintenant, que tout ceci n'est qu'une méprise ; qu'une paix séparée n'a jamais été proposée et, selon toute apparence, ne sera jamais proposée par moi, et j'ajoute que personne ne la proposera au nom de l'Amérique. De plus, si cela vous fait plaisir, informez Sa Seigneurie que M. Adams, M. Laurens, M. Jay et moi, nous avons depuis longtemps un mandat spécial, qui nous autorise à traiter de la paix dès qu'il s'entamera une né-

gociation à cet effet; mais qu'il doit toujours être entendu que cela sera d'un commun accord avec nos alliés, conformément aux traités solennels faits avec eux.

Vous avez, mon cher ami, un vif désir d'amener la paix; c'est un désir très-louable et très-vertueux. Permettez-moi donc de vous prier, si vous voulez réussir comme médiateur, d'éviter ces expressions fâcheuses qui ne peuvent que contrarier vos intentions.

Vous me dites qu'aucune stipulation pour notre indépendance ne doit être insérée dans le traité, parce que « vous croyez fermement que la jalousie qui existe entre l'Angleterre et la France est si profonde que l'Angleterre se battrait pour un brin de paille, jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier shilling, plutôt que de *recevoir une paix dictée* par la France. » Vous ajoutez, « que la Nation se porterait aux dernières extrémités, plutôt que de reconnaître formellement notre indépendance *sur l'ordre impérieux de la France.* » Mon cher Monsieur, si toute proposition de paix, que fait une des parties belligérantes, doit être considérée par l'autre comme *une paix dictée*, comme *un ordre impérieux;* si, pour cette raison, on la rejette, avec la résolution de se battre jusqu'au dernier homme plutôt que d'y acquiescer, vous voyez que, dans un pareil état de choses, il n'y a pas de traité de paix qui soit possible.

En fait, nous avons commencé la guerre pour être indépendants de votre gouvernement, que nous trouvions tyrannique; et cela, bien avant que la France eût rien à démêler avec nos affaires. L'article de notre traité, ainsi conçu : « Les deux parties prennent l'engagement qu'au-« cune d'elles ne conclura de trêve ou de paix avec la « Grande-Bretagne, sans le consentement formel et préa-« lable de l'autre partie; elles s'engagent mutuellement « à ne pas déposer les armes avant que l'indépendance « des États-Unis n'ait été formellement, ou *tacitement*, assu-

« rée par le traité ou les traités qui termineront la guerre », cet article a été inséré sur notre demande, car il est en notre faveur. Et vous voyez, par l'article lui-même, que votre grande difficulté est facile à vaincre, puisqu'une reconnaissance formelle de notre indépendance n'est pas exigée. Nous espérons, cependant, avec l'aide de Dieu, jouir de cette indépendance ; et je présume que nous combattrons pour elle tant que nous le pourrons.

Je ne fais aucune remarque sur les autres propositions. A moins que vous n'ayez mandat de les faire, je pense que la discussion en est inutile, et que même elle a des inconvénients. Je ne pouvais garder le silence sur la supposition que nous étions disposés à faire une paix séparée, parce qu'elle affecte notre honneur et nos plus chers intérêts. Si j'ai montré un peu de vivacité sur ce point blessant, n'oubliez pas que vous avez insisté plusieurs fois, et tâchez de m'excuser. Quel que soit le sort de nos pauvres patries, mourons, vous et moi, comme nous avons vécu, en paix l'un avec l'autre.

Je suis plus que jamais, avec une grande et sincère estime, mon cher ami, votre tout dévoué,

B. F.

A DAVID HARTLEY.

Passy, 16 février 1782.

Cher monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 24 janvier. Vous avez pris la peine de rectifier l'erreur que j'ai commise, relativement à l'intention de vos lettres. J'accepte volontiers votre réponse, et j'espère que vous voudrez bien excuser ma méprise, lorsque vous réfléchirez que je ne savais rien du consentement donné par la France, à ce que nous traitassions séparément de la paix ; et qu'en outre vous avez mêlé à vos conversations et à vos lettres divers raisonnements pour

démontrer que si la France exigeait de nous quelque chose de déraisonnable, nous ne serions pas obligés, par notre traité, de l'aider à continuer la guerre. Comme la France n'a jamais fait aucune demande de cette nature, que pouvais-je penser de semblables discours? J'ai pensé, ce qu'une honnête femme aurait pensé, ce me semble, si un galant venait lui parler des cas supposés dans lesquels l'infidélité envers son mari serait justifiable. Cette femme ne supposerait-elle pas tout naturellement que, si le galant pouvait lui faire admettre le principe général, le premier pas serait ensuite de lui prouver que le cas supposé existe réellement? Ainsi donc, connaissant votre aversion pour la France, votre vif désir de restituer l'Amérique à l'Angleterre, j'ai été frappé de l'idée qu'une pareille infidélité de notre part ne vous serait pas désagréable, et que par conséquent vous visiez à affaiblir, dans mon esprit, l'horreur que m'inspire une telle pensée. Mais nous en resterons là, en tombant d'accord tous les deux, que vous n'étiez pas capable de proposer ni moi de suivre de pareilles maximes.

Pour que cette lettre soit bonne à quelque chose, je ne puis m'empêcher de vous parler de votre exemple de Dunkerque. Vous ne voyez pas pourquoi deux nations seraient naturellement ennemies l'une de l'autre; je ne le vois pas non plus, à moins que l'une des deux, ou toutes deux, ne soient naturellement méchantes et insolentes. Mais je vois comment des inimitiés longtemps prolongées, même en temps de paix, tendent à abréger la paix et à rallumer la guerre. C'est lorsque l'une des parties ayant eu quelque avantage militaire, exige, dans un traité de paix, des conditions qui vexent et mortifient constamment l'autre. C'est là le cas de votre commissaire à Dunkerque [1]. Quels

1. Il y a eu longtemps en résidence à Dunkerque un commissaire anglais chargé de s'assurer qu'on ne faisait pas de Dunkerque un port de guerre.

sentiments éprouveriez-vous, si après la paix la France prenait et retenait en sa possession Porstmouth, ou l'Espagne Plymouth, comme vous avez autrefois retenu Calais, et comme vous retenez aujourd'hui Gibraltar? Ou si, en vous restituant vos ports, on insistait pour qu'il y restât à demeure fixe un insolent commissaire chargé de vous défendre de placer une pierre sur l'autre, sous prétexte de fortification? Il est probable qu'une pareille stipulation vous serait peu agréable? Si donc vous désirez une paix *solide* et durable, oubliez ces demandes extravagantes. Il est inutile de vous développer mon opinion sur ce point : j'ajouterai cependant, en toute franchise (car tout ceci doit rester entre vous et moi), que je crois qu'un fidèle allié, surtout lorsqu'il a l'obligation de secours aussi grands et aussi généreux que ceux que nous avons reçus, doit se battre aussi longtemps qu'il le peut, pour empêcher, autant qu'il le peut, que ses amis soient obligés une seconde fois de souffrir un pareil outrage.

Mon cher ami, quel que soit le succès de vos efforts, les peines que vous prenez pour rétablir la paix, vous donnent des droits à l'estime de tous les honnêtes gens. Si vos ministres désirent réellement la paix, il me semble qu'ils feraient bien d'*autoriser* quelqu'un à entamer des propositions à cet effet. Il faut que l'une ou l'autre des parties en guerre fasse le premier pas. C'est au plus sage à commencer. L'Amérique, qui est novice en de pareilles affaires, n'a aucune prétention à ce rôle. Après la réponse que nous fit lord Stormont, lorsque nous lui proposâmes de traiter mutuellement nos prisonniers avec humanité : « *Un ministre du roi n'a aucun rapport avec des rebelles, à moins qu'ils ne viennent implorer la clémence de Sa Majesté*, » on ne peut s'attendre à ce que nous nous exposions encore à une pareille insolence. Tout ce que je puis dire à présent, c'est que, dans mon opinion, vos ennemis ne visent pas à votre destruction; si vous proposez un

traité, vous les trouverez raisonnables dans leurs demandes, pourvu qu'ils trouvent chez vous les mêmes dispositions. Mais ne songez pas à nous diviser; vous n'y réussirez jamais.

Je suis toujours avec estime et affection, votre etc.

B. F.

A ROBERT R. LIVINGSTON.

Lafayette à Paris. — Médaille imaginée par Franklin. — La cour de France. — Robert Morris. — Prisonniers américains. — Situation générale.

Passy, 4 mars 1782.

Monsieur,

.... A son retour en France le marquis de Lafayette a été reçu par tout le monde avec toute la distinction possible. Il gagne journellement dans l'estime et l'affection générale, et promet d'être un grand homme en son pays. Il est chaudement attaché à notre cause; nous sommes ensemble sur le pied le plus amical et le plus confidentiel, et il m'est vraiment utile dans mes demandes pour obtenir un surcroît d'assistance.

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour recommander MM. Duportail et Gouvion [1], comme vous le désirez. Je l'ai fait avec plaisir, car j'ai beaucoup d'estime pour ces messieurs.

J'essayerai de vous procurer une devise pour l'objet dont vous me parlez. Ceci me rappelle une médaille que j'ai envie de faire frapper depuis le grand événement dont vous m'avez fait le récit [2]. Cette médaille représenterait les États-Unis sous la figure d'Hercule au berceau, étran-

1. Duportail fut ministre de la guerre sous Louis XVI. Gouvion est celui qui fut plus tard le maréchal Gouvion Saint-Cyr, le véritable organisateur de l'armée française. Ces deux officiers avaient fait la guerre en Amérique.

2. La reddition de Yorktown.

glant les deux serpents; la France, représentée sous les traits de Minerve, serait assise auprès de l'enfant, comme sa nourrice. Elle aurait la lance et le casque, sa robe serait parsemée de fleurs de lis[1]. Anéantir deux armées entières dans une même guerre est un événement rare, et un présage de la force à venir de notre Empire grandissant.

Je vous remercie beaucoup des journaux que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous envoie aussi par toute occasion, des paquets de journaux français, hollandais, anglais. Dans le dernier *Courrier de l'Europe*, vous trouverez les curieux débats du parlement sur la continuation de la guerre avec l'Amérique ; le ministre l'a emporté d'un seul vote, et c'était le sien[2]? La nation est lasse de la guerre, mais le roi est entêté. *Le secrétaire des affaires américaines est changé*, et on parle du remplacement de lord Sandwich. Mais je suppose que nous n'avons aucune raison de souhaiter ces changements. Si le roi veut avoir la guerre avec nous, ses anciens serviteurs valent tous autant pour nous que ceux qu'il va, dit-on, mettre en leur place. Vous verrez que le ministère déclare qu'à l'avenir la guerre en Amérique sera seulement *défensive*. J'espère que nous serons assez prudents pour ne pas ajouter la moindre foi à cette déclaration. On la jette en avant pour nous éblouir, car, soyez-en sûr, le roi nous hait cordialement, rien ne le contentera que notre extirpation.

1. La médaille fut gravée sous la direction de Franklin, mais avec quelques changements. D'un côté est un enfant au berceau qui étrangle deux serpents; Minerve, emblème de la France, avec la lance, le carquois et le bouclier, est aux prises avec le lion britannique. La devise est : NON SINE DIIS ANIMOSUS INFANS; et au-dessous, sont les dates des deux victoires de Saratoga (reddition de Burgoyne) et de York-Town (reddition de Cornwallis); « 17 OCTOBRE 1777, » et « 19 OCTOBRE 1781. » De l'autre côté de la médaille est une tête de liberté avec l'exergue : LIBERTAS AMERICANA, et la date de l'indépendance : « 4 JUILLET 1776. »

2. Aussi donna-t-il sa démission.

Je serais content de recevoir le compte que vous préparez des dommages méchamment faits à nos possessions, je voudrais bien aussi que vous puissiez me fournir le compte rendu des barbaries commises sur notre peuple. Les deux choses peuvent être d'un excellent usage en certaines occasions.

Les bonnes dispositions de la cour à notre endroit continuent. Nous avons été quelquefois trop pressants, nous avons espéré et demandé plus peut-être que nous n'aurions dû faire, nous avons employé des arguments peu convenables et qui peut-être ont causé un peu de déplaisir ; mais cela n'a pas duré. Dans mon opinion le plus sûr moyen d'obtenir d'autrui un secours libéral, c'est de nous aider nous-mêmes vigoureusement. On craint d'assister le négligent, l'indolent, l'insouciant, parce que le secours qu'on lui donne est perdu. Je sais que nous avons beaucoup fait, mais on dit que nous sommes enclins à nous relâcher après le moindre succès, et que nous sommes toujours en retard pour fournir nos contingents. La France est vraiment une nation généreuse, amoureuse de gloire, et particulièrement fière de protéger les opprimés. La noblesse qui gouverne toujours en ce pays a peu d'admiration pour le commerce. Dire aux Français que leur *commerce* profitera de nos succès, et que leur *intérêt* est de nous aider, cela équivaut à dire : « Secourez-nous et nous ne vous en serons pas obligés. » Nos gens ont quelquefois tenu ce langage indiscret et peu convenable ; cela n'a pas produit bon effet.

La constante harmonie, qui subsiste entre les armées des deux nations en Amérique m'a causé un plaisir infini. Il faut l'entretenir avec soin. J'espère qu'il n'arrivera rien qui la trouble. Les officiers français qui sont revenus ici cet hiver, parlent de nous, de la plus noble et de la plus aimable manière ; il y a chez la jeune noblesse un vif désir d'aller se battre pour nous ; on ne peut l'arrêter, et der-

nièrement il a fallu à cause de cela, faire quelques changements parmi les officiers de l'armée française.

Vous devez sentir l'utilité de vous maintenir en parfaite intelligence avec le chevalier de la Luzerne; aussi n'ai-je besoin de vous rien dire sur ce chef. Dans toutes les cours de l'Europe les affaires d'une nation éloignée se ressentiront toujours des rapports du ministre étranger qui réside chez elle.

Nous avons ici de grandes provisions de toute espèce; elles sont prêtes à être expédiées, et seraient déjà en route si la perte malheureuse des transports partis avec M. de Guichen et d'autres demandes de vaisseaux n'avaient rendu difficile de les affréter. J'espère cependant que vous les recevrez par le prochain convoi.

Les nouvelles qui nous parviennent de l'économie que M. Morris introduit dans nos finances, nous servent déjà en ce pays; elles corrigeront peu à peu la fâcheuse opinion qu'on a de notre désordre et de notre mauvaise administration. Par ce courrier j'informe M. Morris des secours en argent que nous aurons cette année. La somme n'est pas aussi forte que nous l'aurions désiré; raison de plus pour redoubler nos efforts. Un peu plus de travail chez chaque Américain, homme ou femme, une petite diminution de luxe, produiront une somme supérieure à tout ce que nous pouvons demander ou emprunter à tous nos amis d'Europe.

Nous avons en ce moment près d'un millier de braves gens, prisonniers en Angleterre; il en est beaucoup qui depuis plusieurs années ont souffert les misères de la prison, en résistant à la tentation de servir notre ennemi. Notre grande victoire ne vous donnera-t-elle pas le pouvoir de faire quelque chose pour les secourir? La misérable aumône d'un shilling par semaine que j'ai pu procurer à chacun d'eux durant l'hiver, monte à cinquante livres sterling par semaine. Un échange ferait le bonheur de

tous ces braves concitoyens, ajouterait à notre force, et diminuerait nos dépenses. Mais nos corsaires, qui croisent en Europe, ne voudront pas mener leurs prisonniers en Angleterre, et je n'en ai point à offrir en échange.

Le général Cornwallis et le général Arnold[1] sont tous deux arrivés en Angleterre. On dit que dans toutes ses conversations le premier se prononce contre la continuation de la guerre en Amérique ; il ne sera donc pas en faveur. Quant au second on lui donne des audiences, et il assiste au conseil.

En ce qui touche les négociations de paix, je ne vois pas grande probabilité à ce qu'on les entame sérieusement cette année, si le ministre anglais a réussi, comme on le dit, à se procurer des fonds; il faut donc nous préparer à une nouvelle campagne; j'espère que Dieu continuera de nous favoriser, et d'humilier nos cruels et fiers ennemis; ce sera une grande joie pour l'Europe, quoi que M. Deane puisse dire au contraire.

L'année s'ouvre bien; Port-Mahon s'est rendu, et la garnison est prisonnière de guerre; nous ne sommes pas sans espoir que Gibraltar suivra bientôt. Si nous remportions en Amérique quelque nouveau succès d'importance, cela ferait beaucoup pour ramener nos ennemis à la raison.

Je suis touché de votre bonne opinion à mon endroit, et des vœux que vous faites pour que je continue mon service. Aussi longtemps que le Congrès pensera que je puis être utile à notre cause, c'est mon devoir de lui obéir; mais je serais heureux de voir ses ordres mieux exécutés par un autre, et de me voir moi-même en liberté, et jouissant d'un peu de loisir et de repos, avant de quitter le théâtre de la vie. Avec grande estime, etc. B. F.

1. Le général Cornwallis venait d'être vaincu à Yorktown, Arnold était un officier américain qui avait trahi son pays.

A ROBERT R. LIVINGSTON.

Adresse du Parlement anglais au roi pour cesser la guerre d'Amérique.

Passy, 9 mars 1782.

Monsieur,

.... Vous trouverez dans les journaux ci-inclus les débats complets de la chambre des communes, sur la nécessité de cesser la guerre d'Amérique. Des avis particuliers m'apprennent que toute l'opposition, devenue majorité, s'est rendue en corps auprès du roi pour lui présenter l'adresse. Le roi a répondu qu'il ferait grande attention à l'avis de ses fidèles communes, et qu'il emploierait avec plus de vigueur toutes ses forces contre les anciens ennemis de la nation [1]. Des ordres ont été immédiatement donnés pour équiper un grand nombre de transports, parmi lesquels il y a beaucoup de vieux vaisseaux revenus des Indes ; on suppose que les Anglais veulent faire quelque grande expédition aux Antilles, et peut-être embarquer les troupes et les munitions qu'ils ont à New-York et à Charleston. J'espère toutefois que ces nouvelles ne nous feront point diminuer nos préparatifs pour la prochaine campagne.

Présentez mes respects au Congrès, et croyez-moi avec une sincère estime, etc. B. F.

1. C'est-à-dire la France.

A GEORGE WASHINGTON.

Capitulation de lord Cornwallis. — Comte de Ségur.

Passy, 2 avril 1782.

Monsieur,

J'ai reçu à sa date, votre lettre contenant la capitulation du général Cornwallis. Tout le monde s'accorde à dire que jamais expédition ne fut mieux combinée ni mieux exécutée; elle ajoute beaucoup à la réputation militaire que vous vous êtes acquise, et rend plus éclatante la gloire qui entoure votre nom, et qui l'accompagnera jusqu'à la postérité la plus reculée. Aucune nouvelle ne pouvait me rendre plus heureux. Hercule enfant vient d'étrangler les deux serpents qui l'attaquaient dans son berceau; j'espère que sa vie future répondra à ce premier prodige.

La présente vous sera remise par le comte de Ségur[1]. C'est le fils du marquis de Ségur, ministre de la guerre, un de nos meilleurs amis. Mais ce n'est pas à ce titre que je réclame vos bontés pour ce jeune gentilhomme; ses qualités personnelles, son caractère aimable, sa conversation spirituelle, son zèle pour la liberté lui mériteront votre estime, et lui seront, auprès de vous, une meilleure recommandation que toutes celles que je pourrais lui donner.

Les Anglais paraissent ne savoir ni comment continuer la guerre, ni comment faire la paix. Au lieu d'entrer directement en arrangement, pour mettre fin à une lutte dont ils sont las, ils ont voté en plein Parlement qu'il était impossible de reconquérir de force l'Amérique, qu'il ne fallait pas continuer contre nous une guerre offensive; et

1. Celui qui fut plus tard ambassadeur à la cour de Russie, et dont nous avons les *mémoires*.

que quiconque conseillerait de le faire serait regardé comme un ennemi de la patrie.

Ainsi donc, s'il reste des garnisons à New-York et à Charleston, elles demeureront tranquilles; on ne leur permet que de se défendre. Les ministres ne concevant pas ou n'approuvant pas cette manière de faire la paix à demi, ont donné leur démission; mais nous ne savons pas qui leur succédera, ni quelles mesures prendra le gouvernement anglais. Il est probable que nous en saurons quelque chose avant que le marquis de La Fayette ne parte. Nous avons tout à espérer : malgré cela, je crois prndent de ne rien relâcher des préparatifs que nous faisons pour une vigoureuse campagne. Cette nation est sujette à des fluctuations soudaines. Quelque humiliée qu'elle soit aujourd'hui, le moindre succès aux Antilles dissiperait ses craintes, réveillerait son insolence naturelle, interromprait les négociations et rallumerait la guerre. Nous avons fait ici de grands approvisionnements pour le service de votre armée; nous vous les enverrons aussitôt que nous aurons pu nous procurer des transports et nous assurer d'un bon convoi.

Tous mes vœux vous ont toujours suivi, et vous suivront toujours. Avec le plus grand estime et le plus sincère respect, j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur B. F.

A DAVID HARTLEY,

De la réconciliation avec l'Amérique.

Passy, 5 avril 1782.

Mon cher ami,

.... Je vois avec plaisir que, dans les votes, dans les discours parlementaires et dans vos papiers publics, lorsqu'on

parle de l'Amérique, le mot *réconciliation* est souvent em ployé. Il signifie certainement quelque chose de plus qu'une paix simple. C'est un mot d'àmitié. Mon cher ami, cherchez dans votre esprit les moyens d'amener cette *réconciliation*. Considérez l'injustice de la guerre que vous nous avez faite, et la façon barbare dont elle a été conduite, le grand nombre de nos familles qui ont souffert de vos incendies et du *scalp* des sauvages, etc., etc., vous serez convaincus que, la cessation de la guerre peut s'appeler la paix sans être pour cela une *réconciliation*. De votre part, quelques actes de justice, et même de bienveillance produiraient d'excellents effets, et amèneraient une *réconciliation*. Ne sauriez-vous pas trouver le moyen de réparer un peu le mal que vous nous avez fait? Vous avez en Angleterre et en Irlande douze cents de nos compatriotes qui sont prisonniers. Depuis plusieurs années ils ont bravement souffert toutes les misères de la détention, plutôt que de consentir à entrer à votre service pour se battre contre leur pays. Il me semble que vous de vriez être fiers de trouver dans vos descendants un tel héroïsme. Que ne commencez-vous vos mesures de *réconciliation* par mettre ces hommes en liberté? Je sais que cette mise en liberté vous procurerait celle d'un nombre égal de vos gens, même sans aucune stipulation de votre part. Cette confiance en notre équité, ce bon vouloir donnerait une heureuse idée de votre changement de dispositions envers nous. Vous ne connaissez peut-être pas l'opinion qu'on avait dernièrement en Amérique de votre roi et de votre pays? La copie d'une lettre ci-incluse vous en fera juger; elle vous convaincra combien toute espèce de projet de nous ramener sous la domination d'un tel souverain serait impuissante et chimérique. Je suis, etc.

B. F.

AU CHEVALIER DE CHASTELLUX [1].

Passy, 6 avril 1782.

Cher monsieur,

J'ai eu grand plaisir à apprendre par les officiers revenus de votre armée l'hiver dernier, que vous étiez toujours en bonne santé. Vous verrez par les papiers publics que les Anglais commencent à être las de la guerre, et ils ont raison. Ils ont souffert plus d'un échec, ils ont quatre nations ennemies sur les bras, peu d'hommes disponibles, peu d'argent de reste, et de très-mauvais chefs. Ces derniers viennent d'être changés. Nous ne savons pas encore quelles mesures prendront les nouveaux ministres. On croit généralement que le roi se servira d'eux pour se tirer des difficultés présentes et faire la paix, et qu'ensuite il les jettera à la porte ; car ce sont tous des hommes qu'il a en horreur et qui lui ont été imposés par le Parlement.

Les communes ont déjà fait une demi-paix avec nous autres Américains, en défendant à leurs troupes d'Amérique de prendre l'offensive, et en autorisant le roi à achever la paix. Je ne sais rien des conditions qu'on propose; on n'a pas encore eu le temps de les dresser. Je sais qu'on désire nous détacher de la France, mais cela est impossible.

Je vous félicite du succès de votre glorieuse campagne. Établir les libertés de l'Amérique, ce ne sera pas seulement faire le bonheur d'un peuple, ce sera diminuer la misère de ceux qui, en d'autres parties du monde, gémissent sous le despotisme. Il sera forcé d'être plus circonspect et de

1. Le chevalier, plus tard marquis de Chastellux, a été célèbre au dernier siècle par son livre : *De la félicité publique*. Au moment où Franklin lui écrivait, il servait en Amérique comme officier supérieur dans l'armée française. On lui doit un *Voyage en Amérique* qui ne manque pas d'intérêt.

gouverner d'une main plus légère. Un philosophe, possédé de cet amour de l'humanité qui perce dans vos excellents écrits, doit éprouver une grande satisfaction d'avoir aussi largement contribué, de son épée et de sa plume, à *la félicité publique*.

M. le comte de Ségur m'a demandé deux mots de recommandation auprès de vous. Je considère cette demande comme un pur compliment à mon adresse; car tous ceux qui le connaissent l'estiment et l'aiment, et certainement ce n'est pas un inconnu pour vous.

Oserai-je vous confesser que je suis votre rival auprès de Mme G...? Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne suis pas dangereux. Je vois qu'elle vous aime beaucoup, et c'est ce que fait aussi, cher monsieur, votre, etc. B. F.

A GEORGES WASHINGTON.

Le prince de Broglie.

Passy, 8 avril 1782.

J'ai eu l'honneur de vous écrire il y a quelques jours par le comte de Ségur. Ces quelques lignes ont pour objet de présenter à Votre Excellence le prince de Broglie, qui va rejoindre l'armée de M. de Rochambeau. M. le prince de Broglie a une excellente réputation en France; c'est un ami de notre cause, je suis persuadé que vous aurez du plaisir à causer avec lui. J'ose donc le recommander à ces égards que vous êtes toujours heureux de témoigner aux étrangers de mérite et de distinction.

J'ai déjà complimenté Votre Excellence à l'occasion des victoires que vous avez remportées sur les généraux de notre ennemi; aujourd'hui je puis vous complimenter d'avoir culbuté ses hommes d'État. Vos derniers succès ont tellement fortifié l'opposition dans le Parlement,

qu'elle est devenue la majorité, et qu'elle a forcé le roi à renvoyer ses anciens ministres et leurs adhérents. Le voilà délivré des esprits impurs qui le possédaient, mais on croit qu'aussitôt qu'il aura obtenu la paix, ces esprits rentreront avec d'autres qui vaudront moins encore, et *le dernier état de cet homme*, comme dit l'Écriture, *sera pire que le premier*.

Aussitôt que nous saurons quelque chose de certain sur les projets du nouveau ministère, je m'empresserai d'en informer le Congrès.

Avec la plus grande estime et le plus grand respect, je suis, de Votre Excellence, etc. B. F.

A ROBERT R. LIVINGSTON.

Hollande. — Espagne.

Passy, 12 avril 1782.

Monsieur,

J'étais à la cour mardi ; j'ai appris de l'envoyé hollandais que le nouveau ministère d'Angleterre avait offert, par la médiation de la Russie, une cessation d'armes à la Hollande, et un renouvellement du traité de 1674. M. de Berkenrode a paru penser que l'offre était faite pour gagner du temps, pour troubler la marche des opérations avec la France dans la campagne prochaine, et pour empêcher la conclusion d'un traité avec l'Amérique. On craint que cette offre n'ait pour effet de fortifier le parti anglais en Hollande, et de retarder un peu les affaires; mais on espère qu'en définitive, la proposition ne sera pas acceptée. Cela rendrait les Hollandais ridicules. A. ayant une canne à la main, rencontre son voisin B., qui se trouve n'en point avoir : le premier profite de son avantage pour donner au second une vigoureuse bastonnade. Mais B.

s'est procuré un bâton, et vient pour rendre les coups qu'il a reçus. A. lui dit: « Mon vieil ami, pourquoi nous quereller ? Nous sommes voisins, vivons en bonne intelligence, et en paix comme nous avons coutume de le faire.» Si B. se paie de ces raisons et jette son bâton, ses autres camarades, ainsi que A., se moqueront de lui. C'est sous ce jour que j'ai présenté la chose; je vous envoie sous ce pli une copie de la proposition.

Je vois, par les journaux, que les Espagnols ayant pris un petit poste appelé *Saint-Joseph*, prétendent avoir fait la conquête du pays des Illinois. Sous quel jour le Congrès verra-t-il cette conduite ? Est-ce au moment où ils refusent l'offre de notre amitié, que nous permettrons qu'ils envahissent nos frontières, et qu'ils nous enferment dans les montagnes Apalaches? Je commence à craindre qu'ils n'aient quelque projet semblable.

Avec grande estime, etc. B. F.

A MISTRISS MARY HEWSON.

Passy, 13 avril 1782.

Ma chère amie,

J'ai reçu votre bonne lettre du 23 décembre. Je suis toujours heureux d'avoir de vos nouvelles et de celles de votre bonne mère, quoique je ne puisse écrire que rarement, et que les occasions sûres soient peu communes. En remuant de vieux papiers, j'ai trouvé le brouillon d'une lettre que je vous écrivais il y a quinze mois, elle s'est égarée, ou votre réponse s'est égarée, car je n'ai rien reçu. Je vous envoie cette lettre, le printemps approche, ma proposition sera de saison et facilement exécutée, si vous l'approuvez [1].

1. Il lui demandait de venir à Passy auprès de lui.

Vous me dites que M. Viny est avec vous. Quelle est sa situation? Je pense que dans ce pays-ci il pourrait réussir avec sa fabrication de roues. Je vois dans vos journaux que Jacob s'est établi pour son compte. Ne peut-il pas faire une bonne voiture avec les derniers perfectionnements, et vous amener tous ici dans son équipage? S'il voulait rester ici, ce serait un *specimen* de son talent, et s'il veut s'en retourner, il la vendra avantageusement. J'espère que votre mère est revenue de son abattement et ne craint plus l'hydropisie. Il n'est pas rare que les vieilles gens aient les chevilles enflées vers le soir; mais c'est un mal passager qui s'en va de soi-même et qui n'a pas de suite. Faites-lui toutes mes amitiés.

Si vous avez une occasion pour Genève, j'aimerais que vous fissiez passer les livres à mon petit-fils et filleul qui étudie là-bas. Vous faites bien d'élever ma petite-fille sans corset. Que Dieu la bénisse et vous bénisse tous.

Vous pouvez croire que je commence à devenir heureux dans mes perspectives d'avenir. Je le serais vraiment si je pouvais voir la paix et l'amitié rétablies entre nos deux pays; car j'ai santé, aisance, amis et réputation. La paix est le seul ingrédient qui manque à ma félicité.

Adieu, ma chère amie, croyez-moi toujours votre très-affectionné. B. F.

A JONATHAN SHIPLEY, ÉVÊQUE DE SAINT-ASAPH.

Passy, 10 juin 1782.

J'ai reçu et lu avec un plaisir infini la lettre de mon cher et respectable ami. Après un si long silence, amené par de si tristes causes, un mot de votre main est pour moi le pronostic d'un temps plus heureux où nous pourrons causer et communiquer librement, sans avoir rien à craindre de la malveillance de certains hommes que le mauvais succès de leurs odieux projets rend enragés.

Comme vous, et par amour de l'humanité, je désire le retour de la paix. L'espoir de passer quelques-uns de mes derniers jours au milieu des douces causeries et de l'aimable société dont je jouissais à Twyford [1], est un motif particulier qui se joint au vœu général et excite mes efforts pour atteindre cette première de toutes les bénédictions. J'ai eu trop d'occasions de réfléchir à la folie et aux malheurs de la guerre, ainsi qu'au peu d'avantage qu'en retirent les nations qui l'ont conduite avec le plus de succès, et j'en suis venu à penser qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais de *bonne* guerre, ni de *mauvaise* paix.

Vous me demandez si j'ai conservé du goût pour mes anciennes études? --- Oui sans doute; mais je ne puis m'y livrer. D'autres affaires malheureusement absorbent tout mon temps. L'année dernière j'ai demandé au Congrès de me décharger des fonctions publiques que j'exerce ici, pour qu'il me fût permis de jouir d'un peu de repos sur le soir d'une longue vie d'affaires; le Congrès m'a refusé, et je suis forcé de traîner mon boulet un peu plus longtemps.

En vieillissant, que vous êtes heureux d'avoir autour de vous cette chère et aimable famille. Quatre filles! Quelle richesse? Je n'en ai qu'une, et encore faut-il qu'elle vive à mille lieues de moi! Je ne ressens que trop la privation de tous les soins qu'on peut attendre d'une fille; je donnerais le monde entier pour en avoir une auprès de moi. Tous vos portraits sont rangés au-dessus de ma cheminée; votre image n'est pas seulement dans mon cœur, elle est sans cesse devant mes yeux.

La cause de la liberté et celle de l'Amérique vous sont toutes deux infiniment redevables. Je souhaite que vous viviez assez longtemps pour voir notre pays florissant sous sa nouvelle constitution, qui, j'en suis sûr, vous fera grand plaisir. Permettez-moi de vous exprimer un autre

1. Maison de campagne de l'évêque.

souhait. Maintenant que vos amis sont en place, j'espère qu'ils saisiront la première occasion de vous montrer l'estime qu'ils font de vos vertus et de votre mérite.

Veuillez présenter mes humbles respects à madame Shipley et embrasser tendrement pour moi tous nos chers enfants. Je suis avec estime, respect et vénération, mon cher ami, votre très-affectionné, B. F.

A MISTRISS MARY HEWSON.

Éducation des enfants.

Passy, 13 juin 1782.

Ma chère enfant,

J'ai reçu votre aimable lettre du 1er mai par les mains de M. Hodgson; depuis, j'en ai reçu une seconde par M. Oswald. Parler de vos enfants, de votre manière de les instruire, des progrès qu'ils font, ne peut pas vous donner plus de joie que je n'en ai à vous écouter, et à voir qu'au lieu de courir après les vains amusements auxquels votre fortune et les mœurs du siècle vous invitent, vous avez réuni vos plaisirs et vos devoirs en vous consacrant à l'éducation de vos enfants. C'est suivre la nature et la raison au lieu de suivre la mode; rien ne convient mieux à une femme de sens et de vertu.

Nous avons ici une dame qui écrit sur l'éducation; elle vient de publier trois volumes dont on parle beaucoup. Je vous les enverrai par la première occasion. Ils sont fort loués et fort critiqués. Ce livre a valu à son auteur, madame la comtesse de Genlis, d'être nommée gouvernante des enfants du duc de Chartres, qui est fils du duc d'Orléans. Peut-être que dans ces écrits vous ne trouverez pas grand'chose qui puisse vous servir, mais peut-être aussi trouverez-vous quelque chose.

Je vous envoie un autre traité sur le même sujet. L'au-

teur est une autre comtesse, madame de Forbach, qui me fait l'honneur de m'appeler son ami. C'est ce qui me vaut un exemplaire de cet écrit qui n'est point publié. Quand vous aurez du loisir, je serai charmé d'avoir vos réflexions.

N'envoyez pas de livres à Genève. Les troubles de cette ville en ont chassé l'école et mon petit-fils, j'ai l'idée de l'envoyer au logis. Peut-être le mettrai-je quelque temps sous votre tutelle, pour qu'il rattrape son anglais dans l'école où vont vos enfants.

Comme vous, j'espère qu'il y aura une paix et que nous nous reverrons. Rappelez-moi au bon souvenir de M. et de madame Viny. En ce moment je n'ai pas besoin de voiture. Embrassez votre bonne mère pour moi avec beaucoup d'affection, et croyez-moi toujours, ma chère amie, votre B. F.

A RICHARD PRICÉ.

Influence de la Presse.

Passy, 13 juin 1782.

Cher monsieur,

Je vous félicite de la dernière révolution de vos affaires publiques. Il en peut sortir beaucoup de bien, non pas autant peut-être que l'espèrent et le souhaitent les honnêtes gens et même les nouveaux ministres. Dans le changement qu'ont subi les sentiments de la nation, je vois l'effet de vos écrits, de ceux de l'ami que nous venons de perdre, M. Burgh, et de quelques autres membres de notre excellent club; cela doit vous encourager à continuer.

Les anciens orateurs romains et grecs ne pouvaient parler qu'au nombre de citoyens qui se trouvaient à portée de la voix. Leurs écrits avaient peu d'effet, car la masse du peuple ne pouvait pas lire. Aujourd'hui, au moyen de la presse, nous parlons aux nations; de bons livres, des

brochures bien écrites ont une grande et générale influence. La facilité avec laquelle on peut répéter certaines vérités, en les montrant chaque matin sous un aspect différent, dans des journaux qui sont lus partout, donne une grande chance de les faire triompher. Et nous voyons maintenant que non-seulement il est bon de battre le fer quand il est chaud, mais qu'il est très-possible de l'échauffer à force de le battre.

Je suppose que maintenant les correspondances sont libres, je serai heureux d'avoir de vos nouvelles aussi souvent qu'il vous plaira de m'en donner. Présentez, je vous prie, mes respects à nos bons vieux amis du *London Coffee house*. Je me figure souvent le plaisir que j'aurais à m'asseoir une fois encore parmi eux. Avec l'estime et l'affection la plus grande et la plus sincère, je suis toujours, mon cher ami, votre tout dévoué, B. F.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE VII.

Pages.

Lettres d'Hutchinson. — Pétition de l'assemblée. — Duel entre Temple et Whately. — Déclaration de Franklin. — Procédure du conseil privé sur la pétition. — Insultes de Wedderburn. — La pétition est rejetée. — Franklin perd sa place de maître général des postes (1773-1774) 1
1774. A Thomas Cushing 5
— Au même. 8

CHAPITRE VIII.

Franklin reste en Angleterre pour attendre l'issue du congrès continental. — Mort de mistriss Franklin. — Rapports de Franklin avec lord Chatham et lord Howe. — Motion de lord Chatham au parlement. — Elle est rejetée. — Départ de Franklin pour l'Amérique (1774-1775) 18
1775. A William Franklin. 20

CHAPITRE IX.

Franklin nommé membre du Congrès. — Voyage au Canada. — Déclaration d'indépendance. — Convention de Pensylvanie. — Correspondance avec lord Howe. — Il est nommé commissaire à la cour de Versailles (1775-1776) . . 108
1775. A Joseph Priestley 108
— A William Strahan 109
— A Joseph Priestley 110
— Au même. 114
— A un ami 115
— A S. A. S. don Gabriel de Bourbon 117
1776. Au général Charles Lee 118
— A lord Howe. 124

CHAPITRE X.

Pages.

Arrivée en France. — Résidence à Passy. — Réception à Paris. — Entrevue avec M. de Vergennes. — Lord Stormont. — Lafayette. — Traité d'alliance. — Franklin à la Cour (1776-1778) 130
1776. A John Hancock, président du Congrès 130
1777. A mistriss Mary Hewson. 134
— A Joseph Priestley 137
— A mistriss Thompson 138
— A M. Lith. 142
— Au docteur Cooper 145
— A John Winthrop 147
— A David Hartley 148
— A un ami. 152
1778. A Ralph Izard 154
— A David Hartley 155
— A Thomas Cushing 157

CHAPITRE XI.

La France se prépare à la guerre. — Voltaire et Franklin. — Avances faites à Franklin par le gouvernement anglais. — Difficultés avec M. Lee. — Lafayette. — Détails sur Paris. — Situation critique de l'Amérique (1778-1781) 161
1778. A David Hartley 163
— A Charles de Weissenstein. 165
— A James Lowell 172
— A Arthur Lee 175
1779. A David Hartley 176
— Au même. 180
— A Josiah Quincy 181
— A Samuel Cooper. 183
— A Thomas Viny 185
— A mistriss Patience Wright 186
— Au comité des affaires étrangères 188
— A sir Edward Newenham 194
— A Horatio Gates, major général dans l'armée américaine. 195
— A Richard Bache. 196
— A mistriss Sarah Bache 198
— Au marquis de Lafayette. 202
— Au même 203
— Lafayette à Franklin. 204
— A Samuel Cooper. 205
— A Benjamin Vaughan. 207
— Au père Beccaria. 209

Pages.
1780. A Richard Price 210
— A George Washington 211
— Au chevalier de la Luzerne. 213
— A Thomas Bond 215
— A un agent des croiseurs américains. 216
— A Robert Morris 217
— A Alexander Smal. 218
— A miss Georgiana Shipley 219
— A Richard Price 221
1781. Au comte de Vergennes 222
— A Félix Nogaret 225

CHAPITRE XII.

Les amis de Franklin à Paris. — Mme Brillon. — Mme Helvétius. — Mme d'Houdetot. — Franklin demande à être remplacé. — Refus du Congrès. — La Herse (1781) . . . 227
1781. A l'abbé de la Roche 229
— A Mme Helvétius. 229
— A M. l'abbé Morellet 232
— Au président du Congrès. 239
— A William Hodgson 241
— A John Adams. 242
— A Samuel Cooper. 243
— A John Adams. 245
— A Robert R. Morris. 246
— A William Carmichael. 247
— A William Nixon 249
— A John Adams. 250
— A Edmond Burke. 251
— A William Alexander 253
— A David Hartley 253

CHAPITRE XIII.

Traité de paix avec l'Angleterre. — Rôle de Franklin dans cette négociation. — Son journal (1782-1783). 255
1782. A David Hartley 256
— Au même 259
— A Robert Livingston. 262
— Au même 267
— A George Washington 268
— A David Hartley 269
— Au chevalier de Chastellux 271
— A George Washington. 272

Pages.
1782. A Robert Livingston 273
— A mistriss Mary Hewson 274
— A Jonathan Shipley, évêque de Saint-Asaph . . 275
— A mistriss Mary Hewson. 277
— A Richard Price 278

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME.

COULOMMIERS. — Typographie de A. MOUSSIN.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq cents, plus deux cents pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of two cents for each additional day.

JAN. 1994
11 DEC. 1993
AVR 07 2009
MAR 10 2009

a39003 003379178b

CE F 0302
.F84 1870 V002
CCC FRANKLIN, BE CORRESPONDAN
ACC# 1090605

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 02 01 10 18 5